

# La Démocratie et les Défis Posés par le Changement :

Un Guide pour le Renforcement de la  
Participation des Femmes à la Vie Politique

L'Institut National  
Démocratique





# La Démocratie et les Défis Posés par le Changement :

Un Guide pour le Renforcement de la Participation  
des Femmes à la Vie Politique

L'Institut National Démocratique

Copyright © National Democratic Institute (NDI) 2010. Tous droits réservés. Des passages du présent ouvrage pourront être reproduits et/ou traduits à des fins non lucratives, à condition que le NDI soit cité comme étant la source de l'ouvrage et que des copies de toute traduction lui soient adressées.

2030 M Street, NW Fifth Floor  
Washington, DC 20036  
Téléphone : 202-728-5500  
Télécopieur : 202-728-5520  
Internet : [www.ndi.org](http://www.ndi.org)

# L'Institut National Démocratique

L'Institut National Démocratique (le NDI) est un organisme non gouvernemental et non partisan, à but non lucratif, qui répond aux aspirations des personnes dans le monde entier souhaitant vivre dans des sociétés démocratiques au sein desquelles les droits fondamentaux de l'Homme sont reconnus et promus.

Depuis sa création en 1983, le NDI et ses partenaires locaux ont travaillé ensemble pour établir et aider à développer des pratiques et institutions démocratiques en renforçant les partis politiques, les organisations civiques et les parlements, en contribuant à l'organisation d'élections libres, en favorisant la participation des citoyens et en promouvant la transparence et l'imputabilité dans la gestion des affaires publiques.

Soutenu par un personnel et des praticiens politiques bénévoles originaires de plus de 100 nations à travers le monde, le NDI rassemble des individus et des groupes en vue de leur permettre de partager des idées, connaissances, expériences et savoir-faire. Les meilleures pratiques de développement démocratique international y sont présentées et discutées avec les partenaires nationaux, qui peuvent alors adapter ces pratiques aux besoins de leurs propres pays. L'approche multinationale du NDI démontre que, même s'il n'existe pas de modèle unique de démocratie, toutes les démocraties partagent néanmoins certains principes essentiels.

Les travaux de l'Institut soutiennent les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'Institut soutient également le développement de canaux de communication institutionnalisés entre les citoyens, les institutions politiques et les fonctionnaires élus et renforce leur capacité à améliorer la qualité de vie pour tous les citoyens. Pour plus d'informations sur le NDI, veuillez consulter le site : [www.ndi.org](http://www.ndi.org).

Approfondir la démocratie afin qu'elle puisse apporter des améliorations tangibles à la vie des gens est un objectif primordial du NDI.

**La participation des citoyens** : Une mise en œuvre efficace des pratiques démocratiques exige la présence de citoyens actifs et informés qui expriment leurs intérêts, agissent collectivement et tiennent les pouvoirs publics responsables. Le NDI aide les citoyens à participer activement au processus politique et sert de lien entre les citoyens et les élus.

**Les élections** : Le NDI traite avec les partis politiques et organisations civiques afin d'éduquer les électeurs et membres de la société civile, réformer la loi électorale et surveiller toutes les étapes du processus électoral. L'Institut a travaillé avec des groupes et des coalitions regroupant plus de 300 citoyens dans 74 pays, en collaboration avec des centaines de partis, en vue de promouvoir l'intégrité des élections, et a organisé plus de 150 délégations internationales d'observation électorale. Le NDI a également joué un rôle important dans l'établissement de normes pour l'observation internationale des élections.

**Le renforcement des partis politiques** : Le NDI collabore avec ses partenaires sur le renforcement des partis politiques, par le biais d'activités allant des procédures démocratiques internes et de la sélection des candidats au développement des plateformes électorales et à l'organisation des scrutins, en passant par la sensibilisation du public. L'Institut aide les partis politiques à promouvoir leurs démarches de développement organisationnel à long terme, à renforcer la participation aux élections, à établir des codes de conduite, à statuer sur les conflits politiques et à participer de façon constructive au sein du gouvernement.

**La gouvernance démocratique** : Le NDI collabore avec les législatures du monde entier dans le cadre d'activités telles que le renforcement des comités, le contrôle de l'activité législative, les règles de procédure, l'accès du public à l'information, les caucus et la sensibilisation au sein des circonscriptions. L'Institut aide également les ministères et les bureaux des premiers ministres et présidents à opérer de façon plus efficace, à améliorer la sensibilisation du public et à mieux répondre à ce dernier en général.

**Le leadership féminin** : Depuis 1985, le NDI n'a cessé d'organiser des programmes à travers le monde visant à développer l'intégration des femmes dans les sphères de la vie politique et à renforcer leur efficacité au sein de ces dernières. Les programmes de l'Institut sont venus à l'appui des femmes dans leur rôle de dirigeantes civiques, électrices, de candidates, de représentantes de partis politiques et de dirigeantes élues ; l'Institut étant convaincu du fait que, si un plus grand nombre de femmes sont impliquées politiquement, les institutions deviendront plus réceptives aux besoins de tous les citoyens. À tout moment, près de 75 pour cent des programmes de gouvernance du NDI font inclusion d'un volet consacré à la participation des femmes dans la vie politique, à savoir, dans les assemblées législatives, les partis politiques et la société civile, pour les inciter à intervenir en tant que dirigeantes, militantes et citoyennes informées.

BLANK



# TABLE DES MATIÈRES

	I. REMERCIEMENTS . . . . .	11
	II. PRÉFACE PAR MADELEINE K. ALBRIGHT . . . . .	12
	III. INTRODUCTION . . . . .	13
	IV. PARTICIPATION DES CITOYENS . . . . .	19
	Introduction	19
	Conception des programmes	20
	Contexte	20
	Recherches pertinentes	23
	Entrevues avec les principaux intervenants	25
	Analyse des études et des renseignements relatifs aux intervenants	27
	Mise en œuvre des programmes	27
	Travaux d'organisation et de sensibilisation : Influencer les politiques publiques par l'intermédiaire de la sensibilisation	28
	Éducation civique : Utilisation des médias sociaux	32
	Forum civique : Les coalitions et la messagerie	32
	Responsabilité sociale : Influencer les politiques publiques par l'intermédiaire de procédures de suivi et de surveillance	34
	Surveillance et évaluation des programmes	37
	Autres documents à consulter	38
	V. ÉLECTIONS ET PROCESSUS ÉLECTORAUX . . . . .	39
	Introduction	39
	Conception des programmes	40
	Contexte	41
	Recherches pertinentes	48
	Entrevues avec les principaux intervenants	49
	Analyse des études et des renseignements relatifs aux intervenants	49
	Mise en œuvre des programmes	50
	Surveillance de l'intégrité du processus électoral	50
	Renforcement de la participation des femmes aux élections	53
	Surveillance des médias	55
	Préparatifs en vue des élections	56
	Surveillance et évaluation des programmes	57
	Autres documents à consulter	58



## VI. LES PARTIS POLITIQUES. . . . .59

Introduction	59
Conception des programmes	60
Contexte	61
Recherches pertinentes	61
Entrevues avec les principaux intervenants	62
Analyse des études et des renseignements relatifs aux intervenants	64
Mise en œuvre des programmes	66
Compréhension du processus de sélection des candidats	66
Examen des structures internes du parti, des processus et de l'accès aux ressources du parti	69
Rapport entre la performance électorale et les stratégies d'organisation des campagnes	72
Création de programmes de recrutement de membres et de candidats	75
Délivrance de programmes efficaces de formation et de développement des compétences	75
Surveillance et évaluation des programmes	78
Autres documents à consulter	79



## VII. GOUVERNANCE . . . . .81

Introduction	81
Conception des programmes	82
Contexte	83
Recherches pertinentes	84
Entrevues avec les principaux intervenants	85
Analyse des études et des renseignements relatifs aux intervenants	85
Mise en œuvre des programmes	85
Rédaction de la constitution	86
Renforcement de la branche législative	89
Collaboration avec la branche exécutive	94
Renforcement des coalitions	98
Faire une différence au niveau local	101
Surveillance et évaluation des programmes	104
Autres documents à consulter	105



## VII. GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX TERMES . . . . . 106



## VIII. RESSOURCES CLÉS . . . . . 113



## IX. ANNEXES . . . . . 119

Annexe 1 : Le cycle de vie des programmes	120
Annexe 2 : Œuvrer en collaboration avec la branche judiciaire	121
Annexe 3 : Comment procéder à une évaluation	124
Annexe 4 : Le modèle de référence	125
Annexe 5 : Cartographie communautaire	127
Annexe 6 : Groupes de discussion	128

Annexe 7 :	Options de travail avec les intervenants	130
Annexe 8 :	Mise en œuvre des processus de sélection de candidats	133
Annexe 9 :	Meilleures pratiques de formation	134
Annexe 10 :	Programmes de mentorat et de réseautage	138
Annexe 11 :	Programmes pour les jeunes	142
Annexe 12 :	Liste de contrôle pour l'intégration du genre	144
Annexe 13 :	Résistance à l'intégration du genre	145
Annexe 14 :	Travailler avec les hommes : Stratégies et meilleures pratiques	146



X.	INDEX DES ÉTUDES DE CAS . . . . .	148
----	-----------------------------------	-----

BLANK



# REMERCIEMENTS

La publication intitulée « *La démocratie et les défis posés par le changement : un guide pour le renforcement de la participation des femmes à la vie politique* » de l’Institut National Démocratique est l’aboutissement de près de 25 années de travail par le personnel et les bénévoles du NDI, visant à aider à intégrer et faire progresser la participation des femmes dans les domaines fonctionnels clés des activités civiques, des élections, des partis politiques et de la gouvernance. L’Institut leur en est infiniment reconnaissant.

Nous tenons à remercier les auteurs qui ont contribué à ce guide : Kristin Haffert, Shannon O’Connell, Holly Ruthrauff et Elizabeth Powley. Nous sommes redevables au président du NDI, Kenneth Wollack, et à sa vice-présidente, Shari Bryan, ainsi qu’aux membres du personnel implantés à Washington, DC, qui œuvrent pour la promotion politique des femmes. Nous souhaitons tout particulièrement remercier Susan Markham et Alyson Kozma pour la révision du guide. Nous tenons également à exprimer nos sincères remerciements aux pairs examinateurs du NDI, qui ont offert leur temps et leurs conseils quant aux différents chapitres du guide, y compris ceux qui travaillent sur les programmes de participation des citoyens : Kenza Aqertit, Alice Ratyis, Keila Gonzalez et Niti Shehu ; sur les programmes électoraux : Alison Miranda, Anastasia Soeryadinata et Julia Brothers ; sur les programmes des partis politiques : Dickson Omondi, Lidija Prokic et Sef Ashiagbor, et sur les programmes de gouvernance : Mary O’Hagan, Lisa McLean et Laura Nichols. Nous tenons à exprimer une reconnaissance toute particulière envers Francesca Binda, Stephanie Lynn et Gabriella Borovsky pour l’édition du guide.

Enfin, l’Institut tient à remercier la National Endowment for Democracy (NED), la fondation Melvin and Bren Simon Foundation et Goldman Sachs pour leur soutien, ainsi que pour le financement de ce projet. L’Institut souhaite également remercier tous ceux qui ont apporté leur contribution dans le cadre des programmes promouvant la participation des femmes à la vie politique dans les pays inclus dans le présent guide.



« Lorsque les femmes sont véritablement engagées et responsabilisées, toute la société en profite ».

Asha Rose Migiro, Vice-secrétaire générale de l'ONU

## PRÉFACE

« La réussite sociale sans la démocratie est improbable, la démocratie sans les femmes est impossible ».

Madeleine K. Albright

La démocratie est le meilleur régime que l'homme n'ait jamais conçu, mais cela ne veut pas dire que toute démocratie fonctionne bien en pratique. Beaucoup de pays disposant d'un gouvernement élu sont freinés par l'absence de tradition démocratique ou par des problèmes tels que la pauvreté, la criminalité, la corruption, la dégradation de l'environnement et les troubles civils.

Si une démocratie vise à tenir ses promesses, il lui faut pouvoir compter sur la contribution de tous ses citoyens. Cela ne peut pas se produire si les femmes et les filles ne sont pas en mesure, en vertu de la loi ou du droit coutumier, de participer pleinement à la vie politique et économique du pays.

Il est vrai que le rôle des femmes dans la démocratie a toujours fait l'objet de débats, et ce, depuis la naissance de la démocratie. Les débats, toutefois, ont pris fin. Les femmes ont droit à l'égalité pour ce qui est de voter, organiser, poser leur candidature, créer une entreprise, obtenir du crédit, exprimer leurs points de vue et bénéficier des droits et protections prévus par la loi.

Dans le monde moderne, l'autonomisation des femmes n'est pas simplement un objectif, mais constitue également l'une des pierres angulaires de la croissance démocratique. Cela vient du fait que les femmes soulèvent des questions auxquelles d'autres ne pensent pas, consacrent de l'énergie à des projets que d'autres ignorent, tendent la main aux électeurs que d'autres négligent et aident les sociétés à aller de l'avant ensemble. L'autonomisation des femmes permet l'obtention de gouvernements plus représentatifs, plus attentifs et plus responsables, et mieux armés pour faire face aux barrières ethniques, raciales et religieuses. Les femmes ont également fait preuve de talent et d'engagement pour ce qui est d'aider les sociétés à se remettre sur pied à la suite de guerres civiles et de catastrophes naturelles.

Les débats sont désormais terminés, mais la lutte ne l'est pas. Dans de nombreux pays, les femmes continuent d'être privées de leur juste place. Une telle exclusion peut être due à la bigoterie, au chauvinisme, à des pratiques symboliques particulières ou à une simple crainte d'une concurrence loyale. Parfois, les gains que les femmes parviennent à engendrer sont trop lents et progressifs. Bien souvent, les lois sont modifiées, mais les habitudes persistent, ce qui aboutit à une mauvaise exécution de bonnes lois. De même, les femmes peuvent se trouver souvent invitées à attendre tranquillement jusqu'à ce que des préoccupations « plus urgentes » soient d'abord prises en charge ; après tout, « ton heure viendra ».

Cette heure est venue. Si la démocratie souhaite se fonder sur des bases solides et saines, il lui faut profiter de la participation entière et équitable des femmes aux postes de leadership nationaux et locaux et dans un éventail complet de rôles de sensibilisation. L'Institut National Démocratique espère que cette publication de référence servira de ressource d'information, non seulement pour les travaux de l'Institut, mais aussi pour les dirigeants de partis politiques et de la société civile qui œuvrent à promouvoir l'engagement des femmes dans tous les aspects de la vie publique.

J'éprouve une grande fierté à faire partie de cette action.



# INTRODUCTION

L'Institut National Démocratique (le NDI ou l'Institut) et ses partenaires locaux collaborent en vue de promouvoir la transparence et la responsabilisation du gouvernement, en aidant à mettre en place des organisations politiques et civiques, en contribuant à la tenue d'élections libres et en favorisant la participation des citoyens. L'Institut rassemble des individus et des groupes en vue de leur permettre de partager leurs idées, leurs connaissances, leurs expériences et leur savoir-faire qu'ils peuvent ensuite adapter aux besoins de leurs pays respectifs.

Le NDI estime que la participation équitable des femmes à la vie politique et au gouvernement est essentielle pour construire et soutenir la démocratie. Malgré le fait que 50 pour cent de la population mondiale soit constituée de femmes, celles-ci continuent d'être sous-représentées sur les listes électorales et au niveau des postes de dirigeants politiques et d'élus.

Pendant plus de 25 ans, le NDI a été un précurseur en matière de mise au point de programmes promouvant la participation des femmes à la vie politique, cherchant à la fois à s'appuyer sur les enseignements tirés de ses programmes pour impliquer davantage les femmes dans les assemblées législatives, les partis politiques et la société civile, ainsi qu'à introduire des approches et outils novateurs pour soutenir les femmes en politique.

## Pourquoi les femmes ?

Madeleine Albright a déclaré à maintes reprises que « la participation des femmes à la vie politique entraîne des gains tangibles pour la démocratie, y compris une plus grande réactivité aux besoins des citoyens, une coopération accrue entre les partis et les groupes ethniques, ainsi qu'une paix plus durable ».

Kofi Annan, ancien Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, a dénoté que « maintes études nous ont appris qu'il n'existe aucun outil de développement qui soit plus efficace que l'autonomisation des femmes. Aucune autre politique n'est aussi susceptible d'accroître la productivité économique ou de réduire la mortalité

infantile et maternelle. Aucune autre politique n'est aussi qualifiée pour améliorer la nutrition et promouvoir la santé, y compris la prévention du VIH/sida. Aucune autre politique n'est aussi bien armée pour améliorer les chances de la prochaine génération d'accéder à l'éducation. »<sup>1</sup>

La participation des femmes à la vie politique contribue à l'égalité des sexes et affecte à la fois l'étendue des questions politiques qui sont concernées et les types de solutions qui y sont proposées. Il est irréfutable que la hausse du nombre de femmes élues à des fonctions politiques entraîne une augmentation des politiques mettant l'accent sur la qualité de vie et reflétant les priorités des familles, des femmes, ainsi que des minorités ethniques et raciales. La participation des femmes à la vie politique est accompagnée de profondes répercussions, positives et démocratiques, sur les communautés, les législatures, les partis politiques et la vie des citoyens, et contribue à une efficacité accrue des démocraties.

- Lorsque les femmes sont habilitées à agir en tant que dirigeantes politiques, les pays connaissent des niveaux de vie supérieurs. Des évolutions positives peuvent être dénotées au niveau de l'éducation, des infrastructures et de la santé, et des mesures concrètes sont prises pour aider à rendre la démocratie plus efficace.
- La présence des femmes dans la vie politique garantit que les préoccupations des femmes et des autres électeurs marginalisés sont représentées, et elle contribue également à une meilleure réactivité au niveau des processus d'élaboration de politiques et des systèmes de gouvernance.
- Le leadership des femmes et leur mode de résolution des conflits incarnent les idéaux démocratiques et les femmes ont tendance à travailler d'une

---

1. L. Beaman et al., « Women Politicians, Gender Bias, and Policy-making in Rural India, » (« Les femmes en politique, les préjugés sexistes et l'élaboration des politiques en Inde rurale »), document de référence pour le rapport de l'UNICEF intitulé « *La Situation des enfants dans le monde* » de 2007, 11, 15-16, [http://www.unicef.org/sowc07/docs/beaman\\_duflo\\_pande\\_topalova.pdf](http://www.unicef.org/sowc07/docs/beaman_duflo_pande_topalova.pdf).

manière moins hiérarchique et plus collaborative que leurs collègues masculins.<sup>2</sup> Les femmes sont également plus susceptibles de franchir les barrières politiques des partis, même dans des environnements hautement partisans.

- Les femmes législatrices considèrent le gouvernement comme étant un outil au service des groupes sous-représentés ou minoritaires.<sup>3</sup> Les femmes législatrices ont donc souvent été perçues comme étant plus sensibles aux préoccupations de la communauté et plus réactives aux besoins de leur circonscription.
- Les femmes sont profondément attachées à la paix et aux activités de reconstruction post-conflit et sont en mesure d'apporter une perspective unique et puissante à la table des négociations. Les femmes souffrent de manière disproportionnée dans les conflits armés et se font de plus véhémentes défenseuses de la stabilisation, de la reconstruction et de la prévention de nouveaux conflits.

Afin de répondre aux objectifs de développement à travers le monde et de construire des démocraties solides et durables, les femmes doivent être encouragées, habilitées et soutenues dans leur but de devenir des dirigeantes politiques et communautaires puissantes.

### Conditions nécessaires pour la participation des femmes à la vie politique

Pourtant, en dépit des nombreux avantages que représente une intégration totale des femmes dans la société, celles-ci font toujours face à des obstacles majeurs à l'égard de leur inclusion gouvernementale et de leur participation dans la formulation des décisions et des politiques qui influencent leur vie. Parfois, les obstacles à la participation des femmes sont légaux. Partout dans le monde, par exemple, il leur a fallu plaider et faire pression pour obtenir le droit de vote. Le premier pays à accorder le droit de vote aux femmes a été la Nouvelle-Zélande en 1893. Les femmes au Koweït n'ont été émancipées qu'en 2005. Souvent, les obstacles à la participation des femmes sont sociaux, économiques ou structurels. De manière générale, dans le monde entier, les niveaux d'éducation et d'alphabétisation des femmes sont inférieurs à ceux des hommes. Ainsi donc, même

s'il n'est pas légalement interdit aux femmes de présenter leur candidature, les niveaux d'éducation requis ou les processus de demande d'inscription et de candidature peuvent, en pratique, exclure la majorité des femmes.

Au cours des 10 dernières années, le taux de représentation des femmes dans les parlements nationaux dans le monde a augmenté, passant de 13,1 pour cent à la fin de l'année 1999 à 18,6 pour cent à la fin de l'année 2009. Certaines régions ont vu, en particulier, une augmentation spectaculaire, telles que l'Afrique subsaharienne, où le nombre de femmes dans les parlements est passé de 10,9 à 17,6 pour cent.<sup>4</sup> En dépit de ces gains positifs, des défis considérables se posent encore à une participation significative des femmes dans la vie politique. Bien que les situations varient selon les pays, des tendances universelles peuvent être notées en ce qui concerne les obstacles à la participation des femmes aux sphères politiques. Il est impératif d'examiner et de considérer ces défis lors de la conception ou de la modification d'un programme consacré à la participation des femmes à la vie politique. Bien qu'aucun environnement idéal n'existe actuellement pour relancer la promotion de la participation des femmes à la vie politique, certaines conditions sont présentes pour la favoriser.

Tout d'abord, les femmes doivent disposer d'un accès raisonnable à des postes de pouvoir. Le leadership politique est souvent centralisé au sein d'un petit groupe d'élite en fonction des relations personnelles et réseaux informels. La tenue d'une position officielle, même d'un poste d'élu, ne conduit pas nécessairement à une plus grande influence, vu que les vrais dirigeants ne sont pas toujours en possession de titres formels. Le pouvoir au sein d'une démocratie est fondé sur des rapports qui ont souvent existé depuis de nombreuses années. Dans les pays où le rôle public des femmes commence à peine à se développer, l'absence des femmes dans l'histoire de leur système politique peut constituer des obstacles importants. En donnant aux femmes les outils dont elles ont besoin pour mener, et ce, en créant des possibilités d'avancement, en favorisant la création de réseaux d'hommes et de femmes de même opinion et en s'assurant que les droits juridiques des femmes sont fermement ancrés, un chemin vers le pouvoir politique peut être tracé.

Ensuite, la transparence dans les processus politiques et législatifs est essentielle à la promotion des femmes dans la société politique et civile. Le manque de transparence dans la prise de décisions politiques et les processus in-

2. CS Rosenthal, « Gender Styles in Legislative Committees » (« Les différences intergenre au sein des comités législatifs ») *Women & Politics* (« Les Femmes et la Politique ») Vol. 21, n° 2 (2001) : 21-46, [http://dx.doi.org/10.1300/J014v21n02\\_02](http://dx.doi.org/10.1300/J014v21n02_02).

3. A. Cammisa, A. et B. Reingold, « Women in State Legislators and State Legislative Research: Beyond Sameness and Difference » (« Les femmes législatrices d'État et leur implication dans la recherche législative : au-delà des similarités et des différences »), *State Politics and Policy Quarterly* (*Politique d'État et Politiques trimestrielles*) Vol. 4, n° 2 (2004) : 181-210, <http://sppq.press.illinois.edu/4/2/cammisa.pdf>.

4. « Women in Parliaments: World and Regional Averages », (« Les femmes au parlement : moyennes mondiales et régionales »), Inter-Parliamentary Union (L'Union interparlementaire), dernière révision le 31 mars 2010, <http://www.ipu.org/wmn-e/world.htm>.

ternes « non démocratiques » représentent un défi pour tous les nouveaux arrivants, mais plus particulièrement pour les femmes. De même, les hiérarchies complexes des partis politiques et assemblées législatives représentent un obstacle pour beaucoup de femmes qui entrent en politique au niveau local et qui aspirent à des niveaux supérieurs de leadership. D'un point de vue technique, il s'agit ici de l'obstacle le plus facile à surmonter. Il est relativement simple de modifier la réglementation municipale ou de réviser la législation en vue de changer la façon dont les organisations fonctionnent. Le défi consiste à transformer les mentalités et les perceptions qui empêchent la participation des femmes d'être une priorité, ainsi qu'à s'assurer que les changements soient significatifs et mis en œuvre.

En outre, les citoyens doivent être prêts à accepter de nouvelles idées au sujet des rôles de chaque sexe au sein de la société. Dans de nombreux pays, les normes culturelles découragent les femmes à rentrer en concurrence directe avec les hommes et préservent la garde d'enfants et le ménage comme le domaine exclusif des femmes. À ce titre, il est courant, à travers le monde, de voir des femmes activistes soutenir les activités démocratiques au niveau local, où ces dernières sont mieux acceptées. Pourtant, peu de femmes occupent des postes de leadership politique, ce qui perpétue le cycle de la marginalisation. Des efforts concertés doivent être déployés afin de sensibiliser davantage la population à l'inégalité entre les sexes et à la façon dont les rôles des genres et les stéréotypes qui s'y rapportent créent à la fois des obstacles formels et informels. Le soutien de la part des dirigeants politiques de sexe masculin est aussi un ingrédient clé dans la création d'un climat politique qui encourage la participation des femmes à la vie politique.

La capacité des femmes à atteindre l'autonomie financière ou à accéder aux ressources économiques est également nécessaire pour une participation plus importante à la vie politique. Dans le monde entier, le statut économique plus faible des femmes, leur pauvreté relative, ainsi que des cadres juridiques discriminatoires, sont des obstacles importants à surmonter. En raison d'un accès limité aux ressources économiques et d'un moindre contrôle de celles-ci, les femmes se trouvent souvent incapables de payer les frais formels et informels liés à l'obtention de l'investiture d'un parti et à leur présentation aux élections.

### Concepts clés pour les programmes politiques des femmes

L'expérience de plus de 25 années du NDI dans le domaine de la promotion de la démocratie a montré que la mise en commun des différents statuts, besoins, priorités et expériences des hommes et des femmes a un impact

significatif sur la réussite des programmes de démocratie. Pour créer des programmes politiques efficaces qui permettent de renforcer la participation des femmes, les praticiens doivent avoir une compréhension de base de la façon dont les opportunités et les contraintes des citoyens sont déterminées en fonction de leur genre ou de leur sexe.

Comprendre la distinction entre sexe et genre est important. En bref, le terme « sexe » renvoie aux différences biologiques entre les hommes et les femmes. Le terme « genre » renvoie aux rôles socialement construits qui sont généralement associés à des hommes ou des femmes. Ces caractéristiques changent d'une culture à l'autre et évoluent également au fil du temps au sein des cultures. Les normes de genre dans tous les pays affectent la manière dont les citoyens, hommes et femmes, peuvent s'impliquer dans la politique et la gouvernance.

Les femmes ne forment pas un groupe homogène. Selon que les femmes sont jeunes ou plus âgées, instruites ou non, vivent dans des zones rurales ou urbaines, leur vécu varie considérablement et donne ainsi lieu à des objectifs et des besoins différents. Par ailleurs, les femmes et les groupes de femmes ont souvent des relations controversées en raison des différentes perspectives qui résultent d'une concurrence pour les ressources ou des jugements sur l'engagement envers l'égalité des sexes. Les programmes devraient chercher à établir des liens entre les femmes et à faciliter les points de consensus qui permettront d'accélérer la promotion et le suivi efficaces des politiques.

Dans le cadre des discussions relatives à la conception de programmes politiques, l'expression « gender mainstreaming » (« l'intégration du genre ») est souvent utilisée. L'intégration du genre est une stratégie visant à assurer que les préoccupations et les expériences des femmes, aussi bien que celles des hommes, sont prises en considération et représentées dans l'élaboration, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des politiques et des programmes, de manière que les femmes et les hommes bénéficient d'avantages égaux et que l'inégalité ne puisse se perpétuer. Le but ultime est de parvenir à l'égalité des sexes.

Tout comme l'approche des « meilleures pratiques » prévue par les donateurs, y compris le gouvernement des États-Unis, l'intégration du genre est désormais considérée comme essentielle au développement et à la démocratie sur le plan international, ainsi qu'aux travaux de gouvernance. L'utilisation d'une approche axée sur l'intégration du genre, d'une différenciation de la réactivité selon le genre, ainsi que d'une perspective de genre, ne se limite pas aux « programmes pour femmes » spécifiques, mais incorpore plutôt une prise en compte du

genre et de son impact sur les femmes et les hommes dans tous les aspects d'un programme.

Dans le cadre des travaux du NDI, l'intégration du genre est une stratégie qui vise à assurer que les différences entre les genres et les inégalités entre les sexes interviennent dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques. Qui plus est, des opportunités sont recherchées pour combler les écarts entre les genres et permettre une plus grande égalité entre les femmes et les hommes. Le plus souvent, les actions relatives à l'amélioration de la participation des femmes à la vie politique impliquent à la fois les hommes et les femmes et prennent en compte les différentes expériences que les deux genres apportent au programme. Toutefois, dans d'autres cas, des programmes politiques consacrés exclusivement aux femmes sont nécessaires pour développer les activités existantes de renforcement de la démocratie. Les contextes culturels dans lesquels les femmes se trouvent confrontées à de plus grands obstacles peuvent nécessiter des programmes plus autonomes, visant à leur fournir les compétences et la confiance initiales dont elles ont besoin pour entrer dans la vie publique. Les pays au sein desquels les femmes rencontrent moins d'obstacles culturels et jouissent d'un plus grand accès au monde politique pourront nécessiter moins de programmes autonomes à leur égard.

Les praticiens discutent souvent de l'importance de la participation des hommes à l'autonomisation des femmes. Impliquer les hommes est essentiel au développement de leur soutien dans le cadre de l'égalité des sexes. En utilisant une approche axée sur l'intégration du genre, les hommes et les femmes reçoivent une formation et un soutien communs quant à leurs actions, tout en gardant à l'esprit que les hommes et les femmes n'opèrent pas sur le même pied d'égalité et en reconnaissant que les femmes entrant dans le processus démocratique n'ont pas disposé du même accès au pouvoir et des mêmes ressources. Pourtant, prendre en compte le genre dans les programmes de démocratie ne suffit pas ; les hommes ont besoin de comprendre la façon dont ils sont également touchés par les inégalités entre les sexes et ce qu'ils peuvent faire pour apporter leur soutien.

Il est impératif de concentrer les travaux de démocratie sur le genre, dans la mesure où, tant que la parité des sexes n'est pas atteinte dans la vie politique et la gouvernance, les femmes ne pourront pas obtenir une pleine égalité avec les hommes dans tous les autres domaines. L'absence de la voix des femmes dans l'élaboration des instruments politiques les plus fondamentaux assure le maintien de l'inégalité des sexes au sein de la société.

## Cadres de politique internationaux à l'appui de l'égalité

Il existe un important corpus de politiques et de protocoles internationaux qui réclament et, dans certains cas, imposent une représentativité plus importante des femmes dans les instances de prise de décision et de gouvernance, ainsi qu'une plus grande attention à l'intégration du genre. Des politiques clés sont incluses ici. Les exécutants des programmes devront veiller à ce que les cadres stratégiques suivants soient compris et à ce que les normes minimales soient respectées. Les protocoles suivants devront également être inclus dans lesdits programmes, afin que les participants puissent comprendre l'égalité des sexes dans le contexte de la politique nationale et internationale.

- La *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW, 1979)* est une charte internationale des droits de la femme, qui définit la discrimination à l'égard des femmes et recommande un programme d'action national pour mettre fin à cette discrimination. Les états faisant partie du traité doivent prendre des mesures à la fois pour mettre fin à la discrimination et pour faire un rapport régulier sur les progrès réalisés au Comité de la CEDAW. Tous les pays, sauf les États-Unis, l'Iran, la Somalie, le Soudan, le Qatar, le Tonga, le Brunéi Darussalam, le Nauru et le Palau, ont ratifié la CEDAW.
- La *Plate-forme d'action de Pékin (1995)* est un programme pour l'autonomisation des femmes qui est issu de la 4<sup>e</sup> Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Pékin, en Chine. Elle vise à supprimer tous les obstacles à la participation active des femmes dans toutes les sphères de la vie publique et privée, en leur donnant une part entière et égale dans les domaines de prise de décisions économiques, sociaux, culturels et politiques.
- La *Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité (2000)* a été la première reconnaissance officielle par l'ONU du fait que les femmes ont un rôle à jouer dans la promotion de la paix et de la sécurité. Cette résolution établit le droit des femmes à participer à la prise de décisions dans les situations de conflit et de post-conflit, y compris les négociations et mécanismes de gouvernance.
- Les *objectifs du Millénaire pour le développement (OMD, 2000)* visent à réduire les pires formes de pauvreté d'ici à l'année 2015. L'objectif n° 3 est de « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes », y compris la participation des femmes à la vie politique.

## Comment fonctionne ce guide

Ce guide a été créé pour être utilisé par le personnel du NDI et autres praticiens afin d'élaborer, mettre en œuvre, suivre et évaluer les programmes promouvant la participation des femmes à la vie politique, à travers une variété de domaines techniques. La présente introduction est suivie de chapitres distincts touchant à la participation des citoyens, aux élections, aux partis politiques et à la gouvernance, qui fournissent une réflexion pour se concentrer sur le renforcement de la participation des femmes dans chaque domaine technique, ainsi que des cadres programmatiques, des exemples des meilleures pratiques et d'études de cas, et des stratégies à utiliser tout au long du cycle de vie d'un programme ou projet. Un aide-mémoire qui aborde des points fondamentaux sur les programmes promouvant la participation des femmes à la vie politique est également inclus ici. Cet aide-mémoire aidera les praticiens à assurer que les programmes du NDI servent à promouvoir l'autonomisation des femmes et à favoriser l'égalité des sexes.

L'élaboration d'un guide complet comme celui-ci, écrit et rédigé par des praticiens, donne lieu à une certaine répétition de concepts clés, ainsi qu'à certains points de chevauchement entre les différents domaines des programmes. Le cycle de vie d'un programme, de son élaboration jusqu'à sa mise en œuvre, en passant par son suivi et son évaluation, est la structure autour de laquelle chacune des zones d'étude du programme est sculptée. Les questions spécifiques, telles que le renforcement de la coalition, l'utilisation de quotas et l'inclusion des jeunes, sont examinées dans plusieurs chapitres et plus particulièrement leur rapport avec chaque domaine technique. Le présent guide a été rédigé de sorte que chaque chapitre jouisse de sa propre autonomie au sein de son domaine programmatique, tout en restant cohérent avec le reste de l'ouvrage.

À la suite des chapitres axés sur les domaines techniques sont fournis un glossaire des termes utilisés, un catalogue de ressources importantes, ainsi qu'une annexe regroupant une liste de documents utiles qui pourront être consultés au fur et à mesure que les idées émises ici deviennent plus concrètes. Un index complet, permettant aux praticiens de filtrer leur recherche d'études de cas par région, est également offert à la fin du présent guide.

## Renforcement de la participation des femmes à la vie politique

*Il est donné ci-dessous une liste de quelques questions clés qu'il conviendra de considérer avant d'entamer le processus de planification de tout programme ou activité. Bien que n'étant pas exhaustive, cette liste sert de point*

*de départ pour favoriser et renforcer la participation des femmes.*

- Veillez à ce que le programme intègre une perspective de genre dans tous ses aspects, qu'il s'agisse d'un programme pour « femmes » ou non.
- Cherchez à obtenir une participation de 50 pour cent de femmes dans toutes les formations, conférences, séminaires et missions d'étude. Le NDI organise les formations et pourra exiger que les femmes constituent la moitié de tous les participants au programme. Le personnel devra être prêt à déployer les efforts requis pour obtenir une véritable participation des femmes.
- Tandis que les budgets des donateurs peuvent ne pas allouer de fonds spécifiquement destinés aux « programmes pour femmes », le personnel devra s'efforcer de consacrer la moitié de ses ressources budgétaires au soutien de la participation des femmes au programme.
- Pensez à ce que d'autres donateurs ont déjà accompli. Ce qui a été un succès et ce qui a échoué. Pourquoi ? Que faut-il encore accomplir ?
- N'organisez pas des programmes promouvant la participation des femmes à la vie politique « dans le vide ». Répondez aux préoccupations économiques, sociales et culturelles lorsqu'il s'agit de planifier vos programmes et activités, en tenant compte des services de garde, du transport et de l'accessibilité (heure, emplacement, etc.) du lieu de réunion.
- Identifiez les possibilités d'unir les femmes dans tous les secteurs. Facilitez l'interaction entre les femmes de différents secteurs à travers les activités du programme.
- Reconnaissez la réalité sociopolitique à laquelle ces femmes peuvent se trouver soumises dans leur propre pays et les conséquences auxquelles elles pourront éventuellement faire face en participant à votre séminaire ou cours de formation.
- Reconnaissez le rôle important de leadership, formel ou informel, que les femmes jouent déjà dans leurs familles et communautés à travers une discussion des différents types de leadership.
- Ne menez pas des activités programmatiques réservées aux femmes de façon exclusive ou au détriment de la participation égale des femmes dans toutes les activités du programme. Menez des sessions de formation réservées aux femmes, en plus de formations mixtes. Les formations réservées

aux femmes sont d'excellentes occasions d'inclure des séances de renforcement de la confiance en soi qui peuvent comprendre, notamment, des sujets tels que l'art oratoire, la promotion, la gestion du temps, la formation au leadership, etc.

- Formez des intervenants clés pour le programme en question. Plus les intervenants se sentent engagés, plus ils seront disposés à apporter leur soutien. Certains participants ont-ils été négligés ?
- Veillez à ce que les indicateurs reflètent tout autant les résultats du programme que les données issues du programme. Les indicateurs devront non seulement suivre le nombre de femmes et d'hommes en formation, mais aussi les changements d'attitude dont ces hommes et femmes feront preuve à l'issue de la formation.
- Procédez à une bonne répartition entre formateurs/interlocuteurs masculins et féminins dans toutes les formations. Impliquer des formateurs locaux de sexe masculin dans les programmes destinés aux femmes encouragera ces premiers à s'investir dans le renforcement de la participation féminine.
- Organisez des formations pour hommes et femmes sur le thème de l'égalité des sexes, dans le but de les encourager à se considérer mutuellement comme égaux, de favoriser la coopération et de renforcer leur sensibilité au genre.
- Encouragez les femmes à étudier à fond les sujets « non traditionnels », tels que l'économie, les finances, la budgétisation, la défense et la politique étrangère. Cela leur permettra de se positionner comme expertes dans ces domaines puissants et de renforcer leur légitimité en tant que dirigeantes politiques.
- Créez des environnements de formation sécuritaires, accessibles et confortables, qui permettent la participation des femmes en encourageant leur pleine participation aux discussions, jeux de rôle, etc. Invitez les femmes à s'asseoir à l'avant des séances de formation et à s'exprimer librement.
- Dispensez une formation aussi adaptée que possible aux communautés ciblées. Beaucoup de femmes sont incapables de se rendre à la capitale pour des raisons familiales ou ne veulent pas le faire à cause de la perception négative qu'un tel déplacement est susceptible de générer.
- Créez des opportunités pour les femmes en dehors de la capitale ou des grandes zones urbaines, où elles bénéficient d'un moindre accès aux ressources

de formation. Même si cela s'avère plus coûteux et plus long de construire un programme à l'extérieur de la capitale, son impact à plus long terme pourrait s'avérer plus important.

- Dispensez des programmes de formation sur une période prolongée ou en quinconce afin d'offrir une plus grande flexibilité de participation aux femmes, tout en leur permettant de continuer à assumer leurs responsabilités familiales.
- Assurez-vous que la méthodologie de formation employée soit adaptée au niveau d'éducation et de sensibilisation des participants dans les zones rurales. Faites usage de jeux de rôle, de dessins et autres méthodes similaires afin de vous assurer que le message est bien compris par le public cible.
- Au cours des consultations et des formations avec les partis politiques, insistez sur le fait qu'il est nécessaire pour ces derniers de s'adresser aux femmes en tant qu'électrices, candidates, membres du personnel de campagne et du parti, ainsi que de créer des politiques et des pratiques qui incluent les femmes de façon significative à tous les niveaux du parti.
- Encouragez une représentation équitable des ailes féminines au niveau du leadership et des prises de décision du parti.
- Créez des occasions d'établir des réseaux féminins qui relient à la fois des représentantes de partis politiques et d'organisations de la société civile.
- Utilisez les membres féminins de votre personnel ainsi que les participants au programme en cours pour recruter des participants supplémentaires.
- L'expression « montrer l'exemple » renvoie un message très fort et s'avère particulièrement à propos, en ce qui concerne le personnel des programmes promouvant la participation des femmes à la vie politique.



# PARTICIPATION DES CITOYENS

## INTRODUCTION

Une mise en œuvre efficace des pratiques démocratiques exige la présence de citoyens actifs et informés qui expriment leurs intérêts, agissent collectivement et tiennent les pouvoirs publics responsables. Les programmes du NDI relatifs à la participation des citoyens sont destinés à accroître et à renforcer la participation politique, organisée et active, de tous les citoyens. Qu'il s'agisse de promouvoir des politiques spécifiques, de fournir une expertise sur les questions de pauvreté, de contrôler la mise en œuvre d'une politique ou de sensibiliser la population sur des besoins donnés, les hommes et les femmes peuvent contribuer à la volonté de leur gouvernement et à son pouvoir d'agir au nom de ses citoyens.

Les programmes dédiés à la participation des citoyens peuvent davantage renforcer le processus démocratique en tirant parti des contributions et des valeurs uniques que les femmes apportent au processus politique. Lorsque les femmes sont encouragées à s'exprimer en tant qu'électrices, militantes, administratrices électorales et défenseuses de causes, cela permet de garantir que l'ensemble des voix représentera avec davantage de précision un éventail plus large des préoccupations des citoyens.

Historiquement, les femmes n'ont pas bénéficié d'une grande présence dans la vie politique, ayant fait l'objet d'exclusion et de discrimination économiques et politiques. Les femmes ne disposent pas souvent des moyens financiers ou de la liberté leur permettant de participer à une sphère politique dominée par les hommes où le pouvoir, en plus des ressources financières, est la monnaie principale. Les femmes actives dans la société civile font face à bon nombre de difficultés similaires à celles des femmes élues, y compris un manque de confiance en leur capacité à apporter un changement quelconque, un manque d'éducation et la conviction qu'il constitue un obstacle à la réussite, ainsi qu'un manque d'indépendance personnelle ou économique les privant d'une libre participation. Les femmes font également l'objet d'obligations familiales disproportionnées et doivent tenter de les concilier avec les exigences associées au service de leur communauté. Les femmes sont souvent obligées

de choisir entre famille et travail. À maintes occasions, ces mêmes femmes, qui sont actives dans de multiples organisations, doivent s'efforcer de concilier leur travail avec chaque organisation et leur vie personnelle. Une prise en compte de ces différences entre les hommes et les femmes illustre la raison pour laquelle il est essentiel de prêter attention à leurs différents besoins, priorités et statuts.

Bien que, dans la plupart des régions, des membres et candidates cadres de partis politiques figurent parmi ces femmes, elles ont tendance à participer plus activement au sein de groupes civiques. Souvent, les femmes jugent la politique comme une place réservée aux hommes, et, par conséquent, elles sont bien plus nombreuses dans le secteur civique.

Les groupes civiques fournissent un environnement plus accueillant pour les femmes, et ce sont dans ces milieux qu'elles exercent plus souvent leur leadership. Elles y ont abordé avec succès les questions relatives à la sécurité, l'emploi, les droits de l'homme et le bien-être physique. La voix des femmes en tant que défenseuses de la réforme démocratique a renforcé la société civile et les femmes se sont révélées actrices du changement, lorsque leur voix est présente. De nombreux groupes de citoyens à travers le monde sont composés de personnel féminin et bon nombre de ces organisations sont également dirigées par des femmes. En Europe et dans les pays formés lors de la débâcle de l'ancienne Union soviétique dans les années 1990, les femmes ont joué un rôle clé dans les mouvements de la société civile, en dépit du fait que le retrait post-socialiste des quotas a conduit à une réduction de leur présence dans les parlements.<sup>5</sup> Les femmes se sont publiquement exprimées face au monde par le biais d'organisations de manifestations pacifiques, telles que la marche des mères de disparus en Argentine, qui ont protesté contre la disparition des membres de leurs familles au cours de la période de « guerre sale »

---

5. United Nations Development Programme (Programme des Nations Unies pour le développement), *Gender Mainstreaming in Practice: A Toolkit* (« L'intégration du genre en action : un outil d'évaluation »), (Bratislava : Bureau régional pour l'Europe et la CEI du Programme des Nations Unies pour le développement, 2007), <http://europeandcis.undp.org/home/show/6D8DEA3D-F203-1EE9-B2E46DEFBD98F3F1>.

en Argentine.<sup>6</sup> Aung San Suu Kyi, un héros parmi les hommes et les femmes à travers le monde, a été le principal défenseur d'une transition démocratique pacifique en Birmanie depuis les années 1980.<sup>7</sup>

Les pages suivantes offrent les outils nécessaires afin d'intégrer les genres dans tous les programmes de la société civile et élaborer et exécuter des programmes spécifiques pour les femmes, le cas échéant. La pratique de l'intégration du genre à travers la mise en œuvre d'un programme consiste à considérer les besoins et les perspectives à la fois des hommes et des femmes et à assurer que les activités répondent à ces besoins dans le cadre des objectifs du programme. L'intégration du genre dans les programmes de démocratie permet aux femmes de jouer un rôle essentiel dans la construction et le renforcement de la démocratie, tout en faisant progresser l'égalité des sexes. Parce que les femmes et les hommes évoluent différemment en raison de leur genre, ils fixent des priorités différentes aux objectifs politiques et envisagent souvent les solutions de façon différente. La participation des femmes dans l'obtention, le contrôle et la réforme de mesures relatives aux politiques permet l'expression d'une plus grande variété d'opinions et de perspectives, en vue d'obtenir de meilleurs résultats démocratiques.

Ce chapitre décrit un éventail d'approches visant à améliorer l'engagement civique des femmes et met en avant les meilleures pratiques qui y sont associées, tout en présentant des exemples de situations dans lesquelles les femmes activistes de la société civile ont réussi à changer la dynamique politique au niveau communautaire ou national. Les renseignements fournis ici permettront aux praticiens des programmes d'intégrer les genres et les aideront à déterminer lorsqu'il est important de développer des programmes spécifiques pour femmes ou des activités ciblant ces dernières. Les praticiens des programmes acquerront ainsi une compréhension claire des étapes nécessaires afin d'intégrer efficacement les genres dans les programmes nouveaux et existants dédiés à la participation des citoyens, en commençant par la phase initiale de conceptualisation.

## CONCEPTION DES PROGRAMMES

La majeure partie du travail du NDI est d'aider les citoyens à pousser les fonctionnaires et les dirigeants politiques à se consacrer davantage aux questions de fond

concernant la communauté. Les programmes de participation des citoyens sont conçus afin d'aider ces derniers à prendre des mesures pour façonner la manière dont les gouvernements, les parlements et les partis se comportent et la manière dont la politique est pratiquée. Les programmes du NDI relatifs à la participation des citoyens mettent l'accent sur l'éducation civique, l'organisation des questions et la sensibilisation, le suivi budgétaire et la surveillance du gouvernement. L'Institut se spécialise également dans la « pratique guidée », où son personnel offre des services de coaching, ainsi qu'une rétroaction structurée, pour aider les organisations civiques à réfléchir de façon stratégique sur leurs actions et à prendre des mesures concertées pour accroître leur influence sur le processus politique et les fonctionnaires.

Parce que le NDI ne prétend pas imposer des solutions à des partenaires locaux, les exécutants des programmes doivent travailler en étroite collaboration avec leurs partenaires, afin de mieux comprendre le contexte politique dans lequel ils travaillent, les défis et les solutions possibles qui existent et qui ont été identifiées par la communauté locale. Un ensemble diversifié d'outils de recherche est mis à la disposition du personnel des programmes pour les aider à recueillir et exploiter les connaissances des organisations locales, des principaux intervenants et des organisations internationales. Une bonne utilisation des outils de recherche destinés à améliorer la participation des citoyens permettra à un programme de répondre aux besoins les plus urgents et d'optimiser son impact. Une conception efficace de programmes dépend aussi des activités des autres intervenants et, surtout, des objectifs globaux prévus dans le cadre du programme.

La phase de conception fournit une occasion de recueillir des informations sur la façon dont les différents rôles, expériences, statuts, besoins et priorités des hommes et des femmes auront un impact sur les programmes de participation des citoyens. Par ailleurs, la phase de conception nécessite également un examen des contraintes et des opportunités auxquelles les hommes et les femmes sont à la fois exposés en vue de s'engager pleinement dans la vie politique. Un examen attentif des inégalités entre les sexes permet de révéler s'il est nécessaire de concevoir un programme individuel pour les femmes ou d'intégrer pleinement les activités en prenant compte des besoins des hommes et des femmes tout au long du programme.

## CONTEXTE

Les questions suivantes servent à faciliter la collecte de données permettant une compréhension plus approfondie du contexte culturel et politique de la participation

6. Elahe Amani et Lys Anzia, « 'Mourning Mothers Iran' Stand with Activist Mothers Worldwide » (« Les 'Mères en deuil d'Iran' se rallient aux mères militantes du monde entier »), *Payvand Iran News*, 14 octobre 2009, <http://payvand.com/news/09/oct/1148.html>.

7. « Daw Aung San Suu Kyi », *The New York Times*, mis à jour le 7 mai 2010, <http://www.nytimes.com/info/daw-aung-san-suu-kyi/>.

des femmes, ainsi que de celle des citoyens dans une région ou un pays donné. En l'absence de sondages officiels, les réponses aux questions suivantes doivent être trouvées par le biais de travaux de recherche documentaire dans la littérature existante et par l'intermédiaire d'entrevues informelles avec les intervenants, dont l'explication est donnée dans la section suivante. Les meneurs de la recherche doivent avoir suffisamment étudié le contexte politique et historique de chaque intervenant préalablement à leur entrevue.

Ainsi dotés des réponses aux questions suivantes, les praticiens du programme seront mieux en mesure de prendre une décision éclairée sur le type de programme à élaborer. Le but des concepteurs et les praticiens du programme est d'avoir un impact optimal en offrant à la fois leur soutien aux femmes et en maximisant leur influence en vue d'atteindre les objectifs du programme. Les praticiens du programme devront définir leurs raisons de cibler les femmes exclusivement. Par exemple, les concepteurs du programme pourront choisir de cibler exclusivement les femmes parce que celles-ci rencontrent des obstacles importants à l'entrée ou parce qu'elles sont capables, en agissant en tant qu'actrices du changement, de contribuer aux objectifs du programme. D'autre part, une intégration réussie du genre garantit que les préoccupations des hommes et des femmes soient traitées de manière identique dans tous les aspects du programme.

### **Questions clés : Histoire de l'engagement civique et politique**

Les praticiens doivent être familiarisés avec la participation historique des femmes dans la vie civique et politique. Une connaissance approfondie de l'histoire sociale et politique du pays, et en particulier, des différentes expériences des hommes et des femmes, est essentielle pour comprendre l'environnement du programme. Les praticiens doivent, au minimum, être informés sur la situation générale des femmes dans le pays dans lequel ils travaillent, comprendre les principaux obstacles à la participation politique de ces femmes et être conscients des menaces ou des dangers qui peuvent être associés à la participation des femmes à la vie civique ou politique. D'autres questions clés :

- Quelle est l'histoire de l'activisme citoyen ou, le cas échéant, les raisons de son absence ?
- Existe-t-il des groupes de femmes qui pourraient faire l'objet d'une discrimination plus importante que d'autres ?
- Quelle est l'histoire de l'activisme des femmes en tant qu'électrices, candidates, membres de partis politiques et dirigeantes municipales ?

- Quels moyens ont été explorés afin d'améliorer la participation des citoyens ? Quels moyens ne l'ont pas été ? Quels seraient les moyens plus utiles dans le contexte actuel ?
- Des facteurs ou normes culturels et/ou religieux ayant des répercussions sur la situation des femmes sont-ils présents dans le pays donné ? Quels sont les moyens permettant d'apporter des changements sociétaux et comportementaux ?

### **Questions clés : Environnement politique actuel**

En plus d'être familiarisés avec l'histoire de la vie politique des femmes et des hommes du pays en question, les praticiens doivent également comprendre l'état actuel du milieu dans lequel ils opèrent. Dans le cadre d'un examen du contexte politique, il s'agit d'évaluer la répartition du pouvoir, de connaître l'éventail des organisations existantes et la nature de leurs intérêts, ainsi que de tenir compte des règles formelles et informelles qui régissent les interactions entre les différents groupes et individus.

Le personnel du programme doit être au courant des progrès réalisés sur les droits de la femme dans le pays d'accueil. Les concepteurs du programme doivent savoir si, oui ou non, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et son Protocole facultatif ont été ratifiés. S'ils ont été ratifiés, des organisations civiques surveillent-elles la conformité avec la CEDAW ? S'ils n'ont pas été ratifiés, des efforts sont-ils déployés au sein de la société civile pour obtenir la ratification de la CEDAW ? Les praticiens doivent également examiner s'il existe déjà des déclarations régionales ou locales sur les droits de la femme auxquelles le gouvernement adhère. Un examen de l'environnement politique doit révéler les contraintes, les enjeux et les opportunités socio-économiques actuels des femmes. De plus, les membres du personnel du programme doivent savoir si des défenseurs des droits de la femme qui pourraient s'avérer d'importants alliés dans la promotion de l'égalité des sexes sont déjà présents dans le gouvernement, et être capables d'identifier les intervenants clés qui pourraient aider à promouvoir la parité des genres au cours du projet.

### **Questions clés supplémentaires :**

- Quelle est la nature de la représentation actuelle des femmes dans les institutions nationales et institutions localement élues ?
- Quel est le degré actuel de représentation des femmes dans le gouvernement ? Les partis politiques ? Les syndicats ? Les médias ?

- Des élections sont-elles prochainement prévues ? Nationales ou locales ? Et quel effet pourraient-elles avoir sur les activités prévues dans le cadre du programme ?
- Quelle est la situation/la représentation des femmes au sein des partis politiques ? Des partis se distinguent-ils des autres en termes de représentation significative des femmes au sein de leur organisation ?
- Des mesures législatives clés sont-elles déjà prévues pour aider à améliorer la vie des femmes ? De telles mesures sont-elles en cours d'examen à l'assemblée législative nationale ?
- Des lois à l'appui des femmes ont-elles été adoptées, mais ne disposent pas du financement ou de la volonté politique nécessaire à leur mise en œuvre ?
- Faut-il apporter des modifications à des lois en vigueur qui font actuellement obstacle à la participation féminine et lesquelles devraient faire l'objet d'une sensibilisation ?
- Les besoins des femmes sont-ils couverts dans les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP)<sup>8</sup> ? Les femmes sont-elles impliquées dans la supervision des DSRP ?
- Des organes législatifs ou exécutifs, des commissions et/ou particuliers de grande influence sont-ils déjà présents pour mettre en œuvre et contrôler les initiatives destinées à promouvoir l'égalité des sexes ?
- Existe-t-il un plan national d'action pour la parité entre les sexes ? Un ministère de la parité ou de l'égalité des sexes ? Une commission de la parité des sexes ?
- Existe-t-il une stratégie pour un programme de budgétisation sensible au genre dans le pays ? Si oui, quels ministères/départements sont engagés dans ce domaine ? Quels ont été les résultats/réalisations d'un tel programme ?

### Questions clés : L'activisme chez les femmes

Pour réussir à engager à la fois les hommes et les femmes dans les programmes de participation civique, les femmes activistes et les militants défenseurs des causes

8. Les DSRP décrivent les politiques et programmes macroéconomiques, structurels et sociaux du pays, établis sur une échelle de trois ans ou plus, et dont le but est promouvoir une croissance à large assise et de réduire la pauvreté, ainsi que les besoins de financement extérieur qui leur sont associés et les principales sources de financement. « Poverty Reduction Strategy Papers » (« Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté »), Fonds monétaire international, dernière mise à jour le 29 octobre 2010, <http://www.imf.org/external/np/prsp/prsp.asp>.

qui les touchent directement, telles que la réforme des soins de santé, la réduction de la pauvreté, la lutte contre la violence domestique, entre autres, doivent être impliqués. En outre, les membres du personnel du programme doivent disposer de connaissances élémentaires sur la nature de l'activisme dans le pays d'accueil. Ils doivent savoir si un mouvement féminin existe, c'est-à-dire un groupe d'individus issus de divers secteurs, ainsi que de différents mouvements et partis politiques, qui défend des questions d'intérêt particulier pour les femmes ou promeut l'égalité des sexes et, dans l'affirmative, le personnel du programme doit connaître le nombre de personnes impliquées et leur identité. Il existe peut-être un réseau informel de femmes qui se réunissent régulièrement au niveau national, ou un réseau plus institutionnalisé de femmes qui se réunissent régulièrement et sont officiellement enregistrées. Si tel est le cas, le réseau formel dispose-t-il de chapitres ou de branches de sensibilisation dans les États/provinces ou au niveau local ?

Des groupes éminents et influents dirigés par des hommes qui soutiennent l'égalité des sexes et promeuvent la participation féminine peuvent également s'avérer d'excellents partenaires. Si les membres du personnel du programme peuvent identifier les dirigeants masculins qui défendent l'égalité des sexes, ils doivent chercher à savoir si ces dirigeants de sexe masculin ont conclu des coalitions avec des groupes de femmes sur une question donnée ou s'ils ont déjà participé à une campagne de sensibilisation aux questions de genre.

Questions clés supplémentaires :

Existe-t-il des dirigeantes ou des militantes de premier plan vers lesquelles les femmes se tournent, qui font déjà l'objet de leur respect et autour desquelles elles pourraient se regrouper ? Dans l'affirmative, qui sont-elles et comment peuvent-elles être rejointes ?

- Quels sont les objectifs des réseaux féminins existants, à la fois formels et informels ? Est-ce qu'un programme commun a été défini ?
- Ces réseaux sont-ils forts et de quel type de soutien ont-ils besoin pour atteindre leurs objectifs ?
- Quelles sont les organisations qui promeuvent efficacement la cause des femmes à l'assemblée législative nationale (même si leurs actions sont plutôt disparates par rapport aux autres) ? Existe-t-il un réseau d'organisations féminines non gouvernementales (ONG) ?
- Le parlement dispose-t-il d'un réseau ou caucus féminin ? Dans l'affirmative, comment opère-t-il et quel rôle pourrait-il jouer dans un programme de participation des citoyens ?

- Est-ce que les femmes de la société civile interagissent avec les femmes des partis politiques, y compris celles de l'assemblée législative ? Quelle est la nature des relations entre ces circonscriptions ? Quelles opportunités existent pour favoriser ces relations ?
- Quelles sont les opportunités sur le plan technologique et médiatique ? Les femmes font-elles usage des médias et de la technologie pour faire campagne ou suivre les questions politiques ?
- Quelles organisations internationales soutiennent ces groupes de femmes ? Quels types de programmes ont-elles pris en charge ? Quelles sont les leçons qui en ont été tirées ? Quels sont les réalisations et les défis ?

### RECHERCHES PERTINENTES

Pour concevoir un programme de participation des citoyens, les différents besoins, priorités, contraintes et opportunités auxquels les hommes et les femmes font face, respectivement, doivent être pris en considération au stade de la recherche. Les activités de recherche par « sondage » ou activités d'évaluation peuvent fournir des informations précieuses pour la conception des programmes et éventuellement soulever d'autres questions qui pourront être traitées au cours de la phase de conception. L'outil de sondage doit être conçu de sorte que la population observée soit équilibrée entre les sexes ou reflète la composition de l'ensemble de la communauté qu'il souhaite servir. De même, le contenu des questions du sondage doit être suffisamment complet pour demander des informations qui révèlent des différences entre les sexes. Par exemple, si une évaluation de base est effectuée, elle doit recueillir les réponses des hommes et des femmes afin de fournir une représentation exacte d'une population ou d'une communauté à un moment donné. Il convient de déterminer si d'autres questions plus spécifiques doivent être posées pour analyser plus en profondeur les attitudes pouvant différer en fonction du genre. Figurent ci-dessous des illustrations des méthodes de recherche par sondage les plus fréquemment utilisées par le NDI, comprenant des groupes de travail, des évaluations de référence, des exercices de cartographie communautaire et des entretiens. Les annexes fournies à la fin de ce guide renferment des conseils supplémentaires sur la recherche. Ces méthodes de sondage et autres méthodes similaires doivent être complétées à la fois par des groupes de discussion et des débats internes ainsi que par la recherche d'autres organisations.

#### *Évaluations menées au sein des pays*

Des évaluations menées au sein des pays sont souvent utilisées pour déterminer la conception des programmes.

Elles comprennent la convocation d'une équipe dont l'objectif est de mener des entretiens d'évaluation sur une période de quelques semaines, préalablement à l'élaboration d'un programme. L'évaluation est guidée par un questionnaire standard d'approche qualitative. Les évaluations de programmes civiques explorent le contexte politique et culturel, le climat politique actuel, les structures juridiques et politiques, les cadres de gouvernance institutionnelle, la communauté civique et les autres acteurs qui influencent le processus politique.

L'intégration du genre dans l'outil d'évaluation nécessite de solliciter des informations qui offrent une représentation exacte de la participation communautaire à la fois des hommes et des femmes et de leur rôle dans les prises de décision. Le questionnaire d'évaluation doit inclure des questions qui fournissent une image adéquate de la situation des femmes et un aperçu des approches proposées pour améliorer la participation de ces dernières à la vie citoyenne. De plus, les hommes comme les femmes doivent être interrogés. Les évaluations menées au sein des pays doivent faire en sorte que des groupes féminins ou autres ensembles de femmes suffisamment à même de s'exprimer sur la participation des femmes à la vie politique soient consultés lors de l'évaluation. Les individus, organisations et réseaux étudiés dans le cadre de l'évaluation doivent refléter un large éventail de leaders d'opinion, à la fois formels et informels, capables de fournir collectivement un aperçu détaillé du paysage politique, social et culturel.

Les équipes d'évaluation doivent présenter un bon équilibre entre les sexes pour assurer que leur composition ne vienne pas affecter la qualité des réponses. Une représentation équilibrée des sexes au sein de la délégation transmet un message de leadership à la fois apprécié par les hommes et les femmes et constitue un engagement envers des équipes de recherche représentatives. Il se peut que certains individus ou groupes interrogés ne se sentent pas à l'aise à l'idée de partager des informations avec un groupe mixte ; dans ce cas, la flexibilité du programme permet de diviser le groupe dans le but de mener des entretiens plus privés.

#### *Les sondages de référence*

Le but d'un sondage de base ou de référence est à la fois d'en apprendre plus sur les attitudes et comportements des citoyens et d'établir la base des conditions politiques dans un pays donné afin de mesurer les progrès d'un programme. Des sondages de base peuvent être compilés à partir d'enquêtes, de groupes de discussion, de questionnaires, de formulaires d'entretien et autres méthodes. Ils fournissent des données précieuses pour le suivi des progrès et permettent également d'établir des repères clés qui seront revus au cours du programme.

## LE COMPRENDRE LES GROUPES MARGINALISÉS ET LES OBSTACLES À LA PARTICIPATION

En 2009, le NDI a publié *El Salvador Benchmark Democracy Survey (Sondage de référence sur la démocratie au Salvador)*, qui a mesuré les valeurs démocratiques des citoyens et la perception de la démocratie dans leur pays. Le sondage visait à déterminer qui participaient et qui ne participaient pas à la vie politique et civique, et a mis en lumière des niveaux inattendus de faible participation de la part des femmes et des jeunes. Seulement 23,7 pour cent des femmes y ont déclaré des niveaux élevés d'engagement civique dans leurs collectivités, face à 39,8 pour cent pour les hommes. Dans les groupes de discussion, les femmes et les filles ont cité la sécurité, la violence et la criminalité comme entraves à leur participation civique. Bien que le NDI ait fermé son bureau au Salvador à la fin de l'année 2009, les résultats du sondage de référence servent encore d'outil pour les élus locaux, les partis politiques et les groupes de consultation de la société civile qui les utilisent pour inciter davantage de femmes et de jeunes à participer au processus démocratique, en abaissant les obstacles institutionnels et autres obstacles liés à un manque de motivation et d'estime, révélés par le sondage. Ce sondage a recueilli des informations ventilées par sexe et ne s'est pas basé sur la présomption que les habitants du Salvador ont tous la même opinion, sans distinction de genre ou d'âge, en ce qui concerne leur implication dans la politique

Un sondage de référence doit recueillir des données ventilées par sexe, entre autres données démographiques, afin de présenter une image précise des différences ou des similitudes. Cela permettra d'obtenir des résultats différents entre les genres qui seront observés et traités ultérieurement. Les données ventilées par sexe, combinées avec une perspective de genre, permettront également de mener une étude organisée des enjeux liés au genre.

### *Groupes de discussion*

Les groupes de discussion utilisent une méthode qualitative de collecte des opinions, des attitudes ou des croyances au sujet de questions ou situations spécifiques, par le biais de questions et de discussions animées et leur propre méthode de collecte de données diffère grandement des autres méthodes de collecte. Ces discussions sont généralement tenues en groupes de 10 à 12 personnes en vue d'obtenir un large échantillon d'idées. Les activités de ces groupes sont menées dans

des milieux non mixtes, souvent ventilés par âge, statut socio-économique et autres données démographiques pertinentes, afin de faciliter les réponses et de mieux saisir les divergences de points de vue entre les genres et autres populations.

L'intégration des genres dans les groupes de discussions pourrait permettre, entre autres, de compenser le manque de connaissances des participants à l'égard de la formulation des questions du sondage et de la façon dont celui-ci doit être délivré. D'autres mesures d'intégration du genre dans les groupes de discussion pourraient constituer à poser des questions spécialisées à la fois aux hommes et aux femmes qui cherchent à comprendre les attitudes ou les croyances sur une question de genre particulière, afin de déterminer si une sensibilisation supplémentaire est nécessaire au sein d'un même groupe. Par exemple, des groupes de discussion pourraient être utilisés pour tester les attitudes envers la participation des femmes à la vie civique.

## L'UTILISATION DE LA RECHERCHE POUR FORMER LES PROGRAMMES DE PARTICIPATION DES CITOYENS

Le NDI a mené des sondages réguliers sur les groupes de discussion au Soudan depuis 2004 afin d'aider les décideurs, les groupes de la société civile et la communauté internationale à mieux comprendre les opinions et les perspectives des citoyens pendant la période de transition dynamique du pays, et de mettre en évidence les besoins et attentes de ces citoyens pendant la période intérimaire qui a suivi la signature de l'Accord de paix global (APG). Les groupes de discussion ont mesuré les attitudes des participants sélectionnés pour partager leurs idées et participer au processus politique grâce à la recherche du NDI. Les résultats de cette recherche ont été communiqués à un certain nombre de domaines relatifs au programme, y compris l'émission de radio intitulée « Let's Talk », qui diffuse un sketch hebdomadaire abordant les questions de démocratie. En exposant les lacunes des citoyens en matière de démocratie et de bonne gouvernance, la recherche des groupes de discussion a été utilisée pour identifier les sujets à inscrire à l'émission de radio hebdomadaire. L'une des émissions traitait également du rôle des femmes dans les récentes élections afin d'analyser les opinions reflétées dans les groupes de discussion quant au rôle des femmes en politique.

## Cartographie communautaire

La cartographie communautaire est un processus qui permet aux membres de la communauté de recueillir et cartographier les données des différents domaines physiques sur les opinions et les ressources au sein d'une communauté. Ces informations sont utilisées pour contribuer au changement social en dotant les citoyens ordinaires d'outils qu'ils peuvent utiliser pour interagir avec leurs fonctionnaires. Ce processus a beaucoup d'impact, car il est géré par la communauté et les données recueillies par le biais d'exercices de cartographie sont souvent utiles pour les élus également.<sup>9</sup>

L'objectif de la cartographie est d'équiper les collectivités afin qu'elles élaborent des solutions aux problèmes qu'elles ont identifiés. Des cartes physiques, dressant la liste des ressources communautaires, sont établies et sont ensuite analysées et utilisées dans le cadre des actions de sensibilisation. La technologie a facilité les activités de cartographie communautaire qui contribuent à créer un changement social, car davantage d'individus sont en mesure d'accéder à des logiciels de cartographie de base à partir de l'Internet.<sup>10</sup>

Vu qu'un exercice de cartographie est conçu pour entamer des discussions autour des lacunes présentes au sein des ressources communautaires et des idées de changement au niveau collectif, les femmes doivent y jouer un rôle, car elles peuvent ajouter sur une carte des ressources et des lieux différents que d'autres ne prendraient peut-être pas en considération. Intégrer les genres dans le processus de cartographie consiste à la fois à impliquer les femmes dans le processus et à veiller à ce que la discussion d'une communauté vise à déterminer qui a accès à quelles ressources, pour quelles raisons ainsi que les stratégies pour en améliorer l'accès.

Bien que des ressources puissent empêcher l'utilisation de méthodes de recherche multiples, il existe des moyens supplémentaires permettant de recueillir des renseignements généraux importants : partenariats avec des organisations de la société civile en mesure de mener des recherches et/ou de profiter des sondages existants ou des groupes de discussion organisés régulièrement par un cabinet d'études de marché ou un réseau de partenaires et de soulever des questions clés pertinentes.

9. Virginia Roaf, *Community Mapping: A Tool for Community Organising (Cartographie communautaire : un outil pour l'organisation communautaire)* (Londong : Water Aid, 2005), [http://www.wateraid.org/documents/plugin\\_documents/communitymappingweb\\_1.pdf](http://www.wateraid.org/documents/plugin_documents/communitymappingweb_1.pdf).

10. Development Gateway, « Zunia Knowledge Exchange, » (« Échange de connaissances Zunia »), dernière modification le 5 juillet 2010, [http://zunia.org/tag/community%20mapping/source/web2fordev.net/?tx\\_dgcontent\\_pi1%5Btype%5D=11&cHash=81f86ec0f3](http://zunia.org/tag/community%20mapping/source/web2fordev.net/?tx_dgcontent_pi1%5Btype%5D=11&cHash=81f86ec0f3).

## ENTREVUES AVEC LES PRINCIPAUX INTERVENANTS

Après l'acquisition de données de référence et l'exécution des travaux de recherche relatifs aux sondages, la prochaine étape est d'aborder des intervenants qui pourraient apporter des informations, influencer ou être touchés par un programme particulier. Les intervenants peuvent offrir un aperçu précieux sur les actions passées, la dynamique politique et les réalités locales qui doivent être analysées en combinaison avec la recherche préalable avant l'élaboration d'un programme. Établir des relations avec les intervenants dans les tous débuts du programme représente aussi un moyen important de gagner en crédibilité et de mobiliser l'appui de ceux qui peuvent apporter une valeur ajoutée à un programme, ainsi que de neutraliser ceux qui se sentent menacés par ce dernier.

Recherchez des points d'entrée appropriés dans le contexte culturel et politique pour soulever des questions au sujet des différents statuts et rôles des femmes et des hommes. Faites appel à un large éventail d'intervenants dont les opinions reflètent une représentation diversifiée des points de vue relatifs à la participation féminine. Les engager au cours du processus de consultation, comme dans le cas de tout intervenant, peut aider à faciliter les relations dans la phase de mise en œuvre du programme. Les questions suivantes vous aideront à déterminer l'univers des intervenants avec lesquels les membres du personnel du programme doivent envisager de s'entretenir pour s'assurer qu'ils sont en mesure de recueillir des données pertinentes sur la participation des femmes.

### Questions clés : Entrevues avec les intervenants

- Quels sont les intervenants qui doivent impérativement être contactés au sujet d'un programme de la société civile visant à faire progresser la participation des femmes ?
- Qui serait touché par un programme de la société civile ayant pour objet de promouvoir les femmes ou l'égalité des sexes ?
- Quels sont les acteurs clés qui ont œuvré dans la société civile ? Lesquels de ces groupes ont joué un rôle dans la promotion de la participation féminine et de l'égalité des sexes ? Est-ce que certains d'entre eux ont entravé la participation des femmes ?
- Qui sont les alliés potentiels pour le projet prévu ? Détracteurs potentiels ? Quels sont les acteurs essentiels à la réussite d'un programme ?
- Quelle est la feuille de route et la réputation des groupes importants qui pourraient être envisagés ?

gés comme partenaires ou alliés éventuels ? Quelle est la capacité de ces groupes à mener des programmes ?

- S'agit-il de groupes de partisans ? Sont-ils perçus comme se penchant d'un côté ou de l'autre sur l'échiquier politique ?
- Ces groupes ont-ils travaillé avec d'autres organisations internationales dans le passé ? Ont-ils obtenu de bonnes références ? Qui est susceptible de fournir la vision la plus précieuse en ce qui concerne les actions passées ?
- Quelles sont les femmes, individus ou groupes, qui ont été au cœur des actions visant à améliorer la participation féminine ? Quels sont les groupes de femmes qui doivent être informés ? Quels groupes doivent être engagés ?
- Qui est d'avis qu'ils devraient être contactés en premier ?
- Quels messages sont nécessaires pour quels intervenants ou groupes ?
- Quelles sont les autres organisations internationales apportant leur soutien aux groupes civiques ?
- Quelles sont les informations les plus précieuses à obtenir de la part des intervenants lors de la conception du programme ?

Lors de la sélection des intervenants pour un premier entretien, la liste de recommandations suivante pourra être utilisée pour obtenir un soutien précoce des femmes, quelle que soit la nature du programme à concevoir. Les entretiens avec les intervenants peuvent fournir une base solide au maintien de bonnes relations avec le personnel du programme tout au long de ce dernier. Ces interactions précoces avec les intervenants peuvent permettre de développer un solide réseau de ressources dans lequel les praticiens pourront puiser ultérieurement.

### *Consultation avec les intervenants*

Les principales recommandations relatives à la consultation avec les intervenants sont les suivantes :

- Déterminer quel(s) intervenant(s) faire participer et à quel moment : certains intervenants peuvent aider à bâtir un soutien précoce et faire comprendre l'importance de la programmation communautaire. Certains groupes ou individus seront en mesure d'attirer d'autres participants.
- Partagez la recherche pertinente avec les intervenants pour gagner leur confiance et les impliquer

dans le processus dès le début. Si certains acteurs ne sont pas impliqués suffisamment tôt, ils pourront exprimer une certaine résistance qui est inutile.

- Soyez cohérent dans la manière dont vous partagez vos informations avec les intervenants, mais adaptez le message pour les intervenants individuels, en fonction de l'avantage qu'ils pourront tirer à apporter leur soutien ou leur contribution à un programme.
- Aidez les intervenants à comprendre de quelle façon la participation féminine leur sera bénéfique et dans quelle mesure elle profitera également à la communauté, à leur organisation, etc.
- Maintenez une communication ouverte et faites preuve de cohérence. Informez les intervenants tout au long du programme.
- Réunissez les intervenants dans le cadre d'un briefing ou d'une autre rencontre à caractère informatif afin de partager vos résultats avec eux et de commencer à construire une communauté autour des objectifs du programme. Convoquer les intervenants peut également permettre d'éviter la duplication ou le chevauchement des programmes.

La recherche issue des entretiens avec les intervenants et des autres outils de sondage permettra au personnel du programme de décider si une occasion particulière de travailler avec les femmes est présente. Elle fournira également des renseignements, tels que ceux relatifs aux principaux défis qui ont empêché la participation des femmes auparavant, qui aideront à intégrer les genres dans l'ensemble du programme. Comme les enjeux, le contexte et les autres acteurs impliqués sont désormais connus, des décisions sur la meilleure façon de répondre aux objectifs du programme peuvent être prises, tout en offrant des opportunités aux hommes et aux femmes au sein de ce dernier comme il convient.

Par exemple, une approche axée sur l'intégration du genre, visant à favoriser les interactions entre les citoyens et les élus locaux à travers des réunions publiques, examinera les opportunités et les obstacles auxquels les femmes tout comme les hommes sont exposés pour ce qui est d'accéder et d'interagir avec les conseillers aux assemblées publiques. Une première analyse pourra révéler que les femmes assistent aux réunions, mais y parlent rarement. Il peut s'avérer nécessaire, par conséquent, de concevoir un programme qui incite les femmes à parler en public ou inclut un volet de mentorat pour les jeunes femmes. L'analyse de genre pourrait aussi révéler qu'un processus de budgétisation participative donnerait aux citoyens les meilleurs outils pour

surveiller les lois sur la décentralisation, mais que la littérature financière varie en fonction du sexe et du lieu. Sur la base de cette analyse critique à la fois des besoins des hommes et des femmes, une séance sur la littérature financière pourrait être ajoutée à une formation de budgétisation participative pour accueillir ceux qui sont en cause. Cette formation de base sur la façon dont un budget gouvernemental est créé et géré serait alors mise à disposition à la fois des hommes et des femmes qui en ont besoin.

#### **ANALYSE DES ÉTUDES ET DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX INTERVENANTS**

La dernière phase de la conception du programme exige une analyse des objectifs du programme, de la recherche, des ressources (temporelles et financières, par exemple) et des méthodes à suivre pour avoir le plus d'impact. Une vision claire des résultats attendus d'un programme est donc nécessaire. Sur la base des données recueillies, les résultats escomptés doivent être affinés et la conception du programme doit chercher à atteindre les objectifs souhaités, en tenant compte des efforts des autres intervenants pour atteindre le même but. Dans le cadre de la conception d'un programme, le personnel du programme doit examiner la façon dont les femmes pourraient contribuer à atteindre les résultats escomptés. Tous les programmes doivent prendre en considération les différents besoins et priorités des hommes et des femmes en faisant usage des techniques d'analyse de genre. Des programmes exclusivement orientés vers les femmes pourront également être inclus. Cette prise en compte des différences aura un impact sur le succès du programme. Les femmes participant au programme doivent faire l'objet d'une présence égale aux hommes ou tout du moins significative.

Indépendamment, les praticiens doivent faire en sorte que chaque volet du programme, y compris chacune de ses activités, examine si une action différente est nécessaire pour assurer la participation des femmes et maximiser leur apprentissage et leur contribution au résultat souhaité. Par exemple, les femmes ont-elles déjà plaidé en faveur d'une législation qui exige une action plus structurée et soutenue pour la faire adopter, ce qui représenterait une victoire pour tous les citoyens ainsi qu'une force unificatrice pour les femmes ? Ou les femmes sont-elles en mesure d'apporter une motivation ou approche particulière à une question actuellement débattue ou suivie ? Existe-t-il un groupe de femmes qui seraient déjà bien positionnées pour être encadrées sur le suivi d'une politique clé pour le pays ? Ce ne sont là que quelques exemples de certaines des questions qui éclaireront les groupes de travail sur la structure du programme. De quelle façon le pro-

gramme peut-il impliquer les femmes en vue de renforcer leur engagement et de mieux servir les objectifs de ce premier ?

Tout programme civique regroupe des occasions de porter une attention particulière à une participation égalitaire des femmes en vue de faciliter leur influence sur le processus politique. Au fur et à mesure que les activités du programme sont mises au point, il convient de déterminer la façon dont elles peuvent relever les défis liés au genre qui auront émergé durant le processus de recherche. Par exemple, un programme qui facilite les relations entre la société civile et les politiciens et veille à ce que les femmes représentent la moitié ou une part critique des participants au programme pourrait être extrêmement utile aux femmes, car cela pourrait réduire la tension naturelle qui existe entre les femmes de la société civile et les femmes des fonctions électives. Toutefois, un tel programme n'a de sens que s'il répond aux objectifs globaux et si l'établissement de telles relations entre ces deux secteurs a suffisamment d'influence sur les résultats souhaités.

## **MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES**

Les programmes touchant à la participation des citoyens visent à donner aux citoyens une plus grande voix au chapitre de leur gouvernement. Reconnaissant que les hommes et les femmes du monde entier souhaitent voir leurs institutions politiques faire preuve d'une certaine imputabilité et réactivité, le NDI a mis l'accent sur quatre domaines pour aider les citoyens à devenir des participants actifs et organisés dans la vie politique :

- Travaux d'organisation et de sensibilisation
- Éducation civique
- Forum civique
- Responsabilité sociale

Les travaux d'organisation et de sensibilisation se concentrent sur la façon d'influencer l'agenda politique grâce au rassemblement de ressources et d'actions communautaires autour d'un sujet commun ou d'une cause qui touche suffisamment de gens pour faire l'objet d'une prise de mesures. Les programmes d'éducation civique mettent en place les règles de base et les caractéristiques institutionnelles d'un système politique démocratique et fournissent des connaissances sur les droits et les pratiques démocratiques, tels que la compréhension des droits constitutionnels, l'égalité des sexes, l'action collective et la résolution des conflits. Le programme Forum civique du NDI est un programme communautaire qui explore, étape par étape, l'engage-

ment communautaire avec pour objectif final le renforcement de la participation active des citoyens au sein de la vie politique. La responsabilité sociale est un large éventail d'initiatives axées sur la citoyenneté ou les organisations de la société civile (OSC) qui visent à tenir les fonctionnaires du gouvernement responsables en surveillant leurs actions de près et en faisant un rapport sur ces dernières.

Dans tous les cas, des coalitions et alliances sont essentielles pour faire preuve de pouvoir collectif, qui est, en fin de compte, un facteur important de changement. Les coalitions offrent aux femmes un terrain fertile sur lequel elles peuvent construire et développer des réseaux féminins et travailler plus étroitement ensemble pour atteindre des objectifs communs. De même, des coalitions chargées de promouvoir et de surveiller les décisions politiques permettent aux femmes et aux hommes de travailler à l'unisson pour améliorer les conditions de vie de leurs concitoyens. De telles coalitions jouent un rôle particulièrement important dans les efforts des hommes et des femmes de promouvoir de l'égalité des sexes en raison des défis sociaux, culturels et religieux posés à l'obtention des droits de la femme.

L'intégration du genre est importante dans le cadre de la participation des citoyens, car elle permet aux praticiens de se concentrer sur les résultats des inégalités entre les sexes et aide à identifier et à tenir compte des circonstances qui sont à l'origine de profondes inégalités sociales. Les femmes sont le plus souvent affectées par un accès inégal aux ressources et aux bénéfices de la société, ce qui rend difficile leur pleine participation à la vie civique. Des opportunités doivent être créées afin d'encourager la participation active des femmes à la fois aux actions de sensibilisation et de suivi, car elles sont en mesure d'influencer le débat grâce à leur participation et de renforcer la société civile.

Quel que soit le domaine dans lequel le programme est conçu, tous les programmes de participation des citoyens doivent être mis au point avec des attentes spécifiques ou être axés autour des résultats escomptés. Les programmes peuvent réaliser un certain nombre d'objectifs simultanément, mais les objectifs doivent néanmoins être SMART (« intelligents ») : Spécifiques, Mesurables, Accomplissables, Réalistes et réalisés dans un Temps donné. La mise en pratique ou la conduite des activités du programme ne doit être entamée qu'une fois que les obstacles et les opportunités ont été analysés en termes de formulation des objectifs du programme.

### TRAVAUX D'ORGANISATION ET DE SENSIBILISATION : INFLUENCER LES POLITIQUES PUBLIQUES PAR L'INTERMÉDIAIRE DE LA SENSIBILISATION

L'évolution des systèmes politiques et le caractère hautement subjectif de la politique fournissent constamment des opportunités de plaider en faveur de nouvelles mesures politiques. Cela fait pression sur les législateurs pour les inciter à récuser ou réformer les mauvaises politiques et à protéger les bonnes. Dans de nombreux pays, les femmes ont créé des réseaux, formels et informels, qui ont réussi à influencer la législation. Dans d'autres pays, les femmes n'ont pas encore fusionné en nombre suffisant pour définir et créer un soutien pour les priorités politiques collectives. Le succès de la promotion de l'égalité des sexes repose sur le fait que les femmes parviennent tout d'abord à trouver des intérêts les unifiant, puis à obtenir l'appui d'hommes influents. Bien que les femmes ne forment pas un groupe homogène, elles partagent des préoccupations communes. Ces questions d'intérêt commun, telles que la protection contre la violence familiale, les soins aux aînés et les questions liées à la santé ne sont généralement pas reflétées dans les priorités du gouvernement, sans la pression des femmes. Il existe de nombreux exemples où les citoyens se sont unis contre vents et marées pour obtenir une législation qui améliore leur vie quotidienne.

Des mouvements de femmes ont été édifiés sur des victoires législatives et progressives, ainsi que sur d'autres victoires politiques qui ont été obtenues par le biais d'une pression constante sur les décideurs. Les femmes se font défenseuses de sujets tels que les droits de l'homme et la justice, la réforme juridique, la sécurité, divers domaines politiques et, très souvent, les questions de genre également. Les actions de sensibilisation visant à obtenir des protections ou préserver les libertés, déployées par les hommes et les femmes, apportent souvent des avantages aux femmes sans que cela soit leur objectif principal.

#### *Plaider pour une nouvelle politique*

Un programme de sensibilisation doit inclure un objectif précis du changement souhaité, un examen des intervenants à influencer, des messages clairs, ainsi que des coalitions et des alliances solides. La possibilité de réviser et d'ajuster le plan d'action comme il convient est également essentielle. Voici quelques recommandations à prendre en considération lors de l'élaboration d'un programme de sensibilisation qui intègre les genres :

- Examinez toutes les politiques avec une perspective de genre. Les politiques publiques sont encore

## LES FEMMES COMBLENT LE FOSSÉ ETHNIQUE

En 2006, les femmes de Mostar, ville ravagée par la guerre en Bosnie-Herzégovine, se sont réunies pour construire un réseau de sensibilisation qui est l'un des rares exemples de coopération politique dans un pays multiethnique fracturé par des clivages ethniques apparemment insurmontables. L'Initiative citoyenne des femmes de Mostar rassemble des femmes agissant comme militantes politiques, dirigeantes communautaires et citoyennes ordinaires dont l'objectif est de traiter de questions communes sans tenir compte de l'appartenance ethnique de ses membres ou de ceux qu'elles assistent. L'initiative représente une tentative de surmonter les divisions ethniques nées de la guerre des années 1990. Ces femmes ont été les premiers témoins de la façon dont les problèmes persistent lorsque l'appartenance ethnique domine les relations sociales, l'éducation, l'emploi et les systèmes de gouvernance. Elles ont décidé de faire fonctionner le processus politique pour leur propre compte. Elles ont œuvré collectivement pour devenir des dirigeantes à part entière, chargées du développement, de la coordination et du lancement d'initiatives de sensibilisation au niveau local, y compris la réussite des actions visant à modifier la loi municipale sur le congé de maternité en vue de mieux protéger les travailleuses. Le travail coopératif de ces femmes illustre un message plus important qui est de mettre de côté les différences nuisibles et de choisir un processus politique visant à bâtir une meilleure vie pour elles-mêmes et leur communauté.

souvent développées sans prendre en compte les différents besoins, fondés sur le genre, la race et autres données démographiques influentes. Les politiques préconisées au sein d'un programme doivent être élaborées avec une perspective de genre afin de lutter contre les inégalités et d'assurer leur impact souhaité sur la population.

- Soutenez les femmes dans leurs travaux de définition et d'adaptation de leurs priorités politiques. La hiérarchisation influencera le taux de succès, vu que les ressources humaines et financières investies dans les actions de sensibilisation seront concentrées et non diluées par un trop grand nombre de questions et de ressources correspondantes nécessaires.
- Considérez le contexte politique actuel et apportez votre soutien aux femmes dans les milieux où elles peuvent avoir un impact. En évaluant la situation politique pour les femmes et la législation en vigueur, les représentants du programme peuvent identifier les politiques qui ont le plus de chances de devenir une loi ou d'être mises en œuvre. En identifiant ces « fruits mûrs », ils peuvent mettre toutes les chances de leur côté et renforcer les réseaux de sensibilisation, les coalitions et les alliances, ainsi que permettre à toute nouvelle coalition de trouver la confiance nécessaire pour s'attaquer de concert à la prochaine, peut-être plus difficile, question.
- Communiquez avec les intervenants et obtenez leur engagement en début de programme. S'assurer l'investissement et l'intérêt des principaux alliés dès le début augmentera les chances de succès.
- Pensez à l'auditoire cible de l'action. Évaluez toutes les circonscriptions qui pourraient être touchées

par la réforme souhaitée et qui doivent donc être ciblées. Concevez une stratégie qui vise les acteurs concernés, pouvant inclure le grand public, des législateurs, le secteur privé et les entreprises, des organismes gouvernementaux, les médias, des établissements d'enseignement, des adultes, des personnes âgées, des personnes handicapées, des hommes, des femmes, des jeunes, des enfants, etc. Toutes les actions visant à sensibiliser aux « questions des femmes » doivent impliquer les hommes en tant qu'alliés.

- Les femmes doivent se faire davantage entendre à propos de tous types de politiques publiques, en travaillant en collaboration et sur un pied d'égalité avec leurs homologues de sexe masculin sur des sujets tels que le développement et la planification au niveau local, la politique étrangère, la défense, les questions relatives à l'économie et aux investissements, ainsi que l'éducation et la santé. Pour que les femmes puissent jouir d'un rôle politique égal, leur opinion et leur influence doivent être intégrées dans toutes les questions touchant à la politique. Recherchez des opportunités d'élargir les réseaux féminins. Les efforts de sensibilisation offrent des opportunités de renforcer les réseaux féminins et d'unir des femmes provenant de différents secteurs et postes : membres de partis politiques, législatrices, militantes et femmes d'entreprises par exemple.
- Facilitez les interactions avec des experts. Assurez-vous d'une bonne répartition des genres au sein des groupes d'experts également. Faites appel à des experts provenant de milieux appropriés, comme des universités, de la société civile et d'autres secteurs techniques, en vue de tenir informés les groupes de sensibilisation.

- Adoptez une perspective à long terme sur la réforme. Quel est le changement souhaité et quelle réforme doit avoir lieu afin d'atteindre cet objectif ? Combien de temps cela prendra-t-il ? Établissez des projets appropriés pour l'avenir, en comprenant que tout changement prend du temps et qu'il surviendra probablement petit à petit.
- Surveillez de près vos progrès vers la réussite. Les victoires peuvent s'estomper rapidement, faute de vigilance. Une loi qui se trouve promulguée peut manquer de financement ou de bases solides pour devenir une véritable réforme. La perpétuation ou modification d'une politique peut être obtenue après maintes années d'efforts de la part de lobbyistes pour qu'elle soit adoptée. Incorporez des activités de suivi dans votre stratégie de sensibilisation initiale.
- Rassemblez les femmes et les hommes autour du concept de l'autonomisation féminine.

### *Promouvoir la modification d'une loi existante*

Le NDI a apporté son soutien à certaines de ses organisations partenaires pour leur permettre de plaider en faveur de la réforme sur une variété de questions, y compris la lutte contre la violence domestique, l'amélioration des soins de santé et le renforcement de la représentation politique des femmes. Par exemple, en Macédoine, le NDI a œuvré conjointement avec le Club des femmes parlementaires (PWC), une association informelle de femmes membres du Parlement et provenant de différents partis, en vue d'accroître la participation électorale et législative des femmes. Grâce à un tel partenariat, le PWC a mené avec succès un certain nombre de missions législatives, notamment une modification de la loi réglant les jeux de hasard, qui a permis d'allouer deux pour cent de l'impôt sur le revenu de la loterie nationale au soutien des victimes de violence domestique, ainsi que d'autres modifications législatives, qui ont été incorporées dans la législation du travail prévoyant l'amélioration des conditions de travail, l'amélioration des prestations de retraite et le droit au congé maternité des femmes. En Ouganda, le NDI a aidé la société civile et les femmes parlementaires à mettre au point un agenda commun législatif sur les questions touchant aux femmes et aux enfants. Les cinq points de défense commune ont été : la mortalité infantile et maternelle, l'adoption d'un projet de loi sur les relations familiales, la prévention et la répression des infractions sexuelles et de la traite des êtres humains, ainsi que le renforcement du soutien à la Charte africaine sur les droits des femmes en Afrique.

Dans le cadre des actions des groupes de pression féminins visant à promouvoir l'égalité des sexes, la représen-

tation politique est souvent le point de départ, compte tenu de l'impact à long terme que la représentation et le pouvoir politiques pourraient susciter dans un ensemble de questions cruciales. La Plateforme d'action de Pékin et la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) mettent en évidence l'objectif d'une représentation féminine de 30 pour cent aux postes décisionnels. Dans d'autres endroits, ce pourcentage cible est devenu une loi ou un quota adoptés volontairement par les partis politiques. Les quotas sont devenus le moyen le plus rapide d'aider les femmes à obtenir une entrée dans les instances politiques. Ces quotas peuvent être régis par la loi ou adoptés par les partis politiques, sans toutefois bénéficier, dans certains cas, d'une valeur juridique contraignante.<sup>11</sup> De nombreux pays ont adopté certaines formes de quotas pour aider les femmes à obtenir un siège à la table. La dynamique de l'adoption de quotas a alimenté des initiatives de sensibilisation sur tous les continents, menées en grande partie par des groupes de femmes, des réseaux informels féminins et des femmes parlementaires.

### *Inclure les jeunes femmes*

Les défenseurs, hommes et femmes, doivent œuvrer conjointement pour assurer l'engagement des jeunes femmes. Bien souvent, les jeunes femmes n'estiment pas être suffisamment qualifiées pour intervenir dans les actions menées par les militants plus âgés et plus expérimentés. Des programmes de mentorat formels qui permettent aux jeunes femmes de participer, au même niveau que les femmes et hommes dirigeants plus établis, sont un moyen important pour ces femmes de se renseigner et devenir, à leur tour, des activistes civiques chevronnées. Idéalement, un tel mentorat devrait se faire sur une base permanente qui encourage les jeunes femmes à poser des questions importantes, tout en se trouvant exposées aux réalités politiques. Engager la prochaine génération donnera de la crédibilité et un soutien continu à des causes qui auraient pu disparaître au fil du temps, sans une telle consistance.

11. La Macédoine a légiféré sur des quotas pour les bureaux nationaux et locaux, qui obligent les partis à accepter la candidature de 30 pour cent des membres du « sexe sous-représenté », au minimum. Néanmoins, il n'est pas imposé que ces candidates soient en position éligible sur la liste des candidats. En Belgique, la loi imposant des quotas respectant l'égalité des sexes de 2002 déclare que les candidates doivent occuper la moitié des postes sur la liste électorale d'un parti, dont un des deux premiers postes. Dans les deux pays, les listes de candidats ne répondant pas à ces exigences sont rejetées par l'organisme de réglementation des élections et il est alors interdit aux partis en violation de se présenter à ces dernières. Daniela Dimitrievsky et le Lobby des femmes macédoines, « Quotas : The Case of Macedonia » (« Quotas : le cas de la Macédoine ») (document présenté à l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA)/Conférence du réseau européen sur les questions de genre, Budapest, Hongrie, du 22 au 23 octobre 2004), <http://www.quotaproject.org/CS/Macedonia.pdf>.

## CULTIVER LA PROCHAINE GÉNÉRATION DE DIRIGEANTS CIVIQUES

Le programme intitulé « Jeunes d'aujourd'hui, dirigeants de demain (YOTLOT) » a été un cursus académique d'un an destiné aux jeunes femmes activistes de la société civile de toute l'Afrique du Nord les plus aptes à devenir des dirigeants au sein de leurs communautés. Lancé en 2009, le réseau rassemble de jeunes dirigeantes issues d'organisations de la société civile et de groupes communautaires de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Égypte, de la Libye et du Maroc. Grâce à une série de groupes de travail et de supports de formation en ligne complémentaires, le programme YOTLOT vise à renforcer les compétences en leadership stratégique et à favoriser un maillage fondé sur le principe d'équité entre les générations afin de faciliter le développement du leadership civique et politique des femmes dans la région.

### *Travailler avec les organisations existantes*

Tout programme de participation des citoyens doit impliquer soit des femmes provenant d'organisations de la société civile qui militent pour l'égalité des sexes, soit des organisations qui sont influentes et œuvrent dans le cadre de questions directement liées à l'égalité des sexes et qui ont des répercussions importantes sur la condition des femmes, telles que la réduction de la pauvreté, la violence à l'égard des femmes ou le VIH/Sida. Les organisations féminines de la société civile ont été la force motrice du changement relatif aux questions touchant à la femme et à l'égalité des sexes. Les organisations civiques féminines constituent souvent le seul espace politique au sein duquel les femmes peuvent plaider à l'égard de questions de genre. Les militantes, qui se sont consacrées à des questions telles que la violence domestique, l'éducation, les soins aux aînés et les questions environnementales qui affectent leurs communautés, sont parfaitement au courant des besoins les plus pressants des femmes de leur pays et font souvent partie des solu-

tions collectives qui ont été développées par la communauté mondiale. Par ailleurs, elles font souvent preuve d'une bonne perspective pour ce qui est de la position exacte de leur pays par rapport au reste du monde et s'en servent à leur avantage.

Selon le rapport de l'UNIFEM sur les progrès réalisés en regard de la situation des femmes dans le monde de 2008/2009, « les organisations et mouvements de femmes tirent une grande partie de leur légitimité politique des efforts qu'elles déploient en vue de représenter les 'intérêts des femmes'. Les mouvements nationaux, régionaux et internationaux de femmes se sont avérés très efficaces dans la dénonciation des injustices fondées sur le genre et dans l'obtention de réponses. Parmi les exemples importants, il convient de citer le rôle des mouvements féminins dans la contestation des régimes autoritaires en Argentine, au Brésil, au Chili, au Népal, au Pérou et aux Philippines, dans le renforcement des actions pour la paix en Sierra Leone, au Libéria, en Ouganda, au Soudan, au Burundi, au Timor Leste et dans

## UNE ONG ENCOURAGE LA PARTICIPATION DES FEMMES À LA VIE POLITIQUE

L'Organisation pour la protection des droits de la femme (OPWR) est le premier groupe civique de femmes indépendantes de l'Azerbaïdjan et un partenaire du NDI depuis 1998. Depuis leur partenariat, l'OPWR a lancé des programmes pour éduquer les femmes sur leurs droits politiques, en encourageant un plus grand nombre d'entre elles à voter et à se porter candidates.

Avec l'aide du NDI, l'OPWR a œuvré pour accroître la participation des femmes azerbaïdjanaises en tant que candidates, observatrices électorales et électrices dans le cadre d'élections locales et nationales. Dans le cadre des élections municipales de 1999, environ 20 candidates formées par l'OPWR se sont trouvées élues au bureau local et environ 300 femmes formées par l'OPWR y ont participé en tant qu'observatrices électorales. En 2001 et 2002, le NDI a aidé l'OPWR à élaborer un programme féminin au niveau national visant à promouvoir les participantes à des postes de direction dans les organes élus et à établir plusieurs caucus de femmes au sein des organes de direction nationaux et régionaux des principaux partis politiques de l'Azerbaïdjan. Deux femmes ayant participé à la programmation de l'OPWR ont été élues aux conseils municipaux en 2009 et six autres ont lancé de nouvelles ONG qui traitent des besoins non satisfaits sur le plan local.

les Balkans et dans la lutte pour l'élimination de la violence envers les femmes ».<sup>12</sup>

Les partenaires du NDI œuvrent avec les groupes civiques locaux pour développer les compétences nécessaires pour entreprendre une action politique organisée, portant sur la sensibilisation aux questions politiques, l'éducation des électeurs et le contrôle des processus politiques. Les programmes doivent permettre aux citoyens de s'engager dans le processus politique par étapes renforçant leurs compétences, leurs connaissances, leur confiance et leur aptitude à long terme. Les organismes existants peuvent bénéficier de l'assistance technique du NDI qui peut leur permettre de maîtriser des techniques d'organisation spécifiques, notamment l'identification et l'analyse des problèmes, la planification, la gestion des ressources, la collecte de fonds, les travaux d'évaluation et l'action collective ainsi que de devenir de puissants dirigeants.

### ÉDUCATION CIVIQUE : UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX

L'utilisation des médias sociaux pour renforcer les campagnes d'information est devenue une méthode de sensibilisation commune. Les outils actuels comprennent Facebook et une multitude d'autres sites Web, la messagerie instantanée, Twitter, YouTube, Flickr et Foursquare. Tous ces médias ont en commun la capacité d'atteindre un grand nombre de personnes dans un court laps de temps, permettant ainsi aux défenseuses de communiquer leur message rapidement à des publics auxquels elles n'auraient pas accès autrement. La technologie est en constante progression ; il convient donc d'évaluer les différents moyens de communication lors de la conception d'un programme qui implique les médias sociaux. Certaines femmes peuvent rencontrer des obstacles dans l'accès aux médias sociaux si elles ne disposent pas d'un ordinateur ou même des compétences requises pour utiliser ce dernier. La technologie peut souvent s'avérer peu fiable et non durable en raison des ressources humaines et financières requises ; ainsi donc, une sensibilisation faisant usage de nouveaux moyens technologiques ne doit pas être envisagée comme une source primaire de communication ou sans plan de rechange.

Que le programme de participation des citoyens soit de vaste portée ou concentré sur des questions de genre, ces outils offrent des possibilités d'accès aux réseaux au-delà des moyens traditionnels. De nouvelles formes de

technologies utilisant des téléphones portables fournissent également des débouchés pour les hommes et les femmes des zones rurales, leur permettant de recevoir des informations auxquelles ils n'auraient jamais accès. Dans les pays dotés d'un niveau technologique plus sophistiqué, les militants ont accès à de nouveaux réseaux de soutien par le biais du Web. Au Koweït, où 35 pour cent de la population a accès à Internet et deux tiers de ces utilisateurs sont âgés de moins de 25 ans, les groupes de jeunes et les associations d'étudiants affiliés à des groupes politiques ont fait usage de blogs, de YouTube et des sites de réseautage social tels que Facebook, pour diffuser les messages des candidats lors des élections de 2008. Les candidates, grand nombre d'entre elles se présentant pour la première fois, ont créé des pages Facebook. Les progrès technologiques et la multitude de possibilités qu'ils offrent pour atteindre de nouvelles régions du public exigent que la messagerie fasse l'objet d'une plus grande réflexion pour faire face aux obstacles posés par une moindre durée d'attention et un marché inondé d'information.

### FORUM CIVIQUE : LES COALITIONS ET LA MESSAGERIE

#### *Renforcement des coalitions*

Les coalitions sont composées d'individus et d'organisations aux vues similaires qui ont développé une relation entre eux sur la base d'une idée, d'une vision ou d'un but commun. L'établissement de coalitions est un élément essentiel du développement et du renforcement des mouvements de la société civile, étant donné qu'elles sont plus à même de faire pression sur les gouvernements que les mouvements disparates. En se concentrant sur leurs objectifs et buts communs, tous les groupes membres peuvent développer leur pouvoir et obtenir un avantage sur les questions d'intérêt commun. Avec un objectif particulier à l'esprit, tel que l'adoption d'un projet de loi spécifique par exemple, les coalitions jouissent d'une durée de vie limitée envers la réalisation de leurs objectifs.

Les coalitions ont permis aux citoyens de différents secteurs, à savoir les partis politiques, la société civile et les milieux d'affaires, d'établir des rapports qui ont mené à la fondation d'un mouvement féminin. Au Rwanda, les femmes parlementaires qui composent la majorité de la législature nationale ont travaillé avec des organisations civiques nationales et internationales, des représentants du gouvernement national des deux sexes et des organismes des Nations Unies, pour surveiller les statistiques sur la violence sexiste qui leur ont permis de faire appel aux parlementaires de sexe masculin pour

12. Progress of the World's Women (Le Progrès des femmes à travers le monde), dans l'ouvrage « Politics » (« Politique »), dans *Who Answers to Women? Gender and Accountability (Qui est responsable envers les femmes ? Genre et responsabilité)* (New York : UNIFEM, 2008/2009), [http://www.unifem.org/progress/2008/media/POWW08\\_chap02\\_politics.pdf](http://www.unifem.org/progress/2008/media/POWW08_chap02_politics.pdf).

## LES CLUBS DE DISCUSSION DES FEMMES : RÉSEAUX INFORMELS ET PLAIDOYER

Au Kirghizistan, les femmes ont créé le Club féminin de discussion politique (WPDC), qui sert de forum pour les dirigeantes afin de discuter de questions de politique publique, dans le but ultime d'accroître la participation des femmes à la vie politique. Pour les membres qui sont impliqués dans des partis politiques, le club de discussion fournit également un moyen par lequel ils peuvent plaider pour une plus grande participation des femmes aux activités des partis. Ce club de discussion est composé d'un groupe de dirigeantes d'environ 25 partis politiques, d'organisations de la société civile et des médias. En faisant participer les cadres supérieurs aux tables rondes publiques du club de façon régulière, ainsi que les médias, et en faisant pression sur ces derniers directement, le club de discussion a joué un rôle clé en influençant les dirigeants politiques du Parlement, en vue de les faire voter la loi du Kirghizistan sur l'interdiction de la polygamie en 2007. En 2009, le club a pris des mesures pour se formaliser avec le financement de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Le club s'est réuni pendant plus de quatre ans avant d'obtenir le statut d'ONG officielle auprès du gouvernement du Kirghizistan, démontrant ainsi qu'il n'est pas nécessaire d'être une entité juridique pour avoir de l'influence.

soutenir une loi sur la violence sexiste.<sup>13</sup> La promotion de l'égalité des sexes n'aurait pas été possible sans la lutte des coalitions pour la promotion des droits politiques des femmes. Voici quelques recommandations à considérer lorsqu'il s'agit de travailler avec des coalitions dans le cadre d'un programme de participation des citoyens qui favorisera une plus grande égalité des sexes par le biais de ces dernières :

- Facilitez les relations entre les secteurs. Souvent, les femmes du secteur de la société civile et des partis politiques se considèrent en tant qu'adversaires. Les femmes parlementaires qui ont été les premières à être actives dans la société civile sont souvent critiquées pour avoir abandonné les questions féminines clés en vue de coopérer avec les législateurs de sexe masculin.
- Promouvez la sensibilisation, la coordination et la collaboration entre les organisations de femmes influentes sur le plan national et local.
- Impliquez les hommes dans les programmes qui favorisent l'égalité des sexes.
- Aidez les femmes à mobiliser un réseau qui s'étende au-delà des « suspects habituels ». Les femmes ont besoin de tirer parti de tous les secteurs, notamment des entreprises, des médias et des communautés religieuses.
- Mettez en évidence les points communs pour réduire les différences parmi les femmes et les objectifs.

### *Création d'un message*

La messagerie est un élément essentiel de toute campagne de sensibilisation et des activités de surveillance. La communication de messages permet à un groupe de revendication de créer un argument cohérent et simple qui tient compte des intervenants clés faisant l'objet de leurs efforts de persuasion. Dans les programmes qui militent pour des questions d'intérêt particulier pour les femmes, la messagerie devient encore plus primordiale. La promotion de l'égalité des sexes doit tenir compte du public cible, le plus souvent des hommes, et développer des arguments qui soulignent la façon dont toutes les personnes bénéficieront de l'engagement politique des femmes grâce aux améliorations réalisées au sein des communautés. Cela nécessite l'utilisation d'une variété de messagers, tels que les dirigeants de sexe masculin, qui peuvent pousser les autres à changer leur comportement. Le message doit être légèrement modifié en fonction du public afin de montrer la façon dont chaque circonscription pourrait bénéficier de la réforme proposée. Toutefois, le message de base doit être partagé et rester simple, doit répondre aux besoins et aux préoccupations de tous et non seulement des femmes et doit être répété fréquemment.

Le soutien apporté par le programme aux actions de sensibilisation des femmes doit encourager les réseaux féminins à formuler leur message dans des termes convaincants aux yeux de ceux dont l'appui est nécessaire. Une messagerie qui se concentre sur les raisons pour lesquelles un projet de loi est bénéfique pour les femmes isole les 50 pour cent de la population restante qui aura besoin de comprendre pourquoi elle devrait y accorder une juste attention. L'argument de droit n'est pas un message efficace, car il n'explique pas la raison pour laquelle le leadership féminin est important. En outre, les femmes ne sont pas un groupe homogène et il

13. Annalise Moser, « Gender and Indicators Overview » (« Genres et indicateurs - Panorama », BRIDGE (London : Institute of Development Studies (« L'Institut d'Études de Développement » de Londres), 2007), <http://www.bridge.ids.ac.uk/reports/IndicatorsORfinal.pdf>.

ne faut pas supposer qu'elles partagent toutes les mêmes intérêts et opinions. L'élaboration du message doit également identifier des alliés et des défenseurs de sexe masculin. Une messagerie efficace autour de l'égalité des sexes ne doit pas mettre l'accent sur des questions uniquement en rapport avec les droits de la femme, mais relevant également de questions communautaires importantes. Un message efficace doit :

- capturer l'attention du public cible ;
- expliquer les avantages pour tous les citoyens et l'attrait pour le grand public ;
- intégrer la problématique dans la vie de chacun, même si elle est d'intérêt général pour les femmes.

**RESPONSABILITÉ SOCIALE : INFLUENCER LES POLITIQUES PUBLIQUES PAR L'INTERMÉDIAIRE DE PROCÉDURES DE SUIVI ET DE SURVEILLANCE**

Le contrôle des processus politiques se compose d'un large éventail d'initiatives animées par des citoyens ou des ONG qui cherchent à tenir les représentants du gouvernement responsables de leur engagement, en observant et en rendant compte de leurs actions dans des domaines tels que les résultats et les processus législatifs, ainsi que l'allocation des ressources. Divers outils sont utilisés dans le cadre de l'imputabilité des législateurs, qui offrent tous des opportunités pour les femmes d'influencer et de travailler en tandem avec les hommes pour répondre aux besoins des communautés qu'ils desservent. La surveillance est une composante essentielle du processus de plaidoyer qui est entrepris afin d'encourager la sensibilisation des citoyens aux activités gouvernementales, l'amélioration et le maintien de la participation des citoyens aux processus politiques, de recueillir des informations pour appuyer le plaidoyer et organiser les campagnes, et d'accroître la transparence du gouvernement et l'imputabilité de ce dernier.

Les initiatives de surveillance des processus politiques doivent se tenir dans des milieux où l'espace politique permet l'accès du public à l'information et aux processus décisionnels, et constituer une tribune permettant aux citoyens de se faire entendre. En plus des politiques nationales, régionales et locales présentes dans un pays donné, des opportunités spécifiques s'offrent aux femmes pour surveiller la conformité des politiques aux normes établies par la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), les Objectifs du Millénaire pour le développement et les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté pour n'en citer que quelques-uns, ainsi que des opportunités stratégiques d'influencer les politiques, en particulier au niveau national qui pourront,

au fil du temps, avoir un impact sur les politiques au niveau gouvernemental, provincial ou local, en fonction de la structure du gouvernement. Les objectifs fixés par ces documents mondialement reconnus fournissent des seuils d'unification dont l'objectif est de faire progresser l'égalité des sexes. La section intitulée « Ressources clés » située à la fin du présent guide fournit de plus amples informations sur ces conventions internationales.

Le contrôle des processus politiques est constitué de trois étapes principales, à savoir :

1. la collecte, la compilation et l'analyse d'informations,
2. le traitement et la diffusion des résultats, et
3. l'utilisation des résultats pour sensibiliser le public et encourager la réactivité du gouvernement.

La collecte d'information et la phase d'analyse d'un programme intégrant les genres exigent que les données recueillies soient ventilées par sexe ; de cette façon, la surveillance peut utiliser à son avantage les renseignements issus du processus et le contenu des politiques publiques par rapport à leur impact sur les hommes et les femmes. Les entretiens, questionnaires et débats publics dont font usage les citoyens pour déterminer les priorités communautaires, ainsi que des outils permettant d'évaluer la performance législative, doivent être élaborés pour recueillir des informations détaillées à la fois des hommes et des femmes. La méthodologie utilisée pour recueillir les informations a un impact sur les données recueillies et les concepteurs de programmes doivent savoir si celle-ci permet effectivement d'en apprendre davantage sur les différences entre les genres, qui feront alors l'objet d'une attention particulière, ou si elle perpétue des préjugés cachés.

La compilation et l'analyse des informations peuvent être effectuées par l'intermédiaire d'un processus de suivi, qui évalue les performances de façon continue, en utilisant divers outils ayant pour objet de surveiller ou évaluer. Les outils de surveillance doivent comprendre des mesures qui permettent d'évaluer si la législation sur l'égalité des sexes est une priorité et fait l'objet d'une promotion, si la législation est évaluée par rapport à son impact sur les hommes et les femmes et si les ressources correspondent aux engagements pris.

Les praticiens peuvent utiliser une variété d'outils pour traiter et diffuser leurs résultats. Les outils de diffusion comprennent des tableaux de bord communautaires, les bulletins des citoyens, d'autres types de sondages et les registres électoraux du législateur.

Les groupes de citoyens peuvent sensibiliser le public en diffusant les informations recueillies dans le cadre du processus de suivi à l'intention des citoyens, des médias, des dirigeants communautaires ou d'autres entités. Les membres du personnel des programmes et les groupes de citoyens doivent envisager d'inclure un volet d'éducation dans l'élaboration de leurs programmes. Des stratégies de sensibilisation peuvent être utilisées pour favoriser la prise de conscience du public et améliorer la réactivité du gouvernement. Sur la base des informations recueillies et des conclusions clés tirées du processus d'analyse et de suivi, des stratégies de sensibilisation spécifiques peuvent être mises au point pour informer les communautés sur les différents impacts que les politiques peuvent avoir sur les hommes et les femmes.

### *Surveiller le travail législatif et l'application de la législation*

Lorsque les ONG surveillent, évaluent et commentent les travaux des législateurs et leur performance, ils effectuent un suivi législatif. Les outils utilisés dans le cadre du suivi législatif comprennent le regroupement de fiches de rendement, des registres électoraux des législateurs, des tableaux de bord des ONG, ainsi que des sondages et des questionnaires relatifs aux candidats. L'évaluation de la performance d'un législateur doit déterminer si, oui ou non, et dans quelle mesure, le décideur favorise la création d'une législation qui favorise l'égalité des sexes et lui apporte son appui et son soutien financier.

Lorsque la société civile suit la façon dont les politiques sont mises en œuvre, notamment en ce qui concerne les lois sur la violence domestique, les accords de partage du pouvoir et les lois de réforme électorale, et dans quelle mesure elles le sont, elle surveille les politiques. Des bulletins de citoyens et des tableaux de bord communautaires sont également utilisés dans le suivi de la mise en œuvre des politiques. Les citoyens doivent surveiller les lois et réglementations afin de déterminer si les projets législatifs et exécutifs abordant les questions qui préoccupent les femmes, par exemple, sont mis en œuvre et si les ressources y sont allouées de manière adéquate. Par exemple, si une législation relative à la création et au financement de cliniques de soins de santé est adoptée dans le but d'améliorer les soins pour la santé maternelle et infantile, les citoyens pourraient suivre le nombre de cliniques construites et si leur prestation de services correspond à l'objectif initial de répondre aux besoins en soins médicaux des mères et des enfants.

### *Suivre le processus et la mise en œuvre budgétaires*

Le contrôle du budget implique l'observation, par les citoyens, des processus budgétaires, ainsi que l'exa-

men des documents budgétaires, afin de comprendre et partager avec leurs concitoyens la façon dont le financement public est attribué. Le suivi budgétaire, le plaidoyer budgétaire et les initiatives de suivi des dépenses ont pour but d'accroître la capacité des citoyens à tenir les gouvernements responsables, de créer une plus grande transparence des processus budgétaires et de la gestion des dépenses sur le plan local, de réduire les niveaux de corruption, d'améliorer la prestation des services et les projets d'infrastructure publique, d'accroître la communication entre la société civile, le gouvernement et les citoyens et de faire participer les citoyens aux processus politiques, en particulier au niveau local. Parce que le financement détermine si, oui ou non, une politique sera mise en œuvre, le suivi budgétaire est l'une des opportunités les plus stimulantes pour les citoyens de s'informer et plaider pour un changement, ce qui est particulièrement le cas pour les femmes qui sont si souvent mises de côté dans les conversations et les décisions budgétaires au sein de l'espace public.

La budgétisation participative est un processus par lequel les citoyens peuvent s'impliquer directement dans le processus budgétaire du gouvernement, le plus souvent au niveau local. Dans certains cas, les citoyens allouent un pourcentage du budget selon les priorités de la communauté, tandis que, dans d'autres cas, les citoyens présentent et plaident en faveur de dotations budgétaires spécifiques. On parle de plaidoyer budgétaire lorsque des citoyens ou des groupes plaident et font campagne en faveur de changements spécifiques au processus budgétaire ou au budget lui-même. On parle de suivi des dépenses lorsque des citoyens ou des organisations de la société civile surveillent l'affectation des ressources gouvernementales, les dépenses et les projets financés par l'État afin de s'assurer que les fonds budgétisés sont dépensés comme prévu et sont utilisés de manière efficace et utile.

Tous ces exercices de surveillance budgétaire doivent être sensibles au genre, ce qui signifie que les allocations budgétaires doivent être évaluées selon qu'elles sont proportionnelles aux besoins d'une communauté, ce qui est en partie influencé par le genre. Les exercices de surveillance budgétaire doivent également se concentrer sur l'applicabilité d'une budgétisation sensible au genre, qui a été élaborée afin d'évaluer et de dresser des budgets dans le but précis de s'assurer qu'ils tiennent compte des incidences selon le genre.

### *Utiliser une budgétisation liée au genre*

L'UNIFEM définit la budgétisation sensible au genre comme « la planification, la programmation et la budgétisation gouvernementale contribuant à la promo-

tion de l'égalité des sexes et le respect des droits de la femme ». <sup>14</sup> La budgétisation liée au genre est un outil essentiel pour aider les groupes de citoyens à appréhender la façon dont les budgets nationaux et locaux tiennent compte de l'égalité des sexes. Une telle pratique de budgétisation reconnaît le rôle important que jouent les ressources financières dans l'amélioration de la situation des femmes et la promotion de l'égalité des sexes. Le processus comprend la collecte de recettes et la répartition des dépenses d'une façon qui abolit les inégalités du passé et cherche à diminuer le rôle que les budgets peuvent jouer dans l'approfondissement de l'inégalité entre les femmes et les filles et les hommes et les garçons. <sup>15</sup> La budgétisation sensible au genre identifie et met en lumière les interventions nécessaires pour combler les lacunes entre les sexes au niveau des plans, des budgets et des politiques gouvernementales locales et des secteurs. Les femmes et les hommes doivent être inclus dans les formations sur la budgétisation liée au genre. Pour de plus amples informations sur la budgétisation liée au genre, veuillez consulter les ressources fournies en annexe.

La budgétisation sensible au genre vise également à analyser l'impact, selon le genre, des politiques de collecte de revenus, ainsi que l'allocation des ressources intérieures et l'aide publique au développement. Bien que la budgétisation liée au genre dispose de sa propre méthodologie, ses concepts peuvent être appliqués aux divers exercices de surveillance budgétaire mentionnés ci-dessus.

Si le gouvernement parle souvent de son engagement en faveur de l'égalité des sexes, mais ne parvient pas à utiliser le budget comme un outil politique permettant d'allouer des ressources vers les secteurs et/ou les questions qui se rapportent aux femmes, le gouvernement doit être tenu responsable par ses citoyens. La budgétisation liée au genre peut également être utilisée pour augmenter l'allocation des ressources.

Une participation significative aux processus budgétaires peut représenter un point d'entrée pour les citoyens ou les organisations de la société civile qui travaillent au niveau local et qui souhaitent renforcer leur participation aux processus décisionnels locaux et en tirer des avantages immédiats et concrets, tels que des

changements dans la prestation de services ou des projets d'infrastructure publique. Toutefois, pour que ce type de contrôle de processus politiques soit efficace, les gouvernements doivent être prêts à ouvrir des espaces pour la participation des citoyens et à partager les informations budgétaires avec le public.

### *Créer un rapport fantôme*

La mise en place de rapports fantômes est une approche plus récente visant à tenir les gouvernements responsables, en particulier sur les questions relatives aux droits de l'homme. L'approche consiste à élaborer et soumettre des rapports, souvent dénommés « rapports alternatifs », qui offrent un point de vue indépendant sur la performance d'un gouvernement. Des organisations de la société civile élaborent souvent des rapports fantômes afin d'exposer les divergences entre l'obligation d'un pays en vertu d'un traité ou d'un accord et la réalité des pratiques juridiques. Les rapports fantômes sont soumis à l'Organisation des Nations Unies et à d'autres institutions internationales et sont devenus un important outil de sensibilisation pour les organisations civiques. <sup>16</sup> Par exemple, 185 gouvernements, faisant désormais partie de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), sont tenus de présenter tous les quatre ans des rapports au comité CEDEF des Nations Unies à Genève, indiquant la mise en œuvre au niveau national des priorités de la CEDEF. La communauté des organisations féminines de la société civile a plaidé au sein de ses réseaux afin d'encourager les groupes locaux de la société civile à présenter des rapports fantômes au comité CEDEF ; ce processus est désormais mis en pratique de façon régulière par de nombreuses organisations civiques dans le monde entier, dont certaines travaillent collectivement avec d'autres groupes de la société civile dans leur pays en vue de produire de tels rapports. Le Protocole facultatif de la Convention prévoit une responsabilité supplémentaire, car il permet également de soumettre des plaintes individuelles et des demandes d'enquêtes particulières à l'égard des violations de la Convention. <sup>17</sup>

14. « Gender-responsive Budgeting », (« Budgétisation sexospécifique »), Le Fonds de développement des Nations unies pour la femme, <http://www.gender-budgets.org/>.

15. Bureau pour l'égalité des sexes, « Overview of Gender-responsive Budget Initiatives » (« Vue d'ensemble des initiatives budgétaires liées au genre »), Organisation internationale du Travail (2006), [http://www.ilo.int/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---gender/documents/publication/wcms\\_111403.pdf](http://www.ilo.int/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---gender/documents/publication/wcms_111403.pdf).

16. « Using Shadow Reports for Advocacy » (« Utilisation des rapports fantômes pour le plaidoyer »), New Tactics in Human Rights (De nouvelles tactiques en matière de droits de l'homme), dernière mise à jour le 3 août 2009, <http://www.newtactics.org/en/blog/new-tactics/using-shadow-reports-advocacy>.

17. « Producing Shadow Reports to the CEDAW Committee : A Procedural Guide » (« Soumission des rapports fantômes au comité CEDEF : guide de procédure »), International Women's Rights Action Watch (Action de surveillance internationale des droits de la femme), dernière mise à jour en janvier 2009, <http://www1.umn.edu/humanrts/iwraw/proceduralguide-08.html>.

Une large coalition d'organisations de société civile au Burkina Faso a récemment élaboré un rapport détaillant la discrimination à l'égard des femmes dans les pays de l'Afrique de l'Ouest pour leur présentation à un comité des Nations Unies, envisageant la mise en œuvre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). En partenariat avec l'Assemblée nationale, le NDI a examiné le contenu et la mise en œuvre historique de la CEDEF avec les membres du Parlement. Le but a également été de les aider à identifier des moyens de contribuer à une mise en œuvre réussie de la CEDEF, notamment l'adoption d'une législation contre la violence domestique. Sur la base des efforts de sensibilisation de la coalition, le président de la Commission parlementaire des affaires sociales et économiques a indiqué qu'une telle mise en œuvre nécessiterait un suivi de la part de tous les comités parlementaires afin d'harmoniser la législation nationale avec la convention internationale.

## SURVEILLANCE ET ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Afin d'assurer que la dimension de genre soit prise en compte de manière appropriée tout au long du cycle de vie d'un programme, elle doit également être intégrée dans le plan de suivi et d'évaluation. Le suivi est le processus d'évaluation de l'état d'avancement d'un programme au fur et à mesure que celui-ci est mis en œuvre, une activité contribuant à évaluer un programme. L'évaluation, effectuée de façon interne ou externe, est le processus servant à déterminer si, oui ou non, le résultat d'un programme a atteint ses buts et objectifs. Les deux processus éclairent la prise de décision, permettent d'apporter des modifications, aident à déterminer si un programme a atteint ses objectifs et contribuent donc à atteindre ces derniers.<sup>18</sup>

Un suivi et une évaluation de genre réussis et polyvalents exigent que des données ventilées par sexe soient intégrées dans la conception du programme. Un processus de suivi sensible au genre peut mettre en évidence les obstacles à l'intégration du genre et aider à identifier des mesures appropriées. Il se peut que des progrès importants vers la réalisation des objectifs d'un programme aient été atteints par des hommes ou des femmes, mais il sera important d'en connaître les raisons afin que des ajustements compensatoires puissent y être apportés durant la mise en œuvre du programme.

Voici des exemples de questions qui peuvent être posées au début de la phase d'élaboration des programmes pour permettre un suivi et une évaluation qui soient suffisants : « Est-ce que ce problème ou résultat, tel que nous l'avons indiqué, reflète les intérêts, droits et préoccupations des hommes, des femmes et des groupes

marginalisés ? » ; « Une telle analyse a-t-elle été fondée sur le point de vue des hommes, des femmes et des groupes marginalisés en ce qui concerne leurs rôles, droits, besoins et préoccupations ? » ; « Est-ce que les femmes et les hommes participent de façon égale aux prises de décisions du projet ? » et « Disposons-nous de suffisamment de données ventilées pour le suivi et l'évaluation ? ».<sup>19</sup>

En examinant la façon dont les programmes sont suivis et évalués, les membres de personnels rattachés auxdits programmes doivent déterminer le type de mesures qui seront utilisées pour analyser la performance ainsi que la fréquence ou les intervalles d'évaluation des progrès. Enfin, qui est responsable du suivi des progrès ? La personne responsable d'un tel suivi doit avoir la capacité d'apporter des corrections à mi-chemin en vue d'améliorer l'exécution du programme ou de travailler en étroite collaboration avec la personne en charge du programme et de comprendre l'importance d'évaluer l'intégration du genre dans le cadre du processus de suivi et d'évaluation.

Tenez compte des impacts quantitatifs et qualitatifs d'un programme intégrant les genres. Les résultats quantitatifs seuls pourraient ne pas suffisamment refléter les progrès qui ont été réalisés. Afin de déterminer ce qu'il faut mesurer, les objectifs du programme doivent être établis, à savoir les changements qui doivent se produire pour que ces objectifs soient atteints et quels indicateurs montreront ce qui a été accompli.<sup>20</sup> Dans tout plan de suivi et d'évaluation, des indicateurs spéciaux doivent être choisis pour déterminer si le programme a effectivement intégré les genres.

### Exemples d'indicateurs

Voici quelques exemples d'indicateurs qui pourront être utilisés pour démontrer les progrès relatifs à la participation des femmes à la vie civique :

18. Programme des Nations Unies pour le développement, *Handbook on Planning, Monitoring and Evaluating for Development Results (Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats de développement)* (New York : UNDP, 2009), <http://www.undp.org/eo/handbook>.

19. *Ibid.*

20. Moser.

- le nombre ou la proportion de femmes appartenant à des groupes civiques ;
- le nombre de femmes assistant aux réunions publiques ou la fréquence à laquelle elles y assistent ;
- le nombre de femmes assumant des postes de direction dans les organisations civiques ;
- le nombre de femmes interagissant avec les agents publics ou la fréquence à laquelle elles interagissent avec eux ;
- le nombre de femmes utilisant des outils de suivi politique, tels que des tableaux de bord ou rapports fantômes communautaires, ou la fréquence à laquelle elles les utilisent ;
- le nombre de femmes qui ont fait usage de moyens technologiques pour informer le public sur une revendication ou une question politique ;
- le pourcentage de la législation touchant aux préoccupations féminines qui a été adoptée ;
- le nombre de militants civiques chevronnés qui permettent aux jeunes femmes de les suivre ;
- le nombre de lois au sujet desquelles les militants ont tenu des réunions avec les législateurs ou qui ont figuré sur l'ordre du jour d'un comité législatif ;
- le nombre de lois au sujet desquelles les militants ont tenu des réunions avec les législateurs qui ont été adoptées ;
- le nombre d'ONG féminines qui ont rédigé un rapport fantôme ; et
- la prédominance des questions inhérentes aux femmes qui sont traitées dans les organes législatifs.

Certains des instruments et documents internationaux mentionnés précédemment dans le présent chapitre, tels que les Objectifs du Millénaire pour le développement, la CEDEF, ainsi que les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), pourront être utilisés comme sources d'information pour les indicateurs.<sup>21</sup> Donner suite aux engagements pris dans les domaines de genre exige une collecte efficace des données, qui doivent être ventilées par sexe dès le début. En intégrant les genres de manière efficace au fil de la mise en œuvre d'un programme, les procédures de suivi et d'évaluation s'en trouveront facilitées, permettant de mieux surveiller, corriger et promouvoir l'apprentissage organisationnel relatif à la façon dont le programme avance

vers ses objectifs, y compris la façon dont il a servi les femmes ou a eu un impact sur les causes profondes qui conduisent à des disparités de genre.

## AUTRES DOCUMENTS À CONSULTER

*A Manual for Gender Audit Facilitators: The ILO Participatory Gender Audit Methodology.* Geneva: International Labour Organization, 2007. <http://www.ilo.org/dyn/gender/docs/RES/536/F932374742/web%20gender%20manual.pdf>.

Bureau for Gender Equality. "Overview of Gender-responsive Budget Initiatives." Discussion Paper for ILO Staff. Geneva: International Labour Organization, 2006. [http://www.ilo.int/gender/Informationresources/Publications/lang--en/docName--WCMS\\_111403/index.htm](http://www.ilo.int/gender/Informationresources/Publications/lang--en/docName--WCMS_111403/index.htm)

*Community Assessment Tools. A Companion Piece to Communities in Action: A Guide to Effective Service Projects (605A-EN).* Evanston: Rotary International. [http://www.rotary.org/ridocuments/en\\_pdf/605c\\_en.pdf](http://www.rotary.org/ridocuments/en_pdf/605c_en.pdf).

Harvey, Jeannie. Interaction Gender Audit Overview. Washington : InterAction, 2009. <http://www.interaction.org/document/gender-audit-overview>.

Jaeckel, Monika. *Advancing Governance through Peer Learning and Networking Lessons learned from Grassroots Women.* New York: The Huairou Commission, 2002. [http://www.huairou.org/assets/download/Advancing\\_governance.pdf](http://www.huairou.org/assets/download/Advancing_governance.pdf).

Jeanetta, Steve. *Peer Exchanges: A How-to Handbook for Grassroots Women's Organizations.* New York: The Huairou Commission and the Women's Land Link Africa Initiative, 2007. [http://www.huairou.org/assets/download/exchange\\_handbook.pdf](http://www.huairou.org/assets/download/exchange_handbook.pdf).

Meer, S. and C. Sever. *BRIDGE Cutting Edge Packs Gender and Citizenship.* Sussex: Institute of Development Studies, 2004. <http://www.bridge.ids.ac.uk/go/bridge-publications/cutting-edge-packs/gender-and-citizenship/>.

21. « Poverty Reduction Strategy Papers » (« Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté »), Fonds monétaire international, dernière mise à jour le 29 octobre 2010, <http://www.imf.org/external/np/prsp/prsp.asp>.



# ÉLECTIONS ET PROCESSUS ÉLECTORAUX

## INTRODUCTION

Les élections offrent une occasion importante de renforcer la participation des femmes à la vie publique. Pour qu'un processus électoral soit démocratique, il doit inclure la participation efficace des hommes comme des femmes de façon égale, que ce soit en tant qu'électeurs, candidats, administrateurs électoraux ou observateurs. Vu que les femmes sont confrontées à des obstacles spécifiques les empêchant de participer pleinement aux élections, une attention particulière à la participation électorale des femmes doit être intégrée dans les programmes liés aux élections. Dans certains cas où les barrières à l'entrée des femmes sont imposantes, les programmes liés aux élections doivent être également élaborés en vue de répondre à de telles contraintes.

Le NDI mène des missions d'observation électorale internationales qui permettent d'évaluer l'intégrité du processus électoral, notamment la qualité de la participation féminine à chaque étape du processus. L'Institut œuvre également avec les partis politiques pour défendre leurs intérêts par le biais de procédures d'observation des scrutins, une activité qui doit également intégrer une perspective de genre afin de protéger les droits des candidates et électrices. De même, le NDI travaille avec des organisations civiques afin de promouvoir les intérêts des citoyens aux élections par le biais d'une observation nationale et non partisane. Les vastes compétences et connaissances localisées des groupes d'observateurs nationaux confèrent aux groupes civiques une position particulièrement forte pour identifier les obstacles à la participation électorale des femmes. L'Institut offre également des commentaires sur les lois électorales et aide les partis politiques et organisations de la société civile à formuler des recommandations et à plaider en faveur de la réforme juridique. Une telle analyse fournit une base aux actions de sensibilisation sur des thèmes spécifiques, y compris ceux liés à la participation féminine.

Dans de nombreux pays, un cadre juridique garantit l'égalité politique des femmes, notamment leur participation aux élections en tant qu'électrices, candidates

et administratrices électorales. Cependant, les femmes font toujours face à un certain nombre de défis lorsqu'il s'agit d'exercer pleinement leur droit de participer. Les programmes du NDI touchant aux élections évaluent à la fois le cadre juridique et la capacité des hommes et des femmes à exercer leur droit de participer durant le processus électoral par rapport aux normes internationales afin que des lacunes éventuelles puissent être identifiées. Porter un tel regard critique sur les obstacles à la pleine participation électorale donne l'occasion de s'attaquer aux inégalités entre les sexes.

Les obstacles à la pleine participation des femmes à la vie publique sont variés et peuvent inclure des questions culturelles et sociales, les structures politiques traditionnelles, des obstacles d'ordre éducatif et économique et la violence sexiste. Parce que les facteurs qui influent sur la participation des femmes sont complexes et souvent spécifiques à chaque pays ou région, l'approche de chaque programme doit être adaptée au contexte particulier dans lequel il est mis en œuvre. Les obstacles spécifiques à la participation ou l'inclusion des femmes à la vie politique doivent être identifiés dans la recherche et l'analyse qui sous-tendent la conception du programme, de sorte que le programme puisse traiter efficacement ces problèmes.

La participation des femmes n'est pas une question isolée au sein d'une élection, mais touche plutôt à tous les aspects du processus électoral. Les observateurs électoraux, nationaux et internationaux, doivent examiner les questions de genre au moment où ils évaluent chaque étape du processus électoral. Par exemple, l'inscription sur les listes électorales permet de garantir que le principe de suffrage universel est maintenu et que tous les citoyens admissibles, y compris les femmes, peuvent participer aux élections. De même, l'éducation des électeurs fait en sorte que l'ensemble de ces derniers comprend le processus de vote et peut faire un choix éclairé. Les partis politiques ont une responsabilité particulière pour ce qui est de faciliter la participation des femmes en tant que candidates, mais peuvent présenter des obstacles formels ou informels à la nomination ou la sélection des candidates.

Les situations post-conflit présentent certains défis pour les femmes qui influent sur leur participation à la vie politique et publique et, dans de telles circonstances, les observateurs électoraux doivent accorder une attention particulière à ces questions. Souvent, la sécurité est instable. La sécurité physique des femmes en particulier est menacée dans de tels environnements. Un climat général de peur, cultivé par la violence en cours, en particulier la violence sexuelle, peut dissuader certaines femmes de voter ou de se présenter aux élections. Par ailleurs, les incidents de violence sexuelle (les assassinats ciblés de femmes professionnelles par des groupes d'opposition, comme en Irak ou en Afghanistan, par exemple) et l'intimidation peuvent être répandus et utilisés pour dissuader les femmes de participer aux élections. Les femmes sont également plus susceptibles d'être déplacées pendant les conflits, ce qui peut entraver leur inclusion au registre des électeurs ou les empêcher d'accéder facilement aux centres d'inscription aux listes électorales ou aux bureaux de vote.

Toutefois, lorsque les femmes sont incluses dans les négociations de paix après un conflit, elles peuvent avoir l'occasion d'intervenir dans la formulation d'une nouvelle constitution, de lois et autres mesures qui influent sur leur participation politique. Par exemple, elles peuvent être en mesure d'inclure des dispositions garantissant l'égalité dans la constitution et exigeant le respect des instruments des droits de l'homme, tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Elles peuvent également plaider en faveur de systèmes électoraux qui favorisent la représentation féminine.

Les programmes afférents aux élections sont les plus utiles lorsque les problèmes mis en lumière viennent à servir de base pour préconiser des améliorations pour les futures élections. Les groupes d'observateurs électoraux nationaux, en particulier, sont bien placés pour effectuer le suivi des conclusions et recommandations

de commentaires juridiques et de rapports d'élection. Les questions relatives à la participation électorale des femmes peuvent être incluses dans le cadre d'une vaste campagne pour la réforme électorale ou peuvent être relevées par des groupes de la société civile ou des partis politiques dont les objectifs sont la promotion des femmes dans la vie politique et publique.

Le présent chapitre vise à garantir que tous les programmes liés aux élections fassent inclusion d'une approche globale de la participation féminine. Il aidera à identifier les problèmes spécifiques liés au genre qui pourraient nécessiter une attention particulière en vue de fournir une analyse approfondie supplémentaire et de sensibiliser le public aux processus électoraux. Les praticiens pourront trouver des conseils sur la conception des programmes, des détails sur les principales questions concernant la participation des femmes aux élections et des exemples des façons dont les partenaires du NDI ont réussi à résoudre les questions de genre dans leurs propres projets.

## CONCEPTION DES PROGRAMMES

Parce que les élections se tiennent à une certaine date et ont un horaire fixe pour les scrutins, les programmes électoraux sont également menés sur une période limitée en corrélation avec ces événements clés (par exemple, l'inscription des électeurs, l'inscription des candidats, la durée de la campagne électorale, le jour du scrutin, les délais de dépôt des plaintes et l'annonce des résultats officiels). Pour avoir un impact sur les niveaux de participation féminine, la programmation des élections doit être rapide et précéder les moments clés du processus. Après l'élection, de nombreuses opportunités sont généralement créées pour les revendications en faveur de réformes et les programmes de participation des citoyens, qui peuvent suivre les recommandations faites au cours de la période électorale.

### UNE COALITION D'OBSERVATEURS SENSIBILISE LES CITOYENS

Un report de deux ans des élections législatives du Yémen a donné à sa coalition nationale d'observateurs, le Réseau d'observation électorale du Yémen (YEMN), l'occasion de sensibiliser le public sur les questions de réforme électorale faisant l'objet de l'examen des parties prenantes du pays, ainsi que de présenter les enjeux de la participation féminine à travers une série de forums civiques. En 2009, le YEMN a tenu 35 forums civiques à travers le pays, rassemblant plus de 1 200 participants, dont 331 femmes, l'un des nombreux groupes cibles. Parmi les principaux sujets de discussion ont figuré plusieurs questions liées à la participation des femmes, y compris les conséquences des différents systèmes électoraux, la possibilité de mise en place de quotas de genre au Parlement et l'inclusion des femmes dans l'administration électorale. En fonction des résultats des discussions, le YEMN a fait appel aux décideurs en leur demandant d'envisager un certain nombre de recommandations, notamment l'adoption d'un quota de femmes au Parlement et une représentation accrue des femmes au sein de l'administration électorale.

Une approche d'intégration du genre au sein des élections et des processus électoraux implique que tous les programmes liés aux élections doivent employer une perspective de genre et prendre les questions afférentes à la participation féminine en compte, en tant qu'élément essentiel d'une élection réellement démocratique. Une perspective de genre signifie que les données seront interprétées en référence aux relations de pouvoir différentiel entre les hommes et les femmes. Dans les pays où des obstacles particuliers à la participation des femmes se sont présentés lors des élections précédentes, ou lorsque de tels obstacles sont attendus lors des prochaines élections, des programmes mettant un accent particulier sur les femmes pourront être élaborés.

Au moment d'entamer l'élaboration d'un programme, il convient d'abord d'observer le contexte dans lequel l'élection aura lieu. Le cadre juridique, les systèmes gouvernementaux et les structures politiques détermineront en grande partie les actions à mettre en œuvre pour accroître la participation des femmes à la vie politique.

## CONTEXTE

### *Cadre juridique*

Le cadre juridique d'une élection comporte la constitution du pays, la loi électorale et toute autre loi ou réglementation ayant une incidence sur le processus électoral. Ce cadre varie entre les pays, mais peut inclure la loi sur les partis politiques, ainsi que les lois sur le financement des partis, l'inscription sur les listes électorales et la citoyenneté. Toutes ces lois peuvent influencer sur la participation des femmes aux élections. Les réglementations et directives émises par l'administration électorale ou d'autres autorités font également partie du cadre juridique d'un pays pour les élections. Parallèlement, l'examen de la protection juridique accordée aux femmes peut donner une indication globale de la mesure dans laquelle les droits des femmes sont garantis et promus. Cette analyse fournit des informations générales utiles lors de l'examen des aspects juridiques touchant à la participation des femmes.

Les programmes électoraux doivent inclure une analyse de genre du cadre juridique afin de déterminer s'il répond aux normes internationales et facilite la conduite d'élections démocratiques, y compris la participation électorale des femmes.<sup>22</sup> Une analyse juridique approfondie devrait mettre en évidence tout obstacle juridique à la pleine participation des femmes aux élections. Les groupes de

femmes et autres organisations destinées à promouvoir la participation des femmes pourront avoir un intérêt particulier pour ce qui est de déterminer si la loi renferme des aspects entravant cette participation. Une telle analyse devrait inclure des recommandations spécifiques sur la façon d'améliorer la législation. Celle-ci peut servir de base à une campagne de sensibilisation visant à promouvoir les changements qui auront été identifiés.

Une question clé pour l'analyse est de savoir si le cadre juridique est en conformité avec les instruments internationaux des droits de l'homme et les autres obligations auxquelles le pays est soumis. En particulier, il s'agit, entre autres, de la Déclaration universelle des droits de l'homme, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Bien que certains pays puissent ne pas avoir signé ou ratifié la Convention, elle peut tout de même être considérée comme référence en matière de normes internationalement reconnues sur l'égalité des sexes.

En outre, les pays pourront être assujettis à des instruments régionaux relatifs aux droits qui incluent les obligations de garantir la participation égale des femmes à la vie publique et aux élections. Par exemple, la Charte africaine sur la démocratie, les élections et la gouvernance oblige les États membres à « prendre toutes les mesures possibles pour encourager la participation pleine et active des femmes dans le processus électoral et garantir l'égalité entre les sexes dans la représentation à tous les niveaux, y compris les assemblées législatives ».<sup>23</sup>

Une autre question clé pour l'analyse d'un cadre juridique est de déterminer si la constitution du pays garantit l'égalité entre les hommes et les femmes, y compris leur participation à la vie publique et aux élections. La constitution doit interdire la discrimination fondée sur le genre et ne doit contenir aucune autre disposition susceptible de limiter la participation pleine et égale des femmes. La constitution d'un pays peut intégrer des normes internationales relatives aux droits, y compris la CEDEF, ou préciser que ces accords priment sur la législation nationale.

Certains pays peuvent également disposer d'une législation spécifique sur l'égalité des sexes ou anti-discriminatoire qui pourrait être utile dans le cadre d'un processus électoral. Ces lois doivent être examinées afin de déterminer s'il existe des dispositions spécifiques relatives à la participation des femmes à la vie publique et aux élections ou la façon dont elles peuvent avoir une incidence

22. Pour plus de conseils sur l'analyse des cadres juridiques, veuillez consulter l'ouvrage de Patrick Merloe, *Promoting Legal Frameworks for Democratic Elections : An NDI Guide for Developing Election Laws and Law Commentaries (Promouvoir les cadres juridiques pour des élections démocratiques : guide du NDI pour l'élaboration de lois électorales et commentaires sur les lois)* (Washington : NDI, 2008), <http://www.ndi.org/node/14905>.

23. L'Union africaine, « African Charter on Democracy, Elections and Governance » (« Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance ») (2007), <http://www.un.org/democracyfund/Docs/African-CharterDemocracy.pdf>.

sur de telles questions. L'analyse de ces lois doit être incluse dans le commentaire général sur le cadre juridique qui est délivré.

Les lois électorales et autres lois relatives au processus électoral doivent être analysées en vue d'examiner l'impact qu'elles peuvent avoir sur la participation des femmes en tant qu'électrices, candidates et administratrices électorales. Les dispositions déterminant le processus d'inscription aux listes électorales, par exemple, peuvent entraver l'accès des femmes et donc les empêcher d'y figurer. Dans certains pays, les candidates potentielles peuvent se trouver défavorisées par les exigences d'un nombre élevé de signatures ou de dépôts monétaires. Tous ces obstacles doivent être pris en compte dans l'analyse du cadre juridique qui guide les élections.

**Questions clés : Analyser le cadre juridique des élections moyennant une perspective de genre**

- La constitution garantit-elle l'égalité entre les hommes et les femmes ? Des garanties spécifiques relatives à la participation des femmes à la vie publique et aux élections sont-elles présentes ?
- La constitution interdit-elle expressément la discrimination fondée sur le sexe ? Des dispositions qui pourraient limiter la participation pleine et égale des femmes sont-elles en vigueur ?
- À quels traités et accords internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme le pays a-t-il adhéré ? Lesquels font inclusion d'obligations liées à la participation féminine ? Le cadre juridique est-il en conformité avec ces engagements ?
- Quelle est la relation entre la constitution et les normes relatives aux droits de l'homme adoptées

par le pays ? La constitution incorpore-t-elle ces normes ou existe-t-il une référence qui précise que les normes internationales relatives aux droits de l'homme priment sur la législation nationale ?

- Ce pays dispose-t-il d'une législation spécifique sur l'égalité des sexes ou d'une législation anti-discriminatoire ? De quelle façon se rapporte-t-elle aux élections ?
- Dans quelle mesure les lois et réglementations relatives aux élections ont-elles un impact sur la participation féminine ? Certains d'entre eux contiennent-ils des dispositions susceptibles de désavantager les femmes ou de les priver de certains droits ?

**Les systèmes électoraux**

À la question relative aux cadres juridiques vient s'ajouter le type de système électoral exploité dans un pays. Il existe un large éventail de systèmes électoraux qui peuvent fournir des élections démocratiques et la sélection d'un système particulier est souvent le résultat de l'évolution historique et des circonstances politiques. La conception du système électoral d'un pays peut avoir un impact sur le nombre de femmes élues. Une analyse du système électoral d'un pays qui examine son impact sur les hommes et la capacité des femmes à participer pleinement aux élections peut être incluse dans le cadre d'un commentaire juridique. Dans les pays qui envisagent de modifier leur système électoral, une telle analyse peut également servir de base à une campagne de sensibilisation par les organisations civiques pour mettre en évidence l'impact potentiel de divers facteurs qui influencent la participation féminine.

**DES GROUPES DE FEMMES PLAIDENT POUR LA RÉFORME ÉLECTORALE**

En 2008, plusieurs organisations de premier plan de femmes guatémaltèques ont formé une coalition connue sous le nom de groupe 212 (d'après l'article de la loi électorale qu'ils proposent de modifier), visant à plaider pour une réforme électorale qui inclurait une exigence de parité dans la loi électorale. Le groupe 212 a fait équipe avec le comité du Congrès des femmes, qui a présenté un projet de proposition au Congrès en juillet 2009 pour exiger que tous les partis politiques comprennent une femme candidate en rotation avec chaque position occupée par un candidat de sexe masculin sur leur liste de candidats. En novembre 2009, la coalition a tenu un forum public de haut profil au Parlement afin de promouvoir la mesure, qui demeure encore sur l'ordre du jour législatif.

Les membres du groupe 212 avaient déjà plaidé en vain pour l'établissement de quotas pour les candidates en 1998 et 2000, mais ont continué à présenter des propositions de réforme législative et d'utiliser cette question comme une base à la promotion du dialogue et la sensibilisation à la participation des femmes à la vie politique. Au début de l'année 2010, les membres de la coalition ont accepté de plaider en faveur de la Commission électorale du Congrès, en vue d'émettre un rapport d'activités à l'ensemble du Congrès pour le débat. Le groupe 212 a également convenu de fournir son appui technique au Comité des femmes afin qu'elles puissent être dans une meilleure position pour faire pression à l'égard de la mesure de quotas proposée et pour rencontrer des intervenants clés tels que le Président du Congrès, les chefs des comités et la Première Dame, qui est connue pour sympathiser à leur cause.

Ci-dessous figurent plusieurs aspects des systèmes électoraux qui doivent être considérés lors de l'évaluation de leur impact potentiel sur la participation des femmes. Bien que ces considérations se reportent aux systèmes électoraux parlementaires, elles peuvent aussi être pertinentes dans le cadre des élections municipales et régionales.

- **Quotas, sièges réservés et autres mesures spéciales :** Il existe un certain nombre de « mesures spéciales » qui peuvent être soit incluses dans les lois électorales, soit adoptées de manière informelle par les partis, afin de garantir la représentation des femmes dans les instances politiques. Ces mesures spéciales sont prises dans des situations où les femmes peuvent être particulièrement défavorisées ou découragées. Certains mécanismes peuvent être utilisés comme moyens de transition pour améliorer la représentation des femmes dans les situations où elle serait autrement être faible ou inexistante.

Dans certains pays, la législation impose qu'un certain nombre de « sièges réservés » dans le Parlement soit désigné pour certains groupes marginalisés, dont l'un d'eux peut inclure les femmes. Les candidats pour les sièges réservés peuvent être élus sur une liste spéciale ou faire l'objet d'une élection spéciale. Bien qu'un tel mécanisme permette de garantir un niveau minimum de représentation, il pourrait donner lieu à un « plafond de verre » rendant les femmes incapables de remporter des sièges supplémentaires au-delà du nombre désigné de sièges réservés. Un tel système pourrait également affaiblir la pression exercée sur les partis politiques en vue d'adopter une approche plus inclusive au sein de leurs activités de nomination.

- **Types de systèmes :** Les systèmes électoraux sont classés selon la majorité des voix, la représentation proportionnelle ou un système mixte.

En général, plus de femmes ont tendance à être élues en vertu de systèmes de représentation proportionnelle, où les électeurs choisissent parmi les listes des partis et les partis qui reçoivent une proportion suffisante de votes se voient attribués des sièges en fonction de leur part des suffrages.<sup>24</sup> Dans un tel système, les partis choisissent une liste de

candidats à présenter aux électeurs, et sont donc incités à diversifier leur liste pour représenter la population en faisant inclusion des femmes, des minorités et des candidats plus jeunes. En fonction de leur position sur la liste, certaines candidates pourront avoir de bonnes chances d'être élues.

En revanche, les électeurs de la majorité ou d'un système « uninominal » choisissent entre deux ou plusieurs candidats en lice pour une circonscription à siège unique, et le candidat qui obtient la majorité des voix est le vainqueur. Parce que les partis choisissent un seul candidat pour le scrutin dans chaque circonscription, ils ont plutôt tendance à choisir des candidats plus connus ou plus expérimentés qui sont plus susceptibles d'être des hommes.

Des systèmes mixtes combinent les différents aspects des systèmes de la majorité et de la pluralité, et peuvent faciliter l'élection de femmes, selon la conception du système et du contexte politique. Du fait que les systèmes mixtes ont tendance à être choisis pour maximiser les avantages des systèmes de la majorité et de la pluralité, ils peuvent être conçus de manière à promouvoir l'inclusion des femmes et d'autres groupes susceptibles d'être marginalisés.

- **Seuil électoral :** Le seuil est la part des voix nécessaires pour un parti afin de pouvoir entrer au Parlement (ou un autre organe élu) dans un système proportionnel. Dans la plupart des pays, un seuil de 5 pour cent ou moins est requis pour une représentation parlementaire. Des seuils plus élevés ont tendance à augmenter le nombre de femmes élues. Plus le nombre de partis sera petit, plus le nombre de sièges que chaque parti recevra sera grand. Pour cette raison, les partis peuvent présenter des listes de candidats beaucoup plus longues. Mais les candidats n'ont pas seulement besoin de figurer sur la liste, ils doivent y être positionnés en tête afin d'obtenir un siège. Par conséquent, la répartition équilibrée des candidats sur la liste du parti est extrêmement importante. Il est de pratique courante que les positions situées en fin de liste soient généralement assignées à des femmes. Des seuils plus faibles pourront encourager la participation des petits partis, mais ils y gagneraient moins de sièges et pourraient donc être moins susceptibles de placer les femmes en tête de leurs listes.

- **Taille de la circonscription :** Dans un système proportionnel, le pays peut être divisé en un certain nombre de circonscriptions électorales. Chaque circonscription se voit attribuer un certain nombre de sièges. Sinon, le pays peut servir de circonscription unique. En général, les grandes circon-

24. *Handbook for Monitoring Women's Participation in Elections (Manuel pour la surveillance de la participation des femmes aux élections)* (Varsovie : OSCE/ODIHR, 2004), 20-21, <http://www.centaronline.org/postavljen/60/OSCE%20Handbook.pdf>. Veuillez consulter aussi le document de Richard E. Matland, « Enhancing Women's Political Participation: Legislative Recruitment and Electoral Systems » (« Le développement de la participation politique des femmes : les systèmes électoraux et le recrutement pour les organes législatifs ») dans l'ouvrage *Women in Parliament : Beyond Numbers (Les femmes au Parlement : au-delà du nombre)* (Stockholm : International IDEA, 2005), 99-103, [http://www.idea.int/publications/wip2/upload/3.\\_Enhancing\\_Women%27s\\_Political\\_Participation.pdf](http://www.idea.int/publications/wip2/upload/3._Enhancing_Women%27s_Political_Participation.pdf).

## L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE: UNE VOIE POUR LA RÉFORME

En mars 2006, une guerre civile de 10 ans a pris fin au Népal avec des appels aux élections et une nouvelle constitution. Un groupe de travail composé de dirigeantes politiques y fonda l'Alliance des femmes entre partis (IPWA). Ces militantes ont créé un caucus pour veiller à ce qu'un ensemble de réformes politiques visant à améliorer la condition des femmes, dénommé le Plan d'action du Népal, soit inscrit dans la nouvelle constitution népalaise. L'IPWA, avec l'appui du NDI et en collaboration avec d'autres groupes revendiquant les droits de la femme, a réussi à convaincre le gouvernement dans un certain nombre de domaines différents, notamment : la réservation aux femmes de 33 pour cent de tous les postes de l'État (y compris dans l'Assemblée constituante élue) et des postes de décision des partis politiques, l'autorisation pour les mères de faire des demandes de certificats de citoyenneté pour leurs enfants (auparavant, seuls les pères avaient ce droit) et l'octroi aux femmes de droits de pleine propriété, quel que soit leur état matrimonial.

scriptions ont tendance à favoriser les femmes, vu que les listes des partis sont plus longues et que davantage de femmes peuvent donc être élues, à condition qu'elles soient placées assez haut sur les listes. Dans un système majoritaire, les petites circonscriptions donnent lieu à un plus grand nombre de sièges au Parlement, ce qui peut favoriser l'inclusion des femmes.

### *Systèmes de partis politiques*

Bien que ce sujet soit discuté plus en détail dans le chapitre sur les partis politiques, les aspects des systèmes de partis politiques qui affectent la participation des femmes aux élections doivent également être examinés ici. La participation des candidates à une élection est en grande partie déterminée par les procédures de sélection des candidats des partis politiques. Ces procédures varient considérablement entre les pays et les partis. Certains partis politiques ont un processus décisionnel centralisé, dans lequel un petit groupe de hauts dirigeants du parti décide qui doit figurer sur les listes de candidats et à quels postes. Dans d'autres pays, ces décisions sont prises au niveau régional et, dans certains cas, les partis pourront ouvrir le processus aux membres du parti pour leur permettre de participer par le biais d'un système de primaires ou de caucus. Dans certains pays, les partis peuvent avoir adopté des quotas volontaires pour l'inclusion des femmes dans les listes de candidats ou d'autres mesures pour assurer la représentation des femmes sur leurs listes. De manière générale, les femmes sont plus susceptibles d'être choisies comme candidates lorsque les partis adoptent des procédures de sélection démocratiques et transparentes.

- **Quotas de parti :** Ces systèmes de quotas requièrent qu'un certain pourcentage de places sur les listes du candidat du parti soit occupé par des femmes. Parce que les partis politiques peuvent placer le pourcentage requis de femmes dans des places « ingagnables » en bas de liste, certains pays

exigent une « liste assortie » afin que chaque seconde ou troisième place sur une liste de candidats soit réservée à une femme.

- **Liste ouverte ou bloquée :** Dans un système proportionnel, les listes de candidats peuvent être « ouvertes » ou « bloquées ». Dans un système de liste ouverte, les électeurs ont la possibilité d'exprimer leurs préférences pour certains candidats et avoir une incidence potentielle quant à leur position sur la liste. Dans un système de liste bloquée, les électeurs ne peuvent pas changer l'ordre des candidats tel qu'imposé sur la liste par le parti. Les listes bloquées augmentent généralement les chances des femmes d'être élues, en supposant que les candidatures féminines soient placées assez haut sur la liste. Parce que les électeurs ont tendance à favoriser les candidats mieux connus (qui sont plus susceptibles d'être des hommes), les systèmes de liste ouverte réduisent généralement les chances des femmes d'être élues. Néanmoins, dans un système de liste ouverte, une campagne bien organisée ayant pour but de choisir des femmes pourrait entraîner l'élection d'un plus grand nombre de femmes.
- **Les listes de candidats :** Parce que la sélection des candidats est considérée comme une activité interne du parti, elle ne fait généralement pas l'objet de procédures d'observation électorale. Toutefois, les listes de candidats qui en résultent sont mises à la disposition du public et peuvent être analysées par les observateurs électoraux afin de déterminer la mesure dans laquelle les femmes ont été incluses et si elles ont été placées à des positions « gagnables ». Les observateurs doivent interroger les partis politiques sur leurs politiques relatives à la participation des femmes et les mesures qu'ils prennent pour faire en sorte que les femmes soient représentées parmi les candidats. Les statuts des partis politiques et les règles de nomination

et de sélection des candidats peuvent également être analysés dans le but d'identifier les obstacles à l'inclusion des femmes.

- **Plateformes des partis :** Les partis politiques et les candidats établissent généralement une plateforme de questions au cours de la campagne qui sert de base pour familiariser les électeurs à leurs points de vue sur des sujets spécifiques. Les partis et candidats doivent inclure des questions importantes pour les femmes dans leurs plateformes et manifestations électorales, de sorte que le débat politique soit pertinent pour les électrices. Lorsque ces questions font partie de la principale plateforme politique, elles deviennent des enjeux prioritaires pour les élus.

Les activités nationales et internationales d'observation électorale permettent de surveiller l'intégration des questions importantes pour les femmes dans les campagnes des divers partis poli-

tiques et candidats afin de déterminer dans quelle mesure elles sont prises en compte. Il se peut également que les organisations de la société civile souhaitent plaider en faveur de l'inclusion de questions spécifiques à la campagne ou organiser des tables rondes ou débats de candidats afin de mettre en évidence, au cours du débat politique, les questions dans lesquelles les électrices ont un intérêt particulier. Souvent, les données de sondages d'opinion publique sont disponibles, permettant ainsi de déterminer lesquels des enjeux électoraux sont prioritaires pour les femmes, dans une communauté ou un pays donné. Si ces données ne sont pas disponibles, les sondages peuvent être effectués par une organisation de la société civile. Après les élections, les organisations de la société civile peuvent également surveiller la mesure dans laquelle les élus et les partis politiques vainqueurs ont tenu leurs promesses de campagne par rapport aux questions importantes pour les femmes.

### LES FEMMES TROUVENT LEUR VOIX AU SEIN D'UNE PLATEFORME NATIONALE

Dans la période qui a précédé les élections nationales de 2010 en Irak, le NDI a soutenu un processus consultatif de haut niveau afin de produire une plateforme nationale pour les femmes<sup>25</sup>, un ensemble de priorités politiques basées sur des questions identifiées par des femmes irakiennes. Vu que les femmes demeurent absentes des processus décisionnels, le principal objectif du programme était d'augmenter la visibilité des femmes dans le discours politique, en encourageant le débat national sur un ensemble commun de priorités politiques.

En octobre 2009, plus de 200 femmes et hommes représentant les partis politiques, les institutions gouvernementales et la société civile se sont réunis dans une première conférence en vue d'identifier les priorités politiques. Les principaux groupes de travail se sont réunis en novembre et en décembre dans le but de développer des plateformes politiques pour chaque domaine politique important pour les femmes irakiennes : la santé, l'éducation, l'émancipation économique et la participation politique. Les participants ont ensuite formé un Comité de défense pour guider les stratégies provinciales et nationales qui favorisent la mise en œuvre de ces propositions de politiques.

Deux semaines avant les élections nationales, la plateforme fut publiée et distribuée aux dirigeants de la société civile, aux partis politiques et aux législateurs, en les incitant à se concentrer sur lesdites questions et à plaider pour la mise en œuvre des recommandations. Après les élections, les actions de sensibilisation se sont poursuivies dans le but d'atteindre les législateurs nouvellement élus et d'influencer le débat politique. Cette plateforme a également servi d'outil pour les représentants de la société civile et les électeurs afin de tenir les partis politiques et les représentants du gouvernement responsables de leurs promesses.

La plateforme politique sur la participation politique a préconisé un vaste ensemble d'actions visant à augmenter de manière significative la participation des femmes à la vie politique et publique. En particulier, elle a appelé les partis politiques à soutenir la formation et fournir les ressources nécessaires aux candidates et a exhorté le Conseil des représentants à augmenter le pourcentage de femmes parlementaires au-delà du quota minimum de 25 pour cent. Elle a également recommandé l'application des droits des femmes en conformité avec la constitution et la création d'un ministère des femmes capable de jouer un rôle influent au sein du gouvernement.

25. « National Platform for Women Launched in Lead Up to Iraqi Elections » (« Plateforme nationale pour les femmes lancée à la veille des élections irakiennes »), Institut Démocratique National, <http://www.ndi.org/node/16079>.

## Systeme d'inscription aux listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est le procédé utilisé dans la plupart des pays pour identifier et dénombrer les personnes ayant le droit de voter. À ce titre, elle constitue le mécanisme central de soutien pour le suffrage universel lors d'une élection, et est donc essentielle pour garantir la participation des femmes. En plus d'assurer le droit de vote, les listes électorales sont également utilisées comme base pour déterminer l'admissibilité à se présenter aux élections. Dans un processus électoral démocratique, l'inscription des électeurs doit être exacte, inclusive et transparente. Tout problème rencontré au niveau du processus d'inscription aux listes électorales pourrait priver les électeurs admissibles et, pour diverses raisons, affecter les femmes de façon disproportionnée.

L'inscription sur les listes électorales peut comprendre des processus d'inscription passive ou active. Dans le cas d'une inscription passive (également connue sous le nom de processus initié par l'état), le gouvernement est principalement responsable de la compilation d'un registre des citoyens éligibles, soit par le biais d'un exercice de recensement (les représentants vont faire du porte-à-porte pour compiler les listes électorales), soit par extraction des listes électorales à partir d'autres bases de données gouvernementales telles que le registre d'état civil.

Dans le cas d'une inscription active (également connue sous le nom de processus initié par les individus), chaque électeur doit prendre l'initiative de s'inscrire pour voter auprès des autorités, soit en se rendant dans un centre d'inscription ou un autre organisme gouvernemental, soit par la poste. Quel que soit le système utilisé pour l'inscription aux listes électorales, le processus doit être transparent et les électeurs doivent pouvoir accéder facilement à celles-ci pour s'assurer de l'absence d'éventuelles inexactitudes et les corriger le cas échéant.

Une perspective de genre sur le système d'inscription électorale révèle que, de manière générale, les femmes sont moins susceptibles de rencontrer des obstacles spécifiques à l'inclusion dans un processus d'inscription passive, car il est automatique et ne nécessite pas une intervention quelconque de l'individu. Cependant, même dans les systèmes passifs, des erreurs peuvent être faites et il est important pour tous les électeurs de vérifier que leurs informations sont correctes lors de l'affichage de la liste préliminaire des électeurs avant les élections. Les femmes qui se sont mariées et ont changé de noms et d'adresses peuvent être privées de leurs droits par inadvertance, si leurs dossiers ne sont pas automatiquement mis à jour ou si elles n'ont pas signalé leur changement de situation aux autorités compétentes.

Dans les systèmes actifs, il existe un certain nombre de raisons pour lesquelles les femmes pourraient ne pas être incluses sur les listes électorales. Si les centres d'inscription aux listes électorales sont situés loin des communautés rurales ou s'ils ont des heures d'ouverture limitées, certaines femmes pourraient être dans l'impossibilité de s'inscrire en raison d'engagements relatifs à la garde de leurs enfants ou de leur manque d'argent pour le transport. Des taux plus élevés d'analphabétisme chez les femmes dans de nombreux pays peuvent limiter l'accès aux informations relatives aux procédures d'enregistrement. Les femmes sont également susceptibles de ne pas s'inscrire en raison d'actes de harcèlement ou d'intimidation, en particulier dans les communautés où la participation des femmes à la vie publique est perçue comme une menace aux valeurs traditionnelles. Dans les systèmes où le chef de famille est responsable de l'inscription de tous les membres de son foyer, les femmes ou autres membres pourront être omises de la liste par inadvertance ou délibérément.

Pour les femmes des communautés minoritaires et autochtones, ces obstacles à l'inscription sur les listes électorales sont souvent aggravés. Ces communautés peuvent avoir un accès limité à l'éducation et être plus vulnérables à la discrimination et au harcèlement. Les femmes qui parlent des langues minoritaires pourraient ne pas avoir accès aux informations relatives aux élections. Pour certains groupes minoritaires, il peut aussi être question de l'admissibilité des électeurs découlant de questions de citoyenneté perçues.

Lorsqu'un pays sort d'un conflit, l'inscription sur les listes électorales peut s'avérer une tâche particulièrement difficile et les femmes peuvent être affectées de manière disproportionnée. Les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (PDI) et les réfugiés ont tendance à être majoritairement des femmes, qui n'ont pas accès aux processus d'inscription ou ne disposent pas des documents d'identification nécessaires.<sup>26</sup> Dans un tel contexte, les femmes sont encore plus vulnérables à l'intimidation et, dans certaines circonstances politiques, cela peut inclure la suppression de leur inscription sur les listes électorales.

### Agence d'administration électorale

L'administration des élections a pour responsabilité première de mener la plupart des aspects du processus électoral, parfois en coordination avec d'autres organismes gouvernementaux. Pour qu'une élection soit considé-

26. DPKO/DFS-DPA Joint Guidelines on Enhancing the Role of Women in Post-Conflict Electoral Process (DPKO/DFS-DPA Directives conjointes sur le renforcement du rôle des femmes dans le processus électoral post-conflit) (New York : Nations Unies, 2007), 14, <http://aceproject.org/ero-en/topics/electoral-standards/DPKO-DFS-DPA%20election%20guidelines.pdf/view>.

rée comme démocratique, l'administration électorale doit s'acquitter de ses fonctions avec impartialité et jouir d'un niveau élevé de confiance du public. Les décisions et les actions de l'administration électorale ont également un impact sur le niveau et la qualité de la participation des femmes dans un processus électoral.

Les administrateurs électoraux ont pour responsabilité de prendre les considérations de genre en compte dans l'exercice de leurs fonctions, de manière à faciliter la participation des membres de communautés marginalisées et défavorisées en tant qu'électeurs et candidats. Cela est particulièrement important dans les situations post-conflit et dans les pays où, traditionnellement, les femmes ont des niveaux de participation très faibles. Bien que les hommes, tout comme les femmes, doivent développer cette prise de conscience des sexes et prendre des mesures pour promouvoir la participation des femmes, plaider pour la représentation des femmes dans l'administration des élections peut aussi aider à s'assurer que les questions spécifiques aux droits des femmes et à leur statut sont considérées. Les femmes doivent être représentées dans les organes de l'administration électorale, tant au niveau central qu'au niveau inférieur, et doivent également occuper des postes de direction et de décision. Les partis politiques qui désignent ou nomment les membres de l'administration électorale doivent être encouragés à considérer l'équilibre entre les sexes dans leur sélection des candidats.

#### *Plan d'éducation des électeurs*

Dans toutes les élections, des informations suffisantes sur le processus doivent être communiquées pour garantir que les électeurs sont en mesure de participer efficacement. Les électeurs doivent être informés sur les questions

de procédure, telles que le lieu et la méthode d'inscription pour voter, la méthode de vérification de leurs noms sur la liste électorale, la liste des documents d'identification nécessaires, le lieu de vote, le type d'élections en question, le nom des candidats et la procédure de vote. Parallèlement, les électeurs doivent également être informés de leurs droits, en particulier, leur droit de vote dans le secret, exempt d'intimidation. Les électeurs doivent être également conscients de la façon dont ils peuvent déposer une plainte lorsque leurs droits sont violés.

Les autorités gouvernementales sont principalement responsables de fournir des programmes adéquats d'éducation des électeurs. Selon les pays, l'administration électorale ou les organisations médiatiques de l'état sont souvent responsables de l'éducation des électeurs. Les groupes de la société civile et les partis politiques peuvent également compléter les programmes officiels par l'intermédiaire de leurs propres initiatives d'éducation des électeurs. Les efforts d'éducation visant les électrices pourront être plus efficaces s'ils comprennent des dispositions permettant aux femmes de mener la campagne ou les formations.

#### *Systèmes de gestion des plaintes électORALES*

Un principe majeur des droits de l'homme internationaux est le droit à un recours juridictionnel effectif, qui est aussi un principe fondamental pour des élections démocratiques. Tous les participants aux élections doivent avoir la possibilité de déposer une plainte contre la violation de leurs droits électoraux, y compris le droit de se présenter comme un candidat et le droit de vote, et les autorités doivent répondre en temps opportun pour permettre une correction effective et appropriée du problème.

### **LES OBSERVATEURS NATIONAUX SE TOURNENT VERS LES NOUVEAUX ÉLECTEURS POUR CHANGER LES VIEILLES HABITUDES**

Après l'observation d'innombrables élections avec une incidence élevée de votes familiaux et votes par procuration, MOST, l'Association d'observation nationale macédonienne (un partenaire de longue date du NDI), a adopté une stratégie novatrice pour s'attaquer à ces problèmes. Ces deux pratiques illégales ont tendance à priver les femmes ainsi que les jeunes de leurs droits de vote et étaient devenues des pratiques presque traditionnelles dans certaines communautés. MOST a décidé que le moyen le plus efficace d'y remédier serait d'atteindre la prochaine génération d'électeurs. En 2009, MOST a inclus le vote familial (lorsque les membres d'une même famille entrent dans l'isoloir ensemble ou marquent les bulletins de vote à la place d'autres membres) et le vote par procuration (lorsqu'une personne se munit des documents d'autres personnes et vote à leur place) dans son projet de sensibilisation des personnes votant pour la première fois, qui prévoit l'éducation des jeunes finissant leurs études secondaires. Les élèves des écoles secondaires du pays tout entier ont participé à des ateliers interactifs offrant une formation sur de telles pratiques et ont reçu un livret informatif faisant partie d'une boîte à outils destinée aux nouveaux électeurs. MOST a chargé des formateurs de sexe masculin et de sexe féminin de diriger chaque séance d'atelier, dont l'objectif a été de susciter des discussions entre les participants au sujet de ces pratiques et de leur expliquer que le suffrage universel est un droit fondamental important qui doit être exercé. Le projet a atteint 19 500 nouveaux électeurs.

Dans certains contextes, les femmes peuvent faire face à des obstacles particuliers en ce qui concerne leur accès à la justice, qui s'étend à la possibilité de déposer une plainte pendant le processus électoral. Ces obstacles pourraient inclure le manque d'information sur le système de gestion des plaintes électorales, le manque d'accès aux tribunaux ou aux autres autorités compétentes, le coût élevé de l'assistance juridique, une atmosphère d'intimidation ou des normes culturelles de répression qui découragent de nombreuses femmes de participer de façon significative à la vie publique. Le délai pour le dépôt de plaintes ou de contestations relatives aux élections étant généralement assez court, en particulier dans la période post-électorale, les femmes doivent parcourir rapidement le système afin d'accéder à un recours juridictionnel en temps opportun.

### RECHERCHES PERTINENTES

En plus du cadre juridique, des systèmes gouvernementaux et des structures politiques en place, d'autres facteurs influant sur la participation des femmes aux élections varient d'un pays à l'autre selon le contexte social, culturel et politique. Pour cette raison, la recherche initiale sur les questions touchant à la participation des femmes aux élections, en tant qu'électrices, candidates, administratrices électorales et observatrices, doit être menée de sorte que le programme puisse être adapté à la situation particulière du pays.

Ces efforts de collecte de données doivent permettre de déterminer le niveau de participation féminine lors des élections précédentes, ainsi que commencer à identifier les facteurs spécifiques susceptibles d'entraver la participation future des femmes. Lors de l'élaboration d'un programme, il est particulièrement important de se reposer sur des données éprouvées plutôt que sur les rai-

sons offertes par la « sagesse conventionnelle » envers les niveaux inférieurs d'engagement ou de participation politiques des femmes dans leur pays. Des sous-secteurs de femmes doivent également être considérés en conjonction avec les clivages nationaux pertinents tels que les facteurs socio-économiques, les critères ethniques, l'âge et les comparaisons des situations rurales avec les situations urbaines. Les sources d'informations pertinentes peuvent inclure :

- Les rapports d'observation des élections précédentes tenus par des organisations internationales et nationales, qui peuvent avoir évalué le niveau de participation électorale des femmes et identifié des questions spécifiques l'affectant. Ces rapports peuvent aider à identifier les défis et opportunités pour la conception des programmes ainsi que d'éventuels partenaires locaux.
- Les sondages d'opinion publique ou les groupes de discussion menés par des organismes de la société civile, des organisations internationales ou des instituts de recherche peuvent fournir des données pertinentes sur les attitudes des femmes envers les questions de vote et autres questions qui affectent leur participation.
- Des sondages de référence sur la démocratie ou « études des barrières » ont été menés par le NDI et ses partenaires dans plusieurs pays afin d'identifier les raisons pour lesquelles de nombreuses femmes ne participent pas aux élections. Ces données peuvent alors servir de source d'informations pour établir l'approche du programme.
- Les données électorales officielles disponibles auprès de la commission électorale, du bureau des statistiques ou autre organisme gouvernemental

### **DES GROUPES DE DISCUSSION ÉCLAIRENT LES PERCEPTIONS DES FEMMES EN POLITIQUE**

En prévision de l'élection présidentielle indonésienne de 2004, la recherche de groupes de discussion indonésiens a identifié que les candidates se trouvaient généralement confrontées à des obstacles familiaux. Bien que les participants ont convenu que les femmes étaient tout aussi qualifiées que les hommes à occuper des fonctions politiques, lorsqu'ils sont interrogés directement, leurs perceptions des femmes politiques ont démontré qu'ils ne s'attendaient pas à ce qu'elles réussissent. En particulier, ils ont estimé que les femmes n'étaient pas suffisamment éduquées et étaient trop préoccupées par leurs obligations familiales. Parallèlement, les femmes participantes ont également fourni une liste des avantages que les femmes apportaient à la politique, les décrivant comme étant instinctives, sensibles, habiles, rapides à accomplir des tâches et capables d'exécuter plusieurs tâches à la fois. Les formations ont été élaborées avec ces perceptions à l'esprit pour aider les femmes politiques à s'appuyer sur les perceptions positives de leurs qualités de leadership et à répondre aux préoccupations concernant leurs qualifications pour la fonction publique. En conséquence, près de 2 000 femmes ont reçu une formation de base en leadership politique, et Emmy St. Margaretha a été choisie par le Caucus politique féminin, le KPPI, pour mener son équipe de collecte de fonds et Nur Kholisoh a été promue vice-secrétaire générale du Parti pour l'Unité et le Développement lors de la convention nationale de ce dernier.

doivent indiquer le pourcentage d'hommes et de femmes qui ont voté lors des élections précédentes (données également ventilées par région), le pourcentage de candidates élues par rapport au nombre de candidats élus et, éventuellement, le pourcentage des administrateurs électoraux qui étaient de sexe féminin. Des données peuvent également être disponibles sur les listes de candidats et mettre en évidence les partis comprenant des femmes, y compris leurs positions sur les listes et le nombre de femmes placées en tête.

- Les données démographiques officielles disponibles auprès des organismes gouvernementaux (y compris le ministère de la femme s'il en existe un) contribuent à donner une indication générale du statut et de la position des femmes au sein de la société. En particulier, les niveaux d'éducation et d'analphabétisme peuvent être des indicateurs utiles.

#### ENTREVUES AVEC LES PRINCIPAUX INTERVENANTS

Des entrevues avec les intervenants clés des partis politiques, les organisations de la société civile et des groupes de femmes peuvent également représenter une bonne source d'informations sur les questions touchant à la participation des femmes aux élections. Questions clés à poser aux intervenants :

- Quel a été le niveau de participation des femmes lors des élections précédentes en tant qu'électrices, observatrices et administratrices électorales ?
- Quelles sont les similitudes et les différences entre les élections précédentes et les présentes ?

- Quel est le pourcentage de femmes inscrites et électrices par rapport aux hommes ? Existe-t-il une différence ? Si oui, pourquoi ?
- Quel est le bilan de la participation des femmes au processus de vote ? Ont-elles voté dans la même proportion que les hommes ?
- Des barrières uniques se présentent-elles à la participation électorale des femmes ? Les femmes ont-elles fait l'objet de menaces spécifiques ?
- Les élections précédentes ont-elles fait inclusion de programmes d'éducation des électeurs ? Est-ce que certains de ces programmes ont spécifiquement ciblé les femmes électrices ? Les partis politiques ont-ils atteint leurs quotas (si présents) ?
- Qui sont les acteurs clés impliqués dans la surveillance des élections ? Une coalition a-t-elle été formée ? Si oui, des organisations féminines en sont-elles membres ? Quel est le pourcentage de leurs postes de moniteurs occupés par des femmes ? Des efforts particuliers ont-ils été déployés pour recruter des femmes monitrices dans ces organisations ?

#### ANALYSE DES ÉTUDES ET DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX INTERVENANTS

L'utilisation d'une analyse de genre pour examiner les données recueillies peut fournir des informations qualitatives et quantitatives sur les opportunités et les contraintes auxquelles les hommes et les femmes sont exposés lors des élections et au cours du processus électoral. Cela peut permettre aux praticiens de prendre des

### UNE ÉTUDE PRÉ-ÉLECTORALE IDENTIFIE LES OBSTACLES À LA PARTICIPATION DES FEMMES

Avant l'élection présidentielle de 2007 au Guatemala, la coalition d'observation nationale *Mirador Electoral* (« Surveillance électorale ») a parrainé une « étude des barrières » dans plusieurs municipalités afin de fournir des informations détaillées sur les obstacles à la participation politique, y compris au sein des communautés autochtones et non autochtones.

L'étude a examiné plusieurs facteurs démographiques, y compris les différences au niveau des expériences des hommes et des femmes, et a constaté que, parmi les groupes étudiés, ce sont les femmes autochtones qui ont participé le moins aux élections (60 pour cent d'entre elles ont déclaré de ne pas avoir voté en 2003). Les principales raisons invoquées par tous les groupes pour ne pas avoir voté sont le manque de papiers d'identité et leur absence de la liste électorale. Cela montre que les principaux obstacles à la participation étaient institutionnels, plutôt que motivationnels, et exigeaient donc l'intervention du gouvernement pour y remédier. Parmi les conclusions du rapport, il a été recommandé que les femmes autochtones, ainsi que les jeunes, soient ciblées par des projets visant à accroître la participation électorale, et que les processus d'obtention de papiers d'identité et d'inscription au vote soient simplifiés et rendus plus accessibles, vu que les coûts et le temps associés à de telles procédures ont été soulignés comme étant des obstacles à la participation.

Les données quantitatives recueillies dans le cadre de cette étude ont été utilisées par le *Mirador Electoral* comme base pour aborder d'autres activités liées aux élections, y compris l'exécution d'une vérification du registre électoral (VRA) et d'un compte rapide pour contrôler les résultats officiels de l'élection.

## DES BUREAUX DE VOTE DISTINCTS PRÉSENTENT DES DÉFIS ET DES OPPORTUNITÉS

Dans plusieurs pays (en Afghanistan, au Bangladesh et au Pakistan, par exemple), le processus électoral est entièrement séparé par sexe. Les femmes et les hommes s'inscrivent pour voter dans des locaux distincts et votent dans les différents bureaux de vote qui leur sont assignés. Ces dispositions visent à assurer un environnement sûr qui permet l'identification des électrices dans les sociétés où la tradition fait que les femmes peuvent toujours se couvrir le visage en public, ainsi qu'un endroit sûr dans lequel elles peuvent voter, sans intimidation. Les programmes liés aux élections dans ces pays devront être conçus en tenant particulièrement compte de la façon dont l'utilisation de bureaux de vote séparés est susceptible d'affecter le processus.

Bien que l'utilisation de bureaux de vote séparés ait pour objet de promouvoir la participation féminine, ils peuvent également apporter des difficultés supplémentaires. D'un point de vue administratif, un nombre important de femmes doivent être recrutées comme responsables du scrutin et membres du personnel de sécurité et formées séparément. Les partis politiques et groupes d'observateurs nationaux doivent également s'efforcer de recruter des femmes comme en tant que monitrices de scrutin et observatrices électorales. Dans les situations post-conflit, il peut s'avérer particulièrement difficile de recruter des femmes pour ces rôles en raison de problèmes de sécurité. Dans certaines circonstances, les bureaux de vote assignés aux femmes ont spécifiquement fait l'objet de pratiques frauduleuses, telles que le bourrage des urnes ou la modification des protocoles de résultats, vu qu'ils sont perçus comme n'étant pas suffisamment contrôlés.

Simultanément, dans les pays où des bureaux de vote distincts sont prévus, les femmes peuvent jouir d'un accès plus facile à l'emploi dans le processus électoral que dans d'autres situations. Les autorités électorales, les partis politiques et les groupes d'observateurs nationaux doivent faire du recrutement et de la formation des femmes pour ces bureaux de vote une priorité et tenir compte des problèmes qui peuvent influencer sur l'électorat féminin, le jour du scrutin. Un processus de recrutement et de formation portant spécifiquement sur les femmes pourrait également encourager et motiver les femmes à participer plus pleinement au processus électoral et à la vie politique de façon plus générale.

décisions plus éclairées, dont à la fois les hommes et les femmes peuvent profiter. Une fois les obstacles identifiés et évalués, le personnel du programme doit établir une distinction entre les causes et les effets et développer les objectifs du programme par rapport aux causes. Par exemple, si les données des sondages d'opinion publique indiquent qu'une proportion importante de femmes est dissuadée de voter en raison d'actes d'intimidation exercés par les représentants des partis en dehors des bureaux de vote, le personnel du programme pourrait alors décider de concevoir un programme dans lequel les observateurs restent en dehors des bureaux de vote pendant une partie du jour de l'élection. Dans un tel cas, l'objectif du programme pourrait être de dissuader les actes d'intimidation à l'extérieur des bureaux de vote par la présence d'observateurs non partisans.

## MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES

Le NDI mène des missions d'observation électorale internationales qui permettent d'évaluer l'intégrité du processus électoral, y compris la qualité de la participation féminine à chaque étape du processus. L'intégration du genre dans les processus électoraux aide à identifier les possibilités d'améliorer l'égalité des sexes dans des projets qui ne tiendraient autrement pas compte des questions de genre.

L'analyse de genre peut révéler des préjugés cachés auxquels les femmes peuvent faire face, et aider les concepteurs de programmes à inclure des initiatives spécifiques pour les femmes dans la participation et la prise de décision. Une participation significative des femmes aux élections, en tant qu'électrices, candidates, administratrices et observatrices électorales, est inextricablement liée à l'intégrité du processus électoral et doit donc être considérée comme une routine et partie intégrante de tout programme électoral. Des programmes électoraux peuvent être conçus avec une attention particulière portée au renforcement de la participation des femmes aux élections. Qu'il s'agisse d'un programme adoptant une approche intégrée, dans laquelle les genres sont inclus de façon plus généralisée, ou d'un programme mettant un accent particulier sur la résolution des contraintes que rencontrent les femmes, il existe un certain nombre de façons dont le NDI et ses partenaires peuvent faire en sorte que ces questions soient abordées.

### SURVEILLANCE DE L'INTÉGRITÉ DU PROCESSUS ÉLECTORAL

*Évaluer le processus électoral bien avant le jour du scrutin*

Incorporer une étape de surveillance globale de pré-election dans un programme électoral permet de s'as-

## PROMOUVOIR LE RÔLE DES FEMMES AU SEIN DE L'ADMINISTRATION ÉLECTORALE

En réponse à une recommandation de la part du NDI, la Commission suprême des élections et du référendum yéménite (SCER) a créé un Département des affaires féminines dans la période qui a précédé les élections de 2006 de son conseil local. Le rôle du Département des affaires féminines a été d'intégrer les activités concernant les femmes dans d'autres départements de la commission électorale, de promouvoir la représentation féminine dans les commissions de niveau inférieur et de procéder à l'éducation des électrices. Le NDI a organisé une série d'ateliers pour aider le Département des affaires féminines à élaborer un plan stratégique pour ses activités jusqu'au jour du scrutin en collaboration avec ses homologues SCER. Les efforts déployés par le Département pour accroître la représentation des femmes dans les commissions électorales ont été apparents au cours du processus d'inscription aux listes électorales, étant donné que 9,5 pour cent des membres de la commission au niveau du gouvernorat et 8,8 pour cent des membres de la commission au niveau parlementaire étaient des femmes, comparativement à l'absence totale des femmes dans les commissions lors des élections précédentes.

surer que tous les problèmes afférents à la participation des femmes au cours des phases pré-électorales puissent être identifiés et mis en évidence. Dans certains cas, ce sont les conditions pré-électorales qui ont de plus grandes répercussions sur la participation efficace et éclairée des femmes, le jour du scrutin et par la suite. En particulier, le suivi pré-électoral doit suivre l'inscription sur les listes électorales, la composition et l'efficacité de l'administration électorale, l'inscription des candidats, la campagne électorale, la couverture médiatique et le système de gestion des plaintes électorales.

Les observateurs à long terme (OLT) déployés pour couvrir la période pré-électorale sont également en mesure d'acquiescer une meilleure compréhension des questions touchant aux femmes et à leur participation dans la vie publique et les élections vu qu'ils passent plus de temps sur le terrain. Une meilleure connaissance du contexte du pays d'accueil peut servir à renforcer leur capacité de faire rapport sur les obstacles que rencontrent les femmes. Connaître les obstacles auxquels notamment les femmes font face dans chaque pays peut aider à identifier et résoudre ces contraintes. Par exemple, bien souvent, l'inscription sur les listes électorales est la partie la plus intimidante du processus pour les femmes, surtout si elles doivent se rendre à un poste de police ou un autre bureau administratif dominé par les hommes.

Les groupes d'observateurs électoraux évaluent régulièrement le processus d'inscription aux listes électorales dans le cadre de leurs activités d'observation globales. Des organisations d'observateurs nationaux en particulier effectuent également des vérifications des registres électoraux (VRA), qui visent à évaluer l'exactitude et la transparence des listes électorales par le biais de techniques de sondage.<sup>27</sup> De telles actions doivent toujours

intégrer une perspective de genre afin de déterminer si les femmes sont disproportionnellement touchées par des problèmes quelconques dans le processus d'inscription des électeurs ou des erreurs sur les listes. Des projets spécifiques peuvent également être mis au point pour déterminer si les femmes sont incluses de façon équitable sur les listes électorales et pour identifier les obstacles à leur enregistrement. Au minimum, toutes les activités d'observation électorale doivent solliciter des données ventilées par sexe et par région afin de déterminer si le nombre de femmes inscrites est proportionnellement faible.

### *Évaluer l'administration électorale*

Les observateurs électoraux doivent prendre note du nombre de femmes représentées dans l'administration électorale au niveau central, régional et des bureaux de vote, ainsi que le nombre de femmes occupant des positions au niveau du leadership et de la prise de décision. Les observateurs électoraux doivent également évaluer les connaissances des organes d'administration électorale quant aux questions de genre, telles que celles décrites dans la section précédente et la réceptivité de ces organes à toutes les questions qui se poseront.

### *Éduquer les électeurs*

Des outils et des programmes d'éducation doivent être mis à la disposition de tous les électeurs admissibles. Dans certains endroits, il peut s'avérer nécessaire de mener des campagnes d'éducation électorale spéciales visant les groupes marginalisés, tels que les femmes, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (PDI) et les minorités. Les femmes électrices sont peut-être moins à même d'exercer leur droit de vote que les hommes, soit parce qu'elles sont analphabètes ou peu instruites, soit parce qu'elles n'ont pas l'habitude de participer à la vie publique et aux élections. Les femmes peuvent aussi être plus vulnérables à d'éventuelles irrégularités, telles que l'intimidation, l'achat de votes, le vote familial (lorsque

27. Pour plus d'informations sur l'exécution d'une vérification d'un registre électoral, veuillez consulter l'ouvrage de Richard Klein et Patrick Merloe, *Building Confidence in the Voter Registration Process (Construire la confiance dans la procédure d'inscription électorale)* (Washington : NDI, 2001), <http://www.ndi.org/node/12886>.

## UNE CAMPAGNE MÉDIATIQUE QUI MOTIVE LES ÉLECTRICES

En 2005, le NDI a apporté son soutien à l'organisation d'observateurs nationaux du Liban, l'Association libanaise pour des élections démocratiques (LADE), dans le cadre de l'élaboration d'une campagne médiatique nationale destinée à encourager les femmes à participer aux élections générales. Dans la campagne intitulée « Use Your Voice » (« Utilisez votre voix »), cinq femmes libanaises éminentes ont été mises en vedette et leurs messages inclus dans des annonces passées à la télévision, sur la radio et dans des panneaux publicitaires affichés dans les transports publics et en ville pour inciter les femmes à voter. Au cours des élections législatives de 2009, la LADE a mené la plus grande observation élection nationale de l'histoire libanaise, incorporant 2 500 observateurs nationaux œuvrant pour assurer l'égalité des sexes parmi ses observateurs. La LADE et ses partenaires ont également œuvré en faveur d'une plus grande participation des femmes par le biais de la Campagne civile pour la réforme électorale (CCER), qui a plaidé pour l'adoption d'une loi électorale plus représentative et plus orientée vers la réforme du droit électorale, et a été le premier groupe de la société civile du pays à aider le Parlement à rédiger sa législation.

les membres d'une même famille entrent dans l'isoloir ensemble ou marquent les bulletins de vote à la place des autres membres) et le vote par procuration (lorsqu'une personne se munit des documents d'autres personnes et vote à leur place). En cas d'antécédents ou de risques de ces irrégularités, les programmes d'éducation électorale doivent se concentrer sur ces problèmes et informer clairement les votants qu'il s'agit de pratiques de corruption portant atteinte au droit d'une personne à un vote individuel et secret.

Le vote familial et le vote par procuration peuvent être considérés comme des pratiques traditionnelles dans certaines communautés et constituent donc des problèmes particulièrement difficiles à régler. Toutefois, de telles pratiques vont à l'encontre des principes universels de secret et d'égalité du vote et menacent l'intégrité du processus électoral. Pour que les programmes d'éducation électorale visant à résoudre de tels problèmes soient efficaces, ils doivent cibler les hommes tout comme les femmes et expliquer les raisons pour lesquelles il est important que chaque individu dépose son bulletin de vote de manière individuelle et secrète. En Afghanistan, par exemple, des campagnes d'éducation électorale ont ciblé les dirigeants religieux de sexe masculin, leur expliquant les raisons pour lesquelles il était important de permettre aux femmes de s'inscrire pour voter.

Les observateurs électoraux doivent analyser les programmes d'éducation électorale menés avant les élections et déterminer qui en sont responsables, quels sont les messages clés et si, oui ou non, ils sont suffisants pour répondre aux besoins spécifiques de l'électorat. Ils doivent également déterminer si les groupes marginalisés tels que les femmes requièrent une éduca-

tion électorale particulière et, si tel est le cas, la façon dont ces besoins sont traités. Les groupes d'observateurs nationaux pourront décider, dans certains cas, de mener leurs propres initiatives d'éducation électorale afin de combler les lacunes qu'ils ont identifiées lors des précédentes élections.

### *Intégrer les genres dans toutes les activités d'observation*

Les formations et séances d'information des observateurs, que ce soit dans le cadre de travaux d'observation internationaux ou nationaux, doivent toujours mettre l'accent sur l'importance du suivi de la participation des hommes et des femmes et sur les obstacles particuliers auxquels se heurtent les hommes et les femmes défavorisés, ainsi que sur la façon dont ces questions peuvent être suivies lors des différentes étapes du processus électoral. Ces informations doivent également être intégrées dans tous les documents d'information ou manuels d'observation.<sup>28</sup> Des renseignements généraux sur la situation globale des femmes dans le pays doivent également être fournis aux observateurs. La liste de contrôle utilisée par les observateurs au cours de la période de vote doit recueillir des données ventilées par sexe et inclure quelques questions clés sur l'électorat féminin. Les rapports d'observation doivent également conserver des détails sur la participation féminine, tels que le nombre total de femmes inscrites pour voter et la comparaison de ce nombre au nombre total d'hommes inscrits. Même si aucune anomalie n'est apparente, ces données doivent être incluses.

28. Un document qui peut s'avérer utile aux observateurs est l'ouvrage intitulé « Gender Checklist for Free and Fair Elections » (« Aide-mémoire sur le genre pour des élections libres et équitables ») de l'EISA, disponible sur : <http://www.eisa.org.za/PDF/gc.pdf>. Il donne un aperçu des normes électorales internationales qui ont trait à la participation des femmes.

Les observateurs électoraux doivent être chargés de poser des questions liées à la participation féminine et à l'égalité des sexes lors de la surveillance de tous les stades du processus électoral, y compris le jour du scrutin. Des questions pertinentes doivent être incorporées dans le matériel de formation, les modèles de rapport hebdomadaire des observateurs à long terme (LTO), ainsi que dans les listes de contrôle destinées à être utilisées par les observateurs le jour du scrutin. Par exemple, les listes de contrôle à utiliser le jour du scrutin doivent inclure des questions sur les pratiques irrégulières qui touchent les femmes, telles que le vote familial et le vote par procuration,<sup>29</sup> ainsi que l'intimidation des électeurs.

### *Normes internationales de référence*

Le référencement des normes internationales et régionales dans le cadre d'élections démocratiques renforce les résultats d'observation et les efforts de sensibilisation, y compris la participation des femmes. La CEDEF, par exemple, renferme des dispositions spécifiques obligeant les États à garantir une participation égale des femmes et mettre fin à leur discrimination dans la vie publique et politique, y compris pendant les élections. Des accords et traités régionaux relatifs aux droits de l'homme contiennent souvent des engagements liés à la participation égale des femmes aux élections. Vérifiez quels engagements juridiques et politiques ont été pris par un pays en ce qui concerne la participation électorale des femmes, de sorte qu'il puisse être tenu responsable si ses pratiques ne se conforment pas à ces principes. Une ressource utile pour la détermination des obligations pertinentes relatives aux droits de l'homme d'un pays donné est l'ouvrage *Compendium of International Standards for Elections (Recueil des normes internationales pour les élections)*, publié par la Commission européenne.<sup>30</sup>

Les groupes d'observateurs électoraux doivent examiner le système de dépôt de plaintes à la recherche de divers griefs électoraux et déterminer si des obstacles particuliers à l'accès des femmes aux mécanismes de plainte sont présents. Les groupes d'observateurs électoraux doivent également suivre la résolution de toute plainte ou contestation déposée et noter si les femmes semblent, oui ou non, être en mesure d'accéder au processus sur un pied d'égalité.

## RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AUX ÉLECTIONS

### *Travailler avec les organisations de la société civile*

Les organisations de femmes et autres groupes de la société civile axés sur la dimension liée au genre représentent une ressource pour les observateurs électoraux quant aux questions touchant à la participation féminine. Ces groupes peuvent fournir d'importantes informations générales sur la situation globale des femmes dans le pays. Ces renseignements peuvent être cruciaux afin de comprendre pourquoi les femmes participent ou non à la politique et aux élections et les obstacles spécifiques qu'elles peuvent rencontrer en essayant de le faire. En outre, la collaboration avec les organisations féminines est particulièrement importante dans les sociétés fermées, où les données officielles sur la participation des femmes sont inexistantes ou inaccessibles.

Les groupes de femmes peuvent également être intéressés par une participation à l'observation des élections, soit dans le cadre d'une coalition, soit de leur propre chef afin d'évaluer précisément et de mettre en évidence les questions de genre dans les élections. Bien qu'il ne soit certainement pas vrai que seules les femmes sont capables d'observer les questions de genre de façon efficace dans une élection, elles peuvent être néanmoins plus sensibilisées à de telles questions. Assurer la parité entre les genres dans les délégations électorales et dans les formations d'observateurs favorise également la participation des femmes à la fois en théorie et en pratique. Par exemple, pendant les élections de 2009 en Afghanistan, le NDI a travaillé avec son partenaire local, la Fondation de l'Afghanistan pour des élections libres et équitables (FEFA), pour les aider à surveiller les élections dans tout le pays avec plus de 7 000 observateurs masculins et féminins. Les membres d'organisations civiques telles que le Service de formation et d'éducation des femmes afghanes et le Centre d'éducation féminine ont été formés sur la façon d'observer et de signaler toute irrégularité dans le processus, permettant également aux femmes des bureaux de vote de participer au contrôle de la qualité des élections. Dans les pays où des bureaux de vote séparés pour les femmes sont prévus, comme en Afghanistan, la formation d'observatrices nationales et de monitrices du scrutin des partis est particulièrement importante, car il est nécessaire de déployer des équipes uniquement constituées de femmes vers ces bureaux de vote, le jour du scrutin. Les femmes électrices pourront se montrer plus disposées à approcher des observateurs et moniteurs de scrutin de sexe féminin au sujet de leurs questions ou de leurs préoccupations. Cela pourrait également servir d'occasion de rehausser le profil des femmes au sein des partis politiques ou des groupes de la société civile.

29. On parle de vote familial lorsque les membres d'une même famille entrent dans l'isoloir ensemble ou marquent les bulletins de vote à la place d'autres membres. On parle de vote par procuration lorsqu'une personne se munit des documents d'autres personnes et vote à leur place.

30. *Compendium of International Standards for Elections (Recueil des normes internationales pour les élections)* (Londres : NEEDS/European Commission, 2007), [http://ec.europa.eu/external\\_relations/human\\_rights/election\\_observation/docs/compendium\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/external_relations/human_rights/election_observation/docs/compendium_en.pdf).

## UNE COALITION D'OBSERVATEURS NATIONAUX ADOPTE UNE PERSPECTIVE DE GENRE

La coalition d'observateurs nationaux du Réseau de soutien aux élections au Zimbabwe (ZESN) s'est engagée à intégrer une perspective sexospécifique dans ses activités. La coalition, qui comprend plusieurs groupes de femmes, a publié un document invitant les observateurs électoraux à rechercher des informations sur la participation féminine dans le cadre de leurs activités normales, et à prendre en compte cette analyse lors de l'examen des différentes étapes du processus électoral. Cette approche est manifeste dans ses rapports électoraux ainsi que dans ses activités de sensibilisation.

Dans son rapport sur les élections générales de 2005 au Zimbabwe, le ZESN a inclus des informations détaillées sur la participation des femmes en tant que candidates à l'élection. Le ZESN a conclu que les partis politiques auraient dû s'efforcer davantage à assurer la visibilité des candidates à l'élection. Le ZESN a souligné en particulier que le nombre de femmes élues (16 pour cent de la Chambre de l'Assemblée) est loin de l'objectif de 30 pour cent énoncé dans les Principes et Lignes directrices de la CDAA gouvernant les élections démocratiques. Le ZESN a fait état d'une baisse continue de la représentation des femmes dans les élections de 2008 à 14 pour cent de la Chambre de l'Assemblée. Bien que les femmes aient joué un rôle majeur au cours de la période de campagne électorale, cela n'a pas contribué à accroître la représentation des femmes dans les fonctions électives.

En vue des prochaines élections, le ZESN a mené plusieurs études comparatives des systèmes électoraux et a plaidé en faveur de l'adoption d'un système mixte. Parmi ses principales considérations, le ZESN a conclu qu'un système mixte avec certains aspects de représentation proportionnelle serait plus sensible au genre et servirait à accroître la représentation des femmes. Le ZESN a étudié l'exemple de l'Afrique du Sud, où la représentation proportionnelle et une liste de candidats « assortie » a relevé le niveau de participation des femmes au Parlement jusqu'à 42,1 pour cent, le taux plus élevé de l'Afrique du Sud, suivant le Rwanda en seconde position dans toute l'Afrique, qui jouit d'une représentation de 52 pour cent. Le ZESN a mis en évidence le fait que les pays africains qui ont adopté la représentation proportionnelle ont élu un plus grand nombre de femmes que les autres pays du continent.

Reconnaissant que la réforme du système électoral ne soit pas la seule mesure nécessaire pour accroître la représentation féminine, le ZESN a aussi plaidé en faveur de l'établissement d'un quota dans sa constitution ainsi que l'adoption de quotas volontaires au sein des partis. Le ZESN a également fait appel à la garantie d'une représentation des femmes en tant que membres nommés à la Commission électorale du Zimbabwe.

Le ZESN continue à plaider pour des réformes électorales qui permettront de démontrer l'engagement du Zimbabwe à mettre en œuvre les divers instruments régionaux et internationaux dont il est membre, y compris la CEDEF, le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples sur les droits des femmes en Afrique et le Protocole de la CDAA sur le genre et le développement (2008).

### *Inclure un analyste de genre dans l'équipe d'observation*

Les activités d'observation à la fois nationales et internationales peuvent bénéficier de l'inclusion d'un expert sur les questions de genre en tant qu'analyste. L'analyste de genre serait chargé de travailler avec le groupe d'observateurs pour focaliser l'attention sur les différentes contraintes et les opportunités que les hommes et les femmes peuvent rencontrer, en s'assurant que les données recueillies sont utiles, tout en produisant une analyse détaillée de la participation des femmes dans tous les aspects de l'élection. S'il n'est pas possible d'inclure un analyste de genre, un membre qualifié et formé du personnel d'observation pourrait être désigné comme point focal pour les questions de genre et prendre la responsabilité d'assurer une perspective de genre dans toutes les étapes de l'activité d'observation.

Tous les énoncés et rapports d'observation électorale doivent inclure des informations évaluant la participation des femmes dans le processus électoral et formuler des recommandations pour son amélioration. Au minimum, les déclarations ou rapports de mission finaux des observateurs doivent inclure le taux de participation des femmes sur les listes électorales, le nombre de femmes élues (par rapport aux élections précédentes) et la prévalence des femmes à tous les niveaux de l'administration électorale. Les rapports doivent également examiner s'il existe des obstacles juridiques, administratifs ou autres entravant la participation des femmes en tant qu'électrices et candidates dans le processus électoral, y compris toute preuve d'intimidation, de harcèlement ou de violence. Les informations contenues dans les rapports électoraux peuvent servir de base aux activités de suivi post-électoral sur des questions spécifiques.

## LA PRÉSENCE D'UN ANALYSTE DE GENRE AMÉLIORE L'OBSERVATION INTERNATIONALE

Dans le cadre des élections présidentielles et provinciales de 2009 en Afghanistan, le NDI a invité un analyste de genre à joindre sa délégation internationale d'observation électorale, afin de fournir une analyse approfondie de la participation des femmes aux élections. En raison des contraintes exercées sur l'observation par des conditions de sécurité difficiles, le NDI s'est appuyé sur des informations publiquement disponibles, y compris des entretiens approfondis avec les candidates et les organisations nationales de femmes. Cette information a constitué la base d'un rapport sur la participation des femmes aux élections et se retrouve également transcrite dans les déclarations publiques de la délégation d'observateurs internationaux.

Le travail de l'analyste a également été soutenu par les informations recueillies par des observateurs à long terme et à court terme. Les observateurs à long terme ont été encouragés à impliquer les candidats locaux, les représentants de partis et les représentants du gouvernement dans les questions de participation féminine et leur modèle de rapport hebdomadaire a inclus ces questions. Les listes de contrôle pour le jour du scrutin, remplies par des observateurs à court terme, ont également comporté des questions spécifiques se concentrant sur la participation des femmes et la conduite des élections dans les bureaux de vote réservés aux femmes.

L'approche globale adoptée par la délégation des observateurs internationaux a permis de fournir une image détaillée en fonction des divers facteurs influant sur la participation des femmes au processus. Par exemple, les observateurs du NDI ont indiqué que l'incapacité à recruter suffisamment de femmes représentantes et de membres féminins pour le personnel de sécurité des bureaux de vote réservés aux femmes n'a pas permis de garantir un environnement sécuritaire adéquat, ce qui a dissuadé les électrices de participer et a augmenté les chances d'irrégularités au niveau des bureaux de vote. De même, les observateurs ont signalé des problèmes au niveau de la période d'inscription électorale, notamment des incidents « d'inscription par procuration » au cours desquels les membres masculins de certaines familles ont recueilli les cartes des électrices de leurs familles, contribuant à des possibilités de fraude le jour du scrutin. Dans l'ensemble, grâce à l'utilisation d'un analyste de genre et d'observateurs à long terme et à court terme qui se sont montrés sensibles au genre dans leur approche, le NDI a été en mesure de documenter et de mettre en évidence l'atmosphère de peur et d'intimidation à laquelle les femmes sont confrontées en tant que candidates, électrices et membres du personnel électoral, dans toutes les étapes du processus électoral, et de formuler des recommandations concrètes sur la façon d'améliorer la situation à l'avenir.

### SURVEILLANCE DES MÉDIAS

Dans la plupart des pays, les électeurs comptent sur les médias pour leur fournir des informations suffisantes sur les partis politiques et les candidats afin qu'ils puissent faire un choix éclairé lorsqu'ils se trouvent face aux urnes. Les médias audiovisuels fournissent aux électeurs des informations grâce à la couverture régulière des actualités, la publicité politique, les temps d'antenne gratuits et les programmes électoraux spéciaux, tels que des débats ou tables rondes, selon le cadre réglementaire spécifique et le contexte socio-politique du pays. Grâce à des programmes de nature électorale, les médias ont une forte influence sur les choix effectués par les électeurs.

Vu que la couverture médiatique a tellement d'influence dans les élections, l'accès à la couverture médiatique doit être équitable pour tous les partis et candidats politiques, et le message des médias doit encourager une large participation aux élections. Tout comme dans d'autres domaines, les candidates pourront rencontrer des difficultés particulières en ce qui concerne la cou-

verture médiatique. La couverture médiatique en général, et aux alentours des élections en particulier, doit favoriser la participation publique des femmes à la vie politique et civique, plutôt que de perpétuer les stéréotypes de genre. Les médias peuvent influencer le choix de voter de certaines femmes et ont donc un rôle important à jouer pour encourager la participation des femmes à la vie politique, à la fois par l'éducation des électrices et par la représentation générale des femmes dans la vie publique.

Les observateurs électoraux doivent évaluer la couverture médiatique des campagnes et des élections dans le cadre de leurs activités d'observation globales et doivent déterminer si les candidates sont justement représentées. Certains groupes d'observateurs mettent en place des unités de suivi des médias qui sont en mesure de fournir une analyse approfondie des aspects quantitatifs et qualitatifs de la couverture des élections accordée à chaque candidat ou parti politique. Ces projets doivent inclure une perspective de genre dans leurs méthodes afin de déterminer si les candidates reçoivent la

même quantité et qualité de couverture. La surveillance des médias peut également analyser dans quelle mesure les questions d'intérêt particulier pour les femmes sont incorporées dans la campagne et le contenu des messages des partis et des candidats politiques relatifs aux femmes et aux questions qui leur tiennent à cœur.

### PRÉPARATIFS EN VUE DES ÉLECTIONS

Le test critique dans le cadre de l'évaluation de la participation féminine est le jour du scrutin. Les électrices doivent être en mesure d'accéder aux bureaux de vote dans un environnement sécurisé, pour marquer leur bulletin de façon indépendante et dans le secret et faire leur choix sans intimidation. Les électrices doivent disposer d'informations suffisantes sur leurs droits en tant qu'électrices, sur la façon de voter et sur les choix qui leur sont proposés.

Les groupes d'observateurs électoraux doivent inclure une évaluation approfondie de la participation féminine dans le cadre de leurs activités d'observation globales, le

jour de scrutin. Les observateurs à court terme doivent être informés de l'importance de la participation des femmes aux élections, formés sur la façon d'observer les questions de genre et toutes les éventuelles irrégularités, et les formulaires de rapport qu'ils utilisent doivent inclure des questions pertinentes sur les questions de genre. En particulier, les observateurs électoraux pourront étudier :

- l'atmosphère à l'intérieur et à l'extérieur du bureau de vote et s'il y a présence d'actes d'intimidation ;
- les dispositifs de sécurité mis en place pour le bureau de vote et si des personnes non autorisées sont présentes ;
- le nombre de femmes présentes au comité du bureau de vote et le sexe du président de ce dernier ;
- la représentation des femmes parmi les observateurs des scrutins de partis ;
- le niveau de compréhension des procédures par les électrices ;

### **LA FORMATION DES MONITEURS DE SCRUTIN CIBLE LES FEMMES**

Préalablement aux élections pakistanaises pour l'Assemblée nationale et provinciale en février 2008, les partis politiques ont identifié le besoin de moniteurs de scrutin mieux formés, en particulier pour les bureaux de vote réservés aux femmes, qui, au cours de l'histoire, ont connu un nombre important d'irrégularités. Les partis avaient signalé qu'au cours des élections de 2005, en particulier dans les zones rurales, des militants de partis religieux avaient empêché de nombreuses femmes de voter, des monitrices de scrutin avaient été remplacées par des hommes et, dans certains cas, les bureaux de vote réservés aux femmes n'avaient pas du tout été ouverts. Des pratiques de bourrage des urnes et de décompte des voix sur fond de soupçons de fraudes avaient également été signalées.

Le NDI a réagi en mettant au point un programme de formation pour les formateurs visant à former un nombre important de femmes en tant que monitrices de scrutin pour les bureaux de vote réservés aux femmes dans le cadre des élections. Bien que la portée du programme ait finalement été élargie pour inclure les hommes, la formation d'un nombre important de femmes est restée l'un de ses principaux objectifs. Dans deux provinces, en raison de sensibilités culturelles, le NDI a mené en parallèle des formations unisexes pour les femmes afin de garantir qu'un nombre suffisant de militantes de parti puissent être formées en tant que formatrices de niveau supérieur.

Grâce à ce programme, le NDI a formé 499 formateurs de niveau supérieur, dont 214 femmes, provenant de 8 partis. À leur tour, ils ont formé 42 000 moniteurs de scrutin, dont 41 pour cent étaient des femmes. Ce programme a considérablement augmenté le nombre de moniteurs de scrutin pouvant être déployés par les partis vers les bureaux de vote réservés aux femmes.

Parallèlement à la formation des moniteurs de scrutin, le NDI a organisé un forum de femmes appartenant à divers partis pour discuter des défis rencontrés par les femmes dans le processus électoral, qui a été suivi de 3 tables rondes de femmes pour chaque parti. Au cours de ces événements, les participantes ont identifié des problèmes de sécurité, un manque d'éducation et de ressources, et certaines normes et pratiques culturelles comme étant les principaux obstacles à la participation électorale des femmes. Le NDI a résumé les recommandations qui en ont découlé et a préparé un communiqué de presse qui a fait l'objet d'une importante couverture médiatique dans les principaux journaux du pays.

- les données ventilées par sexe relatives à ceux qui ont voté ;
- si des électeurs ont été refusés au bureau de vote et pour quelles raisons, y compris le nombre de femmes ;
- si les modalités de vote protègent le secret du vote ;
- tous les incidents de « vote familial » et les réactions des responsables face à de tels incidents, et
- tous les incidents de « vote par procuration » et les réactions des responsables du scrutin.

Au niveau central, les groupes d'observation électorale doivent exiger que les taux de participation soient ventilés par sexe et vérifier toute différence éventuelle, y compris au niveau régional. Ils doivent également faire un rapport sur le nombre de candidates élues.

## SURVEILLANCE ET ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Du fait que les programmes électoraux se déroulent habituellement pendant une période courte, délimitée autour d'une élection, le plan de suivi et d'évaluation doit être conçu dès le départ pour mesurer l'impact du programme sur une base continue, et lors de sa conclusion. Une fois le projet terminé, les questions de genre soulevées doivent être examinées. Comme pour tous les programmes, les objectifs doivent être clairement définis dès le début afin qu'une base soit établie pour mesurer l'impact des activités du programme. Des exemples d'objectifs liés au genre et à la participation des femmes dans les programmes globaux de l'élection pourront inclure :

- l'évaluation des différences dans le niveau et la qualité de la participation des hommes et des femmes dans des aspects spécifiques du processus électoral ;
- l'identification de tous les obstacles à la participation pleine et égale des hommes et des femmes, soit dans la législation en matière électorale, soit dans sa mise en œuvre, et la proposition de modifications des politiques ou des réglementations ;
- la sensibilisation du public sur les questions de participation des femmes à l'élection par le biais de rapports d'une manière globale et en temps opportun ;
- le renforcement de la participation des femmes dans les élections futures en apportant des recommandations aux autorités sur la façon d'améliorer

leur processus électoral, en ce qui concerne l'égalité des sexes.

Une surveillance en continu sera nécessaire pour déterminer l'impact d'un programme électoral, et doit être menée à des moments clés du processus électoral :

### *Période pré-électorale*

Au cours de la période pré-électorale, le personnel du programme doit examiner l'efficacité d'un programme électoral à identifier les obstacles et les problèmes liés à la participation des femmes et à les communiquer aux décideurs et au public. Si certains aspects du processus pré-électoral ont été observés (l'inscription sur les listes électorales, par exemple), la surveillance doit se concentrer sur les questions suivantes :

- Quels ont été les résultats de genre des activités pré-électorales ?
- De quelle façon les résultats ont-ils été communiqués au public et aux décideurs ? Le processus a-t-il fait l'objet d'une couverture médiatique ?
- Quel en a été l'impact ? Des changements ont-ils été apportés au processus ou aux réglementations, avant les élections ? Les partis ou candidats politiques ont-ils fait des déclarations pertinentes ou changé leur comportement ?

### *Le jour du scrutin*

Immédiatement après le jour du scrutin, le personnel du programme doit examiner dans quelle mesure le programme a recueilli des informations relatives à la participation des femmes dans le processus électoral et le jour du scrutin, et dans quelle mesure elles ont été communiquées.

- Quels ont été les résultats du programme électoral sur les questions liées au genre ? De quelle façon les résultats ont-ils été communiqués au public, aux partis politiques et aux représentants gouvernementaux concernés ? Le processus a-t-il fait l'objet d'une couverture médiatique ? Quel impact les informations ont-elles eu ?
- Combien de candidates ont été élues ? Quelle est la différence par rapport aux élections précédentes ? Quelles sont les raisons de cette différence ?
- Quel a été le taux de participation électorale des femmes par rapport à la population générale ? De quelle façon ce taux a-t-il changé depuis les élections précédentes ? Quels facteurs peuvent expliquer la différence ?

## Période post-électorale

Après la période électorale, le personnel du programme doit se concentrer sur les recommandations formulées à l'égard de la participation des femmes et leur mise en œuvre.

- Quelles recommandations spécifiques à la participation des femmes ont été faites après les élections et comment ont-elles été communiquées aux représentants du gouvernement, aux dirigeants des partis politiques et aux décideurs politiques ?
- Des modifications ont-elles été apportées à la législation ou à la pratique électorale, à la suite des recommandations ?
- La société civile ou publique a-t-elle pris des initiatives supplémentaires pour appuyer ou plaider en faveur de recommandations spécifiques ?

L'évaluation de l'impact d'un programme électoral peut permettre d'identifier les leçons importantes qui en ont été tirées et les prochaines étapes éventuelles à entreprendre dans le cadre des activités de suivi du programme. Les options éventuelles pour évaluer le programme pourraient comprendre :

- les enseignements tirés des tables rondes avec les partenaires du projet pour discuter de l'impact et de la mise en œuvre du programme électoral en ce qui concerne la participation des femmes ;
- une demande de rétroaction des autres intervenants électoraux clés, par exemple au moyen d'entretiens ciblés, et
- les questionnaires de participants (pour les moniteurs de scrutin, observateurs nationaux et internationaux).

## AUTRES DOCUMENTS

### À CONSULTER

*Compendium of International Standards for Elections*. London: NEEDS/European Commission. [http://ec.europa.eu/external\\_relations/human\\_rights/election\\_observation/docs/compendium\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/external_relations/human_rights/election_observation/docs/compendium_en.pdf).

*DPKO/DFS-DPA Joint Guidelines on Enhancing the Role of Women in Post-Conflict Electoral Process*. New York: United Nations, 2007. <http://aceproject.org/ero-en/topics/electoral-standards/DPKO-DFS-DPA%20election%20guidelines.pdf/view>.

Fick, Glenda. *Gender Checklist for Free and Fair Elections*. Johannesburg: EISA, 2000. <http://www.eisa.org.za/PDF/gc.pdf>.

*Handbook for Monitoring Women's Participation in Elections*. Warsaw: OSCE/ODIHR, 2004. <http://www.centaonline.org/postavljen/60/OSCE%20Handbook.pdf>.

Klein, Richard and Patrick Merloe. *Building Confidence in the Voter Registration Process*. Washington: National Democratic Institute, 2001. <http://www.ndi.org/node/12886>.

Larserud, Stina and Rita Taphorn. *Designing for Equality: Best-fit, medium-fit and non-favourable combinations of electoral systems and gender quotas*. Stockholm: International IDEA, 2007. [http://www.idea.int/publications/designing\\_for\\_equality/armenian.cfm](http://www.idea.int/publications/designing_for_equality/armenian.cfm).

Mawarire, Jealousy. *Election Observation: A Gender Perspective*. Harare: Zimbabwe Election Support Network. [http://www.zesn.org.zw/pub\\_view.cfm?pid=122](http://www.zesn.org.zw/pub_view.cfm?pid=122).

Merloe, Patrick. *Promoting Legal Frameworks for Democratic Elections: An NDI Guide for Developing Election Laws and Law Commentaries*. Washington: National Democratic Institute, 2008. <http://www.ndi.org/node/14905>.

Reynolds, Andrew, Ben Reilly, and Andrew Ellis, ed. *Electoral System Design: the New International IDEA Handbook*. Stockholm: International IDEA, 2005. <http://www.idea.int/publications/esd/>.

*Women and Elections: Guide to promoting the participation of women in elections*. New York: United Nations, 2005. <http://www.un.org/womenwatch/osagi/wps/index.html>.



# LES PARTIS POLITIQUES

## INTRODUCTION

Les partis politiques constituent le principal mécanisme par lequel les femmes ont accès aux mandats électifs et postes de leadership politique. Même dans les systèmes de mandat électoral unique,<sup>31</sup> le soutien et l'appui financier d'un parti politique peuvent jouer un rôle crucial dans le succès des candidats. Par conséquent, les structures, politiques, pratiques et valeurs des partis politiques ont de profondes répercussions sur le niveau de participation des femmes à la vie politique

Les partis politiques sont, de par leur nature, des organisations intéressées, axées sur la contestation des élections. Pour certains dirigeants de parti œuvrant dans ce milieu, les avantages représentés par la participation des femmes à la vie politique peuvent ne pas sembler évidents. La suggestion tendant à promouvoir les femmes à des postes de décision peut paraître, au mieux, risquée ou, au pire, un affront à la direction du parti politique. Par conséquent, les concepteurs et exécutants de programmes de partis politiques doivent se familiariser avec les arguments sociaux, politiques et économiques pour augmenter et renforcer la participation des femmes au sein des partis politiques et être en mesure de plaider en faveur de la participation des femmes à la vie politique, tout en ayant à l'esprit les intérêts et les préoccupations spécifiques des partenaires des programmes.

Les partis qui prennent la participation des femmes à la vie politique au sérieux bénéficient de positions électorales plus fortes, d'un accès à de nouveaux groupes d'électeurs et de relations plus solides avec les membres de leur circonscription. Les électeurs perçoivent les gouvernements et les institutions qui régissent avec une re-

présentation plus équitable comme étant plus crédibles et sont donc enclins à leur offrir un plus fort niveau de soutien. En outre, les partis qui peuvent introduire de nouveaux visages et de nouvelles idées sont plus aptes à maintenir une image dynamique et pleine d'énergie dans une ère où la participation électorale décline. Certains résultats s'avèrent spectaculaires, certains sont subtils et certains sont réalisés progressivement, mais en général, les partis politiques en tirent notablement profit dans tous les cas.<sup>32</sup>

Bien que les partis politiques puissent sembler s'intéresser à l'avancement des femmes, celles-ci sont souvent recrutées pour des raisons stratégiques. La décision de promouvoir la participation des femmes à la vie politique est rarement prise parce qu'il s'agit de « la bonne chose à faire ». Au contraire, elle fait généralement partie d'un certain nombre de calculs visant à améliorer les gains électoraux, renforcer la légitimité ou crédibilité, ou encore une position de direction. Par exemple, il se peut que le parti veuille attirer de nouveaux électeurs ou qu'il utilise simplement les femmes comme des « jetons » de politiques progressistes, sans un engagement réel à leur avancement. Dans certains cas, les partis recrutent des femmes pour les élections générales à la fin de la période de campagne électorale ; ces femmes sont alors perçues comme des « collectrices de votes » pour le parti, plutôt que comme des candidates susceptibles d'ajouter de la valeur ou d'avoir une voix au sein du parti. Parfois, les femmes ne sont pas conscientes de ces intentions cachées.

Les partis politiques qui sont délibérément structurés de manière à promouvoir les femmes font indéniablement preuve de plus de réussite dans ce domaine. Les méthodes les plus efficaces de promotion des femmes impliquent des politiques appliquées d'action positive pour promouvoir les femmes en tant que dirigeantes et les mettre dans des positions viables en tant que candidates. Ces méthodes peuvent être adoptées volontairement par les partis, comme ce fut le cas au Pays de

---

31. Un système de mandat électoral unique attribue un seul siège à chaque circonscription et, par conséquent, un seul candidat peut remporter lesdites élections dans la région concernée. Il est utilisé dans le cadre des élections au Congrès des États-Unis, par exemple. Dans ce système, il est souvent possible pour un individu de se désigner lui-même ou de se présenter comme candidat sans l'aval d'un parti politique, c'est-à-dire, à titre d'indépendant, du moment qu'il remplit les conditions de qualification légales pour se présenter aux élections. Cependant, puisqu'il n'existe qu'un seul siège par circonscription et qu'un seul individu parmi tous les candidats admissibles peut remporter les élections, le soutien et les ressources qu'un parti politique peut apporter influencent notablement la détermination du candidat retenu.

---

32. Susanna McCollom, Kristin Haffert et Alyson Kozma, *Assessing Women's Political Party Programs: Best Practice and Recommendations (L'évaluation des programmes des partis politiques en faveur des femmes : bonnes pratiques et recommandations)* (Washington : Institut National Démocratique, 2008), <http://www.ndi.org/node/15121>.

Galles,<sup>33</sup> ou imposées comme une obligation légale, comme ce fut le cas au Rwanda.<sup>34</sup>

Les partis qui abordent la participation des femmes d'une manière plus passive sont moins à même de voir de réels progrès dans des délais raisonnables. Le Conseil national des femmes de l'Irlande (NWCI) a récemment calculé qu'en l'absence de mesures proactives visant à promouvoir la participation des femmes à la vie politique, il faudrait compter 370 années pour que les femmes atteignent 50 pour cent des sièges au Parlement national de ce pays.<sup>35</sup> La Fawcett Society au Royaume-Uni a fait une évaluation similaire, décrétant qu'il faudrait compter 200 ans pour atteindre la parité au sein de la Chambre des communes, si les partis politiques ne prennent pas de mesures d'action positive pour accroître la représentation féminine.<sup>36</sup>

Pour vraiment bénéficier de la participation des femmes à la vie politique, les efforts d'un parti doivent être authentiques et proactifs. Les partis politiques peuvent tirer avantage non seulement de la participation des femmes aux processus électoraux et processus de gouvernance, mais également de leur influence sur de tels processus. Des efforts superficiels pour accroître le nombre de femmes impliquées dans la politique, mais qui n'offrent pas de réelle influence ou de pouvoirs de décision qualitatifs, ne sont pas susceptibles de produire de nouveaux avantages ou effets immédiats. Des exemples typiques de ces efforts comprennent la création d'ailes politiques féminines sans autorité ou domination légale, la sélection de titulaires féminines uniquement pour remplir les quotas de listes de candidatures, la mise à l'écart des représentantes une fois élues, l'allocation aux candidates de circonscriptions non susceptibles d'être élues ou encore le retrait à la dernière minute des candidates de positions viables sur les listes électorales.

La tendance universelle vise une gouvernance démocratique basée sur la parité et l'égalité entre les sexes et les groupes ethniques. La collaboration avec les groupes traditionnellement sous-représentés, tels que les femmes,

33. L'Assemblée régionale est composée de 47 pour cent de femmes à la suite de mesures volontaires prises par les partis politiques. La représentation des femmes à l'Assemblée galloise n'est pas tombée en dessous de 40 pour cent au cours des trois élections tenues depuis sa création.

34. La constitution rwandaise réserve 30 pour cent des sièges de l'Assemblée nationale aux femmes. Ce nombre a désormais été dépassé et les femmes occupent actuellement 56 pour cent des sièges.

35. Le NWCI a évalué le taux d'augmentation à environ 1 pour cent tous les 10 ans. L'Irlande compte l'un des taux les plus bas de femmes parlementaires en Europe, à savoir 13,8 pour cent. Veuillez consulter l'ouvrage intitulé « Political Equality and Decision Making » (« L'égalité et la prise de décision politiques »), Conseil national des femmes de l'Irlande, <http://www.nwci.ie/whatwedo/political-equality-and-decision-making/>.

36. Gordon Watson, « Letters to the Editor » (« Lettres à l'éditeur »), The Guardian, le 5 mai 2010, <http://www.guardian.co.uk/politics/2010/may/05/missing-from-the-electoral-debate>. Voir également : « Fawcett Society », <http://www.fawcettsociety.org.uk/>.

est désormais considérée comme une norme minimale pour la mise en œuvre démocratique des partis politiques.<sup>37</sup> Dans une enquête récemment menée sur la participation des femmes à la vie politique par l'une des *Commissions mixtes de la Chambre des Oireachtas* (le Parlement) en Irlande, l'ancienne *Teachta Dála* (membre du Parlement), Liz O'Donnell, a fait observer que : « Il viendra un moment où les décisions prises sans une participation substantielle des femmes manqueront de crédibilité au sein d'une démocratie ». <sup>38</sup>

Ce chapitre est destiné à servir de ressource pour les programmes des partis politiques dans n'importe quelle région du spectre de la participation des femmes à la vie politique, que ces efforts aient, oui ou non, lieu dans des environnements plus difficiles ou plus progressifs. Les membres du personnel des programmes sont invités à choisir parmi les stratégies et les activités décrites dans le présent chapitre, et à modifier n'importe lequel des modèles proposés en vue de l'adapter aux objectifs de leur propre programme et au contexte dans lequel ils travaillent.

Pour faire preuve de succès, les membres des programmes de partis politiques doivent être conscients des réalités de l'environnement dans lequel ils opèrent, reconnaître que la transformation politique est un processus qui peut prendre une tournure générationnelle, œuvrer pour des changements organiques et significatifs, au niveau de partis politiques capables de produire des niveaux permanents et conséquents de participation des femmes, et promouvoir une représentation équitable dans toutes les activités. En appliquant une perspective de genre à tous les domaines de la programmation, les concepteurs et exécutants de programmes sont en mesure de promouvoir et soutenir la participation des femmes à la vie politique dans tous les aspects de leur travail.

## CONCEPTION DES PROGRAMMES

L'intégration du genre dans les programmes des partis politiques présente des avantages distincts pour le praticien de la démocratie, car elle utilise les ressources disponibles d'une manière qui profite à tous, hommes et femmes. L'intégration du genre identifie les inégalités, ainsi que les opportunités pour y remédier, dans le cadre

37. Institut National Démocratique, *Minimum Standards for the Democratic Functioning of Political Parties (Normes Minimales pour le Fonctionnement Démocratique des Partis Politiques)* (Washington : NDI, 2008), [http://www.ndi.org/files/2337\\_partynorms\\_engpdf\\_07082008.pdf](http://www.ndi.org/files/2337_partynorms_engpdf_07082008.pdf).

38. Joint Committee on Justice, Equality, Defense and Women's Rights (Comité mixte sur la justice, l'égalité, la défense et les droits des femmes), *Deuxième rapport : Women's Participation in Politics (Participation des femmes en politique)*, Chambre des Oireachtas, 8 octobre 2009, [http://www.oireachtas.ie/documents/committees30thdail/j-justiceedwr/reports\\_2008/20091105.pdf](http://www.oireachtas.ie/documents/committees30thdail/j-justiceedwr/reports_2008/20091105.pdf).

de la conception du programme. Une fois les obstacles identifiés, les programmes peuvent mettre en évidence les domaines dans lesquels des activités féminines spécifiques sont nécessaires ou dans lesquels elles peuvent influencer les objectifs globaux du programme.

Il n'existe aucun modèle de programme qui puisse s'adapter à toutes les situations lorsqu'il s'agit d'aborder la participation des femmes aux partis politiques. Plutôt que de proposer une méthodologie ou approche spécifique, ce chapitre vise à offrir une variété d'outils, d'activités, d'idées de programmation, de normes et meilleures pratiques qui peuvent tous être adaptés à un éventail de milieux politiques, culturels et économiques, ainsi qu'à tous types de budgets.

### CONTEXTE

Lorsqu'il s'agit d'envisager la participation des femmes à la vie politique ou de modifier les efforts visant à la promouvoir, il convient d'abord de réévaluer le paysage politique. Cela peut s'avérer également utile dans le cadre de programmes de participation des femmes ou de partis politiques pré-existants, qui cherchent à revitaliser ou à réorienter leurs efforts.

Commencez par une évaluation interne de l'environnement social, économique et politique et des questions fondamentales liées à la participation des femmes à la vie politique. Utilisez cette évaluation pour identifier les défis majeurs et mineurs ainsi que les opportunités. L'ouvrage du NDI intitulé *Win with Women Assessment Tool for Political Parties (Gagner avec les femmes, un outil d'évaluation pour les partis politiques)* offre un examen structuré d'un certain nombre de ces domaines et peut être utile pour identifier les éléments clés lorsqu'il s'agit d'œuvrer avec les partis politiques.

Questions clés :

- Quel est le type de système électoral en vigueur ? De quelle façon est-il en mesure d'avoir un impact sur les chances des femmes de gagner ? De quoi les femmes ont-elles besoin pour réussir dans un tel système ?
- Quel est ou quels sont les processus de sélection des candidats ? Chaque parti peut disposer de son propre processus, y compris de procédures différentes pour chaque niveau hiérarchique du cabinet. Quels facteurs influencent les chances des femmes de se faire qualifier pour atteindre des positions viables en tant que candidates ?
- Où sont les femmes qui assumeront ces rôles de candidates, représentantes élues et dirigeantes politiques ? Sont-elles déjà présentes au sein des

partis, des organisations de la société civile, des entreprises, des collectivités ou des organismes communautaires locaux ? Qui sont ces femmes ? Comment peuvent-elles être contactées ?

- Parmi les obstacles typiques à la pleine participation des femmes en politique, quels sont ceux en jeu dans cet environnement ? Quelle est leur envergure ?
- Qui sont les hommes et femmes les plus influents et compatissants pouvant leur venir en aide ? Qui sera favorable envers elles au sein des partis politiques ? Au sein de la société civile ? Au sein du secteur privé ou des affaires ? Au sein du milieu universitaire ? Qui peut prendre fait et cause pour le changement de manière efficace ?
- Envisagez l'organisation d'un groupe de discussion interne ou de séances de réflexion avec tous les membres du personnel actif concernés, en vue de commencer à répondre à certaines de ces questions. Ces séances pourront inclure tous les membres des différents programmes, à tous les niveaux. Il pourra s'avérer approprié d'inclure les partenaires clés des programmes également.

### RECHERCHES PERTINENTES

Une fois qu'une analyse interne est menée, commencez à élargir le cercle de l'information. Intégrez des rapports ou enquêtes réalisés par d'autres organisations et d'autres individus pour ajouter du contexte, de la texture et une perspective plus large. Les établissements universitaires, les chercheurs invités et les entreprises de commercialisation peuvent être de bonnes sources de renseignements supplémentaires.

Si les ressources sont disponibles, une recherche plus formelle peut être utile à ce stade, car elle peut donner une meilleure idée de la façon dont le public perçoit les femmes en tant que candidates et dirigeantes, aider à classer les obstacles précis à la participation des femmes à la vie politique, ainsi que permettre d'identifier les femmes qui ont déjà des profils publics. L'analyse du genre est essentielle à ce stade précoce, car elle peut aider à anticiper la façon dont les programmes auront un impact sur les hommes et les femmes différemment, ce qui influencera l'efficacité de l'ensemble des programmes. La recherche de base doit également comprendre un examen du leadership masculin, de la façon dont les femmes sont perçues par leurs homologues masculins et de ce qui pourrait motiver les dirigeants masculins à impliquer et à soutenir les candidates. Une recherche rigoureusement menée fournit un produit tangible, attrayant pour les chefs de parti, et peut être utile pour organiser des réunions avec des responsables

## L'UTILISATION DE LA RECHERCHE POUR ÉLABORER LES PROGRAMMES POUR LES PARTIS POLITIQUES

En prévision des élections municipales de 2009, le programme marocain du NDI a mené une recherche par le biais de groupes de discussion et d'entretiens approfondis. Les informations recueillies à partir de ces actions ont été utilisées pour élaborer une stratégie qui permette d'accroître la participation politique des femmes aux élections. Les résultats du projet ont identifié les facteurs qui réfrénaient la volonté du public à élire des femmes, à savoir l'adhésion aux stéréotypes sexuels traditionnels et les perceptions négatives des partis politiques en général.

La recherche a fourni des informations aux femmes candidates à l'élection et aux partenaires du programme du NDI. Elle a également servi de source d'informations pour le programme de formation des candidats du NDI afin de les aider à se préparer pour l'élection. Le NDI a élaboré un programme de formation qui a permis d'identifier des stratégies pour les candidates, visant à surmonter les stéréotypes négatifs mis en évidence dans les groupes de discussion, et les a aidées à intégrer ces stratégies dans leurs plans de campagne. Ces efforts stratégiques ont coïncidé avec une nouvelle loi sur les quotas, ce qui a contribué à augmenter le nombre de femmes élues à plus de 3 400, soit une hausse importante par rapport aux 127 femmes élues lors des élections locales précédentes.

de haut niveau. De plus, une recherche solide peut fournir la base d'un argument convaincant pour la participation des femmes.

Si le temps ou les budgets ne permettent pas une recherche autonome, d'autres options sont également disponibles. Envisagez d'ajouter quelques questions à un sondage omnibus, qu'une agence gouvernementale ou une entreprise de commercialisation ou de recherche privée peut déjà mener sur une base régulière. Mettez-vous à la recherche d'informations déjà disponibles auprès des institutions universitaires, organisations internationales ou organisations de la société civile, qui peuvent éclairer la planification de vos programmes. Les concepteurs de programmes doivent également envisager un partenariat avec une organisation de la société civile pour mener des recherches informelles, telles qu'un sondage ou des groupes de discussion.

Veillez à ce qu'une perspective de genre soit appliquée à toutes les recherches menées, qu'elles soient formelles ou informelles. Demandez-vous si les femmes sont représentées de manière adéquate dans la recherche, si le mécanisme de recherche permet aux femmes de se faire entendre pleinement et si les questions posées prennent en compte les problèmes et opinions des femmes.

Transformez ces recherches en un rapport ou une publication qui puisse être partagé avec les principaux intervenants susceptibles d'avoir un rôle à jouer dans la participation des femmes à la vie politique. La nature d'un tel document, publique ou strictement interne, dépendra des circonstances particulières de chaque pays. Dans les deux cas, un examen professionnel du paysage politique féminin peut fournir des indications précieuses pour la planification des programmes et offrir un produit significatif aux partenaires de ces derniers.

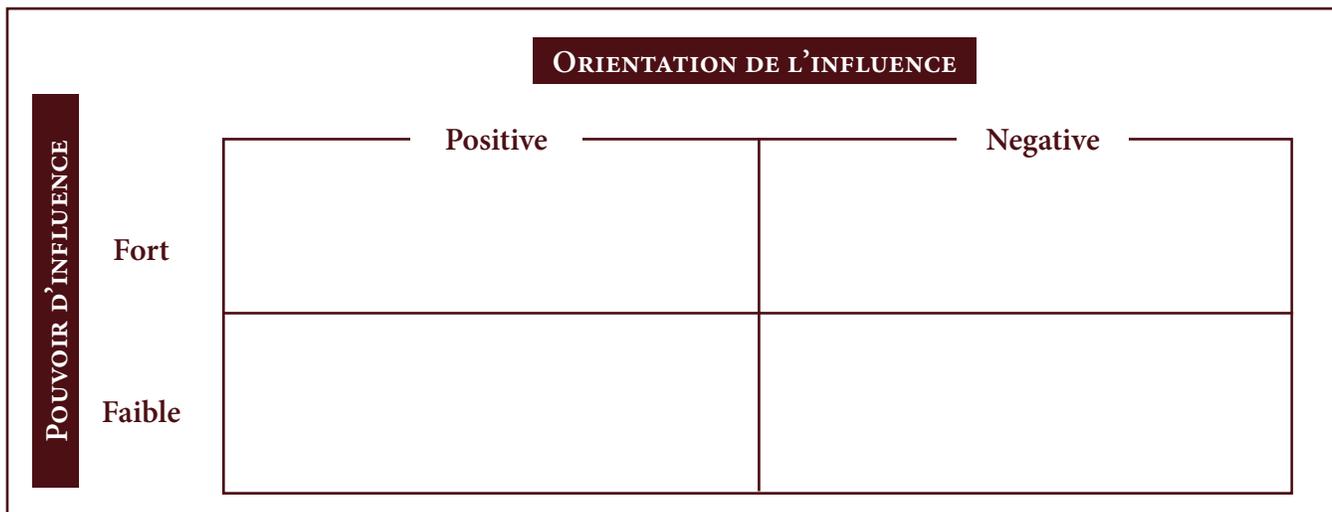
### ENTREVUES AVEC LES PRINCIPAUX INTERVENANTS

Armés d'une nouvelle analyse du paysage, les concepteurs de programmes doivent ensuite commencer à s'entretenir avec les intervenants sur la participation des femmes à la vie politique. Profitez-en pour essayer d'établir des alliances avec les acteurs clés qui influenceront sur la participation des femmes à la vie politique et sollicitez l'opinion des intervenants pour alimenter le contenu et la conception de votre programme.

Les planificateurs de programmes doivent d'abord identifier les personnes avec lesquelles une telle discussion doit être entamée. Toute évaluation ou recherche menée à l'ouverture du programme sera susceptible de générer une liste d'intervenants touchés par la participation des femmes à la vie politique ou influant sur cette dernière. Examinez cette liste, demandez-vous si des noms supplémentaires devraient y être ajoutés et déterminez où et avec qui les contacts doivent être effectués.

Les programmes de partis politiques doivent déterminer quels intervenants estimeront devoir être contactés en premier, lesquels seront les plus utiles et les plus influents et ceux qui présenteront le plus grand défi et nécessiteront donc plus de temps et d'efforts. Il se peut que, dans la plupart des situations, en particulier au début d'un nouveau programme, les discussions commencent avec les dirigeants des partis politiques ou les responsables plus haut placés sur l'échelle hiérarchique.

Les concepteurs du programme pourront trouver utile d'identifier les parties prenantes et d'anticiper leur réaction probable face aux suggestions du renforcement de la participation des femmes à la vie politique en utilisant le modèle suivant :



Cette analyse pourra aider les planificateurs et les concepteurs du programme à prévoir de quels côtés le soutien et la résistance sont susceptibles de provenir. Le renforcement de la participation des femmes à la vie politique représente un véritable changement dans la culture politique de nombreux pays et les exécutants des programmes doivent s'attendre à ce que les intervenants répondent comme ils le feraient face à toute réforme sérieuse. Ils se trouveront face à ceux qui l'embrassent avec enthousiasme, ceux qui s'y opposent avec ferveur et seront également témoins d'une variété de réactions intermédiaires.

Le personnel du programme sera mieux en mesure de gérer cette situation en gardant une communication ouverte, cohérente et proactive, en essayant de remporter des succès le plus tôt possible dans le déroulement du programme, afin de démontrer sa valeur aux partis politiques, et en identifiant des « champions du changement » au sein des institutions politiques afin qu'ils contribuent à plaider en faveur du progrès et de la réforme. Certains de ces « champions du changement » doivent être de sexe masculin.

Les discussions avec les intervenants aideront à évaluer les réactions et opinions relatives à la participation des femmes à la vie politique et doivent également permettre aux planificateurs du programme de commencer à intégrer l'expérience et le point de vue des partenaires et participants potentiels au programme dans la conception de ce dernier. Les commentaires des intervenants permettront d'identifier, d'influencer ou de mettre à jour les types d'activités et de prestations qui peuvent être offerts dans le cadre de la programmation, ainsi que les moyens les plus utiles de les fournir.

#### *Communiquer avec les dirigeants politiques des partis*

Les dirigeants et responsables des partis politiques sont des acteurs clés dans les efforts menés pour accroître et améliorer la participation des femmes à la vie politique.

Tout changement significatif devra les faire participer et les décisions stratégiques doivent intégrer leurs opinions et perspectives.

L'ouvrage du NDI intitulé *Win with Women Assessment Tool for Political Parties* (Gagner avec les femmes, un outil d'évaluation pour les partis politiques) pourra fournir une structure utile pour certains aspects des discussions avec les hauts responsables des partis. L'objectif doit être de quitter ces réunions avec un plan d'action convenu concernant ce que le programme offrira aux partis politiques pour promouvoir la participation des femmes à la vie politique et ce qu'il pourra être attendu des chefs de parti afin d'apporter leur soutien à cette action. Le niveau de détail et d'engagement variera évidemment en fonction de la situation, mais le personnel doit envisager d'effectuer un suivi en écrivant aux chefs des partis afin de commencer à créer une alliance aussi structurée que possible, et de travailler éventuellement vers un protocole d'accord ou plan d'action convenu.

Le personnel du programme doit déterminer la façon la plus appropriée d'aborder les partis les plus établis. Des discussions privées avec les dirigeants de chaque parti politique avec lesquels le personnel travaille peuvent être organisées pour :

- présenter les résultats de l'évaluation ou de la recherche initiale, en veillant à bien mettre en évidence toute opinion publique mesurable en faveur de la participation des femmes à la vie politique ou les avantages clairs, pour les partis politiques, pouvant avoir été mis au jour ;
- évaluer l'opinion des chefs de parti envers la participation des femmes à la vie politique et si le parti souhaite en faire une priorité ;
- discuter des mesures que le parti aura peut-être déjà mises en place pour promouvoir et soutenir les femmes, et évaluer l'efficacité desdites mesures ;

- exposer les avantages du renforcement de la participation des femmes aux chefs de parti ;
- déterminer quelles activités et initiatives de programme les partis politiques désireront mener ; et/ou,
- identifier les individus au sein des partis politiques qui soutiendront les actions menées dans le but de promouvoir la participation des femmes à la vie politique.

### *Communiquer avec les femmes dirigeantes et autres intervenants clés*

Aussi importantes que les dirigeants des partis politiques qui peuvent contribuer à la participation des femmes à la vie politique en théorie sont les femmes qui peuvent y contribuer en pratique.

Pour lancer ou relancer un programme visant à promouvoir la participation des femmes à la vie politique, les développeurs ont besoin de bâtir des alliances avec les femmes qui prendront les risques et exécuteront les tâches nécessaires pour réussir dans la vie politique, et avec des personnes d'autres secteurs de la société qui peuvent aider à les soutenir. Comme toujours, la façon de procéder dépendra de la coutume et de la culture locales, ainsi que de la facilité de communication et de déplacement au sein du pays concerné.

Construire un réseau d'intervenants qui auront un impact sur la participation des femmes à la vie politique est une première étape. Pour établir de telles relations, il convient d'identifier la meilleure façon de communiquer avec chaque groupe d'intervenants et d'utiliser ces occasions pour :

- présenter les résultats de l'évaluation ou de la recherche initiale ;
- renforcer les relations existantes et en construire de nouvelles ;
- identifier les femmes qui souhaitent entreprendre ou poursuivre une carrière en politique, ainsi que les individus et les organisations qui peuvent offrir des ressources et un soutien à ces femmes ;
- discuter des mesures déjà en place pour promouvoir et soutenir la participation des femmes à la vie politique, et évaluer l'efficacité de ces mesures ;
- recueillir des commentaires spécifiques sur les activités ou initiatives du programme que les intervenants voudraient voir menées en faveur de la participation des femmes à la vie politique ; et/ou,
- commencer à élaborer un plan d'action commune et à développer des idées précises pour l'avenir.

Certaines options pour entamer le processus de communication avec les intervenants clés comprennent des activités de réseautage, des conférences, des rencontres ou consultations individuelles, ainsi que les médias électroniques. Ces outils sont décrits plus en détail dans la section Annexes du présent guide.

### ANALYSE DES ÉTUDES ET DES RENSEIGNEMENTS RALATIFS AUX INTERVENANTS

Une fois que les planificateurs et exécutants du programme ont recueilli les informations stratégiques issues de la recherche, établi des relations de travail avec les parties prenantes et consulté les partenaires potentiels du programme, l'étape suivante consiste à utiliser ces informations et cette expérience en vue de mettre en place et proposer des activités. Une analyse du genre au sein des données qualitatives et quantitatives permettra d'éclairer les décisions du programme qui profiteront à la fois aux hommes et aux femmes.

La sélection des types d'activités doit être, en grande partie, dirigée par les résultats du programme prévus et les besoins des partenaires de ce dernier, mais sera également influencée par une variété d'autres facteurs, tels que les milieux politiques et culturels, le calendrier électoral, le système électoral, la situation sécuritaire du pays, le transport local et ses infrastructures, les barrières linguistiques, le personnel, les budgets et peut-être même la météo.

Les concepteurs et exécutants du programme peuvent affecter le degré de contrôle de certaines de ces questions, tout en ayant un contrôle limité sur d'autres. Les questions relatives à la conception que le personnel du programme doit placer en priorité et chercher à influencer sont décrites ci-dessous. Les moyens spécifiques d'exécution de chacune de ces lignes directrices sont décrits dans la section suivante qui est relative à la mise en œuvre du programme.

### *Appliquer une perspective de genre à toutes les activités*

La reconnaissance des inégalités entre les sexes et de la participation des femmes, ainsi que leurs opinions, joue un rôle important dans toutes les activités du programme menées avec des partis politiques, qu'il s'agisse de formations, consultations, missions d'études, programmes de recherche ou autres. Les créateurs et les exécutants du programme doivent être conscients des différences au niveau du vécu des femmes et des hommes, des disparités dans l'accès aux ressources et des variations dans la manière dont les femmes et les hommes seront en mesure de répondre aux activités du programme, et doivent y être sensibles.

- Il n'est pas nécessaire de créer un programme autonome réservé aux femmes en vue d'influer sur

la participation des femmes à la vie politique. L'intégration du genre peut faire en sorte que les besoins des femmes soient pris en compte et représentés dans tous les aspects de la plupart des activités. Les exemples d'une telle intégration comprennent les points suivants :

- Les partenaires du programme sont incités à faire en sorte que les délégations désignées pour participer aux activités du programme fassent preuve d'un bon équilibre entre hommes et femmes. Des hommes et des femmes doivent être inclus dans les délégations, formations, réunions et consultations avec les hauts responsables du parti.
- Lorsque vous travaillez avec les partis politiques sur les stratégies électorales et de sensibilisation, assurez-vous qu'ils aient bien examiné les questions spécifiques et points de motivation des femmes, et que ces stratégies prennent en considération le fait que les électrices seront susceptibles d'être plus nombreuses que les électeurs.
- Appliquez une perspective de genre aux programmes de recherche lors de l'élaboration des questions et des échantillons, du choix d'un mécanisme de recherche et pour déterminer qui effectuera la recherche. Une perspective de genre implique d'examiner les différences entre les rôles des hommes et des femmes, leur statut, leurs besoins et priorités, et la façon dont ces différences affectent leur capacité à accéder aux ressources et à contrôler ces dernières et les opportunités présentes au sein de la société.

L'inclusion d'activités réservées aux femmes peut également s'avérer un élément précieux des programmes consacrés à la participation des femmes. Elles donnent aux femmes une chance d'acquérir des compétences, de la confiance et d'établir des réseaux dans un environnement favorable. Cela peut être particulièrement important pour les formations qui impliquent un niveau élevé de risques personnels, tels que la prise de parole en public, l'éducation aux médias et la formulation des messages.

Néanmoins, des environnements mixtes doivent également être inclus dans les activités du programme. Cœuvrez pour obtenir un bon équilibre entre les activités de même sexe et les activités mixtes. Les activités intégrées permettent aux membres de parti de sexe masculin et féminin d'interagir dans un environnement professionnel en tant que pairs et égaux. Faire participer les hommes au programme les expose aux capacités de leurs collègues de sexe féminin et peut leur permettre de devenir des partenaires plus efficaces dans la promotion des femmes au sein de leurs partis. Par exemple, en

2007, le NDI a organisé un forum sur la participation des femmes au Parlement du Burkina Faso. Le projet a invité 150 candidates susceptibles de participer à des forums qui ont encouragé les partis politiques à promouvoir un plus grand nombre de femmes sur leurs listes électorales et dans leurs partis. À la fin du forum, une amélioration du dialogue politique intra-parti concernant la participation des femmes a été unanimement reconnue.

L'inclusion des hauts responsables de parti leur permet d'envisager les femmes membres de leur parti à des postes professionnels et de leadership. Les formateurs et les conférenciers de sexe masculin peuvent également jouer un rôle essentiel en établissant des normes pour interagir avec les participantes avec autant de considération et de respect que pour les participants de sexe masculin.

Veillez à fermer le circuit du retour d'informations en faisant un rapport aux chefs de parti et aux décideurs sur les capacités et les atouts démontrés par les membres de leur parti au cours des activités du programme et en s'assurant qu'ils sont conscients du potentiel des individus participant à de telles activités. Le retour d'information est un mécanisme important pour la promotion des participants au programme d'un parti. La valeur d'une activité ou d'un programme de formation est renforcée si les hauts responsables du parti reçoivent une évaluation de la performance, du travail acharné et des compétences des membres de leur parti qui y ont participé. Cela s'avère particulièrement le cas en ce qui concerne les membres plus jeunes et les femmes, qui sont moins susceptibles de recevoir autant d'attention autrement.

Les informations sur l'évaluation doivent être fournies d'une manière professionnelle, constructive et appropriée, et doivent se concentrer sur les points forts de ceux qui ont manifesté un certain potentiel et fait preuve de dévouement au travail. Les participants doivent être informés à l'avance que leur travail sera évalué. Selon les détails de l'évaluation, il pourra s'avérer approprié de donner aux participants l'occasion de consulter ces évaluations et d'en discuter avant qu'elles ne soient transmises aux responsables du parti. La méthode de transmission des informations dépend de la culture locale. Les évaluations écrites ou les lettres permettent de créer un dossier permanent, mais une rencontre personnelle avec les hauts responsables du parti transmet un message de façon directe et permet de s'assurer que celui-ci soit reçu. Une combinaison des deux méthodes de communication, écrite et orale, pourra être plus efficace si le temps et les ressources le permettent.

Les programmes doivent s'efforcer de modéliser le message qui est transmis aux partis politiques sur la parti-

## L'ADAPTATION AUX BESOINS DES PARTICIPANTES

Dans un certain nombre de pays, les femmes qui sont plus jeunes ou non mariées sont souvent incapables de voyager ou de passer la nuit sur place seules, et doivent être accompagnées d'un chaperon lorsqu'elles assistent à un programme de formation loin de chez elles. Les programmes du NDI en Irak et en Cisjordanie/Gaza font inclusion des coûts supplémentaires inhérents à la présence de chaperons, en reconnaissant qu'ils font partie intégrante de l'objectif important d'avoir des femmes plus jeunes participant aux programmes de formation.

Les programmes du NDI ont aussi trouvé des moyens créatifs pour apporter formation et assistance aux femmes dans des environnements qui posent des risques pour la sécurité et imposent des restrictions sur le mouvement. Le programme du NDI pour l'Irak, par exemple, a embauché des coordinateurs irakiens provinciaux pour soutenir et surveiller les activités des partenaires de partis civiques et politiques au niveau local dans chaque province. Ces coordinateurs maintiennent des contacts et des relations avec les femmes actives en politique à travers le pays et effectuent des formations ou des consultations avec ces femmes dans un contexte local, ce qui augmente l'impact du programme et sa flexibilité et minimise les problèmes de sécurité. Le programme du NDI en Afghanistan emploie les mêmes moyens de sensibilisation par le biais de bureaux régionaux, et fait usage des stations de radio pour communiquer avec leurs publics cibles dans les régions plus isolées du pays.

icipation des femmes. Les gestionnaires doivent s'assurer que les processus propres au programme, quant à l'embauche et au recrutement du personnel, des formateurs et des conseillers, sont équilibrés, équitables et sensibles au genre. Les programmes doivent chercher à recruter des femmes locales pour les postes supérieurs et à fournir des opportunités de développement des compétences et de perfectionnement professionnel aux membres du personnel du programme, y compris des programmes visant à combler les lacunes dans l'accès à l'expérience et à l'éducation pour les membres féminins de l'équipe.

## MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES

Les exécutants des programmes de partis politiques peuvent considérer une variété d'approches novatrices et traditionnelles. De plus, certains programmes peuvent déjà disposer de plusieurs flux de programmation et la participation des femmes à la vie politique peut y être facilement intégrée en appliquant une perspective de genre à leur planification et mise en œuvre.

De nombreux programmes des partis politiques impliquent de travailler avec les partis politiques sur leurs structures, systèmes et stratégies internes pour les aider à devenir des organisations plus accessibles, ouvertes et démocratiques. L'intégration d'une approche liée au genre à la participation politique est un élément clé dans la réalisation de tous ces objectifs. Sans une attention particulière à la façon dont les projets auront une incidence sur les hommes et les femmes, les ressources ne peuvent pas être affectées là où elles sont le plus nécessaires. En outre, l'attention au genre permet d'identifier les domaines où un projet spécifique aux femmes peut être nécessaire pour répondre à ces préjugés systémiques.

Des programmes de partis politiques efficaces exigent de bonnes relations de travail avec les dirigeants des partis politiques et leurs décideurs, et de nombreux programmes se concentrent d'abord sur cet objectif. Dans la plupart des pays, ces responsables sont plus susceptibles d'être des hommes que des femmes, mais ce n'est pas toujours le cas. La présence de femmes à la tête d'une organisation politique ne garantit pas une oreille attentive. Les partis politiques ont tendance à être des organisations intéressées et les chefs de parti de tout sexe ou origine peuvent avoir besoin d'être persuadés des avantages de se concentrer de manière proactive sur la participation des femmes à la vie politique.

En fonction de la solidité de leurs relations de travail avec les partis politiques, l'environnement politique et la culture organisationnelle, les membres du personnel du programme doivent déterminer si la participation des femmes à la vie politique devrait être discutée de manière explicite et directe ou introduite progressivement. Certains partis réagiront bien au message d'accroître la représentation des femmes purement et simplement. D'autres auront besoin de considérer l'argument sous l'angle de la protection des droits des femmes et des hommes, c'est-à-dire, de la « démocratie paritaire », dans laquelle la participation des hommes a le même statut et la même priorité que celle des femmes. D'autres encore pourront coopérer que lorsqu'ils comprendront que, par le renforcement de la participation des femmes et des autres groupes marginalisés, leur parti deviendra plus fort et ils pourront augmenter leur part du vote.

### COMPRÉHENSION DU PROCESSUS DE SÉLECTION DES CANDIDATS

Les processus de sélection des candidats ont un profond impact sur la capacité d'une femme à se présen-

ter aux élections et d'être élue. Les femmes doivent avoir une chance raisonnable d'être en mesure d'accéder, par le biais du processus de sélection d'un parti politique, à une position viable en tant que candidates, avant même que toute campagne électorale ne débute.

La variété des processus de sélection de candidats utilisés par les partis politiques peut rendre ce problème difficile à résoudre. Dans de nombreux pays, chaque partie dispose de sa propre manière de sélectionner les candidatures et de tels processus peuvent varier même au sein d'un parti unique. Les partis peuvent confier une telle sélection aux branches locales, chacune élaborant son propre système, ou peuvent utiliser des méthodes différentes selon le type d'élection.

La transparence peut représenter un problème au niveau de la sélection des candidatures. Même dans les démocraties établies, de nombreux partis politiques exploitent des systèmes non transparents ou invoquent des critères incompatibles au moment des choix. Les partis très centralisés ou moins développés peuvent choisir manuellement les candidats, sans explication ni responsabilité. Quel que soit le système utilisé par un parti pour sélectionner ses candidats, la question reste : « quel genre de candidatures ce système produit-il et de quelle manière affecte-t-il la participation des femmes à la vie politique ? ». Les processus de sélection des candidats qui produisent les résultats les plus immédiats pour la participation des femmes à la vie politique sont ceux qui prennent des mesures d'action positive de nature contraignante, telles que :

- **Des listes restreintes composées uniquement de candidatures féminines ou des élections primaires réservées aux femmes:** Des listes restreintes de candidatures féminines sont généralement utilisées dans la phase finale d'un processus de sélection des candidats. Le comité de sélection qui fera le choix définitif des candidats reçoit une liste de candidatures potentielles parmi lesquelles il choisira certaines femmes pour un certain nombre de sièges.<sup>39</sup> Une stratégie similaire est utilisée dans le cas des élections primaires réservées aux femmes. Les partis politiques désignent des zones

électorales dans lesquelles seules des candidatures féminines seront proposées aux sélecteurs.<sup>40</sup>

- **Quotas :** Les quotas requièrent qu'un certain nombre de femmes soient présentes sur une liste de candidats ou soient sélectionnées comme candidates. Pour être valables, ces quotas doivent être exécutoires (par exemple, une liste de candidatures d'un parti est rejetée par l'organisme de surveillance réglementaire du corps électoral à moins que le quota soit atteint) et doivent inclure une disposition exigeant que les candidatures féminines soient placées dans des positions viables. Sans ces règles, les femmes sont souvent choisies pour les circonscriptions dans lesquelles un parti a peu d'espoir de remporter les élections ou sont placées dans des positions inéligibles dans les systèmes d'établissement des listes électorales.<sup>41</sup> Les quotas sont un mécanisme important pour faire progresser la participation des femmes à une instance dirigeante spécifique et en dehors du système des partis.
- **Listes assorties :** Des listes assorties sont parfois utilisées dans les systèmes de listes<sup>42</sup> électorales à représentation proportionnelle. Les candidats chargés de la sélection doivent alterner les candidatures masculines et féminines sur la liste, de sorte que si une femme est en première position, un homme sera en deuxième position, puis une femme, puis un homme, et ainsi de suite.<sup>43</sup> Par exemple, la France utilise actuellement des listes assorties. La loi française de 2000 sur la parité impose une parité hommes/femmes de 50 pour cent

40. Le leadership provincial du Parti National Démocrate (NPD) de la Colombie-Britannique, au Canada, pratique des élections primaires de candidatures féminines dans les circonscriptions où le député néo-démocrate en place au sein de la législature provinciale ne souhaite pas être réélu.

41. La Macédoine a légiféré des quotas pour les bureaux nationaux et locaux, qui obligent les partis à accepter la candidature de 30 pour cent des membres du « sexe sous-représenté » minimum. Néanmoins, il n'est pas imposé que ces candidates soient en position éligible sur la liste des candidatures. En Belgique, la loi imposant des indices ou quotas de parité de genre de 2002 déclare que les candidates doivent occuper la moitié des postes sur la liste électorale d'un parti, dont un des deux premiers postes. Dans les deux pays, les listes de candidatures qui ne répondent pas à ces exigences sont rejetées par l'organisme de surveillance réglementaire des élections et il est alors interdit aux partis en violation de se présenter à ces dernières.

42. Les systèmes de représentation proportionnelle (RP) s'efforcent de faire correspondre le plus fidèlement le nombre de sièges obtenus par un parti politique avec le pourcentage de votes reçus. Un certain nombre de mécanismes électoraux sont utilisés pour organiser le vote dans les systèmes de RP, y compris des listes fermées, des listes ouvertes et le vote unique transférable. Chacun de ces mécanismes affecte le degré d'influence d'un électeur à l'égard du soutien et de la promotion des candidats au sein du système de RP. Les listes assorties d'un système de RP font en sorte que les femmes soient bien représentées sur les listes de candidatures aux fonctions électives.

43. Veuillez consulter le deuxième rapport intitulé : *Women's Participation in Politics (Participation des femmes en politique)*, 26. Le système de listes assorties macédonien oblige les femmes à être représentées au moins toutes les trois places sur une liste de candidatures.

39. Le Parti travailliste comme le Parti conservateur ont utilisé des listes restreintes de candidatures féminines pour sélectionner les candidats à l'élection générale de 2010. La législation sur l'égalité nationale, qui, auparavant, interdisait toute discrimination (positive ou négative) fondée sur le sexe, a été modifiée pour faciliter ce processus. Veuillez consulter l'ouvrage de Richard Kelly et Isobel White intitulé : « All-women shortlists » (« Listes restreintes de candidatures féminines »), Bibliothèque de la Chambre des communes du Royaume-Uni, 21 octobre 2009, SN/PC/05057, <http://www.parliament.uk/commons/lib/research/briefings/snpc-05057.pdf>.

au niveau des candidatures pour les élections régionales et générales. Les partis qui n'ont respecté pas cette loi ont vu leur financement public réduit. Bien qu'elle se soit avérée efficace sur le plan régional (la représentation féminine a augmenté de 26 pour cent en 1995 à 49 pour cent en 2008), elle a eu moins d'impact au niveau national où les partis ont tendance à positionner les femmes plus bas sur leur liste ou acceptent tout simplement d'être financièrement pénalisés plutôt que de s'y conformer. Un amendement à cette loi en 2007 a introduit un système assorti, qui a assuré que les femmes soient au moins placées toutes les deux ou trois positions sur la liste. La représentation des femmes à l'Assemblée nationale française a ainsi augmenté de 12,3 pour cent en 2002 à 18,5 pour cent en 2007.

- **Sièges réservés:** Dans les systèmes imposant des sièges réservés, un certain nombre de fonctions électives au sein du gouvernement sont mises de côté pour les femmes, ce qui oblige les partis politiques à désigner des femmes comme candidates pour ces sièges. Un bon exemple de ce système peut être rencontré au Rwanda. La constitution rwandaise exige que les femmes représentent au moins 30 pour cent de tous les organes de décision, y compris l'Assemblée législative nationale, le cabinet et le pouvoir exécutif, les conseils locaux et le pouvoir judiciaire. Aux élections de 2008, cette norme a également été appliquée aux partis poli-

tiques. Vingt-quatre des 80 sièges à l'Assemblée législative sont réservés aux femmes. La combinaison de sièges réservés et de listes de candidatures qui comportent au moins 30 pour cent de femmes a donné lieu au plus haut niveau de participation des femmes à la vie politique à travers le monde, atteignant un taux légèrement supérieur à 56 pour cent aux élections de 2008.

Quelques pays ont pu mettre en œuvre des mesures d'action positive pour la participation des femmes à la vie politique sur une base volontaire. Cela a été le cas au Pays de Galles, où la participation des femmes à l'Assemblée galloise n'a pas chuté en dessous de 40 pour cent lors des trois élections suivant sa création, en raison de mesures volontaires prises par les partis politiques pour choisir et promouvoir activement les femmes en tant que candidates.

Cependant, les résultats issus de moyens volontaires constituent l'exception plutôt que la règle. Plus communs sont des exemples de systèmes mis en place pour la participation des femmes à la vie politique, qui sont ignorés ou non appliqués, et ont donc peu d'effet. C'est le cas du Brésil, par exemple, qui a mandaté des quotas de candidatures, mais qui impose des sanctions très faibles pour les partis politiques qui ne s'y conforment pas.

Malgré leur efficacité et les avantages offerts aux partis politiques, des options plus rigoureuses restent controversées dans de nombreuses cultures politiques. Les

## SOUTIEN DES QUOTAS : RENFORCEMENT DE L'ACCÈS DES FEMMES AUX MANDATS ÉLECTORAUX ET FONCTIONS ÉLECTIVES

En 2009, l'Assemblée nationale du Burkina Faso a adopté une loi exigeant que les listes de candidatures à l'Assemblée nationale et aux élections locales comportent au moins 30 pour cent de femmes. Pour encourager le respect de la réglementation, les partis politiques qui atteignent ou dépassent un seuil de 30 pour cent de femmes élues à des fonctions publiques sont récompensés par un financement supplémentaire égal au montant qu'ils recevraient normalement de l'État pendant la période de campagne électorale.

Le NDI a contribué à rassembler une large coalition d'intervenants de partis politiques et de la société civile pour lancer un programme commun et un plan d'action coordonné pour défendre le passage de la loi.

La coalition a élaboré et proposé des amendements au projet de loi, dont l'un a été inclus dans la version du projet de loi finalement adopté. Les représentants de la coalition ont tenu des réunions avec la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits de l'homme de l'Assemblée nationale et le NDI a aidé à organiser des conférences de presse et des séances d'information qui ont contribué à obtenir le soutien du public.

Les chances des femmes de devenir des dirigeantes au niveau local et national représentent à la fois un changement saisissant et une occasion importante. Auparavant, les partis politiques se montraient réticents à désigner des femmes, les maintenant, de manière efficace, en dehors du processus politique. Grâce à la nouvelle loi sur les quotas, les partis recherchent l'aide du NDI pour trouver et préparer davantage de candidates. L'Institut s'emploie actuellement à aider les partis à élaborer des stratégies relatives aux moyens de recruter des candidates potentielles pour les élections locales de 2011 et les élections législatives de 2012.

quotas, en particulier, suscitent un débat quant au fait de savoir s'ils compromettent l'efficacité de la participation des femmes en créant l'impression que les femmes ne sont pas élues en fonction de leur propre mérite. Les partisans de quotas font valoir que les obstacles à la participation des femmes à la vie politique sont tellement imposants et profondément enracinés qu'ils ne peuvent pas être surmontés sans une réaction tout aussi affirmée.

Tout engagement à promouvoir les femmes en tant que candidates doit s'assurer qu'elles puissent jouir d'une véritable égalité de concurrence, ainsi que du même niveau d'autorité et d'accès aux ressources que leurs homologues masculins. Les partis politiques qui promeuvent les femmes en tant que « remplisseuses de positions » ou, en grande partie, à des fins superficielles, ne sont pas susceptibles de réaliser les gains associés à une participation renforcée des femmes à la vie politique, quel que soit le système de sélection.

Les partis politiques qui ne sont pas à l'aise avec les discussions d'égalité en raison de leur culture organisationnelle ou politique pourront se montrer plus à l'aise avec les systèmes de sélection de candidatures qui nécessitent un pourcentage minimum de représentation selon le sexe qui est sous-représenté.<sup>44</sup> Cela permet de garantir une démarche soucieuse d'égalité des sexes, et non pas un renversement des rôles dans lesquels les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes.

#### **EXAMEN DES STRUCTURES INTERNES DU PARTI, DES PROCESSUS ET DE L'ACCÈS AUX RESSOURCES DU PARTI**

La manière dont les partis politiques sont structurés a un impact direct sur leur efficacité à soutenir la participation des femmes à la vie politique. Le soutien rhétorique des femmes en politique dont les programmes et les discours des partis font preuve peut influencer positivement sur les attitudes du public. Mais des progrès plus importants sont réalisés lorsque les systèmes et les structures des partis politiques sont conçus de façon à promouvoir et soutenir activement les femmes.

Les participants aux programmes des partis politiques dans un certain nombre de pays ont constaté que travailler avec les structures du parti et les chefs de parti est essentiel pour améliorer la participation des femmes à la vie politique. Malgré les progrès vers la démocratie, dans de nombreux pays, les partis politiques restent inaccessibles à la fois aux électeurs en général et aux femmes.

Il est important de mettre l'accent sur la participation des femmes à la vie politique lorsqu'il s'agit d'œuvrer avec les partis politiques sur leur développement organisationnel, leur prise de décision et leur fonctionnement au quotidien. Pour commencer, examinez les arrangements actuels relatifs aux organes directeurs, aux programmes et plateformes des partis, aux ailes ou organisations féminines, aux droits de vote lors des conférences ou conventions des partis et à leur financement. Après avoir travaillé en étroite collaboration avec les partis politiques en Serbie pendant plus de dix ans, le NDI, en 2006, a aidé le Forum des femmes du Parti démocrate à modifier les statuts du parti, afin de garantir l'inclusion d'au moins une femme à la présidence du parti. Le NDI a également aidé le parti serbe « G17 Plus » à établir officiellement un réseau de femmes, ainsi qu'un comité politique en matière d'égalité des sexes.

*L'outil d'évaluation du NDI pour les partis politiques* peut s'avérer particulièrement utile pour identifier les domaines dans lesquels les structures internes du parti peuvent être modifiées pour soutenir la participation des femmes à la vie politique. Le personnel du programme doit examiner non seulement le contenu des lois internes d'un parti politique et ses règlements, le cas échéant, mais aussi ce qui est effectivement mis en œuvre et en pratique.

Un certain nombre d'approches que les partis politiques peuvent adopter pour officialiser le soutien à la participation des femmes à la vie politique au sein de leurs structures internes sont décrites ci-dessous. Le degré et la manière dont elles peuvent être adoptées par les partis individuels dépendront d'un certain nombre de facteurs, y compris la façon dont un parti est actuellement structuré et dont les décisions sont prises.

Travaillez avec les partenaires du programme pour adapter l'une des suggestions ci-dessous, en vue de répondre à leurs besoins et objectifs spécifiques. Les partis qui adoptent et mettent en œuvre ces pratiques sont susceptibles de bénéficier d'une légitimité accrue auprès des électeurs. Des systèmes plus structurés, ouverts et équitables peuvent également engendrer l'intérêt et le soutien de groupes et d'individus qui n'avaient jamais été intéressés par la politique auparavant, ce qui pourrait renforcer la base de soutien du parti. Les partis qui cherchent activement à recruter et à promouvoir les femmes sont dans une meilleure position pour fournir des candidats et listes de candidatures susceptibles de remporter les élections face à la tendance grandissante d'une participation des femmes à la vie politique accrue et à l'attente des électeurs pour une présence équitable des femmes dans les postes décisionnels.

44. Daniela Dimitrievsky et le Lobby des femmes macédoines, « Quotas: The Case of Macedonia » (« Quotas : le cas de la Macédoine ») (document présenté à l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA)/Conférence du réseau européen sur les questions de genre, Budapest, Hongrie, du 22 au 23 octobre 2004), <http://www.quotaproject.org/CS/Macedonia.pdf>.

## IDENTIFIER LES OPPORTUNITÉS POUR LE CHANGEMENT

Il existe plusieurs façons d'évaluer les opportunités pour le leadership féminin. Au Botswana, le NDI a réalisé des évaluations des trois principaux partis politiques afin de déterminer la mesure dans laquelle les femmes ont été incorporées dans des postes de direction et d'identifier les obstacles et les opportunités auxquels elles sont confrontées dans la recherche de telles positions. À partir de ces évaluations, le NDI a généré des recommandations spécifiques sur la façon dont chaque parti pouvait accroître la participation des femmes à la vie politique, telles que l'élaboration d'une stratégie visant à recruter et former activement les femmes à fort potentiel de leadership et l'établissement d'un quota pour garantir qu'un certain pourcentage de postes de direction du parti soit occupé par des femmes. Ces conclusions ont été présentées aux chefs des partis et ont également servi de source d'informations pour le contenu et la conception d'un atelier de renforcement des compétences des dirigeantes potentielles de chaque parti. Au Kenya, les 6 partis politiques partenaires du NDI ont élaboré des plans d'action avec des recommandations précises sur la façon de renforcer la participation des femmes dans chacun de leurs partis. Ces plans ont ensuite été soumis aux comités exécutifs nationaux de leurs partis pour leur mise en œuvre.

### *Établir un niveau minimal de participation des femmes au sein du parti*

- Établissez des niveaux minimaux de représentation féminine dans les conseils et les organes directeurs. Des recherches récentes issues du secteur privé montrent que l'équilibre entre les sexes chez les décideurs améliore sensiblement les résultats des processus de décision et de gouvernance.<sup>45</sup> Des niveaux minimaux de participation des femmes doivent être mis en œuvre au niveau de la direction au moins, mais peuvent également être appliqués à tous les domaines de l'organisation du parti, y compris les conseils des branches locales.
- Établissez des niveaux minimaux de participation des femmes au congrès ou à la convention du parti et veillez à ce qu'elles aient un rôle de décideuses dans ce corps, avec le pouvoir de voter et d'influencer les résultats.
- Établissez des niveaux minimaux de participation des femmes comme candidates.

### *Créer des structures visant à recruter et promouvoir les femmes et les questions qui leur sont importantes*

- Mettez en place une commission paritaire ou une commission pour l'égalité des chances au sein du

parti afin de suivre les décisions de ce dernier et les efforts déployés envers l'égalité des sexes.

- Développez des processus participatifs pour l'élaboration des politiques, en consultation avec des intervenants clés. Veillez à ce que l'aile féminine du parti soit structurée de manière à influencer le programme du parti sur toutes les questions intéressant les femmes.<sup>46</sup>
- Établissez des mécanismes qui permettent de recruter et de promouvoir activement les femmes au sein de la hiérarchie du parti, en utilisant ses branches locales et le gouvernement local comme « équipes d'alimentation » où les femmes peuvent acquérir de l'expérience et construire des réseaux.
- Maintenez une base de données ou liste de ressources de candidatures féminines potentielles pour le recrutement, la formation et la préparation.
- Mettez au point un programme de mentorat pour donner aux jeunes femmes et femmes moins expérimentées, membres du parti, l'accès au soutien et aux recommandations des chefs et responsables élus de parti plus établis, de sexe masculin et féminin.
- Mettez en place un programme de formation ou de perfectionnement des compétences pour aider les femmes activistes à combler les lacunes qu'elles peuvent présenter au niveau de l'expérience ou

45. « Corporate Governance, Board Diversity, and Firm Value » (« Gouvernance d'entreprise, diversité dans les conseils d'administration et valeur d'entreprise »), D.A., Carter, B.J. Simkins et W.G. Simpson, *The Financial Review (La Revue financière)*. Vol. 38 (2003) : 33-53. Dans cette étude des 1 000 plus grandes entreprises publiée par le magazine américain Fortune, les sociétés dont le conseil d'administration comporte au moins deux femmes présentaient des résultats significativement meilleurs que les autres. Voir également, Ernst & Young (2009), « Groundbreakers: Using the strength of women to rebuild the world economy » (« Les pionnières : utilisation de la force des femmes pour reconstruire l'économie mondiale »), [http://www.cwwl.org/media/Groundbreakers\\_FINAL.pdf](http://www.cwwl.org/media/Groundbreakers_FINAL.pdf).

46. Les partis doivent se garder de présumer quelles questions sont importantes pour les femmes. Bien que les questions traditionnellement associées aux femmes, telles que celles touchant à la famille, à la santé et à l'éducation, sont souvent importantes, les priorités des électrices évoluent avec le paysage politique. À certains moments, l'ordre public ou les questions liées au développement économique peuvent facilement faire oublier d'autres questions.

## LA CRÉATION D'UN PLAN D'ACCORD ENTRE LES PARTIS POUR UNE PARTICIPATION ACCRUE

Les projets et initiatives sur la réforme interne d'un parti politique sont souvent menés sur une base de parti unique, mais plusieurs programmes du NDI ont organisé des initiatives autour de la réforme des partis politiques sur une base multipartite. Par exemple, le personnel du programme argentin du NDI a travaillé avec l'organisation locale de femmes pour créer un répertoire informatisé de candidates qualifiées. Cette « banque de données » a été créée en réponse aux préoccupations des partis politiques au sujet d'un manque d'information sur les candidatures féminines qualifiées à un moment où une nouvelle loi de quotas était mise en œuvre. Les femmes d'un certain nombre de partis politiques ont siégé aux conseils régionaux pour le projet de banque de données et ont aidé à mener les actions de sensibilisation et à identifier les femmes susceptibles d'être intégrées dans la banque de données. Les informations sur les femmes à inclure dans la banque de données ont été recueillies par le biais d'un questionnaire et ont inclus leur expérience de travail, leur affiliation politique, leur éducation et leurs intérêts professionnels. Le questionnaire a été rempli, de façon volontaire, par les candidates potentielles. La banque de données a permis aux partis politiques d'identifier et de communiquer avec des candidates potentielles qu'ils n'auraient auparavant pas eu la chance de connaître ou d'envisager. Elle a aidé les hauts responsables du parti à recruter des femmes au-delà de leurs réseaux immédiats, de leurs milieux professionnels et des membres de leur famille.

de l'éducation formelle et leur fournir un environnement favorable à la pratique de leurs compétences politiques.

### *Bâtir des organisations féminines efficaces*

- Établissez des organisations, ailes ou caucus féminins actifs et mettez votre soutien et vos ressources à leur disposition. Assurez-vous que ces femmes prennent part aux opérations du parti, ont une voix délibérative dans les processus décisionnels et ont le pouvoir d'influencer la politique et les résultats stratégiques.
- Mettez au point des règlements internes pour votre parti et une budgétisation avec les chefs de parti actuels qui permettent de garantir que les organisations de femmes soient bien financées et aient accès aux ressources nécessaires pour fonctionner normalement.

### *Veiller à ce que les femmes aient un accès égal aux ressources du parti*

- Aidez-les à créer un objectif et un plan pour l'organisation, ce qui permettra de renforcer leurs compétences et efforts d'organisation au sein de la composition du parti.
- Assurez-vous que les femmes ont accès à des mécanismes de soutien une fois qu'elles sont élues, y compris en matière de développement des compétences, de formation et d'assistance technique.
- Déterminez si un système de bourses ou des subventions supplémentaires sont nécessaires pour fa-

ciliter la participation des femmes. Dans certains pays, l'égalité d'accès aux ressources d'un parti ou la répartition de ces dernières peut être suffisante, mais dans de nombreuses situations, les femmes subissent dès le début un désavantage financier<sup>47</sup> et une aide monétaire additionnelle pour les candidates et les militantes de parti peut s'avérer nécessaire. Certains partis au Canada et en Afrique du Sud, par exemple, offrent des subventions aux candidates pour couvrir les frais de garde d'enfants.

### *Élaborer un plan et mécanisme d'application précis*

Œuvrez avec les hauts responsables du parti pour élaborer un plan d'action spécifique, soit en tant que question spécifique, soit en tant que composante essentielle de toute autre assistance offerte aux partenaires du programme. Officialisez ce plan autant que possible et nécessaire. Aidez les partenaires du projet à définir ce à quoi une pleine participation des femmes dans leurs organisations pourrait ressembler, les avantages auxquels ils pourraient s'attendre, la façon dont ils pourraient atteindre ces objectifs et sur quelles parties du programme ils auraient besoin de soutien. Dans la mesure du possible, les exécutants du programme doivent inciter les partis à prendre des mesures proactives et exécutoires envers la participation des femmes à la vie politique et les décourager d'utiliser des approches volontaires. La recherche a montré qu'une telle approche était ineffi-

47. Les femmes sont plus susceptibles de gagner moins d'argent que leurs homologues masculins et sont également moins susceptibles d'avoir accès aux traditionnels réseaux de soutien. Elles peuvent également encourir des dépenses supplémentaires en raison de leurs responsabilités familiales, telles que les frais de garde d'enfants ou de services de nettoyage, si elles sont censées s'acquitter de ces rôles, ainsi que de leur travail dans la vie politique.

ce, même dans les partis politiques ayant une éthique fondée sur l'égalité.<sup>48</sup>

### RAPPORT ENTRE LA PERFORMANCE ÉLECTORALE ET LES STRATÉGIES D'ORGANISATION DES CAMPAGNES

#### *Se concentrer sur ce qui peut profiter aux partis*

Comme pour tout changement, l'approche la plus efficace consiste à se concentrer sur les avantages dont peuvent profiter les partis politiques en augmentant la participation des femmes à la vie politique. Les hauts responsables de partis sont plus susceptibles d'envisager des modifications pour lesquelles les avantages pour eux et les partis qu'ils dirigent sont clairs. La tendance dominante dans le monde entier est que les partis qui élargissent la participation des femmes aux niveaux supérieurs améliorent leurs chances de réussite électorale à long terme, surtout si la présence des femmes est maintenue.

Les partis politiques qui ne tiennent pas compte des électrices séparément risquent de perdre des voix. La recherche dans un certain nombre de pays montre que les femmes et les hommes sont susceptibles d'identifier différents problèmes en tant que priorités au moment de décider quel parti ou candidat soutenir. On parle généralement d'écart entre les sexes en politique. Même lorsque les hommes et les femmes sont généralement favorables à un même parti, candidat ou politique, ils peuvent le faire à des degrés différents et peuvent donc être confrontés à des niveaux différents de motivation à effectivement voter.<sup>49</sup>

Parce que les femmes adultes en général vivent plus longtemps que les hommes, les électrices sont plus nombreuses que les électeurs dans la plupart des pays, ce qui fait d'elles la majeure partie de la population ayant le droit de vote. Dans les pays qui connaissent une baisse des taux de participation électorale, les électrices fournissent souvent la marge de victoire dont les partis et les candidats ont besoin pour remporter les élections. Par conséquent, les partis politiques doivent commencer à porter une attention particulière

aux femmes sur les listes électorales, aux candidatures féminines et aux décideuses politiques lors des campagnes et des élections. Même dans les pays où le chef d'une famille ou d'un clan ordonne la façon dont la famille va voter, les partis ne doivent pas faire des hypothèses sur la façon dont les électrices voteront dans l'intimité de l'isoloir.

Les membres du personnel de programmes qui travaillent avec les partis politiques sur leurs stratégies électorales peuvent envisager d'aider les partenaires de leurs programmes à l'égard de l'une ou de plusieurs des options stratégiques suivantes.

#### *Exécuter un décompte des voix ou un exercice de ciblage des électeurs sensible au genre*

Dans les mois précédant une élection, les partis politiques doivent tenter de définir exactement d'où leur soutien est susceptible de provenir parmi la population votante. Un décompte des voix est une évaluation du nombre de voix qu'un parti ou candidat devra obtenir pour gagner le jour des élections ; le ciblage des électeurs détermine les électeurs qui apporteront ces voix. Les programmes qui œuvrent avec les partis politiques pour identifier leurs partisans peuvent aider les stratèges à examiner les habitudes de vote des femmes, séparément de celles des hommes. Cela peut permettre d'exposer les différentes tendances de la motivation, de la participation et de l'intérêt politique, et aussi aider les partis à prendre l'habitude de considérer les électrices de façon distincte. Les décomptes des voix et les exercices de ciblage des électeurs prenant en compte les genres peuvent être réalisés en combinant les résultats des dernières élections similaires avec les sondages de sortie des urnes, la recherche par sondage, l'inscription sur les listes électorales et/ou les données relatives au recensement, selon ce qui est disponible. Les objectifs sont les suivants :

- identifier précisément les endroits où un parti tire son soutien sur une base géographique et démographique ;
- déterminer où il a besoin de renforcer son soutien en utilisant les mêmes critères ;
- s'assurer que les partis ont pour objet spécifique d'examiner les tendances des électrices en termes de préférence des questions, de préférence d'un parti ou d'un candidat et leur probabilité de vote ; et,
- évaluer l'impact que les candidats, les politiques et le message transmis auront sur les populations votantes ciblées.

48. *Speaker's Conference (on Parliamentary Representation) (Conférence sur la représentation parlementaire), Rapport final*, Chambre des communes du Royaume-Uni, le 6 janvier 2010, 49, <http://www.publications.parliament.uk/pa/spconf/239/239i.pdf>. Les mesures volontaires positives présentées par les partis politiques du Royaume-Uni ont été jugées inefficaces pour briser un préjugé persistant, même si inconscient, envers d'éventuels candidats aux élections perçus comme candidats « à risque » parce qu'ils étaient de sexe féminin et/ou d'un groupe ethnique minoritaire. Ces conclusions reflètent la situation d'autres pays où des mesures passives ont été introduites.

49. Felicia Pratto, « The Gender Gap in Politics Goes Deeper than a Liberal-Conservative Split » (« L'écart entre les sexes dans la politique est plus profond qu'un partage libéral-conservateur »), *bulletin publié par l'Université de Stanford* le 30 octobre 1996, <http://news.stanford.edu/pr/96/961030gendergap.html>.

## LES RÉPONSES STRATÉGIQUES À L'ÉLECTORAT FÉMININ

En Serbie, le NDI a aidé plusieurs partis politiques dans la conduite de leur recherche sur les perceptions des électeurs relatives à la capacité des femmes, comme des hommes, à occuper des fonctions publiques. La recherche a révélé qu'une grande majorité d'entre eux se sont montrés en faveur d'une gouvernance paritaire, a identifié les questions prioritaires pour les électeurs de sexe masculin et féminin et a mis en lumière les différences entre les deux. Le NDI a présenté cette information aux partenaires du programme et a travaillé avec les chefs de parti pour les aider à utiliser cette recherche de façon stratégique, dans le but de développer du matériel de campagne et des messages ciblant spécifiquement les électrices, et pour nommer davantage de femmes à des fonctions publiques. L'Institut a également œuvré avec l'Union des Roms en Serbie pour modifier sa liste de candidatures, de façon à y inclure 30 pour cent de femmes, et donc la rendre potentiellement plus attrayante pour les électeurs qui privilégient les questions relatives aux femmes, la transparence ou la réceptivité du gouvernement.

De même, pour les élections législatives de 2003, le NDI, par l'intermédiaire de son programme marocain, a mené une campagne médiatique nationale pour une sensibilisation accrue à l'égard des candidates et des questions de genre dans les élections. L'Institut a produit des publicités visant les électrices et promouvant les questions de genre en tant que raisons impérieuses de voter. La campagne a reçu l'attention des médias et a contribué à identifier le profil des candidates et électrices, ainsi que les questions qu'elles ont identifiées comme étant importantes.

### *Plan de sensibilisation des électeurs et efforts de mobilisation dans une perspective de genre*

Les partis politiques doivent envisager un certain nombre de techniques de sensibilisation pour contacter les électeurs, y compris le démarchage par sondage ou identification des électeurs, les campagnes d'inscription aux listes électorales, ainsi que les rassemblements ou autres manifestations publiques. Les partis utilisent souvent ces occasions pour recueillir des informations sur des partisans potentiels, y compris leurs intentions de vote, leurs questions prioritaires et leurs coordonnées. Œuvrez avec les partis politiques pour intégrer la sensibilisation aux genres dans ces efforts et veillez à ce que les électrices fassent partie des efforts de sensibilisation et de mobilisation d'un parti, à ce que des événements s'adressent spécifiquement aux femmes et à ce que les candidats et les représentants des partis se rendent à des endroits où les femmes se sentiront à l'aise pour communiquer avec eux.

Les activités de démarchage (ou de porte-à-porte) qui rassemblent les informations des électeurs doivent également faire état du sexe du répondant, ainsi que de ses questions prioritaires et ses préférences politiques. Le même principe doit s'appliquer à toutes les activités où les détails des électeurs sont recueillis, telles que les rassemblements, les manifestations et les campagnes d'inscription des électeurs. C'est seulement en précisant si l'électeur était de sexe masculin ou féminin que le stratège des partis politiques sera en mesure d'évaluer si les hommes et les femmes expriment des préoccupations et motivations différentes.

Les exercices de démarchage peuvent s'avérer particulièrement efficaces dans le renforcement des relations avec les électeurs et la collecte de précieuses informations sur leurs préférences et leurs intentions. Travaillez en collaboration avec ceux qui sont chargés d'élaborer les questionnaires pour les sondages de démarchage électoral afin de vous assurer qu'ils tiennent compte des genres et n'excluent pas de choix que les femmes interrogées seraient plus enclines à choisir.

### *Mener une recherche sensible au genre*

Si un parti politique est en mesure de mener sa propre recherche, travaillez avec les stratèges du parti pour garantir que des questions portant particulièrement sur les priorités des différentes données démographiques, en particulier les femmes, y soient incorporées. Appliquez les mêmes normes pour toute recherche menée au nom des partis politiques, en vue d'apporter des renseignements utiles à leurs stratégies électorales.

Demandez-vous si le mécanisme de recherche utilisé permettra d'extraire adéquatement les opinions des femmes. Dans un projet de groupe de discussion organisé pour les partis politiques, le programme de parti du NDI en Indonésie a déterminé que les points de vue des femmes étaient moins susceptibles d'être pleinement représentés dans les groupes de discussion mixtes. Pour cette raison, le personnel du programme a rencontré un nombre égal de groupes qui étaient exclusivement des femmes et exclusivement des hommes.

Il peut s'avérer également utile de mesurer le profil ou l'image des candidates et d'identifier les opportunités et les défis se présentant à la promotion de ces femmes

## L'APPLICATION D'UNE PERSPECTIVE DE GENRE À LA RECHERCHE

Le programme du groupe de discussion indonésien du NDI a été conçu pour aider les partis politiques à mieux connaître le comportement des électeurs et identifier les questions politiques importantes pour les électeurs. Une perspective de genre a été appliquée tout au long de la conception et de la mise en œuvre des groupes de discussion. Le personnel du NDI travaillant sur le projet a inclus des questions qui étaient à la fois sensibles au genre et abordaient des questions d'intérêt particulier pour les femmes et les hommes. Les membres du personnel ont également reconnu que les vues des femmes n'étaient peut-être pas suffisamment entendues dans les groupes de discussion mixtes.

Le personnel du projet a élaboré des questions pour les groupes de discussion qui étaient inhérentes à la participation des femmes à la vie politique et aux perceptions des femmes en politique, et a mené un nombre égal de groupes de discussion partagés entre hommes et femmes. Reconnaissant que les hommes et les femmes ont souvent des points de vue différents sur la même question en fonction de leur vécu, le NDI a également ventilé les résultats des groupes de discussion selon le sexe et utilisé une analyse de genre afin de mieux interpréter les réponses des groupes d'hommes et de femmes. Une telle analyse a donné lieu à des données fortes, pertinentes et sensibles au genre qui ont été utilisées dans le cadre de l'élaboration future de programmes, notamment les programmes de formation de candidats et d'orientation des nouveaux candidats.

comme candidates. Le programme du NDI au Maroc a organisé des groupes de discussion en prévision des élections municipales de 2009 et a découvert que le malaise des électeurs vis-à-vis du choix des femmes était lié à une désillusion générale envers les partis politiques, ainsi qu'aux vues traditionnelles du rôle des femmes. Cette information a contribué à l'ordre du jour du programme de formation du NDI pour les candidates, ainsi que pour les stratégies électorales des partenaires du programme.

### *Élaborer des messages et des initiatives politiques selon des démographies spécifiques*

Lors de l'élection présidentielle de 1992 aux États-Unis, le stratège du Parti démocrate, James Carville, a décrit l'écart entre les sexes en politique comme la grande tra-

dition selon laquelle un mari et sa femme parcourent plusieurs kilomètres pour se rendre à un bureau de vote, dans le seul but d'annuler le vote de l'autre.<sup>50</sup>

Un bon nombre des facteurs qui font de cette situation un problème aux États-Unis, notamment les différentes expériences de vie et les différentes attentes sociales des femmes et des hommes, sont en jeu dans d'autres pays également. Les partis politiques ne doivent pas présupposer que le message de campagne qui mobilise les électeurs masculins aura le même effet sur les femmes.

Des messages destinés à cibler les électrices doivent être fondés sur la recherche et sur une évaluation de leurs priorités et de leurs motivations. Les partis politiques doivent être certains d'inclure ces questions dans leurs

## LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN COLOMBIE

Le NDI a œuvré avec neuf partis politiques en Colombie pour renforcer la participation des femmes à la vie politique. Les activités du programme ont inclus des présentations et des ateliers sur la participation des femmes à la vie politique, le leadership, la gestion des campagnes, l'approche du genre dans l'élaboration des politiques et des plateformes et l'effet des systèmes électoraux sur la participation des femmes.

Le NDI a également soutenu le renforcement du caucus des femmes du congrès de la Colombie en lui offrant ses conseils et services de consultation et en favorisant la communication avec les groupes de citoyennes. De plus, le NDI a favorisé un échange d'expériences entre le caucus des femmes du congrès de la Colombie et les femmes parlementaires d'autres pays. Pour mener à bien ces activités, le NDI a noué des alliances avec certains organes des Nations Unies et organismes d'aide gouvernementaux d'Amérique du Nord et d'Europe.

Le caucus de femmes et les organisations de base féminines de la Colombie, ainsi que l'engagement et le soutien d'autres femmes parlementaires, ont été cruciaux pour gagner l'approbation d'une loi globale sur les droits des femmes à une vie sans violence.

50. Chris Hegedus et D.A. Pennebaker, « *The War Room* » (États-Unis : Focus Features, 1994), film documentaire.

efforts de communication et de veiller à ce que les problèmes identifiés par les électrices comme étant tout aussi importants soient inclus dans leurs plateformes et leurs manifestes.

Cœuvrez avec les stratégies des partis politiques et les décideurs pour mettre fin aux hypothèses faites à l'égard des problèmes que les femmes identifient comme des priorités dans une élection. Alors que les politiques touchant aux familles, à la santé et à l'éducation sont souvent importantes pour les femmes, les priorités des électrices évoluent avec le paysage politique. Il arrive parfois que les questions d'ordre et de droit ou celles liées à la stabilité économique puissent facilement faire oublier ce qui pourrait être caractérisé comme étant des préoccupations traditionnelles pour les femmes.

### **CRÉATION DE PROGRAMMES DE RECRUTEMENT DE MEMBRES ET DE CANDIDATS**

Les partis politiques qui mettent l'accent sur le recrutement de leurs candidats et membres sont plus à même de puiser dans de nouveaux secteurs de soutien, d'apporter de nouvelles idées et un regain d'énergie, ainsi que de bénéficier aux urnes de la promotion des femmes comme candidates. Plus un parti politique est représentatif d'une communauté, plus il est susceptible d'en gagner le soutien. Les partenaires de programmes désireux de recruter de nouveaux membres et candidats ou de déployer de plus grands efforts à ce sujet peuvent œuvrer de plusieurs façons :

- Concentrer leurs efforts de recrutement sur la société civile et aider les partenaires du programme à forger des alliances avec des organisations et des associations de la société civile partageant les mêmes points de vue. Un grand nombre de femmes et de jeunes actifs sur le plan politique s'efforcent d'obtenir un changement par l'intermédiaire des organisations de la société civile, le soi-disant « tiers secteur », et bon nombre de ces organisations sont gérées ou dirigées par des femmes talentueuses et expérimentées qui peuvent se montrer intéressées par le fait d'apporter une contribution au monde politique.
- Développer une culture d'hébergement. Les partis politiques doivent se donner pour mission de trouver des moyens spécifiques leur permettant de devenir attrayants pour les femmes occupées, notamment en leur offrant des heures de réunion flexibles et une prise en charge financière des dépenses liées aux activités du parti.
- Conjuguer les efforts de recrutement syndical autour de valeurs partagées. Quelles valeurs représentées et promues par le parti seraient susceptibles

d'inciter les femmes à le rejoindre ou à se porter candidates ? Incorporez ces informations dans toute recherche menée par les partis politiques sur les électrices et sur les priorités et motivations uniques à ces dernières ou dans un message de campagne de recrutement de candidats.

- Utilisez Internet et les médias sociaux pour la sensibilisation. Dans le monde, la majorité des utilisateurs de sites de médias sociaux, tels que Facebook, Twitter, Ning et Flickr, sont des femmes.<sup>51</sup> Internet et les médias sociaux peuvent s'avérer utiles pour le recrutement de membres, car ils permettent aux partis de faire parvenir un message rapidement à un large public à un coût minimal.
- Créer une saine concurrence au sein du parti. Donnez à chaque branche locale une cible de recrutement de façon régulière, y compris un nombre minimum de nouvelles femmes membres. Encouragez l'utilisation d'un système de récompense ou de reconnaissance au sein du parti à l'intention de toute branche qui recrutera le plus de membres dans un trimestre donné et le plus de femmes en général.
- Établissez une base de données ou dressez une liste de ressources des membres potentiels et des candidats aptes au recrutement.

### **DÉLIVRANCE DE PROGRAMMES EFFICACES DE FORMATION ET DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES**

Les programmes de formation et de perfectionnement des compétences qui mettent l'accent sur la participation des femmes à la vie politique et la soutiennent représentent l'un des moyens les plus efficaces et les plus puissants de surmonter certains des obstacles que les femmes rencontrent en politique et de faciliter une transformation durable de la qualité du leadership et de la prise de décision d'un pays.

Des programmes efficaces de formation et de développement des compétences permettent d'aider les femmes en politique à construire des réseaux de soutien, à développer leurs compétences politiques et effectuer des avancées personnelles significatives, ainsi qu'à entretenir la confiance dont elles auront besoin dans le monde concurrentiel de la politique et de la gouvernance. Ils exposent également les participants de sexe masculin aux capacités de leurs collègues de sexe féminin et permettent d'établir des relations professionnelles fruc-

51. Greg Pellegrino, Sally D'Amato et Anne Weisberg, *Paths to power: Advancing women in government (Les chemins du pouvoir : l'avancement des femmes au sein des gouvernements)*, (États-Unis, Deloitte, 2010), <http://www.deloitte.com/pathstopower>.

## LE RENDRE LA FORMATION PLUS DISPONIBLE ET ACCESSIBLE À TOUS

### *Formation de formateurs modèles*

Le programme de *soutien des dirigeantes politiques* du NDI en Asie du Sud a mené des séances de formation à l'intention des candidates et représentantes élues de partis politiques en Afghanistan, au Bangladesh et au Pakistan. En utilisant un modèle de formation de formateurs, le programme a pu aider plus de 700 femmes dans ces pays à renforcer leurs compétences politiques et compétences en matière de conduite de campagnes, assumer des rôles supérieurs de leadership au sein de leur parti, servir leurs électeurs une fois au pouvoir et à améliorer leur confiance en elles-mêmes en général.

### *Modèle de formation des formateurs régionaux*

Le programme réservé aux formateurs régionaux du NDI en Serbie a commencé en 1999, au moment où l'Institut a évacué la plupart des employés implantés à Belgrade avant les bombardements de l'OTAN destinés à mettre un terme au conflit du Kosovo. Le NDI a identifié 6 militants de 3 partis politiques qui pourraient rester dans le pays pour former et préparer leurs collègues de parti. Le NDI a fait sortir ces militants de la Serbie pour un certain nombre de séances de formation, de développement des compétences et de réseautage régional.

En 2000, quand l'occasion s'est présentée de contester le régime du président Slobodan Milosevic, les partis politiques serbes étaient donc beaucoup mieux préparés qu'ils ne l'auraient été sans l'aide de ces jeunes formateurs et militants.

Ces efforts ont été officialisés sous l'appellation de « programme de formation des formateurs régionaux », dont l'expansion a permis d'atteindre, en 2006, 68 formateurs représentant 18 partis politiques dans toute la Serbie. Le NDI travaille actuellement avec environ 50 formateurs, étendant la portée du programme aux autres régions du pays.

tueuses. Les environnements mixtes peuvent également aider à éliminer les barrières culturelles et les antagonismes de classes.

Les partis politiques qui apportent leur soutien aux programmes de formation pour leurs membres, leur personnel et leurs représentants élus ont tout à gagner d'organisations plus professionnelles et compétitives, de liens plus solides avec les électeurs, de campagnes plus efficaces et efficientes et de représentants élus plus à même de tenir leurs promesses quant aux initiatives politiques.

Les partis politiques qui soutiennent le développement professionnel des membres féminins ont également beaucoup à gagner vis-à-vis de la perception du public et de son intérêt. Les candidates et responsables élues peuvent se montrer beaucoup plus crédibles lorsqu'il s'agit de transmettre le message du parti sur les questions qui sont importantes pour l'électorat féminin. Les partis politiques qui incluent des femmes occupant des postes de direction visibles se démarquent des autres partis qui sont souvent dominés par des hommes d'un certain âge et d'une certaine classe sociale.

Les annexes offertes à la fin du présent guide fournissent davantage de conseils sur les meilleures pratiques à utiliser pour l'élaboration et l'administration de programmes de formation visant à soutenir la participation des femmes à la vie politique. Quelques points clés :

- Recherchez un bon équilibre entre regroupements d'individus du même sexe et environnements mixtes. Les activités réservées aux femmes sont un élément important des programmes visant à promouvoir la participation des femmes à la vie politique. Cela est particulièrement le cas lorsqu'il s'agit de la formation. Néanmoins, des environnements mixtes doivent également être incorporés dans les activités de formation. Des activités intégrées permettent aux hommes et aux femmes membres d'un parti d'interagir au sein d'un environnement professionnel en tant que pairs et égaux. Inclure les hauts responsables du parti, hommes et femmes, aux activités de formation en qualité d'observateurs, porte-paroles ou même participants, leur permet de visualiser les membres féminins dans des postes professionnels et de leadership.
- Diffusez l'information aussi loin et aussi longtemps que possible. Certains des défis rencontrés par les femmes intéressées par le fait de participer à un programme de formation comprennent les difficultés de déplacement, les grandes exigences de temps et les barrières linguistiques. Il peut également s'agir d'un problème d'effectifs : le nombre de femmes sollicitant de l'aide peut dépasser les capacités de formation d'un programme en raison de contraintes temporelles et budgétaires. Un bon

nombre de ces problèmes peuvent être résolus par la conception de formations qui soient facilement portables et transférables.

- Prévoyez suffisamment de temps pour la pratique. Prévoyez suffisamment de temps pour permettre aux femmes de pratiquer de nouvelles compétences ou des compétences plus difficiles, telles que l'art oratoire et la formation aux médias. Incorporez des exercices de développement personnel pour renforcer la confiance en soi des femmes novices en politique. Tous ces sujets peuvent utiliser une bonne part du temps de formation, mais ils constituent des occasions importantes d'aider les femmes à développer des compétences à long terme et leur confiance en elles.
- Répondez aux besoins des participantes. Lors de la mise au point des méthodes de formation, il convient de tenir compte des besoins des participantes en matière de garde d'enfants, temps de trajet et de déplacement professionnel, exigences professionnelles ou familiales et besoins de chaperon ou d'escorte. Essayez de satisfaire le plus grand nombre de ces besoins que possible.
- L'apport d'un soutien et d'un suivi après la formation est essentiel. Intégrez un suivi et un soutien pour les participants au programme, en particulier les candidates. Pour beaucoup d'individus, le travail assidu ne fait que commencer, et l'assistance

les programmes du NDI peuvent influencer de façon cruciale la décision d'une femme à poursuivre une carrière politique. Le site iKNOW Politics peut servir de ressource permanente

- N'oubliez pas le personnel. L'accent de la programmation politique relative aux femmes est souvent porté sur les femmes qui seront candidates à des fonctions publiques, en particulier au cours d'une année électorale. Bien que cela soit certainement important, il est également utile de regrouper un personnel composé de professionnels de la campagne et de la politique qui œuvrent avec ces femmes, au sein de leur parti, dans le cadre de leurs campagnes électorales et une fois au pouvoir.
- Veillez à ce que les formateurs soient bien préparés. Les participants aux programmes de formation apprécient d'être exposés aux vastes connaissances et l'expérience des formateurs internationaux, mais ils sont souvent frustrés par leur manque de connaissances envers les questions culturelles et le contexte politique local. Les formateurs externes doivent être adéquatement préparés et doivent s'assurer que le matériel de formation soit pertinent et inclue des exemples tirés du territoire local et/ou que des formateurs provenant de la région ou de pays disposant de structures politiques similaires soient utilisés autant que possible.<sup>52</sup>

### LE SUIVI ET SOUTIEN POUR LES FEMMES CANDIDATES ET ÉLUES

Le programme du NDI en Sierra Leone a assuré la formation de plus de 150 candidates aux élections locales de 2008. Au cours de la période de campagne électorale, le personnel du NDI est resté en contact régulier avec les candidates par le biais de conversations téléphoniques et de rencontres personnelles pour discuter des progrès de leurs campagnes et les aider à trouver des solutions à tous les problèmes, quels qu'ils soient. Ces efforts se sont avérés particulièrement importants au moment où des incidents de violence et d'intimidation politique liés aux élections se sont produits. Les participants au programme ont identifié ces communications régulières comme étant une source importante de soutien pendant la campagne.

Après les élections, le NDI a organisé un séminaire à l'intention des conseillères nouvellement élues et a élaboré un manuel portant sur des informations et compétences essentielles dont elles auraient besoin dans le cadre de leurs nouvelles fonctions. À la suite de ces efforts, les conseillères des régions du Nord et du Sud ont formé des associations régionales pour se soutenir mutuellement dans leurs rôles de conseillères.

Au Burkina Faso, le NDI a organisé tous les mois des ateliers de renforcement des capacités avec près de 100 conseillères locales, dont la plupart n'avaient jamais occupé une fonction publique auparavant. Les séances ont eu lieu dans 8 villes et villages à travers le pays et ont couvert une variété de sujets, notamment la comptabilité et la gestion budgétaire, les rôles et responsabilités au sein du processus de décentralisation, qui ont dévolu plus de pouvoirs aux conseils locaux, les compétences en leadership et communication, ainsi qu'une variété de compétences relatives à la conduite des campagnes et à la collecte de fonds.

Les participants ont apprécié l'accès régulier aux informations et séances de formation et ont fait état d'un renforcement de leurs connaissances sur le processus de décentralisation gouvernementale, ainsi que l'amélioration de leur prise de parole en public et de leurs compétences de gestion.

52. McCollom, 29-30.

## SURVEILLANCE ET ÉVALUATION DES PROGRAMMES

L'intégration du genre exige que les préoccupations relatives aux différents impacts que le programme aura sur les hommes et les femmes soient intégrées dans le programme. Une perspective de genre permet d'identifier les préjugés cachés qui mènent à des situations inévitables pour les hommes et les femmes. Le plus souvent, ce sont les femmes qui sont les plus touchées par ces préjugés. Par conséquent, pour évaluer l'efficacité d'un programme, non seulement le nombre de personnes formées doit être enregistré, mais aussi le nombre de ceux qui, par la suite, se présentent aux élections et de ceux qui les remportent. Les praticiens doivent garder à l'esprit que le suivi et l'évaluation de la participation des femmes à la vie politique représentent plus qu'un simple jeu de chiffres.

Dans le cas des programmes des partis politiques, les résultats pour les femmes et pour les partis auxquels elles appartiennent sont souvent de très grande qualité, il est donc important que les indicateurs plus nuancés des progrès et des changements soient surveillés d'aussi près que les résultats quantitatifs.

Les programmes disposent d'un avantage lorsqu'ils ont, dès le début, clairement identifié quels domaines du programme ils devront surveiller et évaluer et quels outils peuvent être adoptés ou conçus pour suivre ceux-ci avec autant de précision que possible. La surveillance des médias, par exemple, peut être utile pour évaluer si les participants au programme ont un impact sur le discours public lors d'une élection, en occupant des postes de responsables du parti ou de porte-parole, ou en recherchant activement des opportunités de prendre la parole en public et de sensibiliser la population.

Toutefois, il n'est pas toujours possible de prévoir la façon dont les individus ou organisations répondront aux activités et à l'assistance qui leur est offerte au fil du temps et il pourra s'avérer nécessaire de maintenir un degré de conscience de la dynamique générale autour et au sein des partis politiques, au cours de la vie d'un programme. Tout en reconnaissant que la transformation est souvent progressive et qu'elle peut s'étendre sur plusieurs générations, recherchez tous les signes de changement dans certains des domaines suivants.

### *Les partis politiques et leurs hauts responsables*

- La nature des relations entre le NDI et les hauts responsables du parti a-t-elle changé d'une quelconque façon ? Font-elles preuve d'une communi-

cation plus ouverte ? La sollicitation d'informations et d'assistance est-elle plus ou moins forte, notamment en ce qui concerne la participation des femmes ?

- La nature des relations entre les hauts responsables et les militantes du parti a-t-elle changé d'une quelconque façon ? Y a-t-il plus de dialogue ? Avez-vous constaté des signes de pression ou d'un soutien accru envers des changements structurels ou des modifications de politiques au sein du parti ?
- Des changements structurels ou des modifications de politiques ont-ils été réalisés au sein du parti ? Sont-ils mis en œuvre ?
- La nature des relations entre les partis politiques et la société civile a-t-elle changé d'une quelconque façon ? Avez-vous remarqué un renforcement de la communication ou de la consultation ?
- Des changements sont-ils survenus dans la façon dont le parti mène ses activités ? Les besoins des femmes sont-ils pris en charge ?
- Les règlements du parti ont-ils été modifiés ? Le processus des conférences ou congrès est-il devenu plus ouvert ? Les femmes vous semblent-elles avoir davantage d'influence dans la prise de décision ? Avez-vous constaté des initiatives prises dans ce sens ?
- Des changements sont-ils survenus au niveau des ailes féminines des partis politiques ? Des ailes féminines se sont-elles formées dans des partis qui n'en possédaient aucune auparavant ? Des caucus ou organisations de femmes ont-ils reçu de nouveaux droits ou pouvoirs au sein du parti ?
- Le processus de sélection des candidats du parti a-t-il été modifié ou un nouveau système fait-il actuellement l'objet de discussions ou de débats ? Qui est intervenu et de quelle façon ?
- Les partis ont-ils adopté un processus plus inclusif et consultatif envers l'élaboration de politiques ou de plateformes ? Quel a été le résultat de la nouvelle procédure ?
- Les femmes sont-elles promues au sein du parti ? Si oui, de quelle façon et pour quels motifs ?
- Des partis œuvrent-ils en vue de développer des stratégies électorales, de sensibilisation ou de recrutement qui tiennent compte des besoins et intérêts spécifiques des femmes ?

- Avez-vous remarqué que les partis politiques accordaient une attention particulière aux femmes en dehors des élections ?
- Qu'en est-il du budget du parti ? Avez-vous remarqué que les besoins particuliers des femmes étaient pris en compte pour ce qui est de la distribution ou de l'utilisation des ressources des partis ?
- Des changements sont-ils survenus au niveau des politiques ou des plateformes des partis ? Quelle est leur envergure ? Quel degré de changement représentent-ils ?
- Avez-vous remarqué d'une quelconque manière que les femmes sont tout simplement prises davantage au sérieux par les partis politiques ?
- L'accès des femmes aux ressources réservées aux campagnes ou initiatives politiques a-t-il changé ? Quels sont ces changements et qu'est-ce qui les a suscités ?
- Des sondages ou recherches ont-ils indiqué un changement dans la perception des électeurs lorsque des candidats de sexe féminin sont plus visibles ou lorsque des représentantes élues poursuivent un programme politique particulier ?

#### *Sensibilisation et durabilité*

- Dans quelle mesure le programme a-t-il été en mesure de s'adapter aux besoins des participantes ? De quelle manière s'est-il adapté ? Quels ont été les effets de ces efforts ? Qu'est-ce que cela signifie en termes d'impact, d'efficacité et optimisation du budget du programme ?
- Dans quelle mesure le programme a-t-il été en mesure de développer les capacités locales ?
- Dans quelle mesure le programme a-t-il été en mesure de produire des documents pertinents et facilement accessibles ? De quelle manière cela s'est-il produit ?

#### *Les femmes en tant que candidates, responsables de parti et représentantes élues*

- Peut-il être dénoté que les participantes au programme font preuve d'une plus grande confiance en elles ? Est-ce que des participantes se tournent désormais vers des postes de leadership qu'elles auraient auparavant hésité à envisager ? Est-ce que les participantes prennent la parole en public ou s'adressent aux médias plus souvent ? Un plus grand nombre de femmes ont-elles présenté leur candidature ?
- Les responsables élues ont-elles pris des initiatives législatives ? Si oui, sur quels sujets ? Quelles sont leurs chances de réussite ? Que font-elles pour obtenir du soutien ? Avez-vous noté que les différents styles d'administration des femmes ont un impact ?
- Est-ce que certaines participantes au programme semblent présenter plus de dynamisme ou d'ambition quand il s'agit de politique ? Parlent-elles plus d'une carrière en politique ou utilisent-elles un langage plus ferme pour décrire ce qu'elles aimeraient accomplir en tant que militantes politiques ?
- Qu'est-il advenu des membres féminins du personnel de la campagne et du parti qui ont participé au programme ? Font-elles preuve de plus fortes compétences politiques ou professionnelles ? Pensez-vous qu'elles souhaitent occuper des postes de leadership également ?
- La participation accrue des femmes a-t-elle un impact visible sur l'environnement politique ? Une baisse des actes de violence a-t-elle été constatée par exemple ? Des sujets ou politiques qui, auparavant, auraient été ignorés sont-ils en cours de discussion dans le cadre de l'élection ?

## AUTRES DOCUMENTS À CONSULTER

Ashiagbor, Sefakor. *Political Parties and Democracy in Theoretical and Practical Perspectives: Selecting Candidates for Legislative Office*. Washington: National Democratic Institute, 2008. [http://www.ndi.org/files/2406\\_polpart\\_report\\_engpdf\\_100708.pdf](http://www.ndi.org/files/2406_polpart_report_engpdf_100708.pdf).

Ernst & Young (2009). "Groundbreakers: Using the strength of women to rebuild the world economy." [http://www.cwwl.org/media/Groundbreakers\\_FINAL.pdf](http://www.cwwl.org/media/Groundbreakers_FINAL.pdf).

Inter-Parliamentary Union. "Information on National Parliaments." [www.ipu.org](http://www.ipu.org).

Joint Committee on Justice, Equality, Defense and Women's Rights. *Second Report: Women's Participation in Politics*. Houses of the Oireachtas, October 2009. [http://www.oireachtas.ie/documents/committees30thdail/j-justiceedwr/reports\\_2008/20091105.pdf](http://www.oireachtas.ie/documents/committees30thdail/j-justiceedwr/reports_2008/20091105.pdf).

Kelly, Richard and Isobel White. "All-women shortlists." UK House of Commons Library, 21 October 2009, SN/PC/05057. <http://www.parliament.uk/commons/lib/research/briefings/snpc-05057.pdf>.

*Minimum Standards for Democratic Functioning of Political Parties*. Washington: National Democratic Institute, 2008. [http://www.ndi.org/files/2337\\_partynorms\\_engpdf\\_07082008.pdf](http://www.ndi.org/files/2337_partynorms_engpdf_07082008.pdf).

Pellegrino, Greg, Sally D'Amato and Anne Weisberg, Deloitte. *Paths to power: Advancing women in government*. USA, Deloitte, 2010, <http://www.deloitte.com/pathstopower>.

Quota Project. "Global Database of Quotas for Women." <http://www.quotaproject.org>.

*Speaker's Conference (on Parliamentary Representation), Final Report*. UK House of Commons, January 6, 2010. <http://www.publications.parliament.uk/pa/spconf/239/239i.pdf>.

United Nations Office of the Special Advisor on Gender Issues and Advancement of Women. "Gender Mainstreaming." <http://www.un.org/womenwatch/osagi/gendermainstreaming.htm>.



# GOUVERNANCE

## INTRODUCTION

La gouvernance est la manière dont les gouvernements et les institutions du secteur public garantissent la primauté du droit, encouragent la croissance économique et apportent une certaine protection sociale aux citoyens. En général, le terme de « gouvernance démocratique » se réfère à la capacité d'un gouvernement à honorer ses promesses, tout en respectant les valeurs démocratiques de transparence, de représentation, de pluralisme et de responsabilité. Les programmes de gouvernance du NDI visent à promouvoir l'efficacité des institutions et les processus du secteur public qui fonctionnent d'une manière compatible avec ces valeurs démocratiques, en œuvrant en étroite collaboration avec les assemblées législatives, les bureaux de direction et les gouvernements locaux. Le NDI fournit un appui technique et institutionnel à ces organismes, tout en soulignant l'importance de leurs dimensions politiques.

La recherche indique que le fait qu'un législateur soit de sexe masculin ou féminin a un impact direct sur leurs priorités politiques.<sup>53</sup> Il existe des preuves solides, par exemple, que la participation accrue des femmes aux fonctions électives induit également une augmentation corollaire dans l'élaboration des politiques mettant l'accent sur les priorités des familles, des femmes et des minorités ethniques et raciales. Lorsque les femmes sont habilitées en tant que dirigeantes politiques, les pays connaissent des niveaux de vie supérieurs, et une évolution positive peut être observée au niveau de l'éducation, des infrastructures et de la santé.<sup>54</sup> Les femmes doivent participer activement à la gouvernance pour représenter

les préoccupations des femmes et des autres électeurs marginalisés et proposer des alternatives politiques.

Plusieurs études montrent que la participation des femmes à la vie politique a donné lieu à des gains tangibles pour la gouvernance démocratique, notamment une plus grande réactivité aux besoins des citoyens,<sup>55</sup> une coopération accrue entre les partis et les lignes ethniques<sup>56</sup> et une paix plus durable.<sup>57</sup> La participation des femmes a des répercussions positives sur les communautés, les législatures, les partis politiques et la vie des citoyens et contribue à une efficacité accrue des démocraties.

La recherche portant spécifiquement sur les différences de styles entre les sexes au sein des comités législatifs montre que le leadership des femmes et leurs méthodes de résolution des conflits incarnent les idéaux démocratiques et que les femmes ont tendance à travailler de manière moins hiérarchique, plus participative et coopérative que leurs collègues masculins.<sup>58</sup> Les femmes sont également plus susceptibles de franchir les barrières politiques des partis et de parvenir à un consensus, même dans des environnements partisans et polarisés.

En outre, les législateurs déclarent dans les études qu'elles considèrent les questions telles que les soins de santé, l'environnement et la lutte contre la violence, de façon plus générale en tant que questions sociales, probablement en raison du rôle que les femmes ont toujours joué

---

53. *Women and Children: The Double Dividend of Gender Equality (Femmes et enfants : le double dividende de l'égalité des sexes)* (New York : UNICEF, 2006), [http://news.bbc.co.uk/1/shared/bsp/hi/pdfs/11\\_12\\_06SOWC2007.pdf](http://news.bbc.co.uk/1/shared/bsp/hi/pdfs/11_12_06SOWC2007.pdf).

54. Chen Li-Ju, « Female Policymaker and Educational Expenditure: Cross-Country Evidence » (« Les décideuses et les dépenses pour l'éducation : éléments de preuve de fond »), Documents de recherche en économie de 2008 : 1 Université de Stockholm, Département d'économie, révisés le 27 février 2008, [http://ideas.repec.org/p/hhs/sunrpe/2008\\_0001.html](http://ideas.repec.org/p/hhs/sunrpe/2008_0001.html). L. L. Beaman et al., « Women Politicians, Gender Bias, and Policy-making in Rural India » (« Les femmes en politique, les préjugés sexistes et l'élaboration des politiques en Inde rurale »), *Document de référence pour le rapport de l'UNICEF intitulé The State of the World's Children Report (La situation des enfants dans le monde)* de 2007, 11, 15-16, [http://www.unicef.org/sowc07/docs/beamand\\_duflo\\_pande\\_topalova.pdf](http://www.unicef.org/sowc07/docs/beamand_duflo_pande_topalova.pdf).

---

55. Cammissa A., A. et B. Reingold, « Women in State Legislators and State Legislative Research: Beyond Sameness and Difference » (« Les femmes législatrices d'État et leur implication dans la recherche législative : au-delà des similarités et des différences »), *State Politics and Policy Quarterly* (« *Politique d'État et Politiques trimestrielles* »), Vol. 4, n° 2 (2004) : 181-210, <http://sppq.press.illinois.edu/4/2/cammissa.pdf>.

56. CS Rosenthal, « Gender Styles in Legislative Committees » (« Les différences intergenre au sein des comités législatifs ») *Women & Politics (Les Femmes et la Politique)*, Vol. 21, n° 2 (2001) : 21-46, [http://dx.doi.org/10.1300/J014v21n02\\_02](http://dx.doi.org/10.1300/J014v21n02_02).

57. C. Chinkin, « Peace Agreements as a Means for Promoting Gender Equality and Ensuring the Participation of Women » (« Accords de paix comme un moyen de promouvoir l'égalité des sexes et assurer la participation de la femme »), Nations Unies : Division pour la promotion de la femme (2003), <http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/peace2003/reports/BPChinkin.PDF>.

58. Rosenthal.

dans leurs communautés,<sup>59</sup> et du fait que les femmes législatrices considèrent le gouvernement comme étant un outil au service des groupes sous-représentés ou minoritaires.<sup>60</sup> Les femmes législatrices sont souvent perçues comme étant plus sensibles aux préoccupations de la communauté. Les groupes de discussion récemment convoqués par le NDI au Kenya, par exemple, ont montré que les femmes, autant que les hommes, considèrent les femmes parlementaires comme étant plus susceptibles de générer de meilleurs résultats que les hommes en termes de représentation constitutive.

Les femmes sont profondément attachées à la paix et aux activités de reconstruction post-conflit et sont en mesure d'apporter une perspective unique et puissante à la table des négociations. Les études de recherche et de cas suggèrent que les accords de paix, la reconstruction post-conflit et la gouvernance ont une meilleure chance de succès à long terme lorsque les femmes sont impliquées.<sup>61</sup> Par ailleurs, il existe des preuves solides que l'établissement d'une paix durable exige une transformation des relations de pouvoir, notamment la réalisation de rapports de genre plus équitables.<sup>62</sup>

Ce chapitre s'adresse principalement au personnel du programme et aux praticiens qui cherchent à accroître la participation des femmes et à améliorer la gouvernance par la promotion d'approches sensibles au genre. Il est également prévu que ce chapitre constituera un outil utile pour les fonctionnaires, ainsi que leurs partenaires de la société civile, qui militent pour une gouvernance plus inclusive.

Un aperçu des éléments clés d'une bonne gouvernance, ainsi qu'une variété de stratégies pour améliorer les programmes de gouvernance démocratique en améliorant la participation et la représentation des femmes sont fournis ici. Ce chapitre n'est pas censé être une introduction exhaustive à la démocratie et à la gouvernance. Il est plutôt destiné à éclairer les questions clés liées aux femmes et au genre lorsqu'elles viennent s'entrelacer avec la gouvernance. Une attention particulière est

accordée aux domaines du programme dans lesquels le NDI concentre ses efforts, notamment le renforcement du pouvoir législatif et du gouvernement local.

## CONCEPTION DES PROGRAMMES

Les gouvernements démocratiques qui ne fournissent pas un minimum de stabilité et de prestations risquent de perdre leur légitimité. Le NDI répond à ces questions grâce à des programmes qui aident les gouvernements à écouter et à répondre aux préoccupations les plus pressantes des citoyens. Les programmes de gouvernance leur permettent d'être plus en mesure de traiter les questions de politique spécifiques, telles que la réduction de la pauvreté et le VIH/sida. Ces deux questions touchent les femmes de façon disproportionnée : selon les rapports des Nations Unies, 70 pour cent des pauvres dans le monde sont des femmes<sup>63</sup> et il est estimé que 50 pour cent des personnes vivant avec le sida sont des femmes.<sup>64</sup>

Les programmes du NDI ciblent les législateurs, le personnel des services législatifs, les bureaux exécutifs et les gouvernements locaux et renforcent les capacités des institutions représentatives. Les programmes doivent être conçus pour aider à forger des lois et des politiques qui reflètent les intérêts de la nation et des citoyens, à la fois des hommes et des femmes, et superviser le travail du pouvoir exécutif, en particulier en ce qui concerne le budget national. Les programmes de gouvernance renforcent également les conseils locaux et autres entités gouvernementales locales. Les programmes qui se concentrent sur la gouvernance locale ont pour objectif d'aider les entités locales à travailler plus efficacement avec les citoyens, d'améliorer le suivi des budgets locaux et la prestation des services au public.

Les programmes qui visent spécifiquement à promouvoir la participation des femmes dans chacun de ces domaines de gouvernance sont essentiels pour réduire l'écart qui existe dans toutes les sociétés entre les femmes et les hommes, en termes d'accès aux ressources, au pouvoir de décision et au pouvoir politique. L'intégration du genre dans les programmes de gouvernance garantit l'égalité des sexes à tous les niveaux, que ce soit dans la recherche, la législation, l'élaboration des politiques ou les activités des programmes. Elle permet également de s'assurer que les femmes et les hommes puissent mettre au point de telles activités, y participer et en tirer profit. Le personnel du programme formé pour effectuer une évaluation des sexes et intégrer le

59. Karen O'Connor, « Do Women in Local, State, and National Legislative Bodies Matter?: A Definitive Yes Proves Three Decades of Research By Political Scientists » (« Les femmes membres d'organismes locaux, gouvernementaux et législatifs nationaux importent-elles ? - Un "Oui" définitif prouve trois décennies de recherches dirigées par les spécialistes en science politique ») (document présenté au sommet : « Pourquoi les femmes sont-elles importantes ? », de Washington, DC, le 3 mars 2003), 24-28, [http://www.thewhitehouseproject.org/culture/researchandpolls/documents/Briefing\\_book.pdf](http://www.thewhitehouseproject.org/culture/researchandpolls/documents/Briefing_book.pdf).

60. Cammissa et Reingold.

61. Chinkin.

62. Richard Strickland et Nata Duvvury, « Gender Equity and Peacebuilding: From Rhetoric to Reality: Finding the Way » (« L'égalité entre les sexes et la consolidation de la paix - De la rhétorique à la réalité : trouver le chemin »), Centre International de Recherche sur les Femmes (2003), [http://www.icrw.org/docs/gender\\_peace\\_report\\_0303.pdf](http://www.icrw.org/docs/gender_peace_report_0303.pdf).

63. « Women, Poverty and Economics » (« Les femmes, la pauvreté et l'économie »), UNIFEM, [http://www.unifem.org/gender\\_issues/women\\_poverty\\_economics/](http://www.unifem.org/gender_issues/women_poverty_economics/).

64. « Gender Inequalities and HIV » (« Les inégalités entre les sexes et le VIH »), Organisation mondiale de la santé, [http://www.who.int/gender/hiv\\_aids/en/index.html](http://www.who.int/gender/hiv_aids/en/index.html).

genre dans les programmes de gouvernance peut concevoir et exécuter des programmes qui favorisent l'égalité et ne viennent pas consolider les disparités existantes. Alors que des programmes distincts et autonomes pour les femmes peuvent être extrêmement efficaces, ils constituent trop souvent une simple arrière-pensée ou un « supplément ». Ils sont fréquemment sous-financés et non intégrés dans les objectifs globaux de la programmation. Les programmes de soutien à la participation des femmes doivent, au contraire, être un élément important d'une stratégie globale visant à construire la démocratie et améliorer la gouvernance.

## CONTEXTE

Afin de commencer le processus d'élaboration de programmes en matière de gouvernance, le personnel doit comprendre la situation actuelle et la structure des différents documents et institutions du gouvernement, y compris la constitution, le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le gouvernement infranational ou local. De plus, le statut des femmes au sein du gouvernement doit être examiné et analysé, afin de créer une compréhension de base sur laquelle les activités seront fondées.

### *La Constitution*

Certains pays ont été régis par la même constitution depuis des siècles. Les États-Unis, par exemple, ont adopté leur constitution en 1787. Elle a été modifiée ou révisée 27 fois au fil des années, mais les principes fondamentaux restent les mêmes. D'autres pays jouissent de constitutions plus récentes. La France, par exemple, a adopté sa constitution actuelle en 1958. La Lituanie a adopté sa constitution en 1992. Il est commun pour les pays de rédiger de nouvelles constitutions, à la suite d'une guerre ou de grands bouleversements politiques. L'Allemagne et l'Italie, par exemple, ont rédigé de nouvelles constitutions après la Seconde Guerre mondiale. La constitution sud-africaine a été rédigée en 1996, après la chute de l'apartheid.

Historiquement, la rédaction des constitutions a été menée par quelques élites derrière des portes closes. Cependant, les pays ont de plus en plus recours à des processus démocratiques et participatifs pour rédiger de nouvelles constitutions. Ces processus impliquent la participation des citoyens et des organisations de la société civile dans le cadre d'une vaste consultation publique. Ainsi, le processus de rédaction offre de nombreuses opportunités d'assurer la participation des femmes, ainsi que la consécration des droits de ces dernières et des principes d'égalité des sexes. Les concepteurs doivent connaître l'état de la constitution d'un pays avant de commencer à concevoir un programme de gouvernance.

## *Droits des femmes*

Les constitutions doivent établir des droits fondamentaux, y compris les droits de l'individu, la protection des minorités et l'égalité des femmes et des hommes. Les constitutions doivent chercher à éliminer la discrimination dans la lettre et l'application de la loi. Les droits civils, politiques, sociaux et économiques sont détaillés dans les lois internationales sur les droits de l'homme, y compris la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et le Pacte international relatif aux droits sociaux et économiques. L'égalité des sexes est abordée dans la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Les constitutions nationales reprennent souvent le langage de ces normes internationales.

La section 9 de la constitution sud-africaine, sans doute l'une des plus progressistes au monde, comporte une explication générale du principe d'égalité entre les hommes et les femmes devant la loi, ainsi que des principes d'égalité de protection et de non-discrimination. Cette section prévoit également une action positive pour « protéger ou favoriser les personnes, ou catégories de personnes, désavantagées par une discrimination injuste ». <sup>65</sup> En 2008, l'Équateur a adopté une nouvelle constitution qui appelle à « l'éradication de l'inégalité et de la discrimination envers les femmes et propose une reconnaissance et valorisation de leur travail domestique non rémunéré ». <sup>66</sup> Ces exemples illustrent la nécessité de savoir quels droits de la femme sont inclus dans la constitution du pays d'accueil au sein duquel le programme est mis en œuvre.

### *Le pouvoir législatif*

Une démocratie saine doit disposer d'une assemblée nationale indépendante et effective. Le NDI a œuvré avec les assemblées législatives, au niveau régional et national, de plus de 60 pays pour renforcer les capacités des institutions représentatives à communiquer avec leurs citoyens et répondre à leurs préoccupations, élaborer des lois et des politiques qui reflètent les intérêts du pays et des citoyens et contrôler le travail du pouvoir exécutif, en particulier dans le cadre de la promulgation et de la mise en œuvre du budget national.

Sur le plan mondial, il existe un consensus émergent sur le fait que les femmes ont un rôle important à jouer dans

65. « Constitution de l'Afrique du Sud, chapitre 2, section 9 », informations provenant du Gouvernement sud-africain, <http://www.info.gov.za/documents/constitution/index.htm>.

66. Duroyan Fertl, « Ecuador: New progressive constitution adopted » (« L'Équateur : une nouvelle constitution progressiste adoptée »), *Green Left*, 10 octobre 2008, <http://www.greenleft.org.au/node/40408>.

les organes élus, et le nombre de femmes dans les parlements nationaux est en augmentation. Au cours des dix dernières années, la moyenne mondiale est passée de 13,1 pour cent des femmes occupant des sièges dans les parlements nationaux à 18,9 pour cent. Au niveau régional, les pays nordiques mènent le monde ; les femmes y détiennent 42,1 pour cent des sièges. La croissance la plus rapide a été observée en Afrique subsaharienne, qui a bondi de 11,3 à 18,8 pour cent au cours des dix dernières années. Cela est dû en grande partie à l'utilisation croissante des quotas féminins. Le seul pays au monde avec une majorité féminine au sein du corps législatif est le Rwanda. Sa Chambre basse, ou Chambre des députés, est constituée de 56 pour cent de femmes.<sup>67</sup>

### *Le pouvoir exécutif*

Les bureaux exécutifs, à savoir les bureaux des présidents, des premiers ministres et des ministres, sont chargés de diriger le développement de leur pays. Ils surveillent la mise en œuvre des lois adoptées par le législateur et s'assurent que les ministères du gouvernement fournissent les programmes et services issus de ces lois aux citoyens. Pourtant, les responsables des bureaux exécutifs n'ont souvent pas les compétences et la capacité d'identifier, privilégier et élaborer des politiques ou de gérer leur mise en œuvre de manière efficace. De même, les bureaux exécutifs ne font pas souvent preuve de la compréhension, de la capacité et de la volonté politique nécessaires pour envisager une intégration du genre efficace. L'incapacité du gouvernement à mettre en œuvre les lois et politiques et à répondre aux besoins de tous les citoyens, femmes et hommes, de manière efficace, sape les réformes démocratiques.

Comme dans le cas des autres pouvoirs du gouvernement, les femmes sont nettement sous-représentées dans l'exécutif. Actuellement, seules 14 femmes sont chefs d'État ou de gouvernement. Et, de manière générale, les femmes n'occupent que 16 pour cent des portefeuilles ministériels.<sup>68</sup> Aux femmes ministres sont généralement confiés des portefeuilles porteurs de stéréotypes sexuels, tels que ceux touchant aux affaires féminines, à l'éducation ou à la santé. Les concepteurs du programme doivent chercher à établir la liste des ministères existant au sein du gouvernement et le rôle joué par les femmes dans ce dernier.

67. « Women in Parliaments: World and Regional Averages » (« Les femmes au parlement : moyennes mondiales et régionales »), L'Union interparlementaire, dernière modification le 31 mars 2010, <http://www.ipu.org/wmn-e/world.htm>.

68. L'Union interparlementaire, « Women in Parliament in 2009: The Year in Perspective » (« Les femmes au Parlement en 2009 : l'année en perspective »), *Le Monde des Parlements, Revue trimestrielle*, fascicule No 3 (mars 2010), 17, [http://www.ipu.org/PDF/wop/37\\_en.pdf](http://www.ipu.org/PDF/wop/37_en.pdf).

### *Le gouvernement local*

Le gouvernement infranational ou local constitue une force puissante dans la vie de la plupart des individus. Les citoyens comptent sur le gouvernement local pour la prestation de services, l'entretien des infrastructures publiques, la gestion des ressources, ainsi que la résolution des différends. Les femmes et les hommes sont plus susceptibles d'entrer en contact avec des représentants de leur gouvernement local que des représentants du gouvernement national, sur une base quotidienne. Ainsi donc, femmes et hommes doivent être à la fois représentés dans le gouvernement local et les institutions et politiques à l'échelle locale doivent être sensibles au genre.

Les efforts visant à assurer une gouvernance démocratique au niveau local ont pris une importance accrue lors de ces dernières décennies, vu que de nombreux pays en développement ont commencé à décentraliser les fonctions de leur gouvernement et son autorité. La décentralisation désigne le transfert des responsabilités politiques, administratives et budgétaires du niveau national au niveau infranational, à savoir les provinces ou districts. Souvent encouragée par les pays donateurs, la décentralisation se fonde sur l'idée que certaines fonctions gouvernementales, telles que la défense nationale, doivent être réservées à l'échelon national, tandis que d'autres fonctions, telles que l'éducation, la police et certains services publics, sont mieux et plus efficacement gérées au niveau local.

Le niveau local est également l'endroit où de nombreux élus entament leur carrière politique et acquièrent de l'expérience avant de passer à l'échelon national du gouvernement. De cette façon, il peut servir de milieu fortement propice à la gouvernance démocratique. Bien que les statistiques comparatives sur la participation des femmes aux administrations locales soient incomplètes, notamment en ce qui concerne l'Asie et l'Afrique, l'International Union of Local Authorities (IULA, Union internationale des pouvoirs locaux) a publié un sondage mondial en 1998, qui a estimé que la participation des femmes à l'échelle locale est, en général, plus élevée que leur présence au niveau national.<sup>69</sup>

### **RECHERCHES PERTINENTES**

Lorsqu'il s'agit d'effectuer une recherche de fond sur les questions de gouvernance, les rapports internationaux peuvent être étudiés afin de comprendre la façon

69. *Women in Local Government (Les femmes dans le gouvernement local)*, Stockholm : International Union of Local Authorities (L'Union internationale des pouvoirs locaux), 1998, extrait de : *Women's Political Participation and Good Governance: 21st Century Challenges (La participation des femmes à la vie politique et la bonne gouvernance : les défis du 21e siècle)*, (New York : Programme des Nations Unies pour le développement, 2000), <http://www.undp.org/governance/docs/Gender-Pub-21stcentury.pdf>.

dont le gouvernement du pays fonctionne et d'identifier les problèmes les plus pressants. Envisagez de former des partenariats avec des groupes locaux pour obtenir des informations sur les pouvoirs législatif et exécutif. Il peut s'avérer difficile de recueillir des informations sur les questions de gouvernance locale par le biais des sources accessibles au public, mais les groupes locaux pourraient fournir ces informations plus facilement, vu que ces derniers sont susceptibles de suivre certaines questions particulières de façon régulière. La recherche doit également inclure un audit de genre des lois et politiques existantes. Un audit des sondages d'opinion publique peut en révéler davantage sur les préoccupations des citoyens et les problèmes de politiques que le gouvernement aborde ou non. Il peut s'avérer nécessaire d'examiner de quelle façon il convient de renforcer les capacités du ministère de la Femme pour mener cette recherche, effectuer une analyse de genre et procéder aux évaluations de besoins requises. Assurez-vous de convoquer et de consulter des groupes unisexes et des groupes mixtes concernant le processus d'élaboration de la constitution. Entretenez-vous avec des femmes en âge de voter et demandez-leur si elles ont voté ou non lors des dernières élections et, si non, pourquoi elles n'ont pas voté. Les questions doivent être formulées de façon à mettre en lumière les obstacles à leur participation et la méthode selon laquelle les programmes peuvent être conçus pour les surmonter.

#### **ENTREVUES AVEC LES PRINCIPAUX INTERVENANTS**

La consultation d'intervenants clés des deux sexes est essentielle à la réussite de tout programme. Les consultations doivent inclure les intervenants clés suivants : groupes de « surveillance » du gouvernement, organisations féminines ; groupes de défense des femmes travaillant sur des questions telles que la violence conjugale, les soins de santé et la pauvreté ; membres des médias ; responsables du programme législatif ; les titulaires de mandats de sexe féminin et le ministère de la Femme ou autres experts gouvernementaux, ainsi que des dirigeants d'entreprise et des chefs religieux. Assurez-vous d'inviter les membres du ministère de la Femme à participer à tous les programmes portant sur la démocratie et la gouvernance, et non seulement à ceux qui traitent spécifiquement des droits des femmes. Vérifiez également que tous les autres ministres sont invités à participer aux activités axées sur le genre. Lorsqu'il s'agit de travailler avec des partenaires, veillez à sélectionner une variété de partenaires qui possèdent des antécédents de collaboration avec des candidates, des électrices et des organisations féminines de la société civile. Ces partenaires peuvent et doivent inclure des organisations constituées majoritairement de membres masculins et de champions de l'égalité des sexes. Œuvrer spécifique-

ment avec les organisations féminines locales peut aider à renforcer leur capacité à développer une analyse de genre des dispositions de projets constitutionnels, des systèmes électoraux, lois et budgets proposés.

#### **ANALYSE DES ÉTUDES ET DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX INTERVENANTS**

Après avoir effectué la recherche et consulté les intervenants, l'étape finale consiste à analyser les données relatives aux questions de gouvernance. Un aspect clé de l'application d'une perspective de genre est de chercher à comprendre de quelle façon les rôles de genre limitent ou améliorent les résultats escomptés du programme, à court terme et à long terme. De façon générale, un regard critique sur les différences entre les hommes et les femmes révèle que les femmes sont plus désavantagées que les hommes en tant que candidates, représentantes nommées, membres de personnel et responsables élues. Une analyse de genre permettra de déterminer quels sont les obstacles à la participation et la représentation des femmes et peut aider à concevoir des programmes et établir des budgets pour y remédier.

Selon les résultats de cette analyse, les programmes pourraient aider à défendre ou à soutenir les efforts déployés par la commission parlementaire paritaire, le caucus des femmes et/ou le personnel parlementaire dans le cadre de la conduite d'un examen de la législation existante afin de déterminer si des règles, lois ou pratiques discriminatoires doivent être révisées. Les programmes doivent viser à mettre en place une équipe d'examen composée d'hommes et de femmes. La conception des programmes doit être sensible au genre en fonction de l'analyse.

## **MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES**

En travaillant avec des membres individuels, le leadership parlementaire, les comités, le personnel et les caucus des partis politiques, les programmes de gouvernance du NDI sont adaptés pour aider à surmonter les obstacles auxquels les assemblées nationales des pays en voie de développement sont souvent confrontées. Une formation et des conseils sont offerts en continu sur un certain nombre de questions, notamment la structuration et les activités des comités, les relations avec les électeurs, les relations entre les pouvoirs exécutif et législatif, la rédaction des lois et des constitutions, les techniques de négociation, le développement du programme législatif, les activités des caucus de parti, l'analyse et la recherche législatives, les rôles et les responsabilités du législateur, ainsi que les processus budgétaires législatifs.

Tous ces domaines sont pertinents à la promotion de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. L'intégration du genre exige qu'une attention particulière soit accordée aux différents impacts des programmes de gouvernance sur les hommes et les femmes. Les concepteurs et les exécutants des programmes doivent garder à l'esprit la façon dont les normes législatives ou gouvernementales sont susceptibles d'affecter différemment les hommes et les femmes et de perpétuer les disparités entre les deux sexes. Les praticiens doivent définir les opportunités et les contraintes se présentant à l'élaboration d'une législation équitable et souligner l'importance de l'élaboration de budgets de genre.

En outre, pour que les gouvernements locaux puissent assumer avec efficacité une plus grande responsabilité, les élus locaux doivent représenter les intérêts des hommes et des femmes composant leur électorat, gérer des projets de développement de prestations de services locaux de façon équitable et coordonner avec les gouvernements au niveau national et régional afin de traiter à la fois les préoccupations des hommes et des femmes. Pourtant, trop souvent, les élus locaux ne disposent pas de l'expérience, de l'accès aux informations et des compétences nécessaires pour remplir leurs fonctions de façon efficace. Cela est particulièrement vrai pour les femmes, qui font face à de nombreux obstacles lorsqu'il s'agit d'acquérir l'expérience nécessaire et d'accéder aux informations dont elles ont besoin, en raison de leur statut inférieur.

Les exécutants des programmes doivent veiller à ce que les besoins et priorités des hommes et des femmes soient abordés tout au long du cycle de vie du projet, qu'ils soient dirigeants politiques, représentants gouvernementaux ou membres du personnel.

## RÉDACTION DE LA CONSTITUTION

### *Comités de rédaction*

La nature des comités chargés de la rédaction des constitutions peut varier grandement. Les comités de rédaction peuvent être élus ou nommés. Ils peuvent être fermés ou ouverts. Ils peuvent être des commissions indépendantes ou des commissions législatives. Ils peuvent demander la consultation de l'opinion publique à différents stades, avant l'ébauche ou à la fin de la rédaction, ou tout au long du processus.

Les droits fondamentaux des femmes sont reconnus et protégés par la constitution. Certains pays, tels que ceux mentionnés ci-dessous, sont allés plus loin et ont adopté des dispositions constitutionnelles qui encouragent activement la participation des femmes à la vie politique. Les femmes doivent être membres des organes d'élaboration de la Constitution. Au Timor oriental, au moins 40 pour cent des commissaires constitutionnels étaient des femmes.<sup>71</sup> Au Rwanda, seulement 3 des 12 commissaires étaient des femmes, mais elles ont été reconnues comme ayant travaillé en étroite collaboration avec les activistes de la société civile pour s'assurer que les préoccupations des femmes soient directement transmises à la Commission.<sup>72</sup>

En plus de plaider pour la présence des femmes en tant que membres des comités de rédaction, les exécutants ou praticiens des programmes peuvent également veiller à ce que tous les membres des organes d'élaboration de la Constitution, femmes et hommes, reçoivent une formation sur la méthode de rédiger une constitution sensible au genre. Des experts des droits des femmes et

### FACILITER UN PROCESSUS PARTICIPATIF DE RÉDACTION

Au Soudan, en 2005, le NDI a tenu des discussions de groupe sur les principales questions constitutionnelles, y compris les droits des femmes, préalablement au processus de rédaction de la Constitution du Sud-Soudan. Les groupes de discussion des hommes et des femmes ont été convoqués séparément. Ils ont été les premiers citoyens à être impliqués dans le processus de rédaction. Le NDI a informé le comité de rédaction de la Constitution des conclusions des groupes de discussions composés de citoyens. Un tel soutien s'est avéré particulièrement important parce que le gouvernement n'avait ni le temps ni la capacité de mener un processus global et ouvert, sans soutien. Une publication sur le processus de groupe de discussion, intitulée *A Foundation for Peace: Citizen Thoughts on the Southern Sudan Constitution (Une fondation pour la paix : réflexions des citoyens sur la constitution du Sud-Soudan)*, est disponible en ligne.<sup>70</sup>

70. Traci D. Cook en collaboration avec Luka Biong Deng, *A Foundation for Peace: Citizen Thoughts on the Southern Sudan Constitution (Une fondation pour la paix : réflexions des citoyens sur la constitution du Sud-Soudan)* (Washington : NDI, 2005), <http://ndi.org/node/13490>.

71. United Nations Transitional Administration in East Timor (UNTAET) (Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental - ATNUTO), Service de presse, *Fiche 11 : Gender Equality Promotion (Promotion de l'égalité des sexes)* (avril 2002).

72. Elizabeth Powley, « Strengthening Governance: The Role of Women in Rwanda's Transition » (« Renforcement de la gouvernance : le rôle des femmes dans la transition du Rwanda »), (Washington : Hunt Alternatives Fund, 2003), [http://www.huntalternatives.org/download/10\\_strengthening\\_governance\\_the\\_role\\_of\\_women\\_in\\_rwanda\\_s\\_transition.pdf](http://www.huntalternatives.org/download/10_strengthening_governance_the_role_of_women_in_rwanda_s_transition.pdf).

du genre pourraient être sollicités pour travailler avec le comité de rédaction, par exemple. Un langage modèle culturellement approprié et spécifique aux différentes régions pour les principales dispositions de la Constitution doit être largement diffusé.

Les comités de rédaction de la Constitution doivent être formés sur les questions d'égalité des sexes et de non-discrimination et des exemples du langage utilisé doivent leur être communiqués ainsi que des exemples pertinents des protections constitutionnelles pour femmes en place dans d'autres pays.

### ***Consulter et former les citoyens quant au processus de rédaction de la Constitution***

Les comités de rédaction peuvent solliciter la participation des citoyens ou leurs observations à différentes étapes du processus de rédaction. La consultation de l'opinion publique peut prendre la forme de tables rondes, réunions publiques, sondages d'opinion, forums éducatifs (« teach-ins »), conventions nationales, référendums publics ou autres mécanismes. Les experts avertissent, cependant, « qu'il est essentiel que, quelle

Aucun parti ni groupe d'intérêts ne doit y avoir une voix dominante ». <sup>73</sup> Plus le public est impliqué dans le processus, plus il est possible d'obtenir son appui envers le document final et plus il se sent alors « responsable » de la constitution élaborée.

Les rédacteurs ou comités de rédaction de constitutions supposent souvent que les opinions des femmes seront incluses dans les consultations générales. Il s'agit là d'une erreur. À moins que des efforts proactifs particuliers ne soient déployés pour solliciter le point de vue des femmes, elles ne sont pas souvent entendues. Garantir que les femmes et les hommes soient inclus en nombre égal est impératif à l'atteinte des objectifs relatifs à l'égalité des sexes. Cela est particulièrement vrai dans le cas des cultures au sein desquelles les femmes n'ont pas toujours eu l'occasion de participer à des forums publics ou ne se sentent pas à l'aise à l'idée de prendre la parole devant les hommes. Dans de telles situations, la tenue de réunions consultatives non mixtes et individuelles, en parallèle à des consultations plus importantes à l'échelle communautaire, peut aider à résoudre ce problème et garantir que les opinions des femmes soient prises en considération. Un processus de rédaction de constitu-

## **GARANTIR LA PARTICIPATION DES CITOYENS AU PROCESSUS DE RÉDACTION DE LA CONSTITUTION**

Au Népal, le NDI a soutenu une série de programmes visant à sensibiliser les citoyens et à renforcer leur participation au processus de rédaction. Le NDI a œuvré avec son partenaire local, l'Alliance pour la démocratie et les élections au Népal (DEAN), à former et à déployer plus de 80 formateurs dans tout le pays pour une campagne d'éducation civique qui a finalement bénéficié à plus de 4 000 Népalais, en augmentant leurs connaissances sur le processus d'élaboration de constitutions et leur capacité à donner leur opinion aux comités de rédaction de la Constitution.

Ces travaux ont principalement visé les dirigeantes de la société politique et civile. En collaboration avec le Bureau des initiatives de transition du NDI et de l'USAID, la DEAN a effectué une formation initiale des formateurs (TOT) à Katmandou au début de 2009 pour 24 participants, dont 8 coordinateurs de district et 16 animateurs en provenance de districts sélectionnés. Les sujets de formation ont été les suivants : le fédéralisme, le rôle des femmes dans le processus démocratique, l'Assemblée constituante, le rôle des citoyens dans le processus d'élaboration de la constitution et la primauté du droit. Suite à l'atelier de formation des formateurs, les 24 maîtres formateurs ont organisé des événements locaux dans 8 districts, chacun ciblant 50 femmes provenant de communautés marginalisées, de partis politiques et de la société civile.

Le NDI, en collaboration avec la DEAN, a préparé un rapport détaillé sur la campagne d'éducation civique mise en œuvre dans 80 localités réparties dans 20 districts. Le rapport, intitulé « Building Public Awareness on the Constitution Making Process » (« Renforcer la sensibilisation du public sur le processus d'élaboration d'une constitution »), a été distribué dans les régions éloignées où il s'est avéré difficile pour les responsables d'organiser des réunions d'opinion publique. Le NDI et les formateurs de la DEAN ont sollicité un retour d'informations sur le rapport et ces recommandations ont ensuite été présentées au législateur et aux comités constitutionnels connexes.

73. Jolynn Shoemaker, « Constitutional Rights and Legislation » (« Les droits constitutionnels et la législation »), *Inclusive Security, Sustainable Peace: A Toolkit for Advocacy and Action (Sécurité pour tous et paix durable : une série d'outils pour la défense et l'action)* (Washington et Londres : Hunt Alternatives et International Alert, 2004), [http://www.huntalternatives.org/pages/87\\_inclusive\\_security\\_toolkit.cfm](http://www.huntalternatives.org/pages/87_inclusive_security_toolkit.cfm).

## DES CONSULTATIONS PUBLIQUES ET INCLUSIVES PERMETTENT D'ÉCLAIRER LA RÉDACTION DE LA CONSTITUTION

Une recherche d'opinion, à la fois qualitative et quantitative, menée par le NDI peut permettre de soutenir un processus de consultation de l'opinion publique. Au Kenya, par exemple, le NDI a rassemblé des groupes de discussion mixtes et unisexes pour évaluer les attitudes du public envers les dispositions d'action positive proposées dans le cadre du projet de constitution. Les résultats ont montré que les hommes, autant que les femmes, ont perçu les députées comme étant plus susceptibles de produire de meilleurs résultats que les hommes dans le cadre de plusieurs mesures. Bien que les avis exprimés sur l'action positive en tant que stratégie fussent partagés, il a été constaté un soutien considérable à l'égard de l'augmentation du nombre de députées. Ces données ont contribué au processus de consultation de l'opinion publique en augmentant la compréhension des comités de rédaction envers le large soutien de la représentation accrue des femmes au niveau national.

tion ne peut pas être considéré comme ouvert, consultatif et transparent, sauf si tous les secteurs de la société ont la possibilité d'y participer, y compris les femmes.

De la même manière, il est nécessaire que les campagnes d'éducation civique ayant lieu lors du processus d'élaboration incluent des efforts particuliers pour s'adresser aux filles et aux femmes. Dans une grande partie du monde, les femmes ont moins accès à l'éducation que les hommes. Elles sont moins susceptibles de s'engager dans les débats publics, d'interagir avec les autorités et représentants gouvernementaux et de recevoir des informations officielles. Dans l'Afrique du Sud post-apartheid, par exemple, des campagnes d'éducation civique visant à informer et éduquer la population sur les élections et le processus de rédaction de la Constitution ont convoqué des sessions distinctes pour les femmes uniquement, parallèlement aux réunions publiques générales.

En plus de faire participer directement les citoyens, les comités de rédaction doivent être encouragés à solliciter l'avis des représentants de la société civile, y compris des organisations civiques féminines. Les activités de rédaction d'une constitution pourront inclure l'appui des actions de la société civile en vue d'élaborer et de proposer un langage spécifique à inclure dans la constitution.

### *Influencer le système politique et électoral qui est adopté*

Un grand nombre de constitutions établissent un système politique et électoral (dans certains pays, certaines parties du code électoral sont fixées par des lois ultérieures). Tel que discuté dans le chapitre précédent, certains systèmes électoraux sont plus avantageux pour les femmes que d'autres. Les systèmes proportionnels ont tendance à générer plus de députées que les systèmes de circonscription uninominale ou majoritaires.

En plus d'établir soit un système proportionnel, soit un système majoritaire pour l'élection des législateurs, certaines constitutions établissent des quotas pour la participation des femmes aux fonctions électives. Une constitution a alors l'occasion d'aller au-delà de simplement

établir et protéger les droits des femmes, et ainsi de valoriser la participation des femmes. Bien que de nombreux pays aient adopté des quotas par le biais de la législation nationale, un quota constitutionnel est doté d'une plus grande irrévocabilité. La Constitution rwandaise de 2003 impose la participation des femmes à un niveau minimum de « 30 pour cent » dans « tous les organes de prise de décision ». <sup>74</sup>Cela a été interprété pour signifier que la représentation des femmes ne doit pas être inférieure à trente pour cent au sein du pouvoir législatif, du pouvoir judiciaire, du Cabinet et de l'administration locale. Les autres pays présentant une certaine forme de quotas imposés dans leur Constitution sont l'Afghanistan, la France, l'Inde, l'Irak et le Népal. Le NDI œuvre actuellement pour instruire ses organisations partenaires sur les avantages et les inconvénients des différents systèmes électoraux et sur le partage de meilleures pratiques. Les praticiens doivent être prêts à énoncer des exemples des différents systèmes politiques et électoraux les plus avantageux pour les femmes, provenant d'autres pays.

### *Tenir compte des différences entre le droit international et le droit coutumier ou religieux*

Toutes les constitutions doivent établir un lien entre le droit international et le droit national. Le droit international, vu qu'il tend à être progressiste sur les droits des femmes et l'égalité des sexes, peut être très utile dans le processus de rédaction et au-delà de celui-ci, pour la protection des droits des femmes. Les praticiens doivent s'efforcer de fournir à leurs partenaires et aux comités de rédaction des copies des lois et normes internationales, telles que le PIDCP (Pacte international relatif aux droits civils et politiques), la CEDEF ou la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que des exemples de constitutions qui intègrent les principes du droit international.

Dans le cas des pays ayant des antécédents de droit coutumier ou religieux, où les croyances culturelles et

74. « La constitution de la République du Rwanda, titre IV, chapitre 3, sous-section 3, article 82 », ministère de la Défense, <http://www.mod.gov.rw/?Constitution-of-the-Republic-of>.

## LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES FEMMES LÉGISLATRICES : UTILISEZ DES EXEMPLES, AINSI QUE LES EXPÉRIENCES DES FEMMES D'AUTRES PAYS

Les femmes somaliennes cherchent à jouer un plus grand rôle au sein du gouvernement et du processus politique. Dans le cadre de ces efforts, le NDI a organisé un voyage d'études en Ouganda et des ateliers à Mogadiscio pour aider des femmes membres du parlement et des représentantes de la société civile à mettre au point des initiatives législatives et de sensibilisation.

La mission d'études en Ouganda a porté sur le rôle que les femmes ont joué dans la rédaction de la Constitution ougandaise et le fonctionnement de l'Association parlementaire des femmes ougandaises (UWOPA), et notamment sur la façon dont cette dernière fait des problèmes une priorité, élabore un consensus et établit une stratégie législative. Les membres de l'UWOPA ont expliqué l'importance des caucus de femmes et la façon dont ces groupes viennent renforcer les comités parlementaires de femmes et de genre. L'information a été particulièrement utile pour les femmes somaliennes, qui ont subi le contrecoup de certains membres du Parlement fédéral transitoire somalien qui ont fait valoir qu'un caucus de femmes était inutile, vu qu'un comité parlementaire paritaire existait déjà.

La mission d'études a également souligné l'importance de la coordination entre les femmes au sein des parlements et de la société civile avec les députées et dirigeantes d'ONG ougandaises, en partageant des exemples de collaboration réussie. Les dirigeantes d'ONG somaliennes ont également rencontré des représentantes des ONG ougandaises, qui ont partagé des stratégies pour interagir avec les législateurs et influencer les politiques publiques.

Lors des ateliers, les Somaliennes ont élaboré un programme de défense législatif, qui a conduit à la décision de former un caucus de femmes en Somalie. Les participantes ont tiré profit de l'expérience acquise par le NDI dans d'autres régions, en vue d'explorer différents modèles de caucus, d'identifier les problèmes prioritaires et de développer les valeurs directrices, vision et mission, ainsi que les politiques internes chargées de régir le caucus. Le NDI continue à aider les députées à officialiser ce caucus et à prendre des mesures pour accroître la coopération avec la société civile.<sup>75</sup>

religieuses ont servi de base à la loi, une constitution doit établir un système permettant de concilier le droit coutumier ou religieux et les droits fondamentaux de l'Homme et résoudre les conflits qui surgissent entre ces traditions. Ceci est particulièrement préoccupant en ce qui concerne la charia et les droits des femmes dans les pays musulmans. Les femmes afghanes ont souligné, par exemple, que la constitution de l'Afghanistan est formulée en vue d'une égalité des sexes et qu'elle impose un quota de 25 pour cent pour la participation des femmes à l'Assemblée législative, mais qu'elle inclut également une reconnaissance de la suprématie des « croyances et dispositions » de l'Islam. Elles craignent que cela aboutisse à l'application discriminatoire du droit religieux pour les femmes.<sup>76</sup>

### RENFORCEMENT DE LA BRANCHE LÉGISLATIVE

#### *Fournir un soutien aux femmes parlementaires*

Une fois élues, les femmes parlementaires ont besoin de soutien, de formation et de conseils pour s'orienter au

sein de l'institution. La formation doit être dispensée en rapport avec les principales responsabilités des législateurs, à savoir : les relations avec l'électorat, les fonctions législatives et le contrôle exécutif, y compris l'examen des budgets nationaux.

En plus de fournir une assistance technique de base comprenant, notamment, des didacticiels sur les règles de procédure, la structure et les activités des comités, les rôles et les responsabilités législatifs et les relations entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, les programmes de formation pour les femmes parlementaires nouvellement élues doivent tenir compte de leur situation particulière. Par exemple, les femmes parlementaires sont moins susceptibles d'être des politiciens professionnels que leurs collègues masculins et plus susceptibles de provenir de la société civile.<sup>77</sup>

Les programmes de formation et de mentorat doivent combler les lacunes en matière d'éducation formelle ou politique des femmes, tout en cherchant à maximiser ou « traduire » l'ensemble de leurs compétences actuelles (par exemple, la prestation de services, la sensibilisation, la conduite des affaires domestiques et les compé-

75. « Members of Parliament Form the Somali Women Parliamentarians' Association » (« Les membres du Parlement forment l'Association des femmes parlementaires somaliennes »), Institut National Démocratique, <http://www.ndi.org/node/15489>.

76. Masuda Sultan, « Afghanistan's new constitution deserves acclaim for granting women equal rights » (« La nouvelle constitution de l'Afghanistan mérite des éloges pour son octroi de droits égaux aux femmes »), <http://www.wilsoncenter.org/events/docs/sultanarticle.doc>.

77. Julia Ballington, *Equality in Politics: A Survey of Men and Women in Parliaments (Égalité en politique : un sondage réalisé auprès des hommes et des femmes au sein des parlements)*(Genève : L'Union interparlementaire, 2008), <http://www.ipu.org/pdf/publications/equality08-e.pdf>.

tences de gestion) dans le domaine politique. La formation doit être menée dans un environnement de soutien, non menaçant, favorisant l'apprentissage et le développement personnel. Les formateurs doivent envisager de procéder à des séances mixtes et unisexes. Les séances unisexes pour femmes se sont révélées utiles dans le développement de leur confiance en elles-mêmes. Les programmes de formation doivent être délivrés de façon continue et de plus en plus avancée, le modèle de formation « ponctuelle » devant être évité. Les femmes doivent recevoir une formation dans des domaines tels que les finances, la sécurité et la défense afin qu'elles soient en mesure d'accéder aux comités parlementaires influents, au sein desquels les femmes n'avaient traditionnellement pas l'occasion de siéger. Un autre type de programme de formation qui a été utilisé avec succès avec les femmes parlementaires est le voyage d'études. Ces programmes offrent une éducation portant sur la démocratie comparative et une occasion de découvrir la façon dont les femmes des autres pays ont influé sur l'agenda législatif. Ils favorisent également les réseaux internationaux de parlementaires et permettent de développer la crédibilité des législatrices, ainsi que leur confiance en elles-mêmes.

Lorsqu'il s'agit de concevoir des programmes de mentorat ou de formation à l'intention des législateurs, assurez-vous que la formation sur l'analyse et la budgétisation de genre comprend des participants des deux sexes. Créez un environnement favorable à la formation et au mentorat et montrez la façon dont l'expérience de leadership en provenance d'autres secteurs, au sein de la société civile par exemple, peut s'appliquer à la sphère politique. Offrez des séances de formation de façon séquentielle et continue qui permettent aux législateurs de mettre en pratique ce qu'ils ont appris.

### *Renforcer l'Institution*

En plus d'apporter son soutien aux membres individuels des organes directeurs, la programmation peut également fournir une aide institutionnelle aux assemblées législatives, à savoir : former le personnel législatif, apporter un soutien aux bibliothèques législatives, rassembler des publications pertinentes, instruire le personnel de recherche en matière de gestion des informations et fournir des conseils sur le fonctionnement efficace du Bureau du président. Il existe plusieurs types de soutien qui peuvent être fournis pour renforcer la participation des femmes et les efforts d'intégration du genre déployés au sein des institutions législatives.

Lorsque les femmes rejoignent une assemblée législative, elles se heurtent souvent à une culture institutionnelle qui ne tient pas compte de leurs besoins. Des enjeux d'infrastructure peuvent se présenter, tels que

l'architecture ou l'emplacement réel des locaux où se réunit l'Assemblée législative, ainsi que des défis culturels, tels que les codes vestimentaires ou la façon dont les députés se désignent les uns les autres.

L'Union interparlementaire a effectué des recherches sur la question des parlements et de la culture institutionnelle sensibles au genre. Dans un sondage mené auprès des députés de plus d'une centaine de pays, « il fut demandé aux répondants si la présence de femmes au sein du parlement avait entraîné un changement et, en particulier, si le langage et le comportement s'y étaient montrés moins agressifs. Les réponses ont été diverses, mais globalement les deux tiers ont déclaré avoir constaté un 'changement léger' ou 'notable' dans le langage et comportement, qui a été plus fortement ressenti chez les hommes que chez les femmes. Fait intéressant, ceux qui ont pensé qu'un 'changement notable' avait eu lieu avaient plutôt tendance à être des femmes en provenance des États arabes et de l'Afrique où la présence d'un nombre accru de femmes parlementaires est un phénomène relativement nouveau ».<sup>78</sup>

Souvent, les changements que les femmes ont mis en place profitent tout autant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux employés et membres du parlement. Lorsque les femmes ont fait leur entrée dans le premier parlement post-apartheid d'Afrique du Sud, par exemple, elles ont d'abord eu des difficultés à concilier responsabilités familiales et politiques. Ces femmes se sont battues pour supprimer les sessions parlementaires tenues le soir et la nuit, qui étaient en conflit avec leurs responsabilités familiales. Elles ont également institué des services de garderie dans les locaux du parlement. Finalement, les hommes ont commencé à utiliser ces services pour leurs familles également.<sup>79</sup>

De même, tous les membres du Parlement, et pas seulement les femmes, doivent apprendre à mener une analyse de genre et à examiner et réviser la législation afin de tenir compte de ces genres. Une formation sur les compétences relatives aux questions de genre et d'analyse de genre doit être incluse dans les ateliers relatifs à d'autres sujets, de manière à toucher des individus autres que les suspects habituels, qui risquent de sélectionner les ateliers en fonction de leur propre genre. Par exemple, une session de formation sur l'analyse budgétaire doit comprendre au moins une section sur la budgétisation sensible au genre. Ou bien la formation sur les relations avec l'électorat doit comprendre un examen

78. Ballington.

79. Gisela Geisler, « 'Parliament is Another Terrain of Struggle: Women, Men, and Politics in South Africa » (« Le Parlement est un autre terrain de lutte » : les femmes, les hommes et la politique en Afrique du Sud », *The Journal of Modern African Studies (Le Journal des études africaines modernes)* 38, 4 (décembre 2000) : 605-30.

des différences entre les priorités politiques des citoyens et des citoyennes et leurs capacités d'accès aux législateurs. En d'autres termes, les praticiens doivent veiller à ce que leurs propres programmes de formation et de développement personnel intègrent une perspective de genre.

### *Promouvoir les caucus de femmes au sein des différents partis*

Les caucus des femmes servent à amplifier la voix de ces dernières. En se rassemblant au sein d'un caucus formel, les femmes sont plus susceptibles d'être en mesure de participer à l'élaboration du programme parlementaire. Dans le cadre du partage des ressources, telles que le temps du personnel, le matériel de formation et les budgets de recherche, les femmes membres du caucus peuvent faire avancer leurs programmes de façon plus efficace et plus stratégique. Ces caucus font non seulement progresser les priorités politiques des femmes, mais ils fournissent également un important modèle de gouvernance démocratique et d'élaboration de politiques collaborative, en particulier dans les milieux post-conflit ou hautement polarisés.

Les femmes se sont avérées particulièrement aptes à la collaboration inter-parti. Il s'agit d'une compétence essentielle lors de la formation d'un caucus de femmes. Parce que leur style de leadership a tendance à être moins hiérarchique, plus participatif et collaboratif, les femmes sont plus susceptibles de franchir les barrières des partis que leurs collègues masculins. Cet engagement à la collaboration est vrai même dans des environnements hautement partisans et présente des implications particulières pour les pays post-conflit. Au Sri Lanka, le NDI a identifié les questions non partisanses au sujet desquelles les femmes politiques de tous les partis se sont réunies, malgré des tensions politiques extrêmes, pour rédiger et adopter une plateforme visant à améliorer

la participation des femmes à la vie politique. Elles ont démontré que les femmes membres des partis sont prêtes à passer outre ces derniers, l'origine ethnique, la religion, la langue et les districts en vue d'atteindre leurs objectifs.

Les caucus de femmes ne sont pas sans défis. Dans les pays en voie de développement, ils n'obtiennent souvent aucune aide budgétaire ou dotation en personnel de la part du parlement et doivent rechercher des donateurs et des partenaires au sein de la communauté internationale. Dans certains pays, en particulier ceux disposant d'un nombre moindre de femmes parlementaires, un groupe de femmes peut être facilement marginalisé, en particulier à ses débuts. Certains caucus ressentent la pression de se concentrer sur des questions touchant les hommes comme les femmes, afin de gagner le respect de l'institution et devenir pleinement établis. Les femmes membres d'un caucus peuvent rapidement se sentir dépassées, en particulier si elles ont une plus grande capacité ou volonté d'analyser et de rédiger des lois de genre que les membres du comité paritaire du Parlement.

Les programmes de gouvernance doivent fournir une assistance technique et financière aux groupes de femmes à travers le monde, y compris un soutien à la recherche, des services de rédaction législative, des services aux administrés et des compétences telles que la prise de la parole en public et le lobbying, ainsi que la planification stratégique. L'apport d'un tel soutien améliore non seulement la capacité individuelle des femmes, mais aussi l'ensemble des capacités institutionnelles.

### *Travailler avec les commissions en charge des affaires féminines et de genre*

En plus de se réunir en séance plénière avec l'organe tout entier, la plupart des assemblées législatives ou des

## ÉTABLIR UN CAUCUS DE FEMMES

En juillet 2005, le NDI a aidé 36 députées au Kosovo à convoquer la première réunion du caucus informel des femmes parlementaires. Aujourd'hui, ce groupe féminin informel (WIG), multipartite et multiethnique, est le regroupement inter-parti plus important au sein de l'Assemblée.

En 2008, trois ans seulement après sa création, le WIG a lancé un programme télévisé d'un an sans précédent, visant à placer les questions d'une importance particulière pour les femmes sur le programme politique national et à accroître la participation des femmes à la vie politique. La série est diffusée en direct sur le réseau de télévision national et fait intervenir les membres du WIG provenant de différents partis dans un dialogue politique constructif et favorise ainsi leur implication au sein des structures décisionnelles. En prévision des premiers débats, le NDI a organisé des ateliers sur le développement de compétences en matière de relations publiques et de communication pour préparer les membres du WIG à intervenir face à un auditoire national. Le programme inaugural de la série de débats a abordé le sujet du leadership féminin. Un débat ultérieur a abordé le thème de la violence domestique au Kosovo.

parlements mènent une partie importante de leurs activités par l'intermédiaire de commissions. Toutes les assemblées nationales s'organisent selon des règles de procédure interne et les systèmes de constitution des commissions varient d'un pays à l'autre. Cependant, ils comprennent habituellement une combinaison de commissions permanentes et de commissions ad hoc ou commissions spéciales. Il existe généralement des commissions parlementaires qui servent d'homologues législatifs et correspondent à chaque ministère.

Bon nombre d'assemblées législatives, mais pas toutes, sont également constituées de commissions qui ont compétence sur les affaires féminines ou de genre. Généralement, une commission ayant compétence sur les affaires féminines va examiner la législation qui traite *spécifiquement* des questions relatives au statut de la femme, à ses droits ou ses besoins. Cela pourrait inclure, par exemple, une politique nationale relative au congé maternité, une loi rendant obligatoire la non-discrimination dans le domaine de l'emploi ou le financement des soins de santé génésique. Les commissions de

« genre », d'autre part, peuvent jouir d'un mandat plus large. Dans certains cas, elles ont le pouvoir d'examiner *toutes* les lois depuis une perspective de genre. Une perspective de genre comprend la prise en considération des besoins des femmes et des hommes et la reconnaissance qu'une politique peut avoir un impact différent sur les femmes et les hommes. Par exemple, une commission de genre pourrait examiner un projet de loi en instance sur les droits fonciers, même si celui-ci ne mentionne pas spécifiquement les femmes, afin de garantir que les hommes et les femmes jouissent d'un droit égal à la propriété foncière et que ce dernier n'est pas entravé, et que les femmes comme les hommes peuvent avoir accès à des recours si leur terre est saisie.

Une commission des affaires féminines ou de genre peut être un moyen efficace de garantir la sensibilité au genre de la législation. La force de ces commissions est tributaire de plusieurs facteurs, y compris la capacité des membres du personnel et de la commission, l'ancienneté ou l'influence des membres de la commission, ainsi que les règles et procédures régissant leur domaine de

#### LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR LES DÉPUTÉES NOUVELLEMENT ÉLUES ET POUR LES MEMBRES DE LA COMMISSION DU GENRE ET DE L'ÉQUITÉ

En août 2009, le NDI a collaboré avec l'Instituto Nacional de las Mujeres (INMUJERES, Institut national de la femme) et la Commission du genre et de l'équité (CEG) du Mexique pour concevoir et mettre en œuvre des ateliers de renforcement des compétences pour les députées élues. Plus de 70 femmes, dont 35 avaient été récemment élues à la chambre basse, ont participé au programme. Ces femmes provenaient de 21 États différents et représentaient 6 partis politiques.

Les ateliers ont commencé par une discussion sur les principales disparités entre les hommes et les femmes dans les domaines économique, politique et social du Mexique. Le Secrétaire exécutif de l'INMUJERES y a présenté l'ordre du jour de l'Institut, relatif au genre, pour la prochaine session législative. Cette présentation a été suivie d'une formation sur le développement du message politique, regroupant un panel de femmes qui ont discuté des leçons tirées de la législature, puis d'un atelier d'une demi-journée fournissant les compétences nécessaires à l'élaboration d'un consensus législatif fondé sur de meilleures pratiques. La journée s'est terminée par la présentation d'une étude de cas qui a décrit les avantages engrangés par les organisations locales à but non lucratif par l'établissement d'une alliance de travail avec la CEG, en vue de surveiller le processus budgétaire en termes de genre. La deuxième journée a incorporé un atelier de défense et de négociation politiques, touchant au développement de compétences en matière de création d'alliances et de cartographie politique pour identifier les alliés et les adversaires.

Une partie des ateliers a été consacrée à une cérémonie où les députées sortantes du CEG ont « passé le flambeau » aux députées récemment élues. La loi électorale du Mexique interdit la réélection d'un fonctionnaire public, et, par conséquent, la mémoire institutionnelle de l'Assemblée législative est particulièrement courte. Pour lutter contre le changement drastique d'une législature à l'autre, le NDI a œuvré à la fois avec l'INMUJERES et la Commission du genre et de l'équité pour élaborer et incorporer dans cet atelier une séance destinée à combler le manque d'informations et veiller à ce que les députées entrantes soient prêtes à commencer là où les députées sortantes s'étaient arrêtées.

Les députées sortantes ont souligné leurs réalisations, identifié les questions législatives restant à traiter et partagé les leçons tirées de la législature sortante, ainsi que les meilleures pratiques en faveur d'une action collective des députées au Congrès mexicain.

compétence. Les hommes et les femmes doivent siéger à la commission afin que les recommandations de cette dernière ne soient pas rejetées ou marginalisées comme « questions ne concernant que les femmes ». De même, les membres et employés de la commission doivent avoir reçu une formation sur l'analyse du genre et l'élaboration des lois. Le NDI a appuyé la création d'une telle commission en Serbie en 2004, qui a contribué à créer une atmosphère non partisane et à définir un plan de travail pour la première année. Le personnel du NDI a indiqué que le principal défi consistait à s'assurer que la commission ne se trouve pas marginalisée. Afin de démontrer sa valeur, la commission a dû s'assurer que les initiatives législatives étaient examinées dans une perspective de genre *tout au long du processus politique et que les interventions étaient bien synchronisées de façon à avoir du succès.*

Une autre option pour assurer la sensibilité au genre de la législation est de charger un membre du personnel de la commission, alors appelé « point focal genre », d'examiner toutes les lois depuis une perspective de genre devant chaque commission. Encore une fois, la capacité et l'autorité des points focaux détermineront s'il s'agit d'un mécanisme efficace. Au Rwanda,

son adjoint est une femme, son adjoint est un homme et vice versa. Cette structure est conçue, en partie, pour veiller à ce qu'une perspective de genre soit incluse dans toutes les commissions et non reléguée uniquement à la commission des affaires de genre. Les assemblées nationales peuvent également nommer des commissions indépendantes pour accomplir des tâches spécifiques. Même si les commissions constituent un sous-ensemble d'un corps législatif plus vaste, les commissions sont des entités de nature semi-indépendante. De nombreux pays disposent de commissions pour l'égalité des sexes, qui sont chargées d'examiner et d'évaluer la législation, ainsi que sa mise en œuvre ou en vigueur. Les commissions peuvent être convoquées à court terme pour enquêter sur un problème spécifique ou établies comme des organismes à long terme sur une base plus permanente.

### *Examiner les programmes législatifs à la recherche de préjugés sexistes<sup>80</sup>*

Toute législation affecte à la fois les femmes et les hommes. Les législatrices peuvent avoir une influence sur toutes les questions, de la défense aux soins de santé, en passant par la réforme financière et la politique de l'éducation. Il existe, cependant, certaines catégories

## PRINCIPAUX ENJEUX LÉGISLATIFS RELATIFS AUX DROITS DE LA FEMME<sup>80</sup>

### Lois sur la citoyenneté et sur la nationalité

- le droit de transmettre la citoyenneté par filiation paternelle et maternelle
- l'égalité des droits de conserver sa nationalité si le conjoint est un ressortissant étranger
- l'égalité des droits à la naturalisation des conjoints étrangers de femmes

### Loi sur la propriété et sur les droits successoraux

- l'égalité des droits d'acquérir, détenir, transférer, échanger et vendre des biens immobiliers
- l'égalité des droits à l'héritage de la terre
- un accès égal à tous les biens immobiliers en cas de séparation, par divorce ou décès
- l'égalité des droits de détenir des biens non immobiliers

### Droit de la famille

- l'égalité des hommes et des femmes dans le mariage
- le consentement volontaire des deux parties à conclure un contrat de mariage
- un âge minimum égal requis pour le mariage pour les hommes et les femmes
- l'égalité des droits au divorce et à des procédures de divorce justes et équitables
- la protection des droits légaux dans les mariages coutumiers

### Lois réprimant la violence contre les femmes

- des sanctions pénales adéquates et des procédures et recours juridiques pour les actes de violence contre les femmes
- des procédures équitables en matière de preuve et de témoignage qui ne sont pas discriminatoires envers les femmes
- des lois et des programmes appropriés pour la protection et l'aide aux victimes

80. La liste suivante est extraite du document intitulé « Key Issues for Women to Consider » (« Questions clés pour les femmes à prendre en considération ») de Shoemaker.

de la législation qui ont un impact direct et concret sur les droits des femmes et auxquelles les femmes ont tendance à donner la priorité. Ces questions sont essentielles pour assurer l'égalité à long terme des femmes dans la société.

Les principaux sujets de préoccupation des femmes dans les pays post-conflit et en voie de développement comprennent notamment la nationalité et la citoyenneté, la succession et la propriété immobilière, le mariage et le droit de la famille, ainsi que la protection contre la violence sexuelle.

En plus des préoccupations relatives aux droits des femmes, la recherche montre que les femmes parlementaires ont tendance à accorder la priorité à des problèmes différents de ceux abordés par leurs collègues masculins. Un sondage mené en 2008 par l'Union interparlementaire (UIP), qui a compilé les points de vue de parlementaires issus de 110 pays, a constaté que les législateurs masculins et féminins mettent l'accent sur des priorités différentes. Selon l'UIP, les femmes ont tendance à privilégier trois types de questions :<sup>81</sup>

- Les questions sociales : les avantages sociaux relatifs aux enfants, l'égalité de rémunération, le congé parental et les pensions.
- Les préoccupations physiques : les droits de reproduction, la sécurité physique et la violence sexuelle.
- Le développement : le développement humain, la lutte contre la pauvreté et les prestations de services.

Il est important que ces questions soient incluses dans le principal programme législatif. Des études ont démontré que, généralement, lorsque les femmes sont représentées en grand nombre dans les organes législatifs, constituant ainsi une part critique d'au moins 30 pour cent, elles sont en mesure de faire avancer leurs priorités pour influencer le programme législatif. Par exemple, un examen du dossier législatif des femmes parlementaires rwandaises sur les droits de l'enfant a montré que plus les femmes parlementaires sont nombreuses, plus les députés se montraient fermes et efficaces quant à la défense des enfants.<sup>82</sup> En plus de la constitution d'une part critique, d'autres facteurs, tels que l'ancienneté, l'accès à la direction du parti et la détention de postes de présidence de commissions clés, contribuent à la capacité des femmes à faire avancer leurs programmes.

81. Ballington.

82. Elizabeth Powley, « Rwanda: The Impact of Women Legislators on Policy Outcomes Affecting Children and Families » (« Le Rwanda : l'impact des femmes parlementaires sur les décisions politiques qui affectent les enfants et les familles »), l'UNICEF (2007), <http://www.unicef.org/sowc07/docs/powley.pdf>.

Il convient de noter toutefois que les femmes ne forment pas un groupe monolithique et qu'il peut exister des différences importantes parmi les femmes au sein d'un vaste groupe. Néanmoins, en raison de l'expérience commune des femmes en termes de marginalisation, elles sont en mesure de trouver plusieurs questions sur lesquelles elles peuvent s'entendre avec succès. Par exemple, de larges coalitions féminines ont été formées autour de questions telles que la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la revendication des accords de paix.

En fait, il existe des preuves significatives que non seulement les législatrices donnent la priorité à de telles questions, mais qu'elles prennent également des mesures à leur égard et en assurent le financement. En utilisant les données provenant de 19 pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques, par exemple, les chercheurs ont constaté que l'augmentation du nombre de femmes parlementaires donnait lieu à une augmentation des dépenses totales au titre de l'éducation.<sup>83</sup> De plus, dans une étude des législatrices locales suédoises, les femmes ont montré une forte préférence pour la protection des enfants et des personnes âgées par rapport aux autres questions sociales. Ces différences au niveau des priorités sont reflétées dans les habitudes de dépenses locales, avec plus de fonds dirigés vers la protection des enfants et des personnes âgées dans les circonscriptions ayant une plus forte représentation féminine.<sup>84</sup> Le personnel du programme doit travailler avec les femmes parlementaires pour les aider à exprimer leurs priorités politiques, à lutter pour l'adoption de leur programme, à améliorer leur aptitude à rédiger des textes législatifs et à influencer les décisions politiques.

#### COLLABORATION AVEC LA BRANCHE EXÉCUTIVE

##### *Mécanismes nationaux d'intégration du genre*

Conformément aux termes de la Déclaration et du Plateforme d'action de Pékin, les mécanismes nationaux d'intégration du genre (NGM, National Gender Machinery) servent « d'unités centrales de coordination des politiques au sein des gouvernements, dont la tâche principale est de soutenir l'intégration des perspectives relatives à l'égalité des sexes dans tous les domaines des politiques gouvernementales ». <sup>85</sup>

83. Chen.

84. Helena Svaleryd, « Women's Representation and Public Spending » (« La représentation des femmes et les dépenses publiques »), Document de travail de l'IFN No 701 pour l'Institut de recherche en économie industrielle (mars 2007), [http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=988885#](http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=988885#).

85. « Plateforme d'action de Pékin : Chapitre IV », Documents de l'ONU, <http://www.un-documents.net/bpa-4-h.htm>.

Les NGM doivent avoir pour mandat de coordonner, faciliter et suivre la formulation et la mise en œuvre des politiques pour s'assurer que les perspectives relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes imprègnent la formulation de toutes politiques nationales, leurs révisions et l'élaboration de tous programmes afférents. La nature, l'envergure et l'efficacité des NGM varient selon les pays. Les principales composantes des pouvoirs exécutifs de ces mécanismes sont décrites ici.

La composante la plus souvent visible, et sans doute la plus puissante, des NGM est le ministère rattaché au cabinet, consacré aux affaires féminines ou de genre. Les avantages représentés par un tel ministère sont sa position de haut niveau exécutif à partir de laquelle il peut accorder plus d'importance aux questions relatives aux femmes et sa capacité à coordonner la mise en œuvre de la politique et de la législation. Les inconvénients, selon les critiques, résident dans le fait qu'un tel ministère peut devenir un « dépotoir » pour les questions relatives aux femmes et son existence peut servir d'excuse pour ignorer ou limiter les efforts d'intégration dans d'autres ministères et départements.

Au cours de ces dernières décennies, durant lesquelles la communauté du développement et les gouvernements nationaux sont passés d'un ordre du jour relatif à « l'autonomisation des femmes » à un ordre du jour relatif à « genre », les mandats des ministères ont également évolué. De manière générale, un ministère des Affaires féminines est chargé de promouvoir l'autonomisation des femmes et de coordonner toutes les politiques relatives aux femmes. En revanche, un ministère des Affaires de genre a la responsabilité d'identifier les disparités entre hommes et femmes et de mettre en œuvre et surveiller les politiques d'intégration du genre visant à promouvoir l'égalité. Il existe des défis et des opportunités associés à chaque approche. Dans les pays où les disparités sociales, économiques et juridiques entre les femmes et les hommes sont profondes et enracinées, il est souvent préférable de porter une attention distincte aux femmes. Une programmation et un financement séparés consacrés aux femmes peuvent représenter la meilleure approche envers leur autonomisation. Le risque posé par cette approche est que les questions féminines peuvent être marginalisées. D'autres ministères et départements pourraient ainsi estimer qu'ils sont en droit d'ignorer les questions relatives aux femmes ou de décliner toute responsabilité envers les programmes destinés aux femmes en raison de l'existence du ministère de la femme. Un ministère des Affaires de genre fournit une occasion de s'assurer que les droits, les besoins et le statut des femmes et des hommes sont pris en compte dans toutes les politiques et programmes gouvernementaux. Un risque posé par cette approche, en particulier

lorsque la capacité du ministère à effectuer une analyse de genre rigoureuse est limitée, est que l'attention portée aux besoins des femmes peut se trouver diluée.

En pratique, l'efficacité de l'une ou l'autre de ces approches repose plus souvent sur la capacité et l'influence du personnel que sur le mandat officiel du ministère. Les ministères de la femme et du genre sont souvent sous-financés et mis à l'écart et non pas appelés à contribuer à la formulation des politiques nationales en dehors du champ d'application restreint des questions relatives aux femmes. Ils se retrouvent souvent englobés dans les ministères des « Affaires sociales » ou dans des portefeuilles supplémentaires, tels que ceux relatifs à la jeunesse ou aux affaires culturelles. Ainsi donc, les investissements dans le renforcement des capacités des agents et fonctionnaires du ministère, ainsi que dans le développement d'une société civile forte pour tenir le gouvernement responsable de la promotion de l'égalité sont essentiels.

Un regard sur l'évolution du ministère de la Femme en Ouganda dans les années 1990 s'avère instructif. Il a débuté comme ministère de la Promotion de la femme dans le bureau du président. En 1991, il est devenu le ministère de la Promotion de la femme, de la culture et de la jeunesse. Puis, en 1995, il a été renommé le ministère du Genre et du Développement communautaire. Enfin, vers la fin des années 1990, le portefeuille des affaires féminines est devenu un département unique au sein du ministère du Genre, du Travail et du Développement social. L'expérience en Ouganda n'est pas unique. Elle révèle ce que les critiques considèrent comme un autre problème majeur au niveau des ministères de la femme, qui, trop souvent, en particulier dans les pays en développement, ont été manipulés afin de mobiliser les femmes en faveur de politiques gouvernementales, sans véritablement assurer leur autonomisation ou leur permettre d'influer sur les politiques qui les concernent.<sup>86</sup> Cette menace est aggravée par la capacité limitée des bureaux de direction et de certains fonctionnaires.

Les praticiens peuvent renforcer la capacité des gouvernements à autonomiser les femmes et intégrer les genres, en apportant leur soutien aux ministères de la femme et du genre, en les aidant à élaborer des plans stratégiques, définir les rôles et responsabilités des membres de leur personnel, élaborer des politiques et des campagnes de communication, engager les citoyens dans le processus de décision politique et développer des stratégies et des

86. Amanda Gouws, « Women in the Executive: Can Women's Ministries Make a Difference? » (« Les femmes au pouvoir exécutif : les Ministères de la femme peuvent-ils faire une différence ? ») *Programme de sensibilisation sur l'égalité des sexes, Synthèse No 2 (2010)*, [http://www.boell.org.za/downloads/GAP\\_Policy\\_brief\\_2.pdf](http://www.boell.org.za/downloads/GAP_Policy_brief_2.pdf).

## SOUTENIR LES POINTS FOCaux GENRE

Le NDI a soutenu les points focaux genre (GFP) au *niveau local* en Serbie après les élections de 2003. Les GFP étaient constitués de personnes nommées au niveau municipal pour promouvoir l'égalité des sexes et les politiques d'égalité des chances dans leurs communautés. En raison de leur efficacité, le système de GFP a évolué en un système de commissions locales pour l'égalité des sexes. Une loi est désormais à l'étude, laquelle nécessitera la création d'une commission dans chaque municipalité pour impliquer les femmes, en particulier dans les zones rurales, dans les questions de gouvernance et améliorer le statut et les droits des femmes.

mécanismes pour mettre en œuvre des lois et des politiques qui favorisent l'égalité des sexes.

En plus d'appuyer les ministères de la femme et du genre, des efforts doivent être déployés pour promouvoir les femmes dans les postes ministériels non traditionnels. Parce que le pouvoir exécutif, y compris l'infrastructure de l'administration publique, supervise la mise en œuvre des politiques à l'intérieur des programmes, les femmes doivent occuper des postes supérieurs au sein du gouvernement dans toutes les disciplines. Il est également nécessaire d'améliorer la capacité des responsables gouvernementaux masculins et féminins à concevoir des programmes équitables et assurer l'intégration du genre. Des bourses d'études qui ciblent les femmes au sein du pouvoir exécutif peuvent aider des programmes de formation et d'éducation nationales à recruter des fonctionnaires et à former davantage de candidates pour des postes et des ministères non traditionnels.

Un autre élément clé des NGM est l'implantation de points focaux genre ou de bureaux de genre dans tous les ministères. En théorie, ces points focaux sont « les yeux et les oreilles » de l'intégration du genre dans les différents ministères et peuvent agir en qualité d'experts internes, en aidant à assurer que les politiques et les programmes répondent aux besoins des femmes et des hommes. Par exemple, le point focal genre du ministère de l'Agriculture devrait idéalement être un individu ou un bureau faisant preuve d'une expertise en matière de questions de genre et foncières et devrait être prêt à contribuer à l'élaboration des politiques et des programmes du ministère de l'Agriculture. Cependant, les points focaux sont bien trop souvent des employés de bas niveau, non habilités à changer les politiques publiques. Ils sont encore plus marginalisés si les hauts fonctionnaires du ministère ne prennent pas en charge leur rôle ou si la capacité de coordination du ministère des Affaires de genre est faible. « L'emplacement, le niveau d'ancienneté, les ressources et la participation des unités de genre/points focaux genre dans toutes les politiques et les processus de programmation et d'élaboration de politiques, et le soutien à des niveaux de décision et de direction supérieurs sont également essentiels pour traduire leur mandat en termes d'intégration d'une

démarche liée au genre dans la réalité pratique ».<sup>87</sup>

À la suite de la Plateforme d'action de Pékin de 1995, l'intégration du genre fait désormais partie de la stratégie gouvernementale de nombreux pays. Une telle stratégie a inclus une analyse de genre de toutes les politiques et de la législation pour s'assurer que les contraintes et les besoins des femmes et des hommes sont pris en compte. Elle a également nécessité l'élaboration de Politiques Nationales Genre (PNG) qui servent de plans stratégiques pour l'intégration du genre au sein du gouvernement.

Les fonctionnaires et agents au sein des NGM sont le fer de lance du développement de Politiques Nationales Genre. Ils coordonnent les processus de consultation pour permettre la participation des intervenants et assurent la finalisation et l'approbation de la politique nationale genre par le Cabinet. Ils sont impliqués dans la formation et le renforcement des capacités afin de permettre la diffusion de la politique genre et sa mise en œuvre à tous les niveaux. En général, la capacité des fonctionnaires au sein des NGM à élaborer, promulguer et appliquer des politiques nationales doit être renforcée. Lorsque vous travaillez avec le personnel des divers ministères du gouvernement en vue d'élaborer un plan de développement des capacités de planification et de budgétisation, ajoutez un programme de renforcement des capacités d'analyse de genre à l'ordre du jour et invitez le point focal genre du ministère à toutes les séances.

### *Budgétisation liée au genre*

Le budget national est sans doute l'outil politique le plus important d'un gouvernement, vu qu'aucun programme ou politique ne peut être mis en œuvre sans un budget. La responsabilité de l'élaboration des budgets nationaux incombe, en premier lieu, au pouvoir exécutif et, ultérieurement, aux organes législatifs, qui doivent examiner, discuter et éventuellement modifier le budget gouvernemental.

Un budget lié au genre est l'application de l'intégration du genre. Un budget lié au genre reconnaît « la présence

87. Conseil économique et social de l'ONU, « Gender Mainstreaming » (« Intégration du genre ») (1997), <http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/GMS.PDF>.

## LA FORMATION SUR LA BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE

Dans un effort pour promouvoir la budgétisation sensible au genre, le NDI a organisé un atelier sur le processus budgétaire pour les membres de l'Assemblée constituante du Népal en juin 2009. Les participants ont regroupé 34 femmes parlementaires représentant 8 partis politiques, ainsi que d'autres responsables gouvernementaux. Des experts en matière de responsabilité budgétaire et le personnel du NDI ont dirigé les séances. Les principaux sujets abordés comprenaient :

- la budgétisation sexospécifique,
- l'analyse sexospécifique des politiques gouvernementales,
- le rôle du législateur dans le processus budgétaire,
- la définition des priorités budgétaires,
- l'analyse comparative des budgets et
- les processus budgétaires des États-Unis et du Népal.

Une formation similaire a eu lieu avec les députés du Burkina Faso, pour évaluer l'impact différencié du budget sur les hommes et les femmes, les garçons et les filles, afin d'allouer de façon plus appropriée les fonds publics.

d'un certain nombre d'obstacles spécifiques au genre, qui empêchent les femmes et les filles d'avoir accès à la part qui leur revient dans la circulation des biens et des services publics. À moins que ces obstacles soient traités dans le processus de planification et de développement, les bénéfices de la croissance économique risquent de ne pas profiter du tout à une partie importante de la population du pays ».<sup>88</sup>

Une analyse budgétaire liée au genre, par exemple, peut révéler les répercussions divergentes des politiques et des budgets sur les hommes et les femmes, mettant ainsi en lumière les zones où les ressources devraient être réaffectées en vue de s'attaquer aux inégalités. Des budgets de genre sont des instruments importants pour assurer une plus grande imputabilité des gouvernements et veiller à ce que ces derniers respectent leurs engagements politiques nationaux et internationaux liés à la promotion de l'égalité des sexes.

Il est essentiel de comprendre le processus budgétaire d'un pays lors de la conception des programmes. Dans de nombreux pays, la possibilité d'influencer le processus budgétaire se présente lorsque le budget est encore entre les mains du pouvoir exécutif. Beaucoup d'assemblées nationales font preuve d'un pouvoir limité pour ce qui est d'influencer ou de modifier un budget. Dans de telles situations, les programmes de budgétisation liée au genre doivent cibler le pouvoir exécutif. La formation des fonctionnaires et du personnel au sein de l'exécutif (ainsi que celle des membres du Parlement et des mili-

tants de la société civile) à la budgétisation sensible au genre permet de faire progresser l'égalité des sexes au niveau de l'élaboration des politiques et l'allocation budgétaire et de rendre les gouvernements plus sensibles aux besoins des citoyens.

La budgétisation liée au genre analyse les dimensions économiques touchant les hommes et les femmes de façon différente. Elle tente d'évaluer, par exemple, le secteur informel et le travail domestique non rémunéré des femmes. La budgétisation liée au genre quantifie également le montant des dépenses publiques dont les femmes bénéficient directement. Un budget pour la santé, par exemple, y serait examiné en vue de déterminer la quantité de fonds qu'il conviendrait de diriger vers les questions de santé sexuelle, maternelle et reproductive.

Au-delà de simplement fournir une description des recettes et des dépenses depuis une perspective de genre, les budgets de genre doivent contribuer de façon proactive à la promotion de l'égalité des sexes et au respect des droits des femmes. Selon l'UNIFEM, la budgétisation sensible au genre nécessite des mesures correctives ou « l'identification et la mise en lumière des interventions nécessaires pour combler l'écart entre les sexes » dans les politiques, plans et budgets.<sup>89</sup> La budgétisation liée au genre restructure les recettes et les dépenses pour promouvoir l'égalité des sexes.

Le premier pays à mettre en œuvre une budgétisation sensible au genre a été le gouvernement travailliste de l'Australie dans les années 1980 (budgétisation alors connue sous le nom de « budgets des femmes »), bien

88. « Concept and Definition of Gender Budgeting » (« Le concept et la définition d'une budgétisation sexospécifique »), extrait du Gender Budgeting Handbook for Government of India Departments and Ministries (Manuel pour la budgétisation sexospécifique pour les ministères et départements du gouvernement de l'Inde) (gouvernement de l'Inde, 2007), [http://wcd.nic.in/gbbh/Link %20hand 20pdf/Hand% 20Book% 202.pdf](http://wcd.nic.in/gbbh/Link%20hand%20pdf/Hand%20Book%202.pdf) 20Chap%.

89. « Gender-responsive Budgeting » (« Budgétisation sexospécifique »), Le Fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM), <http://www.gender-budgets.org/>.

## LA COOPÉRATION POLITIQUE MULTIETHNIQUE DES FEMMES

Les femmes de Mostar, ville ravagée par la guerre en Bosnie-Herzégovine, ont construit un réseau de sensibilisation qui est l'un des rares exemples de coopération politique dans un pays multiethnique fracturé par des clivages ethniques apparemment insurmontables. Ces femmes avaient été témoins de la façon dont les problèmes demeurent sans résolution lorsque l'appartenance ethnique domine les relations sociales, l'éducation, l'emploi et la gouvernance. Elles ont décidé de faire fonctionner le processus politique pour leur propre compte.

L'Initiative de la citoyenneté féminine de Mostar a rassemblé des femmes agissant comme militantes politiques, dirigeantes communautaires et citoyennes ordinaires dont l'objectif était de traiter de questions communes sans tenir compte de l'appartenance ethnique de ses membres ou de ceux qu'elles assistaient. L'initiative a représenté une tentative de transcender les divisions ethniques historiques dans une ville où les élèves entrent dans leur unique lycée par deux portes différentes, étudient sur deux étages distincts et suivent deux programmes scolaires différents. Ces femmes ont utilisé les outils d'organisation de la démocratie, comme l'organisation de la communauté, la sensibilisation du public et les pétitions auprès du gouvernement, ainsi que les valeurs de la démocratie, telles que la tolérance, le pluralisme et le compromis, afin de combler les énormes fossés présents au sein de la ville et résoudre les problèmes urgents à l'échelle communautaire. Elles ont résolu des problèmes complexes et œuvré collectivement pour devenir des dirigeantes à part entière. Elles se sont chargées du développement, de la coordination et du lancement d'initiatives de sensibilisation au niveau local, ayant fait preuve de succès à l'égard de la modification de la loi municipale sur le congé maternité en vue de mieux protéger les travailleuses. Le travail coopératif de ces femmes illustre un message plus important qui est de mettre de côté les différences néfastes et d'utiliser le processus politique démocratique pour bâtir une meilleure vie pour elles-mêmes et leur communauté.<sup>90</sup>

qu'une telle pratique soit tombée dans l'oubli dans les années 1990. Aujourd'hui, très peu de gouvernements mettent en œuvre, de façon systématique et exhaustive, une budgétisation sensible au genre, mais plus de 50 pays ont tenté d'appliquer les principes de budgétisation liée au genre d'une manière ou d'une autre, par exemple, en procédant à un examen des budgets ministériels spécifiques fondé sur le genre. Souvent, les groupes de femmes de la société civile effectueront des « audits de genre » des dépenses publiques dans le cadre d'une campagne de sensibilisation ou afin de faire pression sur le gouvernement pour qu'il modifie les habitudes de dépenses. Les concepteurs et praticiens des programmes doivent être conscients du fait que la budgétisation liée au genre regroupe un ensemble de compétences précieuses et une formation sur une telle budgétisation doit être incluse dans tout programme de financement connexe.

### **RENFORCEMENT DES COALITIONS**

La constitution de coalitions est l'une des stratégies les plus efficaces pour garantir les droits des femmes, la participation des femmes à la vie politique et l'élaboration de politiques de genre. Bien que le sujet soit abordé dans d'autres chapitres, il représente également un élément essentiel et une compétence importante des ac-

teurs d'une gouvernance démocratique solide. Une coalition est un groupe d'individus, d'organisations ou de partis qui travaillent ensemble, même temporairement, pour atteindre un but commun, tel que l'adoption d'un projet de loi spécifique. Le style de leadership collaboratif des femmes est, en général, bien adapté à la formation de coalitions. Un autre facteur qui aide les femmes à développer des coalitions est leur capacité, dans de nombreux cas, à se rapporter à d'autres femmes *en tant que femmes* et la bonne volonté dont elles font preuve à cet effet. Tel que décrit ci-dessus dans la section relative aux caucus féminins législatifs multipartistes, les femmes ont souvent démontré leur capacité à travailler avec les femmes d'autres partis politiques sur des questions féminines d'intérêt commun, même dans des environnements hautement polarisés.

Les femmes, comme les hommes, ont de nombreuses identités, notamment en fonction de leur sexe, religion, origine ethnique, orientation sexuelle, caste et classe sociale. En raison de leur expérience commune de la discrimination liée au sexe, elles peuvent souvent forger des alliances avec d'autres femmes en franchissant les obstacles des autres marqueurs d'identité. L'un des exemples les plus connus d'une telle capacité à former des alliances a été la création de la Coalition des femmes d'Irlande du Nord, le premier parti politique non sectaire en Irlande du Nord. Le parti a réuni des femmes aussi bien catholiques que protestantes afin de se battre pour la participation directe des femmes aux

90. « Bosnian Women Healing Wounded City » (« Les femmes bosniaques guérissant leur ville blessée »), Institute National Démocratique, <http://www.ndi.org/node/14125>.

pour parler de paix du Vendredi saint. Des femmes issues de milieux totalement différents ont été en mesure de mettre de côté les désaccords politiques entre leurs communautés, ainsi que leur identité religieuse, afin de travailler ensemble en tant que femmes.

La constitution de coalitions est un élément clé d'une stratégie de défense visant à l'élaboration de politiques publiques. Les coalitions sont efficaces parce que plus les voix en faveur d'un objectif commun sont diversifiées, plus les chances de trouver une large base de soutien et de réussir sont importantes. La création d'une coalition exige discipline et organisation, ainsi qu'une évaluation honnête des forces et des faiblesses de ses membres et une volonté de mettre de côté d'autres désaccords afin de se réunir autour d'un objectif commun.

#### *Les éléments clés d'une formation de coalitions réussie<sup>91</sup>*

Les coalitions qui font preuve de succès ont des objectifs précis et un plan d'action défini. Les membres doivent définir clairement la mission et les objectifs de la coalition au début de leur collaboration. Les objectifs d'une coalition doivent tenir compte des propres intérêts de leurs différents membres et de leurs circonscriptions. L'adhésion à toute coalition doit être ouverte et tous ceux qui approuvent la mission et les objectifs de la coalition doivent être libres d'y adhérer. Pour être efficaces, les coalitions doivent recruter activement à la fois les membres les plus puissants et les moins puissants de leur communauté.

La structure organisationnelle d'une coalition est une autre composante clé de sa réussite. Afin de pouvoir accomplir leurs tâches de manière efficace, les coalitions doivent disposer d'une structure organisationnelle claire et précise et tous leurs membres doivent y jouer un rôle clairement défini. Il existe six critères d'influence sur la réussite de toute coalition en matière de compétence et de structure organisationnelles qui sont :

- un leadership efficace ;
- un processus démocratique de prise de décision ;
- un personnel expérimenté ;
- un système élaboré de planification ;
- une bonne communication (au sein et en dehors de la coalition), et
- une utilisation efficace des ressources.

Enfin, une coalition doit disposer de plans d'action et de

défense. Les coalitions doivent planifier une campagne de sensibilisation pour avoir un impact maximal. Commencez petit : recherchez des petits projets qui sont susceptibles d'exercer le plus grand impact. Ciblez des projets prometteurs. Concentrez-vous sur des projets présentant un maximum de visibilité et un risque d'investissement minimal. Les coalitions doivent faire attention de ne pas faire trop de promesses. Les plans d'action permettant d'identifier les petites étapes qui contribuent à la vue d'ensemble aident à éviter ce genre d'écueil.

#### *Coopération du gouvernement et de la société civile*

Certaines des coalitions les plus efficaces sont celles qui rassemblent les militantes de la société civile et les femmes du gouvernement. Chaque secteur peut faire usage de ses divers types d'autorité, capacités et relations avec l'électorat pour promouvoir un programme commun. En Bolivie, par exemple, le NDI a œuvré avec l'Association des conseillères boliviennes et d'autres acteurs politiques pour organiser une série de réunions sur le problème de la violence sexiste (GBV, Gender-Based Violence). Une telle campagne nécessite les efforts conjugués des législateurs, des prestataires de services, des chercheurs et des exécutants de politiques, provenant des secteurs juridique, public et du maintien de l'ordre.

Un autre exemple fort de la coopération entre le gouvernement et la société civile provient du Rwanda. En 2003, lors de l'élaboration de la nouvelle constitution du Rwanda, les femmes de la société civile (représentées par Pro-Femmes, une organisation faîtière agissant au compte des organisations féminines civiques) ont formé une coalition avec les femmes élues à l'Assemblée législative (représentées par le caucus des femmes) et les femmes du pouvoir exécutif (représentées par le ministère de la Femme). « Afin de solliciter le partage des préoccupations, des intérêts et des suggestions [des femmes] au sujet d'une nouvelle constitution, Pro-Femmes a tenu des consultations multiples avec les membres de leurs organisations civiques et des femmes au niveau local à travers le pays. Elles ont ensuite rencontré des représentantes du [ministère de la Femme] et du [caucus des femmes] afin de rendre compte des préoccupations de leurs membres. Ensemble, les trois institutions ont contribué à la production d'un document d'orientation, qui a été soumis à la Commission constitutionnelle... Une fois leurs intérêts reflétés dans le projet de constitution, Pro-Femmes s'est engagée dans une campagne de sensibilisation et de mobilisation, en encourageant les femmes à soutenir l'adoption du document lors du référendum national ». <sup>92</sup>

91. Les éléments clés énumérés ci-dessous sont adaptés à partir d'un document intitulé « Principles of Coalition Building » (« Principes de formation de coalitions »), iKNOW Politics, [www.iknowpolitics.org/files/Principles%20of%20Coalition%20Building.doc](http://www.iknowpolitics.org/files/Principles%20of%20Coalition%20Building.doc).

92. Powley, « Strengthening Governance » (« Renforcement de la gouvernance »).

## UN GROUPE DE COORDINATION DES FEMMES S'AVÈRE UNE COALITION EFFICACE

Les femmes au Mali sont sous-représentées en politique. Parmi les 147 membres de l'Assemblée nationale de ce pays, seulement 15 représentants sont des femmes et, parmi les 28 membres de son Cabinet, seulement 4 ministres sont des femmes. Pourtant, les Maliennes, unies dans leur engagement à accroître la participation des femmes au sein du gouvernement, se sont rassemblées pour lutter pour le changement.

En 2003, avec l'appui du NDI, des militantes de l'intégralité du spectre politique ont formé un réseau dédié à la promotion des femmes en politique et connu sous le nom de « Cadre de Concertation des Femmes des Partis Politiques (CCFP) ». Le groupe est resté actif et engagé dans la sphère politique. En 2005, il a réussi à faire pression sur l'Assemblée nationale, assurant ainsi l'adoption d'une disposition de la loi sur le financement des partis qui prévoit que les 10 pour cent du total des fonds publics reçus par les partis dépendent du nombre de femmes titulaires d'une charge au sein du parti.

En travaillant en partenariat avec le NDI et le Programme de soutien et de renforcement de l'équité hommes-femmes, un programme d'intégration du genre géré par le gouvernement, le CCFP a organisé une série de 10 ateliers à la fin 2006 et début 2007, avant les élections maliennes. Les ateliers ont porté sur les moyens de dynamiser la participation des femmes aux élections, en abordant le rôle des femmes en tant que décideuses au sein des fonctions électives et des partis politiques. Plus de 40 hommes et femmes, y compris des militants de partis et des gestionnaires électoraux de niveau national, ont assisté à chaque atelier.

Les ateliers ont été non seulement une excellente occasion de sensibiliser le public aux efforts du CCFP et d'en obtenir le soutien, mais ils ont également contribué à accroître la confiance en soi des dirigeantes politiques. Plusieurs responsables gouvernementaux, y compris le ministre des Affaires féminines, ont assisté à la cérémonie de clôture. Le ministre a salué l'initiative du CCFP et l'a félicité sur sa détermination non seulement à garantir que les femmes soient incluses dans toutes les activités du parti, mais également à obtenir le soutien des chefs de parti quant à la promotion de la participation des femmes à la vie politique.

### *Impliquer les hommes sur les questions relatives aux femmes*

Une prise de conscience croissante s'opère parmi les femmes œuvrant sur les questions de leur autonomisation qui portent sur l'importance de travailler avec les hommes pour promouvoir l'égalité. Les soi-disant programmes de « participation masculine » sont le résultat des efforts déployés par les femmes pour recruter des alliés masculins dans le cadre de campagnes anti-violence et pour former des coalitions avec les organisations d'hommes. S'assurer que les programmes atteignent un groupe mixte, même si le programme lui-même est basé sur la participation accrue des femmes à la vie politique, est important pour élargir le dialogue et ne pas aliéner des alliés potentiels de sexe masculin. Par exemple, le NDI a organisé une retraite politique en Guinée, qui comprenait plus de 250 femmes et hommes au moment de son lancement, début juillet 2007. Cette retraite s'est avérée un tel succès que les formateurs ont reproduit lesdits ateliers dans les 7 capitales administratives régionales du pays. Plus de 400 personnes ont participé aux ateliers qui ont suivi.

### *Coopération inter-parti*

Tel que décrit précédemment, les femmes ont souvent prouvé leur capacité à travailler avec des femmes d'autres partis politiques sur des questions féminines d'intérêt commun. Par exemple, en Algérie, des militantes provenant de 8 partis politiques, à la fois ceux au pouvoir et ceux de l'opposition, ont lancé l'initiative intitulée *Gagner avec les femmes* en Algérie et ont approuvé le Plan d'action mondial<sup>93</sup> comme « outil stratégique avec lequel nous pouvons faire pression sur nos dirigeants ». Les participantes à l'initiative ont créé une série de recommandations sur les mesures à court et à moyen terme que leurs partis politiques devraient prendre pour promouvoir les femmes dans des postes de direction. Cette plateforme a ensuite été transmise aux chefs de parti, au premier ministre et au ministre des Affaires féminines et familiales en novembre 2004. Ce projet a été l'une des rares fois où les représentants d'un groupe aussi varié de partis politiques algériens ont apporté leur soutien à une initiative commune.

93. L'initiative *Gagner avec les femmes* constitue l'effort mondial du NDI à promouvoir des stratégies visant à accroître la participation des femmes à la vie politique à travers le monde. Le *Plan d'action mondial* regroupe des recommandations pratiques pour les partis politiques destinées à leur permettre d'élargir leur public en abordant le rôle des femmes en tant qu'électrices, candidates, militantes de partis et responsables élus. Consultez le document intitulé « Win with Women Global Action Plan » (« Plan d'action mondial de l'initiative Gagner avec les femmes »), Institut National Démocratique, <http://www.ndi.org/WinWithWomen/GlobalActionPlan>.

## L'ALLIANCE DES FEMMES INTER-PARTIES TEND LA MAIN AUX FEMMES NÉPALAISES EN MILIEU RURAL

Au Népal, le NDI a aidé les dirigeantes de 7 partis politiques à former l'Alliance des femmes entre partis (IPWA), un groupe dédié à soutenir la participation accrue des femmes au processus politique. L'IPWA a établi des chartres, ou sous-comités, dans 52 des 75 districts du pays, permettant d'atteindre efficacement les femmes de la caste des Dalits, des groupes de minorités ethniques et linguistiques, et d'autres communautés marginalisées.

Avec l'appui du NDI, l'IPWA a mené une série d'ateliers de renforcement des capacités pour les membres de ses sections de district sur des sujets tels que le développement du leadership féminin, le processus de rédaction de la Constitution, le fédéralisme, ainsi que sur les compétences d'organisation et de communication. Les participantes comprenaient des femmes issues de milieux hétérogènes, affiliées à un large éventail de partis politiques. Les formatrices, qui comprenaient, quant à elles, des femmes parlementaires, se sont montrées aptes à gérer ces différents groupes et ont encouragé la participation active. Les sous-comités de l'IPWA, dont la plupart sont implantés dans des zones extrêmement reculées, permettent aux femmes rurales d'accéder aux questions politiques de niveau national, aux informations relatives aux prochains événements politiques et aux programmes de formation conçus pour les femmes de tous les partis. Ces sous-comités contribuent à plaider en faveur du financement et du soutien des initiatives féminines aux niveaux local et national.

### FAIRE UNE DIFFÉRENCE AU NIVEAU LOCAL

Les efforts de décentralisation en cours dans les nombreuses démocraties émergentes peuvent présenter une opportunité pour une gouvernance ouverte qui répond aux besoins situés au niveau local. Plusieurs raisons peuvent expliquer pourquoi il existe tant d'occasions pour les femmes de jouer un rôle plus important dans la création et la mise en œuvre des politiques au niveau local :

- Les qualifications requises pour remplir une charge élective sont généralement inférieures au niveau de l'État, du comté ou de la ville. Par ailleurs, les réunions et les procédures sont souvent menées dans une langue locale, ce qui peut aussi rendre le gouvernement local plus accessible aux femmes, étant donné que les femmes sont moins susceptibles que les hommes d'avoir bénéficié d'une éducation formelle.<sup>94</sup>
- Souvent, il est plus facile pour les femmes de concilier travail et responsabilités familiales, telles que la garde de leurs enfants, lorsqu'elles servent au sein du gouvernement local. La politique nationale

peut exiger qu'elles se déplacent vers la capitale et les postes qui leur sont offerts sont généralement des emplois à « temps plein », ce qui les soumet à une pression supplémentaire. La politique locale est plus susceptible d'impliquer un emploi à « temps partiel ».<sup>95</sup>

- Être au service des collectivités locales peut sembler plus attrayant pour les femmes que la politique nationale parce qu'elles ont de l'expérience en matière du traitement des questions contrôlées par les collectivités locales, telles que les ressources éducatives et communautaires.
- Il a été démontré que la participation des femmes dans la gouvernance locale peut être une passerelle vers leur plus grande participation au niveau national. Une étude a révélé que 71 pour cent des femmes parlementaires interrogées avaient accédé à leur poste après avoir précédemment siégé en tant que conseillères au sein des collectivités locales.<sup>96</sup> Cela donne encore plus de raisons au personnel des programmes de se concentrer sur les activités qui permettront d'accroître la participation des femmes dans le gouvernement de la ville et du conseil municipal.

Le gouvernement local présente également des obstacles importants et spécifiques à la participation des femmes aux processus de décision :

94. Josephine Ahikire, « Gender Equity and Local Democracy in Contemporary Uganda: Addressing the Challenge of Women's Political Effectiveness in Local Government » (« L'égalité des sexes et la démocratie locale dans l'Ouganda contemporain : relever le défi de l'efficacité politique des femmes dans le gouvernement local »), extrait du document *No Shortcuts to Power: African Women in Politics and Policymaking (Pas de raccourcis vers le pouvoir : les femmes Africaines dans la politique et l'élaboration des politiques)*, eds. Anne Marie Goetz et Shireen Hassim (Londres : Zed Books, 2003) ; Elizabeth Powley, *Engendering Rwanda's Decentralization: Supporting Women Candidates for Local Office (Engendrer la décentralisation au Rwanda : soutenir les candidates aux fonctions locales)*,

The Initiative for Inclusive Security (L'Initiative pour la sécurité inclusive) (Washington : Hunt Alternatives Fund, 2008), [http://www.huntalternatives.org/download/1091\\_engendering\\_rwandas\\_decentralization.pdf](http://www.huntalternatives.org/download/1091_engendering_rwandas_decentralization.pdf).

95. Amanda Evertzen, *Gender and Local Governance (Le Genre et la gouvernance locale)*, (Amsterdam : la SNV et l'Association néerlandaise pour le développement, 2001).

96. Catherine Bochel et Jacqui Briggs, « Do Women Make a Difference? » (« Les femmes font-elles une différence ? ») *Politics (Politique)* 20, 2 (2000) : 63-8.

- Au fur et à mesure que les processus de décentralisation sont mis en œuvre et que le gouvernement local devient plus puissant et mieux financé, il devient plus attractif pour les candidats de sexe masculin. Les femmes peuvent alors être évincées du système.<sup>97</sup>
- Les attitudes traditionnelles envers le leadership féminin, souvent conservatrices et patriarcales, peuvent être plus influentes au niveau local. Ces attitudes peuvent restreindre le comportement des femmes. Les femmes peuvent être victimes d'intimidation et d'abus si elles essaient d'entrer en politique.
- Moins de surveillance ou de contrôle aux niveaux gouvernementaux inférieurs permet parfois à des pratiques discriminatoires de prospérer. Par exemple, les amendements à la Constitution indienne ont créé des conseils locaux, ou *panchayats*, et ont exigé que les femmes constituent un tiers des conseillers. Dans la pratique, certains *panchayats* ont mis en place des règles qui empêchent les femmes ayant plus de deux enfants de servir en tant que membres. D'autres ont fixé le quorum pour le vote délibérément bas afin que les hommes de haut niveau puissent se rencontrer et prendre des décisions sans que les conseillères ne soient présentes.<sup>98</sup>
- Les femmes ont moins accès à la technologie de l'information et de la communication publiques, notamment aux radios, aux téléphones et à Internet. La recherche menée sur les élections locales de 2006 au Rwanda a révélé que les femmes étaient touchées de manière disproportionnée par les annonces tardives des réglementations sur l'inscription des candidats parce qu'elles avaient moins accès aux informations que les hommes.<sup>99</sup>

### Renforcer les capacités des responsables locaux

Pour que les gouvernements locaux assument efficacement une responsabilité et une autorité accrues, les élus locaux doivent être équipés pour représenter les intérêts de leurs électeurs, gérer le développement local et les projets de prestation de services et se coordonner avec les gouvernements aux niveaux national et régional. Trop souvent au niveau local, les femmes et les hommes n'ont pas l'expérience, l'accès aux informations et la capacité nécessaires pour gouverner efficacement.

Ainsi, les activités pourraient inclure une formation conçue afin de renforcer la capacité des élus locaux. En Afghanistan, par exemple, le NDI a aidé des conseillers provinciaux à évaluer les besoins en matière de développement local, à produire des plans de développement provinciaux, à présenter ces plans à des responsables gouvernementaux de haut niveau et à surveiller les dépenses de développement.<sup>100</sup>

En raison des attitudes discriminatoires dont elles font l'objet et de leur manque relatif d'accès à l'éducation et aux ressources comparé à celui des hommes, les candidates et les élues sont souvent confrontées à des obstacles supplémentaires. Des programmes de formation adaptés aux besoins spécifiques des femmes peuvent être particulièrement productifs. En Bolivie, par exemple, l'école de leadership féminin à l'échelle nationale, *Winning with Women* (Vainqueurs avec les femmes), a formé plus de 2 000 femmes sur le leadership politique et les stratégies de campagne pour les élections municipales de 2004, ainsi que sur des pratiques de gestion municipale responsables.<sup>101</sup>

Au niveau mondial, la recherche montre qu'il existe aussi un manque de confiance entre les hommes et les femmes. Les femmes déclarent que leur manque de confiance en elles-mêmes est un des plus grands obstacles à leur entrée en politique. Les femmes ayant les mêmes niveaux de préparation et capacités que les hommes se sentent souvent moins bien préparées à occuper des fonctions publiques que les hommes. Les programmes de formation qui traitent de ce manque de confiance et enseignent des compétences en leadership sont particulièrement efficaces pour les femmes.

Fournir des modèles et des programmes de mentorat est une autre composante de formation efficace pour les candidates, en particulier au niveau local. Ce besoin de modèles politiques se retrouve aussi dans d'autres contextes. Une étude sur les femmes américaines œuvrant au sein d'organisations à but non lucratif a constaté qu'une « stratégie visant à promouvoir la voix des femmes en politique consiste à mettre en place des modèles de l'activisme politique des femmes, afin d'élargir leur sens de ce qui est possible et approprié pour la

97. Evertzen.

98. Niraja Gopal Jayal, « Engendering Local Democracy: The Impact of Quotas for Women in India's *Panchayats* » (« Promouvoir la démocratie locale : l'impact des quotas sur les femmes au sein des *Panchayats* de l'Inde »), *Démocratisation*, 13, 1 (2006) : 15-35.

99. Powley, *Engendering Rwanda's Decentralization (Engendrer la décentralisation au Rwanda)*.

100. « Democratic Governance: Local Government Strengthening » (« Gouvernance démocratique : le renforcement de l'Administration locale »), Institut National Démocratique, [http://www.ndi.org/democratic\\_governance?page=0%2C2](http://www.ndi.org/democratic_governance?page=0%2C2).

101. « Latin America and the Caribbean Past Programs » (« Les anciens programmes de l'Amérique latine et des Caraïbes »), Institut National Démocratique, [http://ndi.org/past\\_programs](http://ndi.org/past_programs).

## LA DÉCENTRALISATION CRÉE DES OPPORTUNITÉS SANS PRÉ- CÉDENT POUR LE LEADERSHIP DES FEMMES

Au cours des premières élections municipales du Burkina Faso tenues à l'échelle nationale en avril 2006, un grand nombre de candidates étaient en lice pour la première fois ; par conséquent, le NDI leur a fourni des sessions de formation intensives sur le processus de décentralisation, le cadre juridique des élections locales et les principes fondamentaux de conduite d'une campagne électorale. Plus de 6 400 conseillères locales (environ un tiers de tous les conseillers locaux) ont été élues, mais ont fait face à un tout autre ensemble de défis en tant que nouvelles élues.

Immédiatement après les élections, le NDI a constitué une équipe de formateurs qui a parcouru le pays pour former les femmes nouvellement élues en vue de les préparer à leurs nouveaux rôles et responsabilités. Les formateurs ont tenu des ateliers dans les langues locales et ont organisé des activités de jeux de rôle pour les femmes sur la façon d'écouter les préoccupations des citoyens, de faire valoir leurs positions politiques et d'améliorer leurs compétences en communication interpersonnelle. Le NDI a également dispensé une formation sur le rôle des femmes en tant qu'élues locales et les enjeux continus de la mise en œuvre du processus de décentralisation. En complément de ces formations, le NDI a produit des manuels à l'intention des conseillères locales afin de les aider à mieux comprendre le processus législatif et le rôle des responsables élus.

vie des femmes ». <sup>102</sup> Une étude sur les femmes occupant des positions de dirigeantes locales en Colombie, en Irak et en Serbie a estimé que « l'établissement de systèmes de soutien et de programmes de mentorat, ainsi que l'échange d'expériences avec d'autres dirigeantes » étaient utiles pour renforcer la confiance des femmes en elles-mêmes et les encourager à rechercher des positions de leadership. <sup>103</sup> Des ressources supplémentaires sur ce sujet sont disponibles à la section Annexes du présent guide.

### **Rendre les administrations locales plus réactives**

Les programmes de gouvernance du NDI œuvrent également avec les conseils locaux et autres entités du gouvernement local, en les aidant à travailler de manière plus efficace avec les citoyens et à mieux surveiller les budgets et la prestation des services au niveau local. Face à la décentralisation des gouvernements nationaux, les gouvernements locaux doivent encore plus renforcer la confiance des populations locales vis-à-vis de la démocratie et obtenir leur soutien à son égard. Cela nécessite une gestion efficace des ressources et une preuve de réactivité des gouvernements locaux aux besoins des citoyens.

102. Amy Caiazza, *Called to Speak: Six Strategies That Encourage Women's Political Activism* (Appelées à parler : six stratégies qui encouragent l'activisme politique des femmes) (Washington : Institute for Women's Policy Research (Institut de recherche sur les politiques de la femme), 2006), <http://www.iwpr.org/pdf/1916.pdf>.

103. « Women's Involvement in Local Leadership (WILL): Facilitating Effective and Sustainable Participation in Community Organizations and Democratic Culture Building – Executive Summary » (« Implication des femmes dans le leadership local (WILL) : favoriser une participation efficace et durable au sein des organismes communautaires et le renforcement de la culture démocratique - Résumé d'analyse »), (Washington, la CHF International, Fondation pour le logement social, et l'USAID, 2006), [http://www.chfinternational.org/files/4339\\_file\\_WILL\\_Executive\\_Summary.pdf](http://www.chfinternational.org/files/4339_file_WILL_Executive_Summary.pdf).

Il a été démontré que le comportement politique des femmes fait preuve d'une plus grande préoccupation envers les problèmes locaux et les relations avec l'électorat que celui des hommes. Au Royaume-Uni, par exemple, les politiciennes, à l'échelle nationale, privilégient plus souvent les travaux relatifs à l'électorat que leurs pairs masculins, tels que, par exemple, l'assistance aux personnes en difficultés, l'organisation de réunions avec les membres de leur circonscription et la représentation des intérêts locaux au parlement. <sup>104</sup>

Il est prouvé que, lorsque les femmes servent dans l'administration locale, elles font de la protection sociale des membres de leur circonscription leur priorité. Une étude de la présence des femmes dans les conseils locaux de Norvège a constaté que les augmentations de la représentation féminine dans les années 1970 et 1980 étaient liées à de meilleures décisions politiques concernant la prestation d'avantages sociaux pour les enfants. 38 communes dont les conseils locaux comportaient plus de 50 pour cent de femmes ont fourni un plus grand nombre de services de garderie entre 1975 et 1991. <sup>105</sup>

### **Favoriser la participation des citoyens**

La décentralisation offre également la possibilité de rendre le gouvernement plus accessible aux électeurs et sa prestation de services plus sensible au genre en donnant aux fonctionnaires locaux la capacité de répondre

104. Pippa Norris, « Women Politicians: Transforming Westminster? » (« Les politiciennes : Transformer Westminster ? ») *Affaires parlementaires* 49, 1 (1996) : 89–102.

105. Kathleen Bratton et Leonard Ray, « Descriptive Representation, Policy Outcomes, and Municipal Day-Care Coverage in Norway » (« La représentation descriptive, les aboutissements des politiques et les garderies municipales en Norvège »), *American Journal of Political Science* 46, 2 (avril 2002) : 428–37.

aux besoins des femmes.<sup>106</sup> Mettre l'accent sur une participation accrue des citoyens présente des opportunités pour les femmes et autres groupes qui ont été traditionnellement exclus du monde de la politique.

En vue d'accroître la réactivité du gouvernement local aux préoccupations des citoyens, les programmes doivent l'aider à développer des systèmes d'interaction plus efficaces entre les autorités locales et les citoyens. En soutenant les femmes au sein du gouvernement local et dans les organisations féminines, les praticiens peuvent renforcer la participation des citoyens aux décisions gouvernementales et, par la même, la confiance de ces derniers dans le processus démocratique.

La présence des femmes au sein du gouvernement local semble également influencer sur les attitudes envers les femmes et les relations entre les sexes parmi les électeurs. En Inde, les familles ont constaté un plus grand partage des responsabilités familiales depuis que les femmes ont commencé à servir au sein du gouvernement local, et les femmes ont noté qu'elles faisaient l'objet de plus de respect depuis qu'elles occupaient des positions d'autorité locale.<sup>107</sup> De plus, leur participation et leur visibilité accrue au sein de la sphère politique peuvent renforcer leur confiance en elles-mêmes, permettant à d'autres femmes de s'affirmer dans la prise de décision locale.

La représentation des femmes, ou l'absence de représentation, sur le plan local, présente des implications importantes pour la durabilité du leadership féminin. Lorsque les femmes servent au sein du gouvernement local, elles acquièrent une expérience et une visibilité qui peuvent leur permettre de passer à un leadership de niveau national. Soutenir les femmes au niveau local permet de préparer une future génération de dirigeantes au niveau national, disposant de l'expérience nécessaire pour répondre aux besoins des électeurs.

## SURVEILLANCE ET ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Au moment d'évaluer l'efficacité du programme de gouvernance et afin d'assurer que le genre est suffisamment pris en compte tout au long du cycle de vie d'un programme, il doit également être intégré dans le plan de suivi et d'évaluation, à la fois quantitativement et qua-

litativement. Bien qu'il soit utile de faire en sorte que des spécialistes du suivi et d'évaluation disposent d'une expertise suffisante en matière de genre pour leur permettre d'identifier des indicateurs de genre, les suggestions suivantes peuvent aider à ce processus.

Un plan d'évaluation et de suivi efficace prendra en compte le nombre de femmes et d'hommes qui sont représentés à tous les stades du programme, en tant que membres du personnel et participants, ainsi que leur degré de participation. De même, il sera utile d'analyser le nombre d'experts techniques, de conférenciers invités et de panélistes de sexe féminin au cours des programmes de formation. Une base de données de référence ventilées par âge et par sexe doit être établie avant que le programme ne débute et ces données doivent être recueillies tout au long du programme. Exiger que les formateurs et individus fournissant une assistance technique à court terme indiquent le nombre de participants féminins et masculins présents à leurs sessions est particulièrement utile pour la collecte de ces données. En plus d'évaluer la participation des femmes au sein du programme, le nombre de femmes siégeant au bureau élu, le nombre de femmes siégeant au bureau désigné et le nombre de femmes élues au gouvernement local doivent être déterminés et les résultats diffusés en tant que méthode de contrôle législatif.

Les programmes doivent être évalués en fonction de leur degré de promotion de l'égalité des sexes. Aur fur et à mesure que le programme est conçu et mis en œuvre, le personnel du programme doit veiller à ce que les différences entre les sexes soient reflétées dans les objectifs, la méthodologie, les résultats escomptés et l'impact prévu de tous les projets. Lors de la création de programmes de gouvernance, il est particulièrement important d'examiner les contributions des femmes et les résultats de leur participation à l'assemblée nationale, au pouvoir exécutif, aux mécanismes nationaux d'intégration du genre (NGM) et à la gouvernance locale. Le personnel du programme doit élaborer des indicateurs d'impact pour mesurer la capacité des femmes à influencer le processus politique et définir si l'appui du programme a, oui ou non, contribué à une législation, des budgets, des politiques et une prestation de services plus sensibles au genre.

- Quelques exemples d'indicateurs sont donnés ci-dessous :
- pourcentage des dépenses publiques nationales et locales consacrées à l'intégration du genre et aux initiatives œuvrant pour l'égalité des sexes ;
- pourcentage de candidats politiques de sexe masculin et féminin formés ;

106. Jo Beall, « *Decentralizing Government and Centralizing Gender in Southern Africa: Lessons from the South African Experience* » (« La décentralisation du gouvernement et la centralisation du genre en Afrique du Sud : leçons tirées de l'expérience sud-africaine »), Document hors série No 8 (Genève : Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, 2005).

107. Gopal Jayal.

- pourcentage de représentants gouvernementaux, fonctionnaires et membres de la société civile de sexe masculin et féminin formés sur le leadership ;
- nombre de politiques nationales formulées par le biais des procédures et systèmes de capacité nationale en place pour promouvoir une planification et une mise en œuvre tenant compte des genres, et
- données ventilées par sexe sur le nombre de parlementaires participant aux sessions qui incluent la formation sur la sensibilité au genre.

## AUTRES DOCUMENTS

### À CONSULTER

International Institute for Democracy and Electoral Assistance (International IDEA). “International IDEA: Supporting Democracy Worldwide.” <http://www.idea.int/>.

Inter-Parliamentary Union. “Information on National Parliaments.” <http://www.ipu.org/english/home.htm>.

National Democratic Institute. <http://www.ndi.org/>.

Quota Project. “Global Database of Quotas for Women.” <http://www.quotaproject.org/>.

Shoemaker, Jolynn. *Inclusive Security, Sustainable Peace: A Toolkit for Advocacy and Action*. Washington and London: Hunt Alternatives and International Alert, 2004. [http://www.huntalternatives.org/pages/87\\_inclusive\\_security\\_toolkit.cfm](http://www.huntalternatives.org/pages/87_inclusive_security_toolkit.cfm).

United Nations. “Millennium Development Goals.” <http://www.un.org/millenniumgoals/>.

United Nations Development Fund for Women (UNIFEM). <http://www.unifem.org/>.

United Nations Development Program (UNDP). <http://www.undp.org/>.



# GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX TERMES

## L'ACTION POSITIVE

L'action positive regroupe toutes les mesures positives prises, sous forme de politiques, programmes et règlements publics, en vue de tenter de compenser les pratiques discriminatoires, qui ont, par le passé, empêché les membres de certaines populations d'être considérés comme il se doit ou de jouir de manière égale des droits de l'homme. Ces programmes et règlements peuvent consister à accorder à cette partie de la population un traitement de faveur dans certains domaines par rapport au reste de la population.

<http://www.ohchr.org/EN/Pages/WelcomePage.aspx>

<http://plato.stanford.edu/entries/affirmative-action/>

<http://www.ohchr.org/EN/Pages/WelcomePage.aspx>

## L'ANALYSE DE GENRE

L'analyse de genre offre un cadre analytique permettant de mettre en lumière les opportunités et les contraintes au sein des activités de programmes qui sont fondées sur les relations entre les femmes et les hommes. L'analyse des informations relatives aux rôles des hommes et des femmes dans la société, à leur interdépendance, à leur accès aux ressources et à leur participation et pouvoir relatifs offrent des aperçus approfondis, nécessaires à l'élaboration de politiques, programmes et projets qui permettent d'identifier et de répondre aux différents besoins des hommes et des femmes. Intégrer une analyse de genre dans le processus de planification des programmes permet au praticien d'identifier les questions de genre clés à incorporer dans la conception et la mise en œuvre des programmes.

[http://www.usaid.gov/our\\_work/cross-cutting\\_programs/wid/gender/gender\\_analysis.html](http://www.usaid.gov/our_work/cross-cutting_programs/wid/gender/gender_analysis.html)

<http://portal.unesco.org/en/files/11483/10649049699Definitions.doc/Definitions.doc>

## LA BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE

Une budgétisation sensible au genre (BSG) est un outil utilisé pour analyser les dépenses publiques à partir d'une perspective de genre pour identifier l'impact

des recettes et des dépenses gouvernementales sur les femmes et les hommes, tout comme sur les garçons et les filles. Il s'agit d'identifier ici les écarts entre les déclarations politiques et les ressources engagées pour leur mise en œuvre. Les initiatives de BSG visent à renforcer la sensibilisation des citoyens et leur contrôle, à tenir les agents publics plus responsables et à fournir les informations nécessaires pour lutter contre la discrimination, l'inefficacité et la corruption afin de proposer des alternatives politiques réalisables. En outre, en mettant en évidence la façon dont les femmes contribuent à la société et les économies réalisées par leur travail non rémunéré, ainsi que les besoins des membres les plus pauvres et les plus démunis de la société, des initiatives de BSG s'avèrent des mécanismes importants pour promouvoir l'égalité sociale.

## LE CAUCUS

Les caucus de femmes sont une composante essentielle du renforcement de la gouvernance démocratique. Dans le monde entier, les groupes ou comités de femmes ont joué un rôle crucial dans l'intégration d'une perspective de genre au sein du processus d'élaboration des politiques et dans l'introduction d'une législation qui traite des questions prioritaires pour la réalisation de l'égalité des sexes. Les caucus de femmes parlementaires représentent souvent un espace unique au sein des parlements, où peut avoir lieu un débat multipartite, et permettent également d'accroître l'efficacité des caucus et commissions de femmes au sein des processus législatif, civique et politique plus importants. Les caucus de femmes jouent un certain nombre de rôles et aident à consolider le pouvoir politique des femmes de plusieurs façons.

## LA COALITION

Une coalition désigne un groupe d'individus, d'organisations ou de partis qui œuvrent ensemble, même temporairement, pour atteindre un but commun, tel que l'adoption d'un projet de loi spécifique. La constitution de coalitions est l'une des stratégies les plus efficaces pour garantir les droits des femmes, la participation des femmes à la vie politique et l'élaboration de politiques de

genre. Elle représente également un élément essentiel et une compétence importante des acteurs d'une gouvernance démocratique solide.

### **LA CONVENTION SUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES FEMMES (CEDEF) DE 1979**

Adoptée en 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies, [la CEDEF] est souvent décrite comme une charte internationale des droits des femmes. Elle définit ce qui constitue une discrimination envers les femmes et met en place un programme d'action national ayant pour objectif de mettre fin à une telle discrimination. La Convention joue un rôle important pour placer la moitié féminine de l'humanité au cœur des préoccupations relatives aux droits de l'homme. L'esprit de la Convention est ancré dans les objectifs de l'Organisation des Nations Unies qui sont de réaffirmer la foi dans les droits fondamentaux de l'Homme, dans la dignité et la valeur de la personne et dans l'égalité des droits des hommes et des femmes. Le présent document est composé de 30 articles qui énoncent le sens de l'égalité et la façon dont les droits des femmes peuvent être atteints dans des domaines tels que les droits des individus face à la discrimination, les droits civils et politiques, ainsi que les droits sociaux, culturels et économiques. Ce faisant, la Convention établit non seulement un projet de loi internationale des droits des femmes, mais aussi un programme d'action par pays pour garantir la jouissance de ces droits. La Convention regroupe à présent 98 signataires et 186 pays sont membres du traité.

<http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/>

### **LA CULTURE**

La culture doit être considérée comme l'ensemble des modèles distinctifs d'idées, de croyances et de normes qui caractérisent une société ou un groupe social au sein d'une société. Outre les arts et les lettres, la culture englobe les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001271/127160m.pdf>

<http://www.bridge.ids.ac.uk/reports/re55.pdf>

### **LA DISCRIMINATION SEXUELLE**

La notion de discrimination sexuelle vise toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice

par les femmes et les hommes, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil ou dans tout autre domaine.

[http://www.ipu.org/PDF/publications/cedaw\\_en.pdf](http://www.ipu.org/PDF/publications/cedaw_en.pdf)

### **LES DONNÉES VENTILÉES PAR SEXE**

Il s'agit ici des données qui sont rassemblées sur les hommes et les femmes et présentées séparément.

<http://portal.unesco.org/en/files/11483/10649049699Definitions.doc/Definitions.doc>

### **LES DROITS DES FEMMES**

Cette notion fait référence aux libertés et aux droits des femmes et des filles de tous âges selon la loi, la coutume locale et/ou le comportement social. Les droits des femmes sont regroupés et différenciés des notions plus larges des droits de l'homme, car ils diffèrent souvent des libertés reconnues aux hommes et aux garçons en raison de préjugés historiques et traditionnels à l'encontre de l'exercice des droits par les femmes et des filles. Les questions fréquemment associées aux notions de droits des femmes incluent, mais sans s'y limiter, les droits suivants : le droit à l'intégrité et à l'autonomie physiques, le droit de vote (suffrage universel), le droit d'exercer des fonctions publiques, le droit au travail, le droit à une rémunération équitable ou à un salaire égal, le droit à la propriété immobilière, le droit à l'éducation, le droit de conclure des contrats juridiques, ainsi que les droits conjugaux, parentaux et religieux.

<http://www.bridge.ids.ac.uk/reports/re55.pdf>

[http://www.un.org/womenwatch/directory/human\\_rights\\_of\\_women\\_3009.htm](http://www.un.org/womenwatch/directory/human_rights_of_women_3009.htm)

### **L'ÉGALITÉ DES SEXES**

L'égalité des sexes signifie que les femmes et les hommes bénéficient de conditions égales leur permettant de jouir pleinement des droits de l'homme, de contribuer au développement économique, social, culturel et politique et d'en tirer avantage. Ainsi, l'égalité des sexes correspond à l'égalité de valorisation par la société des similitudes et des différences des femmes et des hommes et des rôles qu'ils assument. Cette notion intègre l'idée que les femmes et les hommes sont de véritables partenaires au sein de leur foyer, de leur communauté et de leur société.

<http://portal.unesco.org/en/files/11483/10649049699Definitions.doc/Definitions.doc>

## L'ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES

L'équité entre les sexes renvoie à la notion de qualité de vie égalitaire entre les femmes et les hommes et reconnaît leurs différents besoins et intérêts. Afin de garantir cette équité, des mesures doivent souvent être mises en place pour compenser les déséquilibres historiques et sociaux qui empêchent les femmes et les hommes de fonctionner sur un pied d'égalité, telles qu'une redistribution du pouvoir et des ressources. L'équité est un moyen ; l'égalité en est le résultat.

<http://www.bridge.ids.ac.uk/reports/re55.pdf>

<http://portal.unesco.org/en/files/11483/10649049699Definitions.doc/Definitions.doc>

## L'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS ALTERNATIFS ET DE RAPPORTS FANTÔMES

Lorsqu'un pays ratifie un traité des Nations Unies sur les droits de l'homme, il devient juridiquement contraint, par les dispositions de ce dernier, de soumettre régulièrement des rapports périodiques sur sa conformité avec les obligations dudit traité. Ces rapports sont soumis à l'organe (ou comité) de surveillance des traités qui a été établi pour chaque traité afin de contrôler la conformité des États membres. Le processus d'élaboration de rapports fantômes joue un rôle essentiel lorsqu'il s'agit de tenir les gouvernements responsables de leurs obligations conventionnelles.

Il est important de noter la différence entre un rapport fantôme et un rapport alternatif. Lorsqu'une ONG rédige son rapport, avec accès au rapport gouvernemental soumis au Comité de la CEDEF, il s'agit d'un rapport fantôme. Lorsqu'une ONG rédige son rapport, en l'absence de tout rapport gouvernemental (par exemple, parce que leur gouvernement n'en a rédigé aucun ou parce qu'il l'a rédigé trop tard), il s'agit d'un rapport alternatif.

[http://www.iwraw-ap.org/using\\_cedaw/sreport\\_guidelines.htm](http://www.iwraw-ap.org/using_cedaw/sreport_guidelines.htm)

[http://www.globalrights.org/site/DocServer/Guide\\_to\\_Shadow\\_Reporting\\_July\\_2009.pdf?docID=10544](http://www.globalrights.org/site/DocServer/Guide_to_Shadow_Reporting_July_2009.pdf?docID=10544)

## LE GENRE

Le genre fait référence aux rôles et responsabilités qui sont attribués aux femmes et aux hommes et sont façonnés au sein de nos familles, de nos sociétés et de nos cultures. Le concept de genre inclut également les attentes de chacun quant aux caractéristiques, aptitudes et comportements des femmes et des hommes (féminité et masculinité). Les rôles de genre et attentes attribués à chaque sexe sont acquis. Ils peuvent évoluer au fil du

temps et varient selon les cultures et au sein d'une même culture. Les systèmes de différenciation sociale, tels que le statut politique, la classe sociale, l'origine ethnique, les handicaps physiques et mentaux, l'âge et plusieurs autres facteurs, modifient les rôles de genre. Le concept de genre est fondamental, car, appliqué à une analyse sociale, il révèle le fait que la subordination des femmes (ou la domination des hommes) est une construction sociale. À ce titre, cette subordination peut être modifiée ou abrogée. Elle n'est pas biologiquement prédéterminée ni fixée à jamais.

<http://portal.unesco.org/en/files/11483/10649049699Definitions.doc/Definitions.doc>

## L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (IDH) POUR LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

L'indice de développement humain mesure le niveau de développement atteint par un pays sous trois aspects essentiels : la longévité, l'instruction et un niveau de vie décent. La longévité est mesurée par l'espérance de vie à la naissance ; l'instruction est mesurée par une combinaison du taux d'alphabétisation des adultes et du taux brut de scolarisation à la fois primaire, secondaire et tertiaire, et le niveau de vie décent correspond au taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant (USD en PPA).

<http://hdr.undp.org/en/statistics/>

## L'INITIATIVE WIN WITH WOMEN (GAGNER AVEC LES FEMMES)

Parce que l'inclusion concrète des femmes fait partie intégrante d'un développement démocratique dynamique et de partis politiques forts, le NDI et sa présidente, Madeleine K. Albright, ont lancé l'Initiative mondiale Win with Women pour promouvoir des stratégies visant à accroître le leadership politique des femmes à travers le monde. Au cœur de l'initiative repose le Plan d'action mondial, un document énonçant des recommandations pratiques pour les partis politiques, destinées à élargir leurs assises en leur permettant de devenir plus inclusifs et représentatifs. Le Plan d'action mondial a été créé en 2003, lorsque l'Institut national démocratique (NDI) a organisé à Washington, DC, un groupe de travail international composé de dirigeantes de partis politiques de 27 pays pour identifier la meilleure façon d'établir des mécanismes au sein des partis politiques qui améliorent les opportunités pour les femmes. En 2005, le NDI a créé la subvention Madeleine K. Albright comme moyen de reconnaître et de soutenir les petites organisations de base ou en cours de développement à travers

le monde qui ont efficacement œuvré pour promouvoir la participation des femmes en politique.

[http://www.ndi.org/womens\\_programs?page=0%2C4#GlobalInitiatives](http://www.ndi.org/womens_programs?page=0%2C4#GlobalInitiatives)

## L'INTÉGRATION DU GENRE

L'intégration du genre est le processus d'évaluation des conséquences pour les femmes et les hommes de toute action planifiée, y compris la législation, les politiques ou les programmes, prise dans tous les domaines et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie visant à faire des préoccupations et des expériences des hommes et des femmes une partie intégrante de l'élaboration, de la mise en œuvre, du contrôle et de l'évaluation des politiques et programmes dans tous les milieux politiques, économiques et sociétaux, afin que les femmes et les hommes en bénéficient également et que l'inégalité ne puisse se perpétuer. L'objectif ultime de cette stratégie est de parvenir à l'égalité des sexes.

[http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL\\_ID=29008&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=29008&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

## LA MARGINALISATION

La marginalisation est le processus social consistant à reléguer ou à confiner un groupe social à une position sociale inférieure. Par le biais du processus de marginalisation, les femmes ont été historiquement ou traditionnellement exclues, par la société en général, des processus politiques et décisionnels. La marginalisation politique fait également référence aux situations relatives à la sous-représentation ou à la présentation déformée des femmes au sein des organes de décision.

## LES MÉCANISMES D'APPLICATION

Il s'agit des procédures ou recours qui sont disponibles afin d'obtenir réparation, au niveau national ou international, pour les violations ou le non-respect d'un traité, d'une loi ou d'une politique concernant les droits des femmes.

[http://www.stopvaw.org/Enforcement\\_Mechanisms\\_In\\_The\\_United\\_Nations.html](http://www.stopvaw.org/Enforcement_Mechanisms_In_The_United_Nations.html)

## LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ONU

La Déclaration du Millénaire de l'ONU, adoptée en septembre 2000, engage les nations à un nouveau partenariat mondial visant à réduire l'extrême pauvreté et définit une série d'objectifs assortis de délais qui sont devenus connus sous le nom d'Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les OMD constituent des référentiels concrets et numériques pour la lutte contre l'extrême pauvreté dans ses multiples dimensions. Ils comprennent les buts et objectifs sur la pauvreté mo-

nétaire, la famine, la mortalité maternelle et infantile, les maladies, le logement inadéquat, l'inégalité des sexes et la dégradation de l'environnement. L'objectif n° 3 est de « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes », notamment la participation politique des femmes. La date butoir de réalisation de ces objectifs par la communauté internationale a été fixée à 2015.

<http://www.un.org/millenniumgoals/bkgd.shtml>

<http://www.undp.org/mdg/basics.shtml>

## LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC)

La société civile désigne tous les groupes non gouvernementaux, tels que les groupes communautaires, les organisations non gouvernementales, les syndicats, les organisations de peuples autochtones, les organisations confessionnelles, ainsi que les associations et fondations professionnelles. La société civile exprime les intérêts des groupes sociaux et augmente la sensibilisation aux questions clés afin d'influencer l'élaboration des politiques et la prise de décision. Au cours des dernières décennies, les organisations de la société civile (OSC) ont réussi à façonner la politique mondiale par le biais de campagnes de sensibilisation et par la mobilisation des personnes et des ressources.

## LA PARITÉ ENTRE LES SEXES

La « parité entre les sexes » fait référence à un nombre égal de femmes et d'hommes représentés dans un organe, organisme, groupe ou activité.

## LA PARTICIPATION DES FEMMES À LA VIE POLITIQUE

La participation des femmes à la vie politique fait référence à l'intervention active des femmes dans tous les aspects des processus et organes politiques, à savoir : défendre les questions de politique, poser leurs candidatures à des postes politiques, se faire élire, régir de manière efficace et participer de façon significative dans tous les aspects des sphères civiques et politiques. Le NDI reconnaît que les femmes doivent être des partenaires égaux dans le processus de développement démocratique. En tant que militantes, élues et électrices, leurs contributions sont essentielles pour bâtir une société forte et dynamique.

## LE PATRIARCAT

Le patriarcat est un système politico-social qui insiste sur le fait que les hommes sont naturellement dominants et supérieurs. Les systèmes patriarcaux, qui sont ancrés dans nos institutions gouvernementales, économiques, politiques et sociales, perpétuent les inégalités structurelles entre hommes et femmes.

## LA PLATEFORME D'ACTION DE PÉKIN

La quatrième Conférence mondiale sur les femmes a été convoquée par l'Organisation des Nations Unies en 1995 à Pékin, en Chine. L'objectif de la conférence était d'évaluer les progrès réalisés depuis la Conférence mondiale de Nairobi sur les femmes en 1985 et d'adopter une plateforme d'action, en se concentrant sur les questions clés identifiées comme obstacles à la promotion des femmes dans le monde. La conférence a porté sur 12 domaines de préoccupation, notamment l'éducation, la santé, la violence contre les femmes, les femmes et les conflits armés, la pauvreté, les femmes et l'économie, le pouvoir et la prise de décision, les droits de l'homme, les médias, la fillette et l'environnement. Les gouvernements participants ont adopté la Déclaration et le Programme d'action de Pékin en vue de répondre à ces préoccupations.

<http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/pdf/BDPfA%20E.pdf>

## LE PROTOCOLE DE LA CHARTE AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES RELATIF AUX DROITS DES FEMMES

En 2003, l'Union africaine a adopté le Protocole sur les droits des femmes en Afrique, un protocole additionnel à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Faisant la promotion des droits des femmes africaines par le biais d'un langage créatif, substantiel et détaillé, le Protocole couvre un large éventail de questions relatives aux droits de l'homme. Pour la première fois dans le domaine du droit international, il définit explicitement le droit des femmes à l'avortement médical, lorsque la grossesse résulte d'un viol ou d'un inceste ou lorsque la poursuite de la grossesse met en danger la santé ou la vie de la mère. Le Protocole prévoit explicitement l'interdiction légale des mutilations génitales féminines, ainsi que la fin de toutes les formes de violence contre les femmes, notamment les rapports sexuels non désirés ou forcés, et une reconnaissance de la protection contre la violence sexuelle et verbale comme inhérente au droit à la dignité. Il approuve l'action positive visant à promouvoir la participation égale des femmes, y compris la représentation égale des femmes dans les fonctions électives, et appelle à une représentation égale des femmes dans la magistrature et les organismes d'application de la loi, celles-ci ayant droit à la même protection et au même bénéfice de la loi que les hommes. Articulant un droit à la paix, le Protocole reconnaît également leur droit à participer à la promotion et au maintien de la paix.

<http://www.africa-union.org/root/au/Documents/Treaties/Text/Protocol%20on%20the%20Rights%20of%20Women.pdf>

## LE PROTOCOLE DE LA SADC SUR LE GENRE ET LE DÉVELOPPEMENT

En 2008, les dirigeants de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC, Southern African Development Community) ont signé ce protocole juridiquement contraignant sur le genre et le développement avec l'objectif de « favoriser l'autonomisation des femmes, d'éliminer la discrimination et d'atteindre l'égalité et l'équité entre les sexes par le développement et la mise en œuvre de politiques, programmes et projets législatifs qui tiennent compte des genres ». Les articles du Protocole sont regroupés sous huit rubriques : les droits constitutionnels et juridiques, la gouvernance, l'éducation et la formation, les ressources et les emplois productifs, la violence sexiste, la santé et le VIH/Sida, la consolidation de la paix et la résolution des conflits, les médias et les technologies d'information et de communication. 23 objectifs y sont fixés, notamment celui stipulant que les femmes occuperont 50 pour cent des postes de décision dans les secteurs public et privé d'ici à 2015. Parmi les autres objectifs clés, il est prévu notamment que des dispositions sur l'égalité des sexes soient contenues dans toutes les constitutions et que des clauses d'action positive y soient incluses, spécifiquement celles visant à réduire de moitié la violence sexiste et à abolir le statut de minorité juridique des femmes qui figure encore dans de nombreuses constitutions des États membres reposant sur des systèmes juridiques doubles qui reconnaissent le droit coutumier. Une section regroupant les « dispositions finales » renferme des clauses sur les recours, les arrangements institutionnels et les procédures de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation.

<http://www.sadc.int/index/browse/page/465>

## LES QUOTAS DE GENRE

Les quotas de genre, généralement utilisés en référence aux femmes, sont des objectifs imposés ou des seuils minimaux qui régissent la participation en fixant, comme tel est souvent le cas dans une élection, le nombre de femmes (ou d'hommes) à inclure sur les listes de candidatures proposées par un parti ou le nombre de sièges à réserver pour les femmes à l'Assemblée législative. Les quotas peuvent être prescrits au niveau de la législation ou de la Constitution ou prendre la forme de quotas volontaires que s'imposent les partis politiques. La mise en place de quotas de genre se fait généralement en réponse à la lenteur avec laquelle la représentation des femmes au sein des organes de décision d'un pays donné a augmenté.

<http://www.idea.int/>

## LES RELATIONS ENTRE LES SEXES

Les relations entre les sexes sont des relations hiérarchiques de pouvoir entre les femmes et les hommes qui ont tendance à désavantager les femmes.

<http://www.bridge.ids.ac.uk/reports/re55.pdf>

## LE RÉSEAU INTERNATIONAL DE CONNAISSANCES SUR LES FEMMES EN POLITIQUE (iKNOW POLITICS, INTERNATIONAL KNOWLEDGE NETWORK OF WOMEN IN POLITICS)

iKNOW Politics est un projet conjoint de l'Institut National Démocratique (NDI), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM) et de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA). Il a pour objet d'accroître la participation et l'efficacité des femmes au sein de la vie politique, grâce à un forum basé sur la technologie qui leur permet d'accéder à des ressources et des compétences essentielles, d'établir le dialogue, de créer du savoir et de comparer leurs expériences.

[www.iknowpolitics.org](http://www.iknowpolitics.org)

## LA RÉOLUTION 1325 DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES (« RCSNU 1325 »)

La RCSNU 1325 a été adoptée à l'unanimité le 31 octobre 2000. Il s'agit de la première résolution adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies qui traite spécifiquement de l'impact de la guerre sur les femmes, et elle réaffirme l'importance de la participation égale des femmes et de leur pleine implication dans tous les efforts de maintien et de promotion d'une paix et d'une sécurité durables. La résolution souligne la responsabilité de protéger les femmes et les filles contre les violations des droits de l'homme, notamment la violence sexiste et réaffirme l'importance vitale de l'intégration de perspectives de genre dans tous les aspects de la prévention et de la résolution des conflits et de la reconstruction post-conflit.

[http://www.un.org/events/res\\_1325e.pdf](http://www.un.org/events/res_1325e.pdf)

## LA RÉOLUTION 1820 DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES (« RCSNU 1820 »)

La RCSNU 1820, faisant suite à la RCSNU 1325, traite explicitement de la question de la violence sexuelle dans les conflits armés et dans les situations post-conflit. Les principales dispositions de cette résolution reconnaissent une relation directe entre l'étendue et/ou l'utilisation systématique de la violence sexuelle comme instrument de conflit et le maintien de la paix et de la sécurité internationales, réaffirment l'engagement du

Conseil de sécurité à envisager des mesures appropriées pour mettre fin à ces atrocités et à punir leurs auteurs et exigent un rapport du secrétaire du Conseil sur les situations dans lesquelles la violence sexuelle est largement et systématiquement utilisée contre les civils et sur les stratégies pour mettre fin à la pratique.

<http://www.undp.org/cpr/documents/gender/SCResolution1820.pdf>

## LA RÉOLUTION 1888 DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES (« RCSNU 1888 »)

La RCSNU 1888 fournit des directives précises pour la mise en œuvre de la RCSNU 1820. Cette résolution demande à ce que soient nommés : un représentant spécial chargé de coordonner les actions de l'ONU relatives à la lutte contre la violence sexuelle, des conseillers à la protection des femmes et une équipe d'experts sur des sujets tels que la primauté du droit, les systèmes civils, militaires et judiciaires et la médiation, qui peuvent être rapidement déployés pour aider les autorités nationales et les missions de maintien de la paix face à des cas extrêmes de violence sexuelle dans les conflits armés. En outre, la RCSNU 1820 impose la fourniture de données sur la prévalence de la violence sexuelle, ainsi que des rapports annuels sur l'application de la RCSNU 1888.

[http://www2.ohchr.org/english/bodies/chr/special/docs/17thsession/SC\\_res1888\\_2009.pdf](http://www2.ohchr.org/english/bodies/chr/special/docs/17thsession/SC_res1888_2009.pdf)

## LA RÉOLUTION 1889 DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES (« RCSNU 1889 »)

La RCSNU 1889 repose sur un ensemble de lignes directrices plus précises qu'elle propose afin de mettre en œuvre la RCSNU 1325. En plus de reconnaître l'exclusion des femmes de la planification des efforts de consolidation de la paix et le manque de fonds destinés à répondre à la violence sexuelle, la résolution est plus notable pour ses mesures visant à rendre le Conseil de sécurité plus responsable en ce qui concerne la violence sexuelle. La RCSNU 1889 demande que des indicateurs mondiaux soient développés pour suivre et surveiller la mise en œuvre de la RCSNU 1325 et qu'un rapport supplémentaire soit délivré sur la façon dont les femmes sont intégrées dans le processus de consolidation de la paix.

[http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=S/RES/1889%282009%29](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/1889%282009%29)

## LES RÔLES DE GENRE

Les rôles de genre sont des comportements appris dans une société, une communauté ou un autre groupe donné qui détermine quelles activités, tâches et responsabilités sont perçues comme masculines et féminines. Les

rôles de genre perçus sont affectés par l'âge, la classe sociale, la race, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la religion et par l'environnement géographique, économique et politique. Les changements au niveau des rôles de genre se produisent souvent en réponse à l'évolution des circonstances économiques, naturelles ou politiques, y compris les efforts de développement.

<http://www.undp.org/>

### **LA SENSIBILITÉ AU GENRE**

La sensibilité au genre est la capacité à reconnaître les enjeux propres au genre, ainsi que la capacité à reconnaître les différences au niveau des perceptions et des intérêts des femmes, résultant de leur situation sociale et de leurs rôles de genre différents. Ce concept a été développé comme un moyen de réduire les obstacles au développement personnel et économique générés par le sexisme. La sensibilité au genre contribue à instaurer le respect de l'individu indépendamment de son sexe. Elle aide les membres des deux sexes à déterminer quelles perceptions sont valides en matière de genre et lesquelles sont stéréotypées ou généralisées.

<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001281/128166eb.pdf>

### **LE SEXE**

Le sexe renvoie aux caractéristiques purement biologiques qui différencient hommes et femmes. Ces caractéristiques sont généralement universelles et déterminées à la naissance.

<http://www.bridge.ids.ac.uk/reports/re55.pdf>

<http://portal.unesco.org/en/files/11483/10649049699Definitions.doc/Definitions.doc>

### **LA VIOLENCE SEXISTE**

La violence sexiste représente tout acte ou menace qui inflige des dommages physiques, sexuels ou psychologiques à une personne en raison de son sexe. La violence sexiste reflète et renforce les inégalités entre hommes et femmes et compromet la santé, la dignité, la sécurité et l'autonomie de ses victimes. Elle englobe un large éventail de violations des droits de l'homme, notamment la violence sexuelle à l'égard des enfants, le viol, la violence conjugale, l'agression et le harcèlement sexuels, la traite des femmes et des filles et diverses pratiques traditionnelles néfastes. N'importe lequel de ces abus peut laisser de profondes cicatrices psychologiques, contribuer à la détérioration de la santé des femmes et des filles en général, y compris leur santé génésique et sexuelle et, dans certains cas, entraîner la mort. La violence sexiste contribue également, de façon intentionnelle ou de par ses conséquences, à perpétuer le pouvoir et le contrôle

des hommes. Elle est soutenue par une culture du silence et du déni de la gravité des conséquences de tels abus sur la santé.

<http://www.bridge.ids.ac.uk/reports/re55.pdf>

<http://www.bridge.ids.ac.uk/reports/re55.pdf>

# RESSOURCES CLÉS

## **ASSESSING WOMEN'S POLITICAL PARTY PROGRAMS: BEST PRACTICES AND RECOMMENDATIONS (ÉVALUATION DES PROGRAMMES DES PARTIS POLITIQUES FÉMININS : MEILLEURES PRATIQUES ET RECOMMANDATIONS ) (2008)**

*Institut National Démocratique pour les Affaires Internationales (NDI)*

Cette publication identifie les éléments et approches spécifiques qui se sont avérés les plus efficaces pour encourager la participation des femmes et leur leadership au sein des partis politiques, selon l'expérience acquise par le NDI au Maroc, en Indonésie, en Serbie et au Népal. Les entretiens avec les participants au programme, son personnel et ses experts sont à la base de récits qui reflètent le caractère de leur pays en particulier, et, en même temps, montrent de quelle façon les femmes, à travers différentes régions, partagent des obstacles similaires face au leadership politique, ainsi que des stratégies similaires pour les surmonter.

<http://www.ndi.org/node/15121>

## **BARRIERS TO WOMEN'S REPRESENTATION: ELECTORAL SYSTEMS (OBSTACLES À LA REPRÉSENTATION FÉMININE : LES SYSTÈMES ELECTORAUX ) (2009)**

*Institut National Démocratique pour les Affaires Internationales (NDI)*

Ce document traite des systèmes électoraux communs et de la manière dont ils entravent ou favorisent la participation des femmes à la vie politique.

[http://www.wedo.org/wp-content/uploads/electoralsystems\\_5050\\_factsh3.htm](http://www.wedo.org/wp-content/uploads/electoralsystems_5050_factsh3.htm)

## **BEIJING DECLARATION AND PLATFORM FOR ACTION: A GUIDE FOR WOMEN AND WOMEN'S GROUPS (LA DÉCLARATION ET LA PLATEFORME D'ACTION DE PÉKIN : UN GUIDE POUR LES FEMMES ET LES GROUPES FÉMININS ) (1995)**

*L'Organisation des Nations Unies (ONU)*

La quatrième Conférence mondiale sur les femmes a été convoquée par l'Organisation des Nations Unies en 1995

à Pékin, en Chine. L'objectif de la conférence a été d'évaluer les progrès réalisés depuis la Conférence mondiale de Nairobi sur les femmes en 1985 et d'adopter une plateforme d'action, en se concentrant sur les questions clés identifiées comme obstacles à la promotion de la femme dans le monde. La conférence a porté sur 12 domaines de préoccupation, notamment l'éducation, la santé, la violence contre les femmes, les femmes et les conflits armés, la pauvreté, les femmes et l'économie, le pouvoir et la prise de décision, les droits de l'homme, les médias, la fillette et l'environnement. Les gouvernements participants ont adopté la Déclaration et la Plateforme d'action de Pékin en vue de répondre à ces préoccupations.

<http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/pdf/BDPfA%20E.pdf>

## **BEYOND THE NUMBERS – QUOTAS IN PRACTICE (AU-DELÀ DES CHIFFRES - LES QUOTAS EN PRATIQUE ) (2003)**

*Colleen Lowe Morna*

Ce document a pour objet d'essayer de faire revenir l'attention de la participation féminine sur une évaluation qualitative en abordant les enseignements tirés des systèmes électoraux et des quotas, des quotas volontaires utilisés dans le système de représentation proportionnelle au niveau national et local, et des systèmes de quotas.

[http://www.quotaproject.org/CS/CS\\_Lowe%20Morna-1-6-2004.pdf](http://www.quotaproject.org/CS/CS_Lowe%20Morna-1-6-2004.pdf)

## **CONVENTION ON THE ELIMINATION OF DISCRIMINATION AGAINST WOMEN (LA CONVENTION SUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES FEMMES ) (1979)**

*L'Organisation des Nations Unies (ONU)*

Adoptée en 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies, la CEDEF est souvent décrite comme une charte internationale des droits des femmes. Elle définit ce qui constitue une discrimination envers les femmes et met en place un programme d'action national ayant pour objectif de mettre fin à une telle discrimination. La Convention joue un rôle important pour placer la

moitié féminine de l'humanité au cœur des préoccupations relatives aux droits de l'homme. L'esprit de la Convention est ancré dans les objectifs de l'Organisation des Nations Unies qui sont de réaffirmer la foi dans les droits fondamentaux de l'Homme, dans la dignité et la valeur de la personne et dans l'égalité des droits des hommes et des femmes. Le présent document est composé de 30 articles qui énoncent le sens de l'égalité et la façon dont les droits des femmes peuvent être atteints dans des domaines tels que les droits des individus face à la discrimination, les droits civils et politiques, ainsi que les droits sociaux, culturels et économiques. Ce faisant, la Convention établit non seulement un projet de loi internationale des droits des femmes, mais également un programme d'action par pays pour garantir leur jouissance de ces droits. La Convention regroupe désormais 98 signataires et 186 pays sont membres du traité.

<http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/>

**THE CONVENTION ON THE ELIMINATION OF ALL FORMS OF DISCRIMINATION AGAINST WOMEN AND ITS OPTIONAL PROTOCOL HANDBOOK FOR PARLIAMENTARIANS (UN GUIDE POUR LES PARLEMENTAIRES RELATIF À LA CONVENTION SUR L'ÉLIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES FEMMES ET SON PROTOCOLE FACULTATIF) (2003)**

*The United Nations Division for the Advancement of Women (UN Women) (La Division des Nations Unies pour la promotion de la femme (les femmes de l'ONU))*

*L'Union interparlementaire (UIP)*

Cette publication est destinée à familiariser les membres du parlement avec le traité de la CEDEF et son Protocole facultatif en leur fournissant le contexte et le contenu de ces deux documents, ainsi qu'une description du rôle du Comité dans le cadre de l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Elle met également l'accent sur ce que les parlementaires peuvent faire pour assurer une application effective de la Convention et encourager l'utilisation du Protocole, et cherche à encourager les parlementaires à prendre des mesures pour s'assurer que les lois, politiques, actions, programmes et budgets nationaux reflètent les principes et les obligations énoncés dans la Convention.

[http://www.ipu.org/PDF/publications/cedaw\\_en.pdf](http://www.ipu.org/PDF/publications/cedaw_en.pdf)

**GENDERSTATS (STATISTIQUES DE GENRE )**

*La Banque mondiale*

GenderStats est une base de données électronique de la Banque mondiale qui regroupe des statistiques et indica-

teurs de genre et fournit des rapports dans quatre catégories différentes, à savoir : des profils de synthèse selon le genre, des données thématiques, des statistiques de suivi du genre et des données par région. Il s'agit d'une compilation de données sur les sujets de genre clés, obtenues auprès d'agences statistiques nationales, des bases de données des Nations Unies et de sondages réalisés ou financés par la Banque mondiale.

[www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)

**HOW TO DO A GENDER-SENSITIVE BUDGET ANALYSIS: CONTEMPORARY RESEARCH AND PRACTICE (COMMENT PROCÉDER À UNE ANALYSE BUDGÉTAIRE LIÉE AU GENRE : LA RECHERCHE ET LES PRATIQUES CONTEMPORAINES)**

*Le Secrétariat du Commonwealth*

Ce document est un manuel de formation de base qui détaille les étapes pratiques utilisées pour mettre en œuvre une analyse budgétaire sensible au genre. Le manuel offre des outils et des méthodes qui peuvent être utilisés dans l'analyse budgétaire liée au genre, ainsi qu'une variété d'applications faisant usage de plusieurs exemples de cas par pays.

[http://www.gender-budgets.org/index.php?option=com\\_joomdoc&task=cat\\_view&gid=178&Itemid=189&limitstart=10](http://www.gender-budgets.org/index.php?option=com_joomdoc&task=cat_view&gid=178&Itemid=189&limitstart=10)

**INCLUSIVE SECURITY: A CURRICULUM FOR WOMEN WAGING PEACE (LA SÉCURITÉ POUR TOUS : UN PROGRAMME POUR LES FEMMES QUI SE BATTENT POUR LA PAIX ) (2009)**

*The Institute for Inclusive Security (L'Institut dédié à la sécurité pour tous)*

*Hunt Alternatives Fund*

Ce programme contient des outils permettant d'explorer les contributions essentielles des femmes à la résolution des conflits et à la reconstruction post-conflit.

[http://www.huntalternatives.org/pages/7870\\_a\\_look\\_inside\\_inclusive\\_security\\_s\\_new\\_curriculum.cfm](http://www.huntalternatives.org/pages/7870_a_look_inside_inclusive_security_s_new_curriculum.cfm)

**THE INTERNATIONAL KNOWLEDGE NETWORK OF WOMEN IN POLITICS (LE RÉSEAU INTERNATIONAL DE CONNAISSANCES SUR LES FEMMES EN POLITIQUE ) (IKNOW POLITICS)**

*Institut National Démocratique pour les Affaires Internationales (NDI)*

*Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)*

Fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM)

Union interparlementaire (UIP)

Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA)

iKNOW Politics est un projet conjoint de l'Institut National Démocratique (NDI), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM) et de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA). Il a pour objet d'accroître la participation et l'efficacité des femmes au sein de la vie politique, grâce à un forum basé sur la technologie qui leur permet d'accéder à des ressources et des compétences essentielles, d'établir le dialogue, de créer du savoir et de comparer leurs expériences.

[www.iknowpolitics.org](http://www.iknowpolitics.org)

**LEADING TO CHOICES: A LEADERSHIP TRAINING HANDBOOK FOR WOMEN (MONTRER LE CHEMIN : UN GUIDE DE FORMATION DES FEMMES AU LEADERSHIP ) (2001)**

*Women's Learning Partnership for Rights, Development, and Peace (WLP) (Partenariat d'apprentissage des femmes pour les droits, le développement et la paix)*

*Association Démocratique des Femmes du Maroc (ADFM)*

*BAOBAB pour les droits de la femme*

*Women's Affairs Technical Committee (WATC) (Comité technique des Affaires des Femmes)*

L'ouvrage *Leading to Choices* a pour objet de servir d'introduction à la formation des femmes pour le leadership, en mettant l'accent sur l'autonomisation et les stratégies de communication des femmes. Il vise à permettre aux participantes d'identifier et de développer le meilleur moyen de communiquer, d'écouter, d'établir un consensus, de créer un sens commun et de favoriser les partenariats d'apprentissage au travail, à la maison et au sein de leur communauté.

<http://learningpartnership.org/docs/engltcmanual.pdf>

**MAKING IT OUR OWN : INFORMATION & COMMUNICATION TECHNOLOGY TRAINING OF TRAINERS MANUAL (S'APPROPRIER LES TI : MANUEL DES FORMATEURS POUR LA FORMATION SUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION)**

*Women's Learning Partnership for Rights, Development, and Peace (WLP) (Partenariat d'apprentissage des femmes pour les droits, le développement et la paix)*

L'ouvrage *Making IT Our Own* est un manuel à l'intention du formateur sur la technologie novatrice développée par la Women's Learning Partnership (WLP) pour une utilisation dans le cadre des ateliers de formation des participants et des formateurs sur les technologies de l'information et de la communication (TIC). L'objectif des formations est de fournir les compétences technologiques nécessaires pour la justice entre les sexes et la promotion des droits de l'homme.

<http://learningpartnership.org/en/publications/training/ict>

**POWER BOOKLET (LE PETIT LIVRE DU POUVOIR)**

*La Fédération nationale des femmes social-démocrates en Suède*

L'ouvrage *Power Booklet* fournit aux femmes une liste de moyens pour leur permettre d'obtenir du pouvoir, de le conserver et de l'utiliser. Le livre explore la façon dont le pouvoir peut être obtenu et est accessible au niveau non seulement des institutions, mais également à travers les interactions et les relations personnelles quotidiennes.

<http://www.socialdemokraterna.se/Webben-for-alla/S-kvinnor/S-kvinnor-i-Jonkopings-lan/Var-Politik/Makthandboken/Women-have-equal-right-to-power/>

**PROTOCOL TO THE AFRICAN CHARTER ON HUMAN RIGHTS ON THE RIGHTS OF WOMEN (LE PROTOCOLE DE LA CHARTE AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES RELATIF AUX DROITS DES FEMMES)**

*L'Union africaine*

En 2003, l'Union africaine a adopté le Protocole sur les droits des femmes en Afrique, un protocole additionnel à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Faisant la promotion des droits des femmes africaines par le biais d'un langage créatif, substantiel et détaillé, le Protocole couvre un large éventail de questions relatives aux droits de l'homme. Pour la première fois dans le domaine du droit international, il définit explicitement le droit des femmes à l'avortement médical, lorsque la grossesse résulte d'un viol ou d'un inceste ou lorsque la poursuite de la grossesse met en

danger la santé ou la vie de la mère. Le Protocole prévoit explicitement l'interdiction légale des mutilations génitales féminines, ainsi que la fin de toutes les formes de violence contre les femmes, notamment les rapports sexuels non désirés ou forcés, et une reconnaissance de la protection contre la violence sexuelle et verbale comme inhérente au droit à la dignité. Il approuve l'action positive visant à promouvoir la participation égale des femmes, y compris la représentation égale des femmes dans les fonctions électives, et appelle à une représentation égale des femmes dans la magistrature et les organismes d'application de la loi, celles-ci ayant droit à la même protection et au même bénéfice de la loi que les hommes. Articulant un droit à la paix, le Protocole reconnaît également leur droit à participer à la promotion et au maintien de la paix.

<http://www.africa-union.org/root/au/Documents/Treaties/Text/Protocol%20on%20the%20Rights%20of%20Women.pdf>

#### **SADC PROTOCOL ON GENDER AND DEVELOPMENT (LE PROTOCOLE DE LA SADC SUR LE GENRE ET LE DÉVELOPPEMENT)**

*Southern African Development Community (SADC, Communauté de Développement de l'Afrique Australe)*

En 2008, les dirigeants de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont signé ce protocole juridiquement contraignant sur le genre et le développement avec l'objectif de « favoriser l'autonomisation des femmes, éliminer la discrimination et d'atteindre l'égalité et l'équité entre les sexes par le développement et la mise en œuvre de politiques, programmes et projets législatifs qui tiennent compte des genres ». Les articles du Protocole sont regroupés sous huit rubriques : les droits constitutionnels et juridiques, la gouvernance, l'éducation et la formation, les ressources et les emplois productifs, la violence sexiste, la santé et le VIH/Sida, la consolidation de la paix et la résolution des conflits, les médias et les technologies d'information et de communication. 23 objectifs y sont fixés, notamment celui stipulant que les femmes occuperont 50 pour cent des postes de décision dans les secteurs public et privé d'ici à 2015. Parmi les autres objectifs clés, il est prévu notamment que des dispositions sur l'égalité des sexes soient contenues dans toutes les constitutions et que des clauses d'action positive y soient incluses, spécifiquement celles visant à réduire de moitié la violence sexiste et à abolir le statut de minorité juridique des femmes qui figure encore dans de nombreuses constitutions des États membres reposant sur des systèmes juridiques doubles qui reconnaissent le droit coutumier. Une section regroupant les « dispositions finales » renferme des clauses sur les recours, les arrangements ins-

titutionnels et les procédures de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation.

<http://www.sadc.int/index/browse/page/465>

#### **UNIFEM GENDER-RESPONSIVE BUDGETING WEBSITE (SITE WEB DE L'UNIFEM SUR LA BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE)**

*Le Fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM)*

*Le Secrétariat du Commonwealth et le Centre de recherche et de développement international du Canada (CRDI)*

Le site Web de l'UNIFEM relatif à la budgétisation sensible au genre a été lancé en 2001 en collaboration avec le Secrétariat du Commonwealth et le Centre de recherche et de développement international du Canada (CRDI). Ce site s'efforce de soutenir les efforts déployés par les gouvernements, organisations féminines, parlementaires et universitaires afin de garantir que les processus de planification et de budgétisation soient transparents et imputables et qu'ils répondent efficacement aux objectifs d'égalité des sexes.

<http://www.gender-budgets.org/>

#### **UNITED NATIONS SECURITY COUNCIL RESOLUTION 1325 (RÉSOLUTION 1325 DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES) (2000)**

*L'Organisation des Nations Unies (ONU)*

La RCSNU 1325 a été adoptée à l'unanimité le 31 octobre 2000. Il s'agit de la première résolution adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies qui traite spécifiquement de l'impact de la guerre sur les femmes, et elle réaffirme l'importance de la participation égale des femmes et de leur pleine implication dans tous les efforts de maintien et de promotion d'une paix et d'une sécurité durables. La résolution souligne la responsabilité de protéger les femmes et les filles contre les violations des droits de l'homme, notamment la violence sexiste et réaffirme l'importance vitale de l'intégration de perspectives de genre dans tous les aspects de la prévention et de la résolution des conflits et de la reconstruction post-conflit.

[http://www.un.org/events/res\\_1325e.pdf](http://www.un.org/events/res_1325e.pdf)

**UNITED NATIONS SECURITY COUNCIL  
RESOLUTION 1820 (RÉSOLUTION 1820  
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES  
NATIONS UNIES) (2008)**

*L'Organisation des Nations Unies (ONU)*

La RCSNU 1820, faisant suite à la RCSNU 1325, traite explicitement de la question de la violence sexuelle dans les conflits armés et dans les situations post-conflit. Les principales dispositions de cette résolution reconnaissent une relation directe entre l'étendue et/ou l'utilisation systématique de la violence sexuelle comme instrument de conflit et le maintien de la paix et de la sécurité internationales, réaffirment l'engagement du Conseil de sécurité à envisager des mesures appropriées pour mettre fin à ces atrocités et à punir leurs auteurs et exigent un rapport du secrétaire du Conseil sur les situations dans lesquelles la violence sexuelle est largement et systématiquement utilisée contre les civils et sur les stratégies pour mettre fin à la pratique.

<http://www.undp.org/cpr/documents/gender/SCResolution1820.pdf>

**UNITED NATIONS SECURITY COUNCIL  
RESOLUTION 1888 (RÉSOLUTION 1888  
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES  
NATIONS UNIES) (2009)**

*L'Organisation des Nations Unies (ONU)*

La RCSNU 1888 fournit des directives précises pour la mise en œuvre de la RCSNU 1820. Cette résolution demande à ce que soient nommés : un représentant spécial chargé de coordonner les actions de l'ONU relatives à la lutte contre la violence sexuelle, des conseillers à la protection des femmes et une équipe d'experts sur des sujets tels que la primauté du droit, les systèmes civils, militaires et judiciaires et la médiation, qui peuvent être rapidement déployés pour aider les autorités nationales et les missions de maintien de la paix face à des cas extrêmes de violence sexuelle dans les conflits armés. En outre, la RCSNU 1888 impose la fourniture de données sur la prévalence de la violence sexuelle, ainsi que des rapports annuels sur l'application de la RCSNU 1888.

[http://www2.ohchr.org/english/bodies/chr/special/docs/17thsession/SC\\_res1888\\_2009.pdf](http://www2.ohchr.org/english/bodies/chr/special/docs/17thsession/SC_res1888_2009.pdf)

**UNITED NATIONS SECURITY COUNCIL  
RESOLUTION 1889 (RÉSOLUTION 1889  
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES  
NATIONS UNIES) (2009)**

*L'Organisation des Nations Unies (ONU)*

La RCSNU 1889 repose sur un ensemble de lignes directrices plus précises qu'elle propose pour mettre en œuvre la RCSNU 1325. En plus de reconnaître l'exclusion des femmes de la planification des efforts de consolidation de la paix et le manque de fonds destinés à répondre à la violence sexuelle, la résolution est plus notable pour ses mesures visant à rendre le Conseil de sécurité plus responsable en ce qui concerne la violence sexuelle. La RCSNU 1889 demande que des indicateurs mondiaux soient développés pour suivre et surveiller la mise en œuvre de la RCSNU 1325 et qu'un rapport supplémentaire soit délivré sur la façon dont les femmes sont intégrées dans le processus de consolidation de la paix.

[http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=S/RES/1889%282009%29](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/1889%282009%29)

**WIN WITH WOMEN GLOBAL ACTION  
PLAN (PLAN D'ACTION MONDIAL  
GAGNER AVEC LES FEMMES ) (2004)**

*L'Institut National Démocratique pour  
les Affaires Internationales (NDI)*

Le Plan d'action mondial Gagner avec les femmes est un document énonçant des recommandations pratiques pour les partis politiques destinées à élargir leurs assises en leur permettant de devenir plus inclusifs et représentatifs. Conçu lors du Forum mondial Win with Women (Gagner avec les femmes) de 2003, dans le cadre du Forum mondial de renforcement des partis politiques, le Plan reflète les expériences et les recommandations des dirigeantes des partis politiques du monde entier. Le Plan est articulé autour de quatre thèmes principaux, qui traitent de la participation des femmes en tant qu'électrices, dirigeantes de partis politiques, candidates et responsables élues. Au cours des trois dernières années, les militants de partis ont fait usage du Plan d'action mondial pour aider à rendre les partis plus inclusifs, et le Plan a été traduit dans plus d'une douzaine de langues.

[http://www.ndi.org/files/Global\\_Action\\_Plan\\_NDI\\_English.pdf](http://www.ndi.org/files/Global_Action_Plan_NDI_English.pdf)

**WOMEN IN PARLIAMENTS : BEYOND  
NUMBERS (LES FEMMES AU PARLEMENT  
: AU-DELÀ DES CHIFFRES)**

*L'Institut international pour la démocratie  
et l'assistance électorale (IDEA)*

Cette édition mise à jour du manuel Women in Parliaments : *Beyond Numbers* analyse l'accès des femmes à l'Assemblée législative en trois étapes : Elle se penche sur les obstacles auxquels les femmes sont confrontées lorsqu'elles entrent au Parlement, qu'ils soient politiques, socio-économiques ou idéologiques et psychologiques. Elle présente des solutions pour surmonter ces obstacles, tels que le changement des systèmes électoraux et l'introduction de quotas, et décrit en détail des stratégies que les femmes peuvent utiliser pour influencer la politique une fois qu'elles sont élues au Parlement, une institution qui est traditionnellement dominée par les hommes. Ce manuel comprend des études de cas au sein de pays tels que l'Argentine, le Burkina Faso, l'Équateur, la France, l'Indonésie, le Rwanda, l'Afrique du Sud et la Suède, ainsi que des aperçus régionaux du Monde arabe, de l'Amérique latine, de l'Asie du Sud et une étude de cas portant sur l'Union interparlementaire(UIP).

<http://www.idea.int/publications/wip2/>

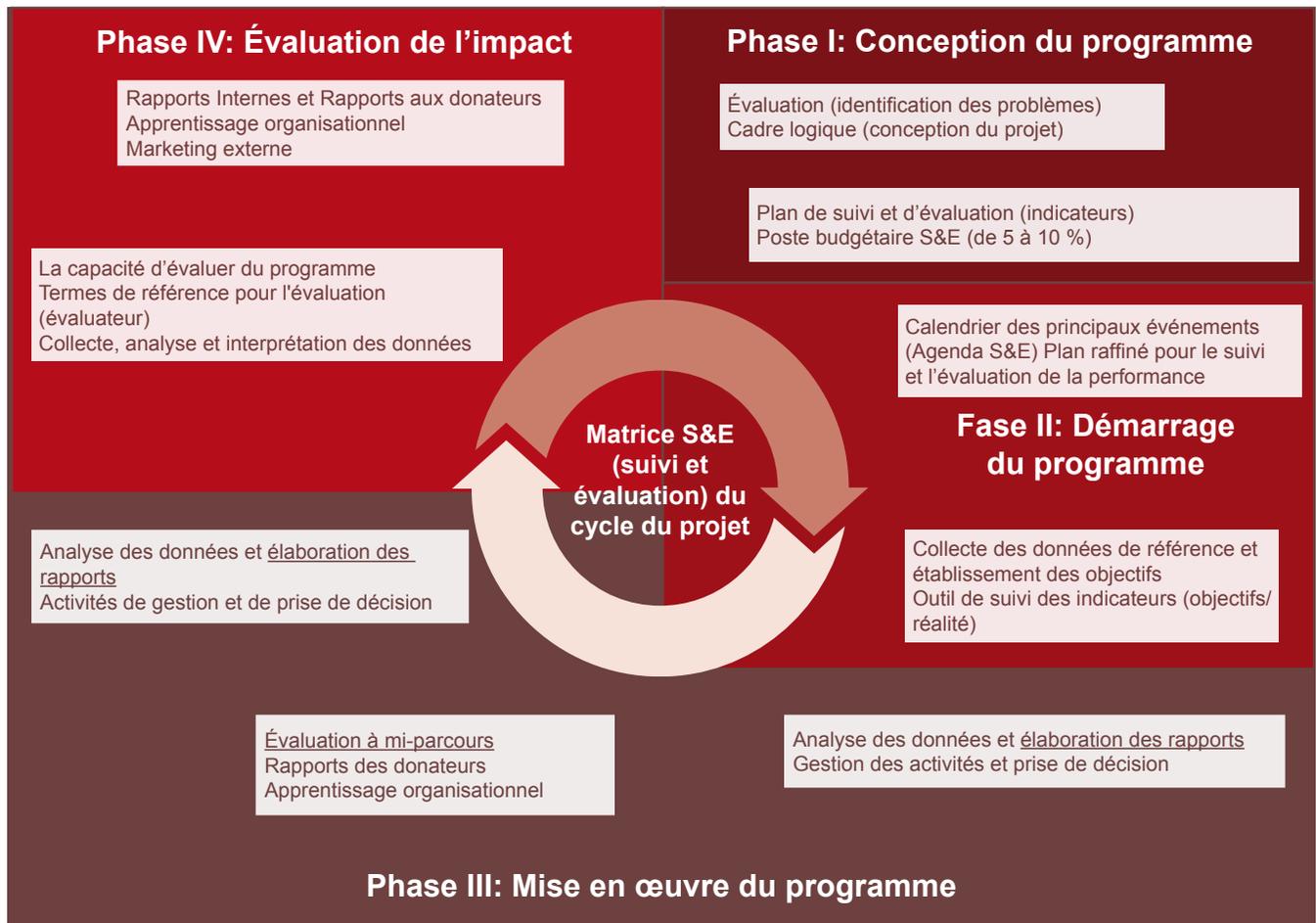


# ANNEXES

- Annexe 1 : Le cycle de vie des programmes
- Annexe 2 : Œuvrer en collaboration avec la branche judiciaire
- Annexe 3 : Comment procéder à une évaluation
- Annexe 4 : Le modèle de référence
- Annexe 5 : Cartographie communautaire
- Annexe 6 : Groupes de discussion
- Annexe 7 : Options de travail avec les intervenants
- Annexe 8 : Mise en œuvre des processus de sélection de candidats
- Annexe 9 : Meilleures pratiques de formation
- Annexe 10 : Programmes de mentorat et de réseautage
- Annexe 11 : Programmes pour les jeunes
- Annexe 12 : Liste de contrôle pour l'intégration du genre
- Annexe 13 : Résistance à l'intégration du genre
- Annexe 14 : Travailler avec les hommes : Stratégies et meilleures pratiques

# ANNEXE 1 : LE CYCLE DE VIE DES PROGRAMMES

Le diagramme ci-dessous reflète l'approche du NDI vis-à-vis du cycle de vie d'un programme. En se penchant d'abord sur la conception du programme, l'établissement de ses objectifs et résultats escomptés constitue la première occasion d'examiner à quel point le genre peut jouer un rôle dans les résultats des réunions et la façon dont il peut être intégré dans le programme, en fournissant les critères à partir desquels le processus de suivi ultérieur permettra de déterminer le succès de ce dernier. Dans le cadre de tout programme, le processus de suivi et d'évaluation doit inclure des individus qui peuvent garantir que la perspective de genre soit prise en considération lors des procédures de mise en œuvre et de mesure.



## ANNEXE 2 : ŒUVRER EN COLLABORATION AVEC LA BRANCHE JUDICIAIRE

En grande partie, la collaboration avec le pouvoir judiciaire ne relève pas du champ d'application de la programmation du NDI. Néanmoins, une section abrégée est fournie ici du fait que le NDI reconnaît qu'une magistrature indépendante, travaillant sur un pied d'égalité avec les pouvoirs exécutif et législatif, est une pierre angulaire de la gouvernance démocratique.

### *Les femmes n'ont pas assez accès au système judiciaire*

À l'échelle mondiale, lorsque leurs droits sont violés, les femmes ont beaucoup moins accès à la justice et à la protection juridique que les hommes. Les obstacles incluent :

- Le manque d'information sur les lois existantes. Le manque relatif d'éducation des femmes vis-à-vis des hommes signifie qu'elles sont moins susceptibles d'avoir reçu des informations sur la constitution, la législation ou les politiques en vigueur. Des niveaux plus élevés d'analphabétisme signifient qu'elles ont plus de difficultés à accéder à ces informations lorsqu'elles en ont besoin. Trop souvent, les femmes des pays en voie de développement, en particulier les femmes rurales ou celles des communautés marginalisées, ne savent pas quels sont leurs droits ou lorsque ceux-ci ont été violés.
- Les lois sur la famille et le statut personnel et lois pénales discriminatoires. Trop souvent, les lois codifient la discrimination contre les femmes. Par exemple, les lois sur le mariage, le divorce, la garde d'enfants et la citoyenneté établissent souvent la subordination des femmes aux hommes. Dans certains pays, la loi ne reconnaît pas les droits des femmes, tels que la liberté de mouvement. Une telle discrimination juridique sape la participation des femmes à la société et rend ces dernières plus vulnérables à l'exploitation et à la violence.
- Les pratiques sociales, coutumières ou religieuses discriminatoires. Même si les droits des femmes sont formellement inscrits dans une constitution ou un code moral, les pratiques informelles l'emportent souvent sur le système juridique officiel. Par conséquent, dans de nombreux contextes, ce sont les pratiques et les autorités sociales, coutumières ou religieuses qui limitent l'accès des femmes au système judiciaire.

- Le manque d'accès aux ressources et la dépendance économique vis-à-vis des hommes. Les coûts associés au dépôt de plaintes, à la fois en termes de temps et d'argent, empêchent souvent les femmes d'engager des poursuites devant les tribunaux. Dans certains systèmes, tels que celui de l'Afghanistan, où « la corruption, l'intimidation et le népotisme » jouent un rôle dans la décision des affaires judiciaires, le « statut relativement faible et le manque d'indépendance économique » des femmes ont pour effet qu'il leur est presque impossible de naviguer dans le système de leur propre chef.<sup>108</sup>

- La force de police discriminatoire ou abusive. Souvent, leur premier point de contact avec le système judiciaire est la police locale. Malheureusement, trop souvent, les forces de police dominées par les hommes partagent la même attitude envers les crimes contre les femmes que le reste de la société. Fréquemment, lorsque les femmes essaient de déposer des plaintes, elles se trouvent ridiculisées ou maltraitées, en particulier dans le cas de violences sexuelles, et leurs affaires ne sont pas introduites devant la cour. Cela est le cas tant dans la partie du monde en voie de développement que dans la partie développée.<sup>109</sup>

### *Les femmes en tant qu'avocates et magistrates*

- À l'échelle mondiale, le nombre de femmes avocates ou juges est généralement plus faible que les hommes. Ce phénomène limite davantage l'accès des femmes, vu que l'intégralité du système juridique peut s'avérer un environnement étranger, voire hostile aux femmes réclamant justice.
- Dans certains pays musulmans, il est toujours illégal pour les femmes d'occuper des postes de magistrates ou procureurs. La Malaisie a pris une mesure importante visant à corriger cela en 2010, en nommant les deux premières femmes à son tribunal islamique. En procédant à ces nominations, le premier ministre Najib Razak a indiqué qu'il avait pris cette décision en vue de donner aux femmes une voix dans les affaires relatives aux droits de la famille et de la femme. Préalablement [aux nom-

108. « Chapter VI. Guilty on Arrival: Women's Access to Justice » (« Chapitre VI. Coupables-nées : l'accès des femmes à la justice »), extrait de « We Have the Promises of the World » (« Nous avons les promesses du monde »), Human Rights Watch, dernière modification apportée le 6 décembre 2009, <http://www.hrw.org/en/node/86805/section/8>.

109. John Eligon, « 4 Victims of Sexual Assault Tell of Treatment by Police » (« 4 victimes d'agressions sexuelles témoignent du traitement reçu de la part de la police ») *The New York Times*, 2 juin 2010, <http://www.nytimes.com/2010/06/03/nyregion/03rapeside.html/>.

inations], les Malaisiennes se plaignaient souvent de l'injustice des décisions de la Cour concernant les procédures de divorce, d'héritage et de garde des enfants.<sup>110</sup> Les observateurs espèrent que cette action aura un impact sur d'autres pays islamiques.

- Le manque de femmes dans la magistrature signifie également que l'interprétation du droit reste, en grande partie, aux mains des hommes. Cela s'est avéré être particulièrement problématique en ce qui concerne les cas de violence sexuelle et de droit de la famille (mariage, divorce, garde). Récemment, après plusieurs cas embarrassants et très médiatisés dans lesquels les violeurs n'ont pas été condamnés en raison de la partialité des juges de sexe masculin, l'Inde a cherché à remédier à cette situation avec une solution inhabituelle, en n'autorisant que les femmes juges à examiner les cas de viol.<sup>111</sup>
- Dans de nombreux pays, les ONG féminines offrent des cliniques juridiques gratuites pour les femmes. D'autres groupes forment les femmes en tant qu'auxiliaires juridiques et avocates à la cour, en vue de guider les plaignantes à travers le système judiciaire pour tenter de compenser l'absence des avocats de sexe féminin.

### *La primauté du droit en ce qui concerne les questions relatives aux femmes*

Sont mis en lumière ici des domaines du droit qui comportent souvent des dispositions inéquitables (ceux-ci sont également abordés dans la section « Pouvoir législatif » du chapitre sur la gouvernance). Les législateurs et militants de la société civile, en vue d'examiner la législation existante et d'identifier les lois discriminatoires qui auront besoin d'être révisées, doivent recevoir du soutien dans leurs activités de révision et de rédaction de la législation. L'amélioration des systèmes judiciaires, de sorte qu'ils ne soient pas discriminatoires envers les femmes et offrent une véritable protection égale devant la loi à tous les citoyens, nécessite la participation accrue des femmes et l'amélioration de la sensibilité au genre et de l'indépendance judiciaire.

110. « That's one small step for Malaysia, one giant leap for South Asia » (« Un petit pas pour la Malaisie, un grand pas pour l'Asie du Sud ») *The Atlantic*, 9 juillet 2010, <http://www.theatlantic.com/international/archive/2010/07/thats-one-small-step-for-malaysia-one-giant-leap-for-south-asia/59475/>.

111. Justin Huggler, « Female Judges to Hear Rape Cases as India Admits Failures of Legal System » (« Seules les femmes juges entendront les cas de viols, l'Inde reconnaissant les failles de son système juridique ») *The Independent*, 5 août 2006, <http://www.independent.co.uk/news/world/asia/female-judges-to-hear-rape-cases-as-india-admits-failures-of-legal-system-410569.html>.

- La violence contre les femmes : Souvent, la violence contre les femmes (viol, violence domestique et autres formes de mauvais traitements) a lieu dans la sphère privée. Historiquement, les États ont refusé de s'impliquer dans la protection des femmes au sein de leurs foyers et de leurs familles. Par exemple, le viol n'était pas interdit en Haïti jusqu'en 2005. En réalité, à ce jour, le viol conjugal n'est toujours pas considéré comme un crime dans de nombreux pays. Une législation qui traite la violence contre les femmes, sous toutes ses formes, comme un acte criminel et qui prévoit des sanctions pénales adéquates doit être établie. La police, les avocats et les juges doivent être formés pour prendre cette violence au sérieux et ne pas re-victimiser une femme qui signale une infraction et engage des poursuites contre son agresseur.
- Le Droit de la famille (mariage, divorce, garde d'enfants) : Dans de nombreux pays, le droit de la famille est fondé sur des sources coutumières ou religieuses et s'avère discriminatoire envers les femmes. Cela place souvent la femme dans une position de subordination au sein de sa famille ou de son mariage. Une législation doit être adoptée pour protéger l'égalité des femmes et des hommes dans le mariage et dans la dissolution de ce dernier, ainsi que les droits de garde des femmes. L'âge du consentement au mariage doit être le même pour les femmes et les hommes.
- La Citoyenneté et la nationalité : La législation doit octroyer aux hommes et aux femmes des droits égaux concernant la nationalité et la citoyenneté. Les aspects les plus importants de cette situation sont le droit de conserver sa nationalité en épousant un étranger et le droit d'une mère à transmettre sa nationalité à ses enfants. Récemment, le Pakistan, la Tunisie et la Jordanie ont tous révisé les composantes de leurs lois sur la citoyenneté afin de les rendre plus équitables.<sup>112</sup>
- L'héritage : Dans de nombreux pays, le droit coutumier fait preuve de discrimination envers les femmes, en ce qui concerne l'héritage des biens immobiliers et de la terre. Les filles et les femmes n'ont souvent pas droit à l'héritage. Dans certains cas, une femme perd sa propriété quand elle devient veuve. De telles lois isolent et marginalisent les femmes, tout en augmentant leur vulnérabilité

112. Jolynn Shoemaker, « Constitutional Rights and Legislation » (« Les droits constitutionnels et la législation »), *Inclusive Security, Sustainable Peace: A Toolkit for Advocacy and Action* (Sécurité pour tous et paix durable : une série d'outils pour la défense et l'action) (Washington et Londres : Hunt Alternatives et International Alert, 2004), [http://www.huntalternatives.org/pages/87\\_inclusive\\_security\\_toolkit.cfm](http://www.huntalternatives.org/pages/87_inclusive_security_toolkit.cfm).

économique. Ces dernières années, de nombreux pays africains, y compris la Tanzanie, l'Érythrée et le Rwanda, ont révisé leurs dispositions discriminatoires liées à la succession et à l'héritage.

### *Stratégies pour les concepteurs et exécutants de programmes*

#### *Consulter*

- Discutez avec des magistrates et avocates afin de déterminer ce qui est nécessaire pour recruter davantage de femmes dans le système judiciaire.
- Choisissez des partenaires ayant déjà travaillé sur les droits des femmes et consulté des femmes populaires quant aux problèmes juridiques qu'elles rencontrent.
- Menez des campagnes de sensibilisation locales pour informer les femmes de leurs droits devant la loi et leur demander des informations sur les principaux problèmes juridiques auxquels elles se trouvent confrontées.

#### *Analyser*

- Effectuez un « audit de genre » des lois et politiques existantes afin d'identifier les dispositions discriminatoires qui doivent être révisées.
- Déterminez les obstacles auxquels les femmes doivent faire face lorsqu'il s'agit d'accéder au système judiciaire et concevez des programmes *et budgets* ayant pour objet de les surmonter.
- Cherchez à comprendre la façon dont les rôles de genre affecteront (limiteront ou amélioreront) les résultats et aboutissements escomptés du programme.

#### *Équilibrer*

- Veillez à ce que les femmes représentent la moitié de tous les participants aux programmes de formation.
- Offrez une formation en analyse de genre à la fois aux juges masculins et féminins.
- Délivrez une formation aux policiers et aux professionnels du droit sur la façon de travailler avec les victimes féminines.
- Appuyez les programmes qui offrent le soutien d'une auxiliaire juridique aux femmes victimes de crimes.
- Comptez les femmes présentes dans la salle, à tous les stades. Combien de membres du personnel sont des femmes ? Combien de participants sont

des femmes ? Participent-elles activement ? Lors d'un programme de formation, combien d'experts techniques, de conférenciers invités et de panélistes sont de sexe féminin ?

#### *Mesurer*

- Travaillez avec des spécialistes du suivi et de l'évaluation dans la phase de conception du programme. Déterminez dès le départ ce qui sera mesuré et de quelle façon.
- Établissez une base de référence ventilée par sexe et par âge avant le début du programme et recueillez ces données tout au long du projet.
- Faites en sorte que des spécialistes du suivi et de l'évaluation disposent d'une expertise suffisante en matière de genre pour leur permettre d'identifier des indicateurs sensibles au genre.
- Évaluez les programmes en fonction de leur degré de promotion de l'égalité des sexes.
- Veillez à ce que les différences entre les sexes soient reflétées dans les objectifs, la méthodologie, les résultats escomptés et l'impact prévu du projet.
- Indiquez le nombre d'avocates et de femmes juges.

# ANNEXE 3 : COMMENT PROCÉDER À UNE ÉVALUATION

## Comment procéder à une évaluation

- Écoutez et posez des questions
- Soyez aussi impartial et non suggestif que possible
- Remettez vos propres hypothèses en question et faites-en part autant que possible

## CINQ questions d'évaluation globale

*(Remarque : pas uniquement destinées à évaluer la capacité en termes de ce qui doit être « construit »)*

### 1. Quelle est la capacité existante (des acteurs locaux, par exemple : membres du personnel, organisations partenaires, etc.) ?

- Quelle est la nature de l'expertise disponible ? Quelles sont les personnes disponibles pour apporter leur contribution ? Et quels sont la nature et le niveau de leurs compétences ?
- Quel budget et quelles ressources financières sont disponibles ?
- Quels sont les réseaux et rapports existants ?
- La confiance, dans quoi réside-t-elle ? Envisagez également qu'il peut y avoir de la méfiance.
- Quelles sont les pratiques actuellement en vigueur ? Que se passe-t-il actuellement ?
- Les besoins sont-ils satisfaits ? Des besoins sont-ils ignorés ?
- Qu'est-ce qui est acceptable pour cette communauté ?

### 2. Quel niveau d'assistance est nécessaire ?

*(Remarque : il peut s'agir ici d'assistance technique, de transfert de compétences, de partage de connaissances, de soutien matériel, etc.)*

- Qu'est-ce qui est nécessaire ?
- Quelles sont les lacunes au niveau de la capacité existante ? Que manque-t-il ?
- Quelles capacités peuvent être satisfaites ?
  - L'alphabétisation, le niveau de scolarité
  - N'atteindront jamais un niveau optimal, il faut toujours faire des concessions...

### 3. Qu'a-t-il été tenté auparavant ? Par qui ?

- Quels partenaires ont été impliqués ? Pourquoi ?

### 4. Quel fut le résultat/l'impact des interventions précédentes ?

### 5. Qui a bénéficié des interventions passées et qui en a souffert ?

Adapté de l'ouvrage « Strengthening Local Capacity: Training, Mentoring and Advising » (« Renforcement des capacités locales : formation, encadrement et conseil »)<sup>113</sup>

113. « Strengthening Local Capacity: Training, Mentoring and Advising » (« Renforcement des capacités locales : formation, encadrement et conseil ») (notes de la formation délivrée par l'USIP (l'Institut des États-Unis pour la paix) du 19 au 23 octobre 2009).

## ANNEXE 4 : LE MODÈLE DE RÉFÉRENCE

Des sondages de référence sur la démocratie peuvent être menés à intervalles réguliers pour servir trois objectifs :

1) Elles produisent des données qui peuvent compenser le manque chronique d'informations fiables en fournissant systématiquement des données prouvées sur les conditions démocratiques.

2) Elles offrent un diagnostic initial aux programmes de soutien à la démocratie accompagnés. Ces sondages fournissent des informations précises sur l'emplacement et la source des points forts et des points faibles en matière de démocratie, au sein de la population cible. Ces informations peuvent alors être utilisées pour élaborer des stratégies de développement générales et des programmes ciblés.

3) Les sondages de référence fournissent également une plateforme pour l'évaluation. Utilisés à bon escient, les sondages de référence relatifs au suivi peuvent fournir des informations fiables permettant de définir l'impact des programmes et déterminer si ces derniers ont, individuellement ou collectivement, contribué au progrès démocratique.

Des différences sont présentes entre les sondages d'opinion publique typiques et les sondages de référence.

Les sondages d'opinion publique et les sondages de référence présentent quelques similitudes méthodologiques, mais les stratégies pour l'analyse sont différentes, car elles ont des objectifs différents. Les sondages sont couramment utilisés pour faire des généralisations sur l'opinion publique par rapport à la question du jour. Les centres de vote tentent souvent de comprendre les préférences des électeurs en référence à une élection donnée. **Toutefois, les sondages de référence ont utilisé les données pour obtenir une meilleure compréhension (1) des points faibles de la démocratie au sein d'un pays, de manière générale, et (2) de la façon dont les orientations clés sont distribuées au sein de la population, ainsi qu'au sein des sous-groupes et entre ces derniers.**

La logique de conception de l'enquête du NDI a été simple. La population cible est la population adulte en général et le tirage de l'échantillon est aléatoire, avec une taille d'échantillon d'environ 1 000 cas. L'objectif analytique est également très simple, à savoir, identifier les domaines au sein de la population où le soutien aux valeurs démocratiques est fort, où il est faible, et où des obstacles à la participation existent. Ces ré-

sultats mettent en évidence les domaines potentiels de la programmation. Il est également prévu qu'un sondage relatif au suivi et à l'évaluation sera mené pour permettre aux analystes d'identifier si, et où, le soutien aux valeurs démocratiques a augmenté, est resté stable ou a diminué.

Les plans de sondage de référence peuvent être modifiés pour répondre aux intérêts prédéterminés de la programmation ou à des défis spécifiques à l'échelle nationale qui sont propres à un contexte particulier. Néanmoins, les modifications doivent être soigneusement examinées et élaborées, de façon à assurer l'intégrité du contenu de base et de la méthodologie sous-jacente.

Les sondages de référence ont été organisés par thème et regroupent des évaluations sur les points suivants :

### 1) Soutien aux valeurs démocratiques

- Normes de procédure, y compris le contrôle civil sur l'armée, l'état de droit, la liberté d'association et d'expression, le principe « une personne, un vote », etc.<sup>114</sup>
- Valeurs civiques, y compris la tolérance des groupes externes sociaux et culturels et l'égalité des sexes<sup>115</sup>

### 2) Instruction civique

- Connaissance des acteurs politiques, des institutions gouvernementales et des processus politiques

### 3) Priorités de la question

- Réponses ouvertes à la question : « Quels sont, d'après vous, les problèmes les plus importants auxquels est confrontée la société d'aujourd'hui ? »

### 4) Vie associative et niveaux d'engagement

- Engagement civique : participation à la vie associative, dans les associations horizontales et verticales<sup>116</sup>
- Engagement affectif : les niveaux de confiance généralisée et interpersonnelle, le cynisme<sup>117</sup>

114. Larry Diamond, « Consolidating Democracies » (« La consolidation des démocraties »), extrait de l'ouvrage de L. LeDuc et al. *Comparing Democracies (La comparaison des démocraties)* (Londres : Sage, 2002), 210-227.

115. R. Inglehart et C. Welzel, *Modernization, Cultural Change and Democracy (La modernisation, le changement culturel et la démocratie)* (Cambridge : Cambridge University Press, 2005).

116. R. Putnam, R., *Making Democracy Work (Faire fonctionner la démocratie)* (Princeton : Princeton University Press, Putnam, 1993).

117. Putnam, 1993 ; R. Rose et D. Irwin, « Social Cohesion, Political Parties and Strains in Regimes » (« La cohésion sociale, les partis politiques et les contraintes des régimes »), *Comparative Political Studies (Études politiques comparées)* 2 (2003) : 1.

- Engagement cognitif : l'intérêt et les niveaux de connaissances sur la politique, les sources d'informations et les modèles de discussions sur les questions civiques

5) *Confiance et cynisme*

- Confiance interpersonnelle et intergroupe

6) *Confiance dans les institutions*

- Partis politiques, législateurs, cadres, tribunaux, armée, police, entreprises, médias, autorités électorales et religieuses

7) *Comportement politique/électoral*

- Vote ou abstention de l'électeur, enregistrement du résultat de son dernier vote, son deuxième choix de parti, parti auquel il est le plus opposé et raisons de son abstention, si tel a été le cas (question ouverte), y compris les obstacles institutionnels

8) *Données socio-démographiques élémentaires*

- Âge, sexe, profession, concentration de la population, revenu, niveau d'éducation formelle, etc.

### L'enquête modulaire de référence

Module

1

Valeurs démocratiques

2

Connaissances civiques

3

Priorités de la question

4

Vie associative

5

Confiance et cynisme

6

Confiance dans les institutions

7

Comportement politique/électoral

8

Situation socio-économique

9

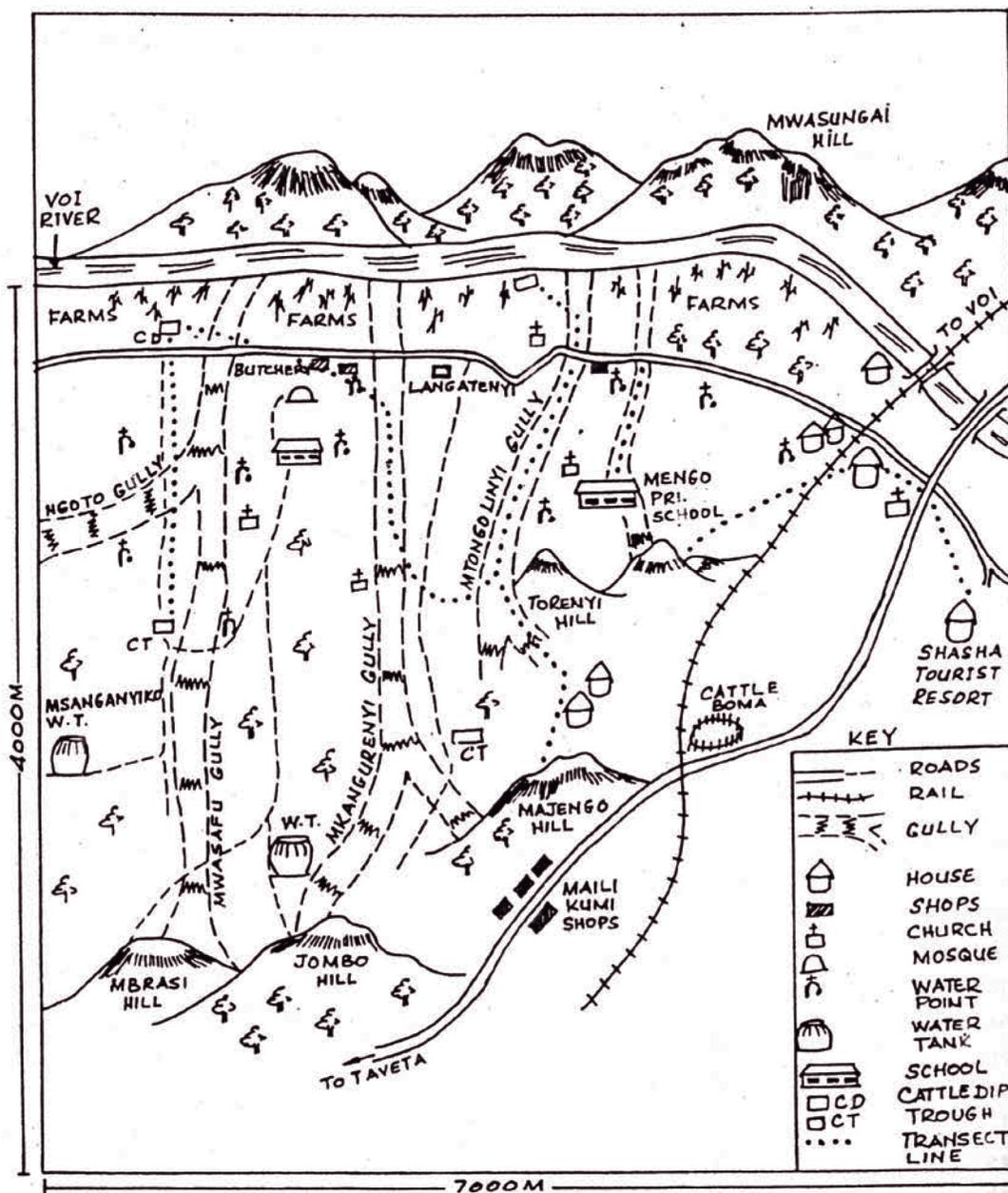
Module spécifique au pays

Adapté de l'ouvrage *Tracking Democracy: Benchmark surveys for diagnostics, program design and evaluation (Le suivi de la démocratie : enquêtes de référence pour le diagnostic, la conception des programmes et l'évaluation)*.<sup>118</sup>

118. Neil Nevitte et Melissa Estok, *Tracking Democracy: Benchmark surveys for diagnostics, program design and evaluation (Le suivi de la démocratie : enquêtes de référence pour le diagnostic, la conception des programmes et l'évaluation)* (Washington : Institut National Démocratique).

## ANNEXE 5 : CARTOGRAPHIE COMMUNAUTAIRE

La cartographie communautaire est un outil participatif qui permet aux membres de la communauté de créer une représentation visuelle de leur espace communautaire. Elle contribue à faciliter une discussion sur les différentes perceptions des individus ou groupes de la communauté et d'identifier les personnes et lieux clés. Pour ceux qui travaillent sur des campagnes de sensibilisation, une analyse des parties prenantes contribue à délimiter les sources d'énergie nécessaires à la réforme et mieux comprendre comment et où les décisions sont prises.



Adapté de l'ouvrage *Community Development Toolkit (Série d'outils pour le développement communautaire)*.<sup>119</sup>

119. La Banque mondiale et le Conseil international des mines et des métaux, « Community Map » (« La carte communautaire »), section extraite de *Community Development Tools (Outils de développement communautaire)* (le CIMM, la Banque mondiale et l'ESMAP, 2005), <http://www.icmm.com/page/629/community-development-toolkit>.

# ANNEXE 6 : GROUPES DE DISCUSSION

## AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Les groupes de discussion comportent des forces et des faiblesses.

### AVANTAGES

- Les groupes de discussion permettent de découvrir des idées et des nuances que les autres méthodes de recherche, telles que les sondages, ne sont pas en mesure de révéler. Ils peuvent aider à mettre à nu des sentiments et des motifs cachés.
- Les participants ont la possibilité de fournir volontairement des informations et d'exprimer en détail leurs sentiments, leurs opinions et leurs attitudes.
- Ils fournissent un langage et un contexte, informant sur la façon dont les participants communiquent sur le sujet en question.
- Ils sont plus économiques que les entretiens individuels ou qu'un sondage (bien que leur coût dépende du nombre de groupes menés et des lieux de réunion choisis).
- Ils permettent de recueillir un plus large éventail de réponses que des entretiens individuels.
- Les groupes génèrent des quantités d'informations concentrées sur un thème d'intérêt précis.
- Leur format permet d'utiliser des accessoires visuels ou audio (tels que les manuels de campagne ou les tests d'annonces).
- Le format du groupe de discussion peut contester et donc modérer certains points de vue extrêmes ou non représentatifs.

### INCONVÉNIENTS

- Les groupes de discussion constituent une méthode non scientifique de collecte de données.
- Les résultats ne peuvent être quantifiés.
- Le petit nombre de participants et l'absence de sélection aléatoire limitent la capacité à appliquer les résultats obtenus à une population plus large.
- Ils présentent un défi logistique : la coordination des différents horaires, le choix des lieux de rencontre, la recherche de participants, l'embauche et/ou la formation de modérateurs, entre autres.
- Ils ne permettent qu'un nombre limité de questions.

- La présence d'un modérateur qualifié est requise, un qui est capable d'encourager les participants à exprimer leurs points de vue et de maintenir également la discussion sur la bonne voie.
- Il se peut que des participants ne fassent pas part de préoccupations importantes en raison du contexte de groupe, les opinions personnelles pouvant y être influencées.
- Le chercheur dispose de moins de contrôle sur la collecte des données étant donné que les participants orientent la discussion.
- Les groupes de discussion peuvent prendre du temps et être difficiles à interpréter. Les rapports sont des analyses subjectives d'opinions, de croyances et d'hypothèses.

### SITUATIONS DANS LESQUELLES IL CONVIENT DE FAIRE APPEL À DES GROUPES DE DISCUSSION

Avant de proposer la tenue de groupes de discussion, assurez-vous d'abord qu'ils sont appropriés pour votre programme.

### IL CONVIENDRA D'UTILISER DES GROUPES DE DISCUSSION LORSQUE :

- Vous recherchez des sentiments divers et variés, ressentis par des individus envers un sujet précis.
- Vous avez pour but de découvrir les facteurs qui influencent les opinions, le comportement ou la motivation.
- Vous avez besoin d'entendre le langage que les gens utilisent pour communiquer au sujet d'une question donnée.
- Vous cherchez à comprendre les différences de perspectives entre les groupes ou catégories de personnes (tels que les hommes et les femmes, les élites et les incultes).
- Vous souhaitez identifier les tendances.
- Vous souhaitez recueillir les idées du groupe.
- Vous voulez mettre à l'essai des idées, des messages, des matériaux ou des politiques de nature expérimentale.
- Vous comptez réaliser un sondage et souhaitez en éclairer le processus.
- Vous avez besoin de faire la lumière sur des données d'enquête déjà recueillies.

## IL NE CONVIENT PAS D'UTILISER DES GROUPES DE DISCUSSION LORSQUE :

- Vous avez besoin de projections statistiques (par exemple, 30 % des individus décrivent les politiciens comme « corrompus »).
- D'autres méthodes peuvent produire des informations de meilleure qualité.
- D'autres méthodes peuvent produire des données de même qualité même à un moindre coût.
- Vous souhaitez éduquer les participants.
- Vous souhaitez que les gens parviennent à un consensus.
- L'environnement est chargé émotionnellement et une discussion de groupe est susceptible d'aggraver un conflit.
- Vous ne pouvez pas garantir la confidentialité d'informations sensibles.
- Vous sollicitez des informations sensibles qui ne doivent pas être partagées dans un groupe.
- Vous n'envisagez pas d'utiliser les résultats, mais souhaitez donner l'impression d'être à l'écoute.
- Vous vous trouvez dans un milieu de répression politique où la liberté d'expression ou d'association est très limitée.

*Adapté de From Proposal to Presentation: The Focus Group Process at NDI (De la proposition à la présentation : le processus des groupes de discussion au NDI).<sup>120</sup>*

---

120. Victoria Canavor, *From Proposal to Presentation: The Focus Group Process at NDI (De la proposition à la présentation : le processus des groupes de discussion au NDI)* (Washington : Institut National Démocratique

## ANNEXE 7 : OPTIONS DE TRAVAIL AVEC LES INTERVENANTS

*Cette section énonce un certain nombre de mécanismes d'organisation et de sensibilisation qui peuvent être utilisés pour travailler avec les intervenants potentiels en vue de créer une certaine dynamique et de recueillir des informations utiles pour les programmes visant à promouvoir la participation des femmes à la vie politique.*

### LES ACTIVITÉS DE RÉSEAUTAGE

Les activités de réseautage ont pour objet de réunir les principaux intervenants des différents secteurs de la société qui peuvent déjà se connaître ou non, afin de commencer à établir un système de soutien permettant aux femmes de progresser au sein des partis politiques, en tant que candidates ou responsables élues. Rassembler des personnalités influentes de la société civile, des organisations communautaires, des milieux universitaires, du secteur privé et des partis politiques peut être passionnant et stimulant. De telles activités permettent aux femmes intéressées par la politique de se rendre compte du niveau de soutien potentiel de leurs efforts. Elles peuvent s'avérer particulièrement utiles à long terme, si les femmes de tous les partis politiques sont invitées à se réunir lors d'événements de réseautage, bien que les sensibilités politiques puissent rendre cette tâche difficile, voire impossible, dans certaines situations. Souvent, elles font face à des défis identiques, quelle que soit la taille ou l'idéologie du parti auquel elles appartiennent. Dans certains pays, cela a amené les femmes à former des réseaux de soutien multipartites permanents.

Les planificateurs doivent également décider si, oui ou non, ces événements doivent être réservés aux femmes ou à quel stade il pourrait convenir de faire appel à d'autres parties prenantes ou intéressées, tels que des décideurs ou hauts responsables de partis de sexe mascu-

lin. Là encore, une telle décision dépendra de l'environnement local, du degré de sensibilité relatif à la question de la participation des femmes à la vie politique et de la façon dont les femmes qui y participent souhaiteraient les utiliser, par exemple, dans le cadre de discussions confidentielles et d'efforts de soutien ou pour rehausser leur profil et accroître leur reconnaissance auprès du public. Les activités de réseautage sont généralement des rencontres plus brèves d'une à deux heures, au cours desquelles le discours d'un orateur principal est généralement suivi d'une discussion animée et d'une composante sociale informelle. Elles peuvent s'avérer particulièrement utiles lorsqu'elles sont tenues régulièrement, vu qu'elles permettent au réseau de continuer à se développer au fur et à mesure que davantage de femmes et de partisans de la participation des femmes à la vie politique sont au courant de leur existence et s'y intéressent. Les activités de réseautage doivent porter sur le fond, mais également incorporer du temps libre pour les liens sociaux en permettant aux participants d'établir des relations et des réseaux de soutien professionnels dans une ambiance conviviale. Ces activités peuvent également être utilisées dans le cadre des travaux de recherche et pour solliciter de la rétroaction, vu que le rassemblement de ces acteurs clés offre ainsi une occasion de mener des discussions de groupe très précieuses, capables de fournir une orientation utile pour le contenu et la conception des programmes.

### LES CONFÉRENCES

Si des problèmes géographiques ou logistiques empêchent les intervenants de se rassembler pour des activités de réseautage plus brèves ou de lancer ou clôturer un programme ou si la participation des femmes à la vie politique est une question qui mérite un examen et l'objet de discussions approfondies dans un pays particulier, il peut s'avérer plus efficace de mener la conversation avec les parties prenantes par le biais d'une confé-

### L'UTILISATION DES RÉSEAUX POUR RENSEIGNER LES EFFORTS DE PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES

Les femmes en Roumanie sont peu représentées au sein des partis politiques, rarement promues à des postes d'autorité dans le gouvernement local ou national et ne constituent pas une part critique suffisante pour surveiller la législation ou mobiliser un soutien pour des causes concernant les droits des femmes et l'égalité.

En vue de renforcer les liens entre les individus et les organisations œuvrant sur des questions qui sont généralement importantes aux femmes, telles que la violence familiale, le programme du NDI en Roumanie a organisé un événement de réseautage. Les femmes des partis politiques, de la société civile, des milieux universitaires et des entreprises y ont été invitées. La plupart des femmes avaient entendu parler les unes des autres, mais ne s'étaient jamais rencontrées. L'événement a permis de tisser des liens entre ces femmes, de renforcer leurs relations de travail et de générer des informations précieuses, qui ont permis de façonner la conception et la prestation des programmes de partis politiques du NDI en Roumanie.

## L'UTILISATION DES CONFÉRENCES POUR PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES FEMMES À LA VIE POLITIQUE

Au Bangladesh, le NDI œuvre avec l'Alliance pour le leadership des femmes du Bangladesh (BDRAWL, Bangladesh Alliance for Women Leadership), un réseau relativement nouveau, composé de femmes responsables établies, provenant de sphères politiques et civiles, qui vise à aider les femmes à accéder à des postes de leadership au sein des partis politiques, du gouvernement et de la société civile.

L'Alliance a tenu sa première conférence pour traiter de la question : « Comment promouvoir les femmes à des postes de leadership ? ». Soixante participants ont identifié et hiérarchisé des stratégies afin qu'un plus grand nombre de femmes puisse accéder à des postes significatifs aux niveaux supérieurs du gouvernement, en fournissant un plan d'action clair pour le groupe et des indications précieuses pour la planification des programmes du NDI.

rence d'une journée ou de plusieurs jours.

Tout comme les activités de réseautage, les conférences peuvent constituer des occasions puissantes et dynamiques dans le cadre desquelles des personnalités influentes de la société civile, des organisations communautaires, des milieux universitaires, du secteur privé et des partis politiques peuvent se réunir pour discuter de leur cause, leurs valeurs et leur but communs.

Dans le cas de la participation des femmes à la vie politique, les conférences peuvent constituer un outil d'organisation, mais ne doivent pas être considérées comme des programmes complets en elles-mêmes. Au lieu de proposer un ordre du jour appauvri, constitué uniquement de discours, les conférences relatives à la participation des femmes à la vie politique doivent être axées sur des discussions stimulantes et interactives, capables de générer des suggestions spécifiques et une approche commune sur une telle participation. Étant donné que, dans certains cas, une seule conférence peut coûter autant qu'un programme d'une durée d'un an, il est important d'intégrer ces conférences dans la méthodologie générale du programme.

Les conférences doivent inclure des composantes sociales visant à permettre aux participants de construire des réseaux professionnels. Elles doivent également offrir un moyen par lequel les participants peuvent rester en contact les uns avec les autres, une fois la conférence terminée. Il peut s'agir ici de simplement faire circuler une liste de contacts téléphoniques et d'adresses électroniques, d'utiliser les Cercles de Discussion du site iKNOW Politics ou bien, sur une plus grande échelle, d'organiser une série d'ateliers régionaux de suivi ou de concevoir un site Web dédié à ce type d'activités.<sup>121</sup> Tout comme pour les autres activités, les planificateurs de

programmes doivent également décider si ces activités doivent être réservées aux femmes ou bien à quel stade il sera opportun de faire appel à des décideurs et acteurs de sexe masculin. Cela dépendra des besoins et des désirs des participants, mais si des conférences ou des réunions de grande envergure sont organisées régulièrement, il conviendra, à un moment donné, d'inviter les chefs de partis afin qu'ils puissent prendre conscience de ce que les participants à la conférence souhaitent réaliser et de quoi ils sont capables, et afin que les participants soient suffisamment exposés à ces décideurs et puissent commencer à les inclure dans leurs réseaux professionnels, s'ils ne l'ont pas déjà fait.

### LES RENCONTRES ET CONSULTATIONS INDIVIDUELLES

Dans les pays où la participation des femmes à la vie politique est un sujet délicat ou lorsque les conditions font qu'il est difficile pour les femmes de se rencontrer en plus grands groupes, des rencontres ou consultations individuelles peuvent constituer la meilleure méthode pour établir des relations avec les intervenants. Autrement, les exécutants des programmes peuvent trouver que le fait de se rassembler sous la forme d'événements de réseautage ou de conférences convient tout à fait à certains intervenants, tandis qu'une séance privée est plus appropriée pour d'autres.

Il est important de fournir un retour d'informations aux participants après de telles réunions afin de mettre en commun ce qui a été discuté, ce qui a été décidé et ce qui se passera à l'avenir.

Cela peut prendre plus de temps de parvenir à un plan d'action commun entre les intervenants à l'aide des rencontres individuelles, si celles-ci sont utilisées comme principal moyen de communication, mais le caractère personnel d'un tel milieu permet de construire de solides relations de travail entre le personnel et les partenaires du programme.

### LES MÉDIAS ÉLECTRONIQUES

121. Les sites Web iKNOW Politics et Aswat sont de bons exemples de la façon dont des sites peuvent être utilisés comme un moyen pour les individus de rester en contact sur des questions et activités d'intérêt commun. Visitez les sites [www.iknowpolitics.org](http://www.iknowpolitics.org) et [www.aswat.com](http://www.aswat.com).

Dans certains pays, la meilleure façon de communiquer avec les intervenants et les partenaires du programme peut être par le biais des médias électroniques, y compris les téléphones mobiles, la messagerie SMS, les courriels et Internet.

Il peut s'avérer nécessaire pour les concepteurs du programme de commencer par dresser des listes de contacts regroupant numéros de téléphone, adresses électroniques, contacts VoIP et de réseaux sociaux pour communiquer avec les intervenants. Les exécutants de programme peuvent utiliser les médias électroniques pour :

- mener des conférences téléphoniques ou VoIP, telles que les appels vocaux ou vidéo Skype ;
- encourager les conversations par courriel, messagerie instantanée ou SMS ;
- tenir des réunions ou des conférences sur le Web ;
- partager des informations ou tenir des discussions électroniques sur des questions pertinentes ;
- communiquer avec les parties intéressées par le biais de sites de réseaux sociaux, et/ou,
- effectuer des sondages auprès des intervenants potentiels concernant une éventuelle programmation.

Alors que les médias électroniques peuvent représenter un moyen efficace de diffuser l'information et de tenir les parties intéressées engagées et connectées sur une question, ils peuvent constituer un moyen difficile d'établir de nouvelles relations. Les réunions et les conférences Web, ainsi que les appels VoIP avec fonction vidéo, constituent les options de communication les plus personnelles parmi tous les médias électroniques, dans la mesure où les équipements et les infrastructures nécessaires à cet effet sont disponibles. Toutefois, un grand nombre de femmes (surtout les plus âgées) ne savent pas comment utiliser les médias électroniques et hésitent à commencer à apprendre. Au début des programmes, une partie de l'approche de renforcement de la confiance en soi ou d'autonomisation peut intégrer des formations de base sur la configuration d'un compte de messagerie, l'organisation de listes, la rédaction d'un courriel réussi, la création d'une page Facebook et l'utilisation de Skype par exemple.

## ANNEXE 8 : MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE SÉLECTION DE CANDIDATS

Les processus de sélection des candidats représentent actuellement l'un des plus grands obstacles à la participation des femmes à la vie politique. Dans la mesure du possible, les programmes des partis politiques doivent chercher à collaborer avec leurs partenaires pour s'assurer que le processus de sélection des candidatures qu'ils utilisent offre une chance égale aux femmes de participer et de remporter.

œuvrez avec les partis pour examiner, d'un point de vue sensible au genre, les méthodes qu'ils utilisent actuellement. Déterminez les obstacles potentiels à la participation des femmes à la vie politique et aidez les partenaires des partis politiques à formuler des solutions pour y remédier.

Quelle que soit la culture politique dominante, l'accent sur des processus de sélection sensibles au genre et non discriminatoires peut être facilement intégré dans un certain nombre de flux de programmation de partis politiques :

- L'organisation et la structure internes des partis : Les programmes œuvrant avec les partis sur leurs structures internes peuvent offrir un accent sur les processus de sélection des candidatures dans le cadre de ce travail. Rédigez et présentez un document sur les options<sup>122</sup> aux plus hauts responsables du parti, détaillant les systèmes utilisés dans des cultures semblables, et proposez d'animer des discussions, des plateformes ou des débats au sein des partis sur la meilleure façon d'avancer. Intégrez des options pour la promotion active des femmes et autres groupes sous-représentés en tant que candidats.
- L'anti-corruption et la transparence : Les programmes œuvrant sur des thèmes tels que la transparence, la responsabilité et l'anti-corruption peuvent aider les partis politiques à envisager des processus de sélection plus participatifs, équitables et ouverts dans le cadre de leurs efforts de réforme ou de renouvellement, en mettant un accent particulier sur l'amélioration des niveaux de légitim-

ité parmi les électeurs impliquée par la participation des femmes.

- La performance électorale et l'attrait du public : Des processus de sélection de candidatures peuvent être intégrés à la programmation pour aider les partis à renforcer leur attrait auprès des électeurs. Des processus plus ouverts et participatifs, en particulier ceux qui font appel à de nouveaux candidats tels que les femmes, semblent généralement plus attrayants et intéressants pour le public et peuvent fournir des événements clés pour promouvoir l'image d'un parti et démontrer de manière visible tout engagement rhétorique à une sensibilisation, diversité et représentation effective de sa part. Les partis qui cherchent à se différencier des autres partis politiques ont particulièrement plus à gagner de la promotion active des femmes comme candidates.
- Le recrutement des membres et leur sensibilisation : Des processus de sélection de candidatures dynamisés peuvent aider les partis politiques à toucher de nouveaux groupes, en particulier les femmes et les jeunes. Habituellement, les femmes entrant en politique proviennent de la société civile et peuvent ainsi amener avec elles des groupes avec lesquels les partis politiques n'avaient précédemment pas réussi à communiquer. Des processus de sélection plus ouverts et équitables sont susceptibles d'attirer de nouveaux individus qui peuvent avoir été précédemment déçus par la politique.
- La législation et la réglementation afférentes aux partis politiques : La programmation portant sur l'examen des lois et des règlements qui affectent les partis politiques pourra envisager d'intégrer les processus de sélection des candidatures dans le cadre de ce travail. Des consultations et des discussions publiques sur la réglementation influant la sélection des candidats est susceptible d'accroître l'intérêt dans ces processus et renforcer le soutien du public envers les systèmes appuyant la participation des femmes à la vie politique.

122. L'équipe chargée des programmes d'appui aux partis politiques du NDI dispose de plusieurs modèles pour aider à élaborer un document d'options pour un pays ou parti politique spécifique. Pour en obtenir un exemple, reportez-vous au document suivant : Sefakor Ashiagbor, *Political Parties and Democracy in Theoretical and Practical Perspectives: Selecting Candidates for Legislative Office (La mise en perspective théorique et pratique des partis politiques et de la démocratie : la sélection des candidats aux fonctions législatives)* (Washington : Institut National Démocratique, 2008).

## ANNEXE 9 : MEILLEURES PRATIQUES DE FORMATION

Les femmes qui ont participé aux programmes de formation politique du NDI dans le monde entier fournissent un retour d'informations semblable sur le contenu de la formation. Elles apprécient la formation sur les compétences de planification et de formation du personnel électoral que le NDI offre fréquemment et sont également désireuses d'obtenir de l'expérience pratique en matière de compétences de communication, de l'art oratoire et de compétences médiatiques, de compétences en leadership, de gestion des conflits, du temps et du stress, d'élaboration de politiques et de plateformes, de lobbying et de défense, et de collecte de fonds. Il s'agit de domaines dans lesquels elles estiment avoir le plus besoin de préparation, d'exposition et de soutien.<sup>123</sup>

Le NDI dispose d'une variété de modules de formation sur chacun de ces thèmes, qui sont disponibles par l'intermédiaire du personnel du NDI œuvrant sur les partis politiques et les programmes pour la participation des femmes à la vie politique. Plutôt que de reproduire ces modules, cette section offre des conseils sur les meilleures pratiques relatives à chacun de ces sujets.

Les thèmes présentés dans cette section viennent *s'ajouter* aux compétences politiques et de conduite de campagnes élémentaires, qui constituent un élément fondamental de la plupart des programmes de partis politiques du NDI. Ces compétences impliquent généralement la planification stratégique et l'élaboration des campagnes, la sensibilisation des électeurs, la formulation et la transmission des messages et diverses autres composantes de l'organisation des partis politiques et des campagnes électorales.

Bien que les thèmes précis couverts dépendent de la situation de chaque pays, garantir que les femmes ont accès à ces types de formations, ainsi qu'aux domaines plus spécifiques décrits ci-dessous, permet de créer une demande au sein des partis politiques pour leur participation.

### *Compétences de communication et compétences oratoires et médiatiques*

Le développement de la confiance en soi et l'habilité à prendre la parole en public, indépendamment de la taille ou la familiarité du public, est l'un des domaines les plus difficiles pour les candidates et les élues, en par-

ticulier pour les femmes qui peuvent avoir très peu d'expérience dans la prononciation de discours. Parler en public peut plonger des adultes habituellement sûrs d'eux dans un état de panique profonde. Travailler avec les médias peut être tout aussi déconcertant. Les participantes qui n'ont jamais eu à faire face à une caméra ou aux questions inquisitrices d'un journaliste risquent d'être intimidées par le rôle omniprésent que la presse et les médias peuvent jouer dans la politique.

Les femmes et les filles sont souvent incitées par la société à ne pas prendre la parole en public, de sorte que se transformer en une interlocutrice publique imposante ou être à l'aise devant la caméra peut s'avérer particulièrement déconcertant et difficile pour elles. Vu que le travail nécessaire pour développer des compétences oratoires et médiatiques peut relever d'un défi personnel, les récompenses sont tout aussi nombreuses. Le sentiment d'accomplissement et de confiance en soi qui résulte de la pratique et de la maîtrise de l'art oratoire et des compétences de communication externe peut donner un coup de pouce phénoménal aux candidates et aux élues et les aider à développer des techniques qu'elles sont susceptibles d'utiliser de façon régulière au sein de la vie politique.

Pour ces raisons, les formations sur les compétences de communication sont parmi les activités les plus prisées par les participantes aux programmes.

Le retour d'informations fourni par les participantes a donné lieu aux recommandations suivantes :

- Concentrez les formations en communication sur l'art oratoire, l'élaboration des messages, les techniques d'entretien et les compétences médiatiques et aidez les femmes à identifier leurs forces personnelles existantes. De nombreuses participantes sont de bonnes communicatrices, mais étant donné qu'elles n'ont peut-être pas utilisé cette habileté sur le plan professionnel, elles n'ont aucune idée des capacités qu'elles possèdent déjà, ne savent pas comment les utiliser et comment en tirer parti.
- Le coaching est un élément important de la formation en communication. Veillez à ce que les femmes soient conscientes de leurs forces personnelles et de ce qu'elles font bien, ainsi que des domaines dans lesquels elles excellent moins. Faites preuve d'encouragement et de soutien dans vos styles de formation portant sur des thèmes de communication.
- Établissez et maintenez un environnement propice à l'apprentissage. Des séances de formation uni-

123. Susanna McCollom, Kristin Haffert et Alyson Kozma, *Assessing Women's Political Party Programs: Best Practice and Recommendations (L'évaluation des programmes des partis politiques en faveur des femmes : bonnes pratiques et recommandations)* (Washington : Institut National Démocratique, 2008), <http://www.ndi.org/node/15121>.

## LA CRÉATION D'OPPORTUNITÉS MÉDIATIQUES POUR LES FEMMES

### *L'utilisation des médias sociaux au Koweït*

Lorsque des élections anticipées ont été réclamées pour le mois de mai 2009, les membres du programme du NDI au Koweït se sont mobilisés pour renforcer leurs relations de longue date avec les femmes koweïtiennes en vue de les préparer pour l'élection. Il ne s'agissait ici que des troisièmes élections depuis l'obtention du suffrage féminin en 2005, la première année où les femmes ont été autorisées à se présenter aux élections et à voter.

Le NDI a fourni son aide à ces femmes, y compris une assistance technologique sur l'utilisation des sites Internet de campagne, les sites de réseaux sociaux, tels que Facebook et Twitter, et la messagerie SMS pour améliorer leurs campagnes politiques. Ces techniques de sensibilisation se sont avérées critiques dans un pays comme le Koweït, qui renferme un grand nombre d'élites instruites et une puissante infrastructure technologique.

Le 16 mai 2009, quatre femmes ont été élues au parlement du Koweït, recevant près de 40 000 votes et une marge de victoire nettement supérieure que celle prédite par la plupart des observateurs.

### *Le passage des femmes à la télévision en Sierra Leone*

Dans le cadre des élections locales de 2008, le programme du NDI pour la Sierra Leone a formé un Groupe de travail sur les femmes et les médias en collaboration avec plusieurs organisations de la société civile en vue d'élaborer une campagne médiatique commune, d'organiser des activités conjointes et de coordonner les ressources en faveur de la participation électorale des femmes. Le slogan partagé était : « Aidez à bâtir la Sierra Leone avec les femmes ».

Le Groupe a organisé des rassemblements avec des intervenants de haut niveau, a tenu un certain nombre de points de presse et a travaillé avec les radios communautaires pour fournir du temps d'antenne aux candidates et transmettre des messages sur l'importance de la participation des femmes en politique. Le programme a également produit une vidéo avec des dirigeantes de premier plan de la région traitant de la contribution importante des femmes à la politique. Parmi les femmes qui y ont fait vedette, il convient de citer la présidente Ellen Johnson Sirleaf (Libéria), l'hon. Miria Matembe (Ouganda), l'hon. Saudatu Sani (Nigeria) et l'hon. Grace Mwewa (Kenya). La vidéo a été montrée lors des forums des candidates à travers le pays.

sexes ou unipartites pourront s'avérer nécessaires pour ces thèmes de formation. Autrement, les participantes aux séances de formation multipartites peuvent être regroupées par parti lorsqu'un risque de divulgation d'informations sensibles est présent. Veillez à ce que les participantes se sentent à l'aise et suffisamment soutenues pour prendre des risques personnels.

- Donnez l'occasion aux femmes de s'exprimer devant la caméra. Permettez-leur de se voir à la caméra de sorte qu'elles soient conscientes de la façon dont elles communiquent.
- Prévoyez suffisamment de temps pour l'entraînement. Les formations relatives au développement des compétences de communication, de l'art oratoire, des compétences médiatiques et des techniques d'entretien peuvent prendre du temps, mais il s'agit ici de temps bien dépensé. Plus les participantes ont le temps de s'entraîner lors de la formation, et ce, dans un environnement propice à l'apprentissage, plus leur confiance en elles-mêmes s'en trouvera renforcée.
- Favorisez les occasions de travailler avec les médias et de créer des opportunités médiatiques pour les femmes. Dans la plupart des pays, les femmes sont beaucoup moins susceptibles d'avoir accès aux médias. Travaillez avec les femmes candidates en particulier pour les aider à élaborer des stratégies et des techniques leur permettant d'obtenir davantage d'exposition médiatique. Aidez les femmes candidates et le personnel de campagne à développer des stratégies, des outils et des techniques médiatiques pour obtenir une plus grande couverture par la presse.
- Intégrez des formations sur la façon d'utiliser la technologie pour la communication, y compris Internet, les médias sociaux et les téléphones portables.
- La négociation et la persuasion figurent parmi les thèmes de communication les plus prisés par les

## FURNIR DES OUTILS POUR GÉRER LES CONTRAINTES PERSONNELLES ET POLITIQUES

### *Contribution au leadership en Afrique du Nord*

Le programme du NDI *Jeunes d'aujourd'hui, dirigeants de demain* œuvre avec des jeunes femmes d'Afrique du Nord manifestant l'intérêt et le désir de devenir des dirigeantes au sein de leurs communautés. Ce programme encourage les participantes à faire preuve de leadership dans leurs propres vies en identifiant leurs priorités personnelles et professionnelles et en déterminant si le domaine politique est celui dans lequel elles dépensent véritablement leur temps et leur énergie. Des évaluations et discussions régulières aident les participantes à concilier exigences personnelles et professionnelles et à rester concentrées sur ce qui leur importe le plus. Les participantes sont également invitées à assister à des séances de formation en gestion du temps et à des exercices de renforcement de la confiance en soi afin de développer les compétences qui leur permettront d'atteindre et de maintenir un bon équilibre de vie.

### *Gestion du temps en Serbie*

En Serbie, le NDI a dispensé une formation sur la gestion du temps dans le cadre de séminaires de renforcement des compétences pour les femmes des partis politiques. Le programme a offert aux participantes des outils pour gérer les exigences de la politique et de la vie personnelle. Les participantes aux séances de formation en gestion du temps ont amélioré leur capacité à fixer des priorités et à organiser leur temps en conséquence, en vue de pouvoir concilier leurs engagements de manière plus efficace.

participantes. De telles formations les aident à acquérir les compétences dont elles ont besoin pour défendre leur cause dans un environnement politique compétitif, et aussi à gérer leurs relations interpersonnelles au fur et à mesure que les exigences sur le temps de travail augmentent.

Une exposition médiatique peut être un véritable défi pour les femmes candidates qui sont moins susceptibles de figurer parmi les principaux candidats que la presse a tendance à couvrir. Il peut être difficile pour les femmes de se concentrer sur leurs campagnes, notamment lorsqu'elles se trouvent avec une myriade d'autres candidats.

Les programmes des partis politiques peuvent aider les femmes candidates et leur personnel de campagne à développer techniques destinées à leur permettre d'obtenir une plus grande couverture médiatique, y compris des méthodes conventionnelles, telles que les conférences de presse et séances d'information, les forums de candidats, les débats et réunions publiques ou autres événements médiatiques obtenus par le biais de méthodes créatives. Les programmes peuvent également s'associer avec d'autres organisations ou médias pour organi-

ser une campagne médiatique qui offre de la publicité pour les candidates et les questions importantes pour les femmes en tant qu'électrices. De plus, Internet offre des occasions pour les candidates de contourner les médias traditionnels. Les sites tels que YouTube et Revver, en permettant aux candidats et partis de poster leurs propres messages vidéo, peuvent donc créer un lien direct avec les électeurs dans les pays ou régions où l'accès à Internet est facilement disponible.

### **Compétences en leadership**

Le thème général des « Compétences en leadership » prend une signification différente selon les situations. Les femmes participant aux programmes de partis politiques du NDI le définissent comme « un vaste programme d'études offrant une formation, ainsi que des séances de pratique, sur le développement des compétences et sur la politique, qui aident les femmes à reconnaître les talents qu'elles possèdent déjà, à renforcer leur confiance en elles-mêmes et à maximiser leurs atouts personnels et professionnels ». Cette rubrique peut comprendre diverses activités allant de la communication au réseautage, en passant par la planification stratégique et la collecte de fonds, selon les besoins et les demandes des participantes. Quels que soient les sujets mis en évidence, une formation en leadership efficace comporte de hauts niveaux d'encadrement et de renforcement de la confiance en soi pour les participantes, qui peuvent impliquer :

sensibiliser aux rôles de leadership précieux que les femmes détiennent déjà dans la société, notamment dans leurs familles et leurs communautés ;

- aider les femmes à identifier leurs styles de leadership et à développer des techniques de leadership situationnelles afin de les aider à gérer une variété de situations, et
- identifier les opportunités et défis pour les dirigeantes.<sup>124</sup>

### *Gestion des conflits, du temps et du stress*

Les femmes sont généralement confrontées à des contraintes plus élevées au niveau de leur temps et de leur travail que les hommes, et une participation accrue dans la politique accentue cela. En plus du degré de conflit et de pression inhérent à la vie politique, la collision de la vie politique et de la vie personnelle crée souvent des contraintes supplémentaires pour les politiciennes, dont leurs homologues masculins ne sont pas susceptibles de faire l'expérience au même niveau.

Les femmes participant aux programmes de partis politiques du NDI reconnaissent qu'au fur et à mesure que leur carrière en politique se développe, ces contraintes sont plus susceptibles d'augmenter plutôt que de diminuer. Pour ces raisons, elles demandent souvent à recevoir une formation et une assistance en matière de gestion du temps, des conflits et du stress.

La valeur qualitative de ces types de formation peut être importante. Aider les politiciennes à développer ces compétences en matière de gestion constitue un important moyen de soutien et les aide non seulement à évoluer dans le monde politique, mais à y rester à long terme.

### *Politique et plateformes*

Une étude menée par Deloitte en 2010 a analysé les portefeuilles de femmes ministres dans 185 pays.<sup>125</sup> Il y a été constaté que ces femmes ministres occupaient, en grande majorité, des postes touchant aux affaires sociales, affaires féminines, droits de l'homme ou éducation, tandis qu'un pourcentage beaucoup plus faible d'entre elles exerçait des fonctions dans les affaires étrangères ou dans l'administration des finances, et seul un petit nombre d'entre elles travaillaient pour la défense. Même lorsque les femmes atteignent le niveau exécutif, elles ont tendance à voir leur influence limitée aux soi-disant problèmes des femmes. Toutefois, les normes de bonne gouvernance et de prise de décision indiquent

que la diversité à la table, dans tous les domaines, se traduit par une meilleure politique.<sup>126</sup>

Les femmes sollicitent souvent des séances de formation sur des domaines politiques spécifiques afin de renforcer leur exposition et expertise sur des sujets avec lesquels elles ne sont pas familières ou afin de renforcer leurs titres de compétences dans des domaines dans lesquels elles ont de l'expérience, mais ne disposent peut-être pas d'une confiance suffisante en elles-mêmes pour prendre les devants. Les candidates se considèrent souvent comme étant moins préparées que leurs homologues masculins et sont enclines à penser qu'elles doivent d'abord maîtriser les problèmes qui sont susceptibles de surgir lors de leur mandat avant de démarrer une campagne, tandis que les candidats de sexe masculin semblent moins inhibés par cela.<sup>127</sup>

Les programmes des partis politiques doivent envisager de proposer une formation sur des domaines d'action « non traditionnels » pour les candidates et les élues, en vue de leur fournir un moyen d'accroître leur visibilité et expertise sur des sujets tels que l'économie, les finances, la budgétisation, la politique étrangère et la défense. Le programme du NDI au Burkina Faso, par exemple, a dispensé des séances de formation aux conseillères sur la gestion comptable et budgétaire à un moment où plus de pouvoirs étaient dévolus par le gouvernement central aux autorités locales. Par ailleurs, offrir des séances d'information et de discussion politiques sur ces domaines aux responsables féminins et masculins peut être un moyen efficace d'intégrer le genre dans un programme de parti politique, en permettant aux participants de sexe masculin de voir leurs collègues de sexe féminin intervenir de façon tout aussi efficace sur ces questions. Des séances de formation sur l'élaboration de politiques et de plateformes peuvent également être un moyen utile de construire des réseaux multipartites de femmes qui leur permettent de travailler ensemble sur des programmes et questions spécifiques.

Travaillez avec les femmes partenaires du programme afin d'identifier les domaines qu'elles souhaitent couvrir et d'obtenir une idée de ce qu'elles aimeraient faire de l'information. Cherchent-elles à bâtir des plateformes électorales ou formuler des messages de cam-

124. *Ibid.*, 11.

125. Greg Pellegrino, Sally D'Amato et Anne Weisberg, *Paths to power: Advancing women in government (Les chemins du pouvoir : l'avancement des femmes au sein des gouvernements)*, (États-Unis, Deloitte, 2010), <http://www.deloitte.com/pathstopower>.

126. *Ibid.*

127. Richard Fox et Jennifer Lawless, « Entering the Arena: Gender and the Initial Decision to Run for Office » (« Entrer dans l'arène : le genre et la décision initiale de se présenter aux élections ») (document présenté à la réunion annuelle de l'American Political Science Association, Boston Marriott Copley Place, Sheraton Boston & Hynes Convention Center, Boston, Massachusetts, le 28 août 2002). Voir aussi Traci A. Giuliano, Leslie C. Barnes, et al. Al, « An Empirical Investigation of Male Answer Syndrome » (« Une enquête empirique du syndrome de réponse chez l'homme »), *Southwestern University* (1998), <https://segue.southwestern.edu/.../male%20answer%20syndrome%20article.doc>.

pagne, élaborer des projets de loi, organiser une campagne de sensibilisation ou former une coalition pour travailler sur une question donnée ? Les séances de formations sur l'élaboration de politiques et de plateformes s'incorporent souvent bien dans les programmes relatifs à la sensibilisation, au lobbying et à la formation de coalitions, ainsi que ceux portant sur le réseautage et le mentorat.

## DÉVELOPPER DES RÉSEAUX ENTRE LES PARTIS

### *Le caucus politique des femmes de l'Indonésie*

Le NDI œuvre en collaboration avec le Caucus politique des femmes de l'Indonésie (*Kaukus Perempuan Politik Indonesia, KPPI*), un réseau multipartite de politiciennes, depuis sa création en 2000. Le KPPI a fait ses débuts en œuvrant pour accroître le leadership féminin au sein des partis politiques et de la fonction publique, mais est depuis devenu une organisation nationale, dotée de branches implantées dans 22 provinces, grâce à l'aide du NDI. Ce caucus a réussi à augmenter le taux de participation des femmes aux élections d'avril 2009 avec l'adoption d'un quota de 30 pour cent et a récemment mené des formations dans plusieurs provinces, conjointement avec le ministère indonésien chargé de l'autonomisation des femmes.

### *L'Alliance des femmes inter-parti du Népal*

En 2005, le NDI a convoqué un comité consultatif de dirigeantes des principaux partis pour fournir des commentaires et des conseils sur la conception et le contenu des ateliers de travail sur le lobbying et le plaidoyer pour les femmes népalaises et la formation d'un caucus féminin multipartite. Le groupe s'est composé de 13 femmes de premier plan provenant de 7 partis principaux. Les participants ont créé un *Plan d'action népalais*, fondé sur le *Plan d'action mondial* « Gagner avec femmes », pour promouvoir le programme politique des femmes au Népal.

Pendant le mouvement de 2006 pour la restauration de la démocratie, le NDI a œuvré avec ces femmes pour créer et renforcer l'Alliance des femmes inter-parti (IPWA) et aborder les questions de discrimination entre les sexes. Les dirigeantes ont engagé les contingents de leurs partis dans des manifestations de 19 jours qui ont renversé le gouvernement du roi Gyanendra et restauré la démocratie parlementaire. L'IPWA a par la suite fait pression sur le nouveau gouvernement pour garantir un taux de participation de 33 pour cent dans tous les postes gouvernementaux pour les femmes et y assurer la représentation des femmes à l'Assemblée constituante (AC), le corps de la constitution. Parmi les 23 membres du comité central de l'IPWA, 13 ont été élues à l'AC.

L'IPWA s'est désormais élargie pour devenir le plus grand le plus fort groupe de femmes au Népal avec des chapitres dans 52 des 75 districts du pays au total. L'IPWA a mené une série de séances de formation pour renforcer les capacités des membres de ses chapitres de district sur des sujets tels que le développement du leadership féminin, le processus de rédaction de constitution, le fédéralisme et les compétences en matière d'organisation et de communication. Les dirigeantes de l'Alliance sont régulièrement appelées à témoigner lors d'auditions parlementaires et invitées à rencontrer les députés et les chefs de parti.

## ANNEXE 10 : PROGRAMMES DE MENTORAT ET DE RÉSEAUTAGE

La plupart des organisations politiques ne sont pas naturellement destinées à porter une attention particulière aux intérêts spécifiques des femmes et ces dernières, en tant qu'individus, ont souvent du mal à influencer sur le changement d'une organisation politique. Lorsque les femmes sont élues à des fonctions publiques ou atteignent un poste de haut niveau, il est fort probable qu'elles se trouvent en minorité en termes de genre et risquent de rencontrer des difficultés à exercer une influence politique suffisante pour modifier les politiques, la législation ou d'autres initiatives.

Pour ces raisons, les programmes de mentorat et de réseautage sont particulièrement précieux et, dans certains cas, essentiels pour maximiser l'impact politique des femmes et élargir leur participation politique.

Les femmes sont moins susceptibles d'avoir accès aux traditionnels réseaux sociaux, politiques et économiques qui font partie intégrante de la politique et sont plus facilement accessibles à leurs homologues masculins. En outre, elles sont plus susceptibles d'être novices en politique que leurs collègues masculins et le mentorat représente donc une forme d'assistance vitale.<sup>128</sup> Les femmes sont également plus susceptibles d'être en politique en plus petit nombre, la présence de réseaux de

soutien peut donc s'avérer cruciale pour renforcer leur impact, ainsi que pour contribuer à leur sentiment de confiance et de bien-être.

Il existe un certain nombre de façons de mener des programmes de réseautage et de mentorat. Ces deux activités peuvent être abordées ensemble, car elles sont souvent liées, ou des initiatives distinctes peuvent être prises, en fonction des besoins des partenaires du programme. Les femmes nouvellement élues, par exemple, bénéficient souvent d'un programme de mentorat distinct dans lequel elles sont amenées à collaborer avec des législateurs ou des décideurs politiques de plus haut niveau.

Les réseaux politiques des femmes ont tendance à mieux fonctionner lorsqu'ils disposent d'un programme politique bien défini, en faveur duquel elles plaident, et d'un processus de prise de décision clair et inclusif. Les réseaux politiques des femmes peuvent avoir un impact réel sur un environnement politique, mais ils peuvent aussi représenter un défi. Les réseaux peuvent faiblir lorsque l'objectif initial autour duquel ils ont été organisés vient à réussir ou échouer. Si les réseaux veulent avoir un impact durable, ils doivent être organisés autour d'un objectif commun particulier. Sinon, ils risquent d'être inefficaces ou entravés par l'indécision.

Les options suivantes peuvent être prises en compte dans la mise en œuvre des programmes de mentorat et de réseautage :

### LES RÉSEAUX UNIPARTITES

#### *Le G17 Plus en Serbie*

Le G17 Plus est un parti politique serbe qui a émergé de la société civile. Lors de la transition de cette organisation vers un parti politique, un groupe de femmes membres du parti ont fait appel à l'aide de NDI dans le cadre du développement de leurs compétences de communication et du renforcement de la participation des femmes à la vie politique. L'Institut a dispensé un certain nombre de formations et a animé une discussion sur le rôle des femmes au sein du parti. Le résultat de ces efforts a été une initiative dans laquelle les femmes ont plaidé avec succès pour la création d'un réseau féminin formel et d'un comité consacré aux politiques sur l'égalité des sexes au sein du parti. Avec l'aide et les conseils supplémentaires du NDI, le réseau féminin G17 a œuvré pour amender les statuts du parti en exigeant une représentation minimale de 30 pour cent des femmes dans tous ses organes de décision et une modification des statuts du parti afin d'y inclure un langage de genre.

#### *Partis sociaux-démocrates en Europe centrale et orientale*

En octobre 2009, le NDI a convoqué des femmes de partis sociaux-démocrates à travers l'Europe centrale et orientale dans le cadre d'une conférence sur le rôle des organisations féminines de parti et des approches sociales-démocrates des femmes envers les politiques. Cette conférence a eu pour objet de favoriser la coopération entre les dirigeantes ayant les mêmes convictions politiques dans la région. Lors de la conférence, les femmes parlementaires et les hauts responsables du parti ont décidé de créer un organe de coordination pour mener l'établissement d'un réseau régional destiné à promouvoir le leadership et le développement politiques des femmes.

128. McCollom, 15-16. Dans les évaluations des programmes de partis politiques, le mentorat, en particulier, a été identifié par les femmes nouvellement élues comme étant indispensable à leur réussite et à leur sentiment de confiance dans leur nouveau rôle.

### *Programmes de réseaux multipartites et intersectoriels*

Les programmes multipartites et intersectoriels relient des femmes de différentes convictions politiques autour d'un domaine ou programme politique spécifique ou à un objectif commun, tel qu'aider les femmes en leur fournissant un soutien matériel ou technique dans le cadre de leurs campagnes et initiatives politiques. Des femmes provenant d'autres secteurs, tels que les universités, les entreprises et la société civile, peuvent être invitées à rejoindre ces types de réseaux, ainsi qu'à contribuer à la croissance de leur dynamisme, soutien et part critique, en fonction de l'environnement. Dans certaines situations, il peut s'avérer stratégique de veiller à ce que des hommes soient également invités à se joindre au réseau, ainsi qu'à apporter leur soutien sur une question ou un programme particulier.

Non seulement les réseaux multipartites et intersectoriels donnent aux femmes politiquement actives une plus grande voix collective, mais ils permettent également de les distinguer comme des politiciennes capables de travailler avec tous les partis, ce qui contribue à une perception positive des femmes en politique.

Dans les climats politiques particulièrement résistants au changement ou à la réforme, les réseaux multipartites peuvent constituer une source importante de soutien et de réconfort pour les femmes qui travaillent dur pour influencer le changement ou même simplement pour accéder à la politique.

Le NDI est considéré comme non partisan et peut offrir un espace et une perspective neutres lorsqu'il s'agit d'aider les femmes à se solidariser et s'organiser ensemble et peut donc être particulièrement efficace dans la mise en œuvre de programmes de réseaux multipartites et intersectoriels.

### *Réseaux unipartites*

Des réseaux unipartites sont souvent formés pour maximiser l'influence des femmes au sein d'un parti politique donné. Ces réseaux prennent souvent la forme d'ailes ou d'organisations féminines au sein d'un parti politique, bien qu'elles puissent ne pas être toujours aussi formellement structurées.

Des réseaux de femmes bien organisés au sein d'un parti politique peuvent être des acteurs efficaces de chan-

## LES PROGRAMMES DE MENTORAT

### *L'Académie de leadership politique des femmes autochtones du Guatemala*

L'Académie de leadership politique des femmes autochtones du NDI s'est fixée pour mission de mieux outiller les femmes pour leur permettre de participer à des conseils consultatifs locaux, d'acquérir et de renforcer leurs rôles de leadership dans les partis politiques et les organisations de la société civile et de promouvoir les questions des femmes autochtones. Le NDI a développé et organisé cette Académie avec un partenaire local, l'Association politique des femmes mayas (MOLOJ). D'autres institutions locales, y compris la commission électorale et le ministère des femmes, ont manifesté leur intérêt envers la reproduction d'académies féminines similaires dans d'autres régions du pays. Quelque 111 femmes des partis politiques et organisations de la société civile ont participé à 7 ateliers de formation, tenus à Quetzaltenango entre novembre 2008 et août 2009. Les ateliers ont porté sur le renforcement des connaissances des participantes dans les domaines de la citoyenneté, de la participation politique, de la démocratie et des institutions démocratiques, ainsi que des compétences en leadership. Une fois la formation terminée, deux ateliers destinés à former les formateurs ont été organisés pour les meilleurs élèves de la formation afin de leur fournir les compétences nécessaires pour reproduire les ateliers de l'Académie et les dispenser aux femmes présentes dans leurs partis, organisations et communautés. Un programme de mentorat est en cours de conception pour aider les participantes à utiliser leurs compétences et à acquérir une plus grande expérience pratique.

### *Les Partenaires dans la Participation au Moyen Orient et en Afrique du Nord*

Depuis 2004, le programme du NDI Partenaires dans la Participation (PIP, Partners in Participation) consiste à former des militantes politiques provenant de toutes les régions du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord en matière de compétences politiques et de conduite de campagnes électorales. Les Académies de Campagne du programme offrent aux femmes de la région des opportunités de formation sur la campagne électorale, ainsi que de mentorat et de réseautage. Le volet de mentorat a été ajouté au programme en 2007. Les femmes qui ont participé à un volet plus avancé du programme sont invitées à utiliser leurs compétences et leur expérience pour encadrer d'autres femmes de l'Académie, novices en politique. Ces femmes ont ensuite continué d'encadrer d'autres femmes, une fois revenues dans leur pays.

gement et, avec une attention et un dynamisme correctement dirigés, peuvent influencer la manière dont les partis politiques sont organisés et gérés. Certains partenaires du programme ont donné la priorité à l'influence du changement au sein de leurs propres partis et, pour ces personnes, fournir une assistance envers la formation d'une aile ou d'une organisation féminine effective peut s'avérer plus pertinente que se concentrer sur un réseau multipartite.

### *Programmes de mentorat*

Les programmes de mentorat font communiquer les hauts responsables politiques et les responsables des OSC, les représentants élus ou décideurs politiques avec des femmes responsables, candidates ou aspirantes politiciennes moins expérimentées. Les mentors peuvent être des femmes ou des hommes, selon ce qui convient le mieux à l'élève et à l'environnement local. Le mentorat ne fournit pas seulement aux participantes du programme les connaissances dont elles ont besoin pour naviguer dans des environnements nouveaux, mais offre également aux élèves une relation de soutien et des opportunités de perfectionnement professionnel. Les programmes de mentorat fonctionnent le mieux avec un engagement spécifique, c'est-à-dire lorsque les mentors savent exactement ce qu'il leur est demandé de faire, sont conscients de ce qui est en cause en termes de temps et de disponibilité, et lorsque les élèves sont en mesure d'identifier les domaines spécifiques dans lesquels elles désirent recevoir de l'aide. Ces dynamiques viennent à changer au cours de la relation, au fur et à mesure que les élèves deviennent plus confiantes et commencent alors à chercher des informations et du soutien dans des domaines nouveaux et différents, mais des programmes de mentorat sont plus susceptibles de réussir si leur contenu est aussi clair que possible dès le départ. Cette clarté minimise les risques de déception ou d'attentes non satisfaites chez chacun des participants. Des programmes de mentorat peuvent regrouper les élèves individuelles avec les mentors dans un cadre formel, tel qu'un programme de stage ou, d'une manière moins structurée, par exemple, en se rencontrant autour d'un café et de discussions à intervalles réguliers ou en gardant contact par courriel, téléphone ou messages SMS.

## ANNEXE 11 : PROGRAMMES POUR LES JEUNES

Les programmes pour les jeunes aident les jeunes femmes à se considérer comme des dirigeants capables, dès les premiers stades de leur engagement politique, et aident les jeunes dirigeants politiques des deux sexes à reconnaître et apprécier les avantages de l'égalité des sexes.

Les programmes pour les jeunes peuvent avoir un fort impact, car ils aident les jeunes militants politiques à acquérir des compétences et des valeurs démocratiques très tôt, ce qui peut avoir une influence durable tout au long de leur carrière. Ces programmes peuvent apporter une contribution réelle à la qualité de la vie politique, aider à exploiter le potentiel de la prochaine génération de dirigeants politiques et inspirer les jeunes à s'impliquer dans le bien-être de leur pays, plutôt que de rester sur la déception ou la désillusion, qui peut souvent les saisir lorsqu'un pays connaît une transition politique lente.

Comme pour tout programme, un équilibre doit être trouvé entre les environnements mixtes et les environ-

nements réservés aux femmes. Les activités réservées aux femmes revêtent une importance capitale dans certaines situations, pour aider celles-ci à renforcer leur confiance en elles-mêmes et à soutenir leurs réseaux. Dans d'autres situations, il peut s'avérer important d'intégrer des activités qui regroupent de jeunes femmes et hommes, afin de créer un sentiment de normalité à l'égard du leadership féminin et de faire germer les principes de l'égalité des sexes dans l'esprit des jeunes dirigeants politiques. Les jeunes politiquement actifs sont généralement plus susceptibles de reconnaître et d'intégrer les valeurs de participation égale plus rapidement et plus facilement que leurs collègues plus âgés.

Les programmes pour les jeunes peuvent se concentrer sur une variété de compétences et de thèmes de formation, en fonction de leurs besoins spécifiques. Les programmes du NDI en Serbie et en Roumanie ont été fortement axés sur les compétences de campagne et de leadership chez les participants du programme, pour aider à renforcer les partis politiques et leur engagement auprès de l'électorat. L'Académie des jeunes dirigeantes du NDI au Moyen-Orient et en Afrique du Nord combine des séances de formation fondées sur le développement de compétences avec un programme académique

### LES PROGRAMMES POUR LES JEUNES

#### *L'intégration du genre en Roumanie*

Le programme pour les jeunes du NDI en Roumanie a inclus des missions d'études aux États-Unis, au cours desquelles les participants ont pu observer des campagnes électorales. Des séances de suivi ont ensuite été organisées, une fois les délégations rentrées en Roumanie, au cours desquelles les participants ont eu pour mission de jouer un rôle de leadership, menant des formations et des séminaires pour le compte de leurs collègues de parti.

Toutes les délégations, à la fois aux États-Unis et dans les séances de suivi, ont été équilibrées en termes de genre. Les participants aux missions d'études ont été sélectionnés par le biais d'un processus d'entretien et de sélection des candidatures, veillant à ce que les jeunes femmes et hommes comprennent que leurs collègues étaient tout aussi qualifiés qu'eux pour participer au programme.

#### *L'approche non mixte au Moyen Orient et en Afrique du Nord*

L'Académie des jeunes dirigeantes du NDI (YWLA, Young Women Leaders Academy) a été un programme intensif de formation en leadership politique sur mesure pour les jeunes femmes du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. L'YWLA a constitué le premier programme du NDI à combiner la formation axée sur le développement des compétences avec un programme académique rigoureux.

L'Académie a réuni des jeunes femmes pour un programme d'apprentissage intensif de 10 jours, qui a compris des séminaires sur le leadership féminin et les questions sociales et politiques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi que des séances de formation sur l'art oratoire, la résolution des conflits, la défense et la collecte de fonds. Les participantes ont également participé à une table ronde avec trois jeunes dirigeantes aux carrières couronnées de succès à Washington, DC, par l'intermédiaire d'un système de vidéoconférence de haute définition.

Après l'Académie, les participantes ont eu pour mission de mettre en œuvre des projets indépendants visant à accroître la participation des femmes à la vie politique ou ont effectué des stages au sein des partis politiques et des organisations de la société civile de leur propre pays, en mettant en pratique leurs nouvelles compétences en matière de mobilisation politique et de leadership.

rigoureux. Le programme vise à fournir aux participantes les compétences professionnelles et connaissances comparatives dont elles auront besoin pour devenir des dirigeantes au sein de leurs communautés.

Le suivi et le soutien sont des éléments importants au sein des programmes destinés à la jeunesse, vu que les jeunes militants de partis à l'esprit réformateur ne sont pas toujours chaleureusement accueillis par les dirigeants politiques plus établis. Les participants du programme ont souvent besoin d'un contact régulier avec le personnel du programme ou les mentors afin que ces derniers les aident à surmonter les moments difficiles ou frustrants ou répondent aux questions qu'ils se posent, alors qu'ils cherchent à mettre en œuvre des plans d'action ou à progresser au sein de leurs partis politiques ou OSC.

## ANNEXE 12 : LISTE DE CONTRÔLE POUR L'INTÉGRATION DU GENRE

- Contexte et justification : La dimension de genre est-elle mise en évidence dans les informations générales de l'intervention ? Les données recueillies dans le cadre de l'analyse de situation sont-elles ventilées par sexe ? La justification inclut-elle des arguments convaincants pour l'intégration du genre et l'égalité des sexes ?
- Missions : La mission de l'intervention proposée reflète-t-elle les besoins des hommes comme des femmes ? La mission cherche-t-elle à corriger les déséquilibres entre les sexes, en prenant en compte des besoins pratiques des hommes et des femmes ? La mission cherche-t-elle à transformer les institutions (sociales et autres) qui perpétuent l'inégalité entre les sexes ?
- Bénéficiaires cibles : Sauf dans les cas où les interventions ciblent spécifiquement les hommes ou les femmes en tant que mesure corrective pour améliorer l'égalité des sexes, un équilibre entre les sexes au sein du groupe cible bénéficiaire est-il présent ?
- Objectifs : Est-ce que les objectifs de l'intervention visent à satisfaire les besoins des hommes et des femmes ?
- Activités : Les activités prévues impliquent-elles à la fois les hommes et les femmes ? Des activités supplémentaires sont-elles nécessaires pour assurer que la perspective de genre soit explicite (par exemple, une formation sur les questions de genre, des recherches supplémentaires, etc.) ?
- Indicateurs : Des indicateurs ont-ils été développés pour mesurer les progrès vers la réalisation de chaque objectif ? Ces indicateurs mesurent-ils les aspects de genre de chaque objectif ? S'agit-il d'indicateurs ventilés par sexe ? Des indicateurs cibles sont-ils prévus pour garantir une répartition équilibrée des sexes au sein des activités (par exemple, des quotas pour la participation des hommes et des femmes) ?
- Mise en œuvre : Qui sera chargé de la mise en œuvre de l'intervention prévue ? Ces partenaires ont-ils reçu une formation sur l'intégration du genre, de sorte qu'une perspective de genre puisse être soutenue tout au long de la mise en œuvre ? Les hommes et les femmes participent-ils de manière égale à la mise en œuvre ? (voir étape 1)
- Surveillance et évaluation : La stratégie de suivi et d'évaluation comprend-elle une perspective de genre ? Examinera-t-elle à la fois les aspects techniques (contenu) et administratifs (processus) de l'intervention ?
- Risques : Le contexte plus large des rôles de genre et des relations entre les sexes au sein de la société est-il perçu comme un risque potentiel (c'est-à-dire, des stéréotypes ou des obstacles structurels qui peuvent empêcher la pleine participation de l'un ou l'autre des deux sexes) ? L'impact négatif potentiel de l'intervention a-t-il été considéré (par exemple, un poids supplémentaire reposant sur les femmes ou l'isolement social des hommes) ?
- Budget : Les apports financiers ont-ils été évalués pour garantir que les hommes et les femmes bénéficient de façon égale de l'intervention prévue ? La nécessité de dispenser une formation de sensibilisation au genre ou d'engager des experts sur le genre à court terme a-t-elle été prise en compte dans le budget ?
- Annexes : Des documents de recherche pertinents (ou extraits) figurent-ils dans les annexes (en particulier ceux qui fournissent une justification solide à l'attention que vous portez au genre) ?
- Stratégie de communication : Une stratégie de communication a-t-elle été mise au point pour informer les divers publics sur l'existence, les progrès et les résultats du projet à partir d'une perspective de genre ?

Extrait de « Gender Mainstreaming Checklist for Project or Policy Documents » (« Liste de contrôle pour l'intégration du genre dans les projets ou documents de politique ») *UNDP Gender Mainstreaming in Practice: A Toolkit (L'Intégration du genre dans la pratique : série d'outils)*, PNUD<sup>129</sup>

129. Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Gender Mainstreaming in Practice: A Toolkit, (L'Intégration du genre dans la pratique : série d'outils)*, (Bratislava : United Nations Development Programme's Regional Bureau for Europe and the CIS (Bureau régional pour l'Europe et la CEI du Programme des Nations Unies pour le développement), 2007), <http://europeandcis.undp.org/home/show/6D8DEA3D-F203-1EE9-B2E46DEFBD98F3F1>.

## ANNEXE 13 : RÉSISTANCE À L'INTÉGRATION DU GENRE

### DE QUELLE FAÇON DEVRAIS-JE TRAITER LA RÉSISTANCE À L'INTÉGRATION DU GENRE ?

- *Attendez-vous toujours à rencontrer de la résistance face aux activités que vous menez sur l'intégration du genre. Les raisons d'une telle résistance peuvent varier, allant de la désinformation ou du manque d'information sur les questions liées au genre aux ressources limitées, en passant par les perceptions culturelles ou traditionnelles sur les rôles de genre. Par conséquent, il est utile de vous équiper de stratégies potentielles pour aborder cette résistance. Les conseils suivants vous permettront de mieux faire face la résistance :*
- *Lorsque vous recherchez l'approbation d'un programme ou d'une politique, abordez les décideurs en étant muni de propositions concrètes, de préférence par écrit. Lorsque vous disposez d'une proposition de programme et de budget, il peut s'avérer utile de présenter le programme en premier, puis une fois l'approbation générale obtenue, le budget proposé. Faites usage de données concrètes et de la recherche disponible (de préférence de votre pays ou région) pour étayer vos arguments.*
- *Il est particulièrement difficile de répondre à des questions telles que : « Pourquoi l'égalité des sexes devrait-elle être une priorité en période de difficultés économiques ? » L'objectif de l'argumentation ici devrait être de rappeler aux décideurs que l'intégration du genre et l'égalité des sexes améliorent l'efficacité (voir ci-dessus).*
- *Soulignez que l'intégration du genre ne concerne pas seulement les femmes, mais également les hommes et la société en général. En outre, elle peut permettre aux hommes de se sentir plus à l'aise dans le cadre du processus d'intégration du genre et de leur rappeler qu'ils ont aussi une responsabilité et un rôle à jouer et beaucoup à gagner en assurant l'égalité des sexes.*
- *Lorsque vous présentez votre cas, il vous faut puiser dans le dynamisme politique. Effectuer votre présentation en un temps opportun est vital, et des opportunités doivent être recherchées là où l'opinion publique a déjà été érigée comme « tremplin » pour votre demande ou proposition.*
- *Rappelez aux décideurs la façon dont votre demande/proposition leur profite directement, en termes d'amélioration de leur image et de leur crédibilité (notamment le renforcement de leur capital politique). De même, il est important de se montrer positif plutôt que de recourir à la confrontation, en faisant preuve de compréhension et en tenant compte des restrictions et des obstacles auxquels les décideurs sont confrontés. Vous devez toujours essayer d'offrir une situation avantageuse pour tous.*
- *Essayez de proposer un certain nombre d'options, permettant aux décideurs de choisir eux-mêmes la plus appropriée. Rester flexible et ouvert au compromis jouera en votre faveur. Des « programmes pilotes » sont des moyens efficaces et rentables de démontrer la valeur ajoutée qui peuvent être reproduits à l'avenir.*
- *Malheureusement, le harcèlement sexuel et les attitudes non professionnelles à l'égard des personnes, en particulier les femmes dont le travail repose sur le genre, sont de sérieux obstacles qui ne seront peut-être pas facilement surmontables par le biais de bonnes stratégies d'argumentation. C'est l'une des raisons pour lesquelles la sensibilité au genre et les efforts déployés pour changer les attitudes au sein des structures organisationnelles sont des éléments essentiels au processus d'intégration du genre.*

Extrait de UNDP Gender Mainstreaming in Practice: A Toolkit (L'Intégration du genre dans la pratique : série d'outils, PNUD)<sup>130</sup>

130. *Ibid.*

## ANNEXE 14 : TRAVAILLER AVEC LES HOMMES : STRATÉGIES ET MEILLEURES PRATIQUES

*Bien que des formations destinées aux femmes en tant qu'actrices politiques soient essentielles pour accroître leur participation politique, les hommes ne doivent pas être écartés du processus. Élaborer des programmes qui aident les hommes à comprendre la valeur de l'autonomisation féminine peut permettre de lutter contre les inégalités structurelles qui mettent les femmes à l'écart des processus politiques. Lorsque vous planifiez un programme axé sur les hommes et l'égalité des sexes, examinez soigneusement l'environnement et le contenu du programme.*

### ENVIRONNEMENT DU PROGRAMME

- **Comment atteindre les hommes et les garçons :** Les stratégies les plus réussies examineront la façon dont les hommes peuvent être ciblés efficacement, en tenant compte des endroits où ils ont tendance à travailler ou à passer leur temps libre.
- **Quel genre de message vous transmettez aux garçons et aux hommes :** Menez toujours la discussion sous un angle positif et parlez aux hommes en faisant appel à leurs propres expériences.
- **Groupes exclusivement masculins face aux groupes mixtes :** Des groupes exclusivement masculins peuvent s'avérer très productifs, car les attitudes des hommes et leur comportement sont façonnés de manière puissante par leurs pairs de sexe masculin et ces groupes peuvent fournir l'espace et la sécurité dont les hommes ont besoin pour s'exprimer. En même temps, les groupes et processus mixtes peuvent également promouvoir un changement rapide et puissant parmi les hommes, lorsque ces derniers ont l'occasion d'entendre les expériences des femmes sur une question de genre particulière.
- **Utilisez les hommes pour faire participer les hommes, et utilisez à la fois les femmes et les hommes en tant que co-animateurs :** Les enseignants de sexe masculin ont tendance à être perçus comme étant plus crédibles et plus convaincants par les participants de sexe masculin et peuvent servir de modèles pour d'autres hommes. Cependant, faire usage d'animateurs masculins et féminins peut

également avoir un très bon effet sur les hommes, parce que disposer d'éducateurs des deux sexes implique et démontre un modèle de travail axé sur le partenariat.

- **Éducation par les pairs :** L'éducation par les pairs peut être une stratégie particulièrement précieuse pour les hommes, étant donné qu'il a été démontré que les attitudes et le comportement des hommes étaient façonnés de manière puissante par leurs pairs masculins. En tant que stratégie générale, il est utile d'identifier les individus et les modèles qui influencent les hommes, tels que leurs pairs, parents, grands-parents, des membres de la communauté ou célébrités.<sup>131</sup>
- **Créer des espaces sûrs pour permettre aux hommes de parler et d'apprendre :** L'expérience montre que les programmes jouissant de la plus grande efficacité sont caractérisés par une participation interactive dans laquelle les hommes partagent leurs sentiments, leurs préoccupations et leurs expériences réels en toute honnêteté et participent de façon active à la discussion et à la réflexion.<sup>132</sup>

### CONTENU DU PROGRAMME

- **Veillez à ce que vos interventions soient appropriées sur le plan culturel et qu'elles soient notamment sensibles aux cultures des deux sexes :** Lorsqu'il s'agit de travailler avec un groupe ou une communauté spécifique d'hommes, il convient d'abord d'étudier les aspects de leur culture qui contribuent à l'inégalité entre les sexes et les aspects pouvant être mobilisés en faveur de l'égalité.
- **Traitez les points précis qui, sur le plan culturel, encouragent l'inégalité entre les sexes et consultez les ressources et documents locaux sur la promotion de l'égalité des sexes :** Bien qu'il soit utile de discuter de l'égalité des sexes en termes universalistes de droits de l'homme et de justice, une stratégie efficace pour lutter contre les inégalités entre les sexes avec les hommes est d'utiliser les ressources locales et traditionnelles. Placez la « tradition » dans son contexte social et historique, en montrant que cette « tradition » a évolué au fil du temps et qu'elle est façonnée par plusieurs forces et facteurs, puis sollicitez une évaluation des aspects positifs et

131. James Lang, « Gender is Everyone's Business: Programming with Men to Achieve Gender Equality » (« Le genre est l'affaire de tous : programmer avec les hommes pour atteindre l'égalité des sexes ») (rapport de l'atelier d'Oxfam GB, Oxford, 10-12 juin 2002), 18.

132. . A.D. Berkowitz « Fostering Men's Responsibility for Preventing Sexual Assault » (« Promouvoir la responsabilité des hommes pour prévenir les agressions sexuelles »), extrait de *Preventing Violence in Relationships (La prévention de la violence dans les relations)*, éd. P. Schewe (Washington : American Psychological Association, 2002), 169 ; Lang, 17-18.

négatifs de la tradition.<sup>133</sup> Recherchez les ressources, documents et normes touchant à la promotion de l'égalité des sexes et servez-vous-en d'appui.

- **Encouragez le soutien et l'engagement des hommes envers l'égalité des sexes** : Parmi les façons de favoriser l'engagement des hommes envers l'égalité des sexes, nous pouvons pousser les participants à enregistrer ou recueillir des données sur les habitudes des femmes au sein de leurs communautés locales pour sensibiliser les hommes à la subordination des femmes ; utiliser des scénarios d'inversion des rôles ou dans lesquels les hommes peuvent se mettre à la place des femmes pour encourager leur sensibilisation ; forcer les hommes à écouter directement les expériences des femmes, et utiliser des histoires personnelles, des anecdotes et des exemples locaux pour rendre la notion d'inégalité entre les sexes à la fois réelle et pertinente.
- **Soyez préparé à faire face à de la résistance et à y répondre** : La résistance représente la défense des privilèges, mais peut également exprimer les craintes et l'inconfort des hommes face au changement et à l'incertitude. Une stratégie visant à vaincre cette résistance est de reconnaître et de travailler avec les craintes des hommes sur l'égalité des sexes.
- **Concentrez-vous sur les mesures que les hommes peuvent prendre** : Travailler avec les hommes implique d'examiner les actions concrètes que ces derniers peuvent prendre pour promouvoir l'égalité des sexes. Certaines mesures pouvant être prises par les hommes comprennent : la collaboration avec des organisations axées sur l'égalité des femmes, le soutien d'une législation qui augmente les chances des femmes, un apprentissage sur les outils d'analyse de genre disponibles, tels que la budgétisation sensible au genre, la défense d'une plus grande représentation des femmes dans les organisations politiques et le gouvernement et le recrutement d'autres hommes et femmes afin d'œuvrer pour l'égalité des sexes.

Adapté de « Mainstreaming Men in Gender and Development » (« L'intégration des hommes dans la dimension de genre et le développement »)<sup>134</sup>

---

133. Alan Greig et Dean Peacock, *Men as Partners Programme: Promising Practices Guide (Les hommes en tant que partenaires aux programmes : un guide sur les pratiques prometteuses)* (EngenderHealth, 2005), s2.3.

134. Michael Flood, « Mainstreaming Men in Gender and Development » (« L'intégration des hommes dans la dimension sexospécifique et le développement ») (document présenté lors d'une série de séminaires sur le genre de l'AUSAID, tenue à Canberra le 8 décembre 2005).

# INDEX DES ÉTUDES DE CAS

Les études de cas ci-dessous sont regroupées par région (l'Afrique australe et orientale, l'Afrique centrale et occidentale, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Eurasie, l'Europe centrale et orientale, ainsi que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord), par chapitre (la participation des citoyens, les élections et les processus électoraux, les partis politiques et la gouvernance) et par pays.

## L'AFRIQUE AUSTRALE ET ORIENTALE

### *Chapitre sur la participation des citoyens*

- Le Soudan, *Using Research to Shape Civic Participation Programming* (L'utilisation de la recherche pour former les programmes de participation des citoyens), 24

### *Chapitre sur les élections et les processus électoraux*

- Le Zimbabwe, *Domestic Observer Coalition Adopts a Gender Perspective* (Une coalition d'observateurs nationaux adopte une perspective de genre), 54

### *Chapitre sur les partis politiques*

- Le Botswana, *Identifying Opportunities for Change* (Identifier les opportunités pour le changement), 70

### *Chapitre sur la gouvernance*

- Le Soudan, *Facilitating a Participatory Drafting Process* (Faciliter un processus participatif de rédaction), 86
- Le Kenya, *Inclusive Public Consultations Inform Constitutional Drafting* (Des consultations publiques et inclusives permettent d'éclairer la rédaction de la Constitution), 88
- La Somalie, *Building the Capacity of Women Legislators: Use Examples and Experiences of Women in Other Countries* (Le renforcement des capacités des femmes législatrices : utilisez des exemples, ainsi que les expériences des femmes d'autres pays), 89

## L'AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE

### *Chapitre sur la participation des citoyens*

- Le Burkina Faso, *Shadow Report: 19 CSOs Unite Against Discrimination* (Le rapport fantôme : 19 OSC s'unissent dans la lutte contre les discriminations), 37

### *Chapitre sur les partis politiques*

- Le Burkina Faso, *Supporting Quotas: Increasing Women's Access to Elected Office* (Soutien des quotas : renforcement de l'accès des femmes aux mandats électoraux et fonctions électives), 68
- La Sierra Leone, Le Burkina Faso, *Follow-up and Support for Women Candidates and Elected Officials* (Le suivi et soutien pour les femmes candidates et élues), 77

### *Chapitre sur la gouvernance*

- Le Mali, *Women's Coordinating Group is an Effective Coalition* (Un groupe de coordination des femmes savère une coalition efficace), 100
- Le Burkina Faso, *Decentralization Creates Unprecedented Opportunities for Women's Leadership* (La décentralisation crée des opportunités sans précédent pour le leadership des femmes), 103

## Annexes

- La Sierra Leone, Annexe 9 : Les meilleures pratiques de formation, *Creating Media Opportunities for Women* (La création d'opportunités médiatiques pour les femmes), 135

## L'ASIE

### *Chapitre sur les élections et les processus électoraux*

- Le Népal, *Constituent Assembly: An Avenue for Reform* (L'Assemblée constituante: une voie pour la réforme), 44

- L'Indonésie, *Focus Groups Illuminate Perceptions of Women in Politics (Des groupes de discussion éclairer les perceptions des femmes en politique)*, 48
- L'Afghanistan, le Pakistan, le Bangladesh, *Separate Polling Stations Bring Challenges and Opportunities (Des bureaux de vote distincts présentent des défis et des opportunités)*, 50
- L'Afghanistan, *Gender Analyst Enhances International Observation (La présence d'un analyste de genre améliore l'observation internationale)*, 55
- Le Pakistan, *Pollwatcher Training Targets Women (La formation des moniteurs de scrutin cible les femmes)*, 56

#### Chapitre sur les partis politiques

- L'Indonésie, *Applying A Gender Perspective to Research (L'application d'une perspective de genre à la recherche)*, 74
- L'Afghanistan, le Pakistan, le Bangladesh, *Making Training Accessible and Expansive: Training of Trainers Model (Le rendre la formation plus disponible et accessible à tous : Formation de formateurs modèles)*, 76

#### Chapitre sur la gouvernance

- Le Népal, *Ensuring Citizen Input to the Constitution Drafting Process (Garantir la participation des citoyens au processus de rédaction de la Constitution)*, 87
- Le Népal, *Training on Gender-responsive Budgeting (La formation sur la budgétisation sensible au genre)*, 97
- Le Népal, *Inter-Party Women's Alliance Reaches Out to Rural Women (L'Alliance des femmes inter-parties tend la main aux femmes népalaises en milieu rural)*, 101

#### Annexes

- Le Bangladesh, Annexe 7 : Options de travail avec les intervenants, *Using Conferences to Advance Women's Political Participation (L'utilisation des conférences pour promouvoir la participation des femmes à la vie politique)*, 131
- L'Indonésie, Annexe 10 : Programmes de mentorat et de réseautage, *Developing Cross-Party Networks (Développer des réseaux entre les partis)*, 138
- Le Népal, Annexe 10 : Programmes de mentorat et de réseautage, *Developing Cross-Party Networks (Développer des réseaux entre les partis)*, 138

## L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

### Chapitre sur la participation des citoyens

- Le Salvador, *Understanding Marginalized Groups and Barriers to Participation (Le comprendre les groupes marginalisés et les obstacles à la participation)*, 24

### Chapitre sur les élections et les processus électoraux

- Le Guatemala, *Women's Groups Advocate for Election Reform (Des groupes de femmes plaident pour la réforme électorale)*, 42
- Le Guatemala, *Pre-election Study Identifies Barriers to Women's Participation (Une étude pré-électorale identifie les obstacles à la participation des femmes)*, 49

### Chapitre sur les partis politiques

- L'Argentine, *Creating a Cross-Party Plan for Increased Participation (La création d'un plan d'accord entre les partis pour une participation accrue)*, 71
- La Colombie, *Building Capacity in Colombia (Le renforcement des capacités en Colombie)*, 74

### Chapitre sur la gouvernance

- Le Mexique, *Capacity Building for Newly Elected Congresswomen and Members of the Gender and Equity Commission (Le renforcement des capacités pour les députées nouvellement élues et pour les membres de la Commission du genre et de l'équité)*, 92

#### Annexes

- Le Guatemala, Annexe 10 : Programmes de mentorat et de réseautage, *Les programmes de mentorat*, 140

## L'EURASIE

### Chapitre sur la participation des citoyens

- L'Azerbaïdjan, *NGO Cultivates Women's Participation in Politics (Une ONG encourage la participation des femmes à la vie politique)*, 31
- Le Kirghizistan, *Women's Discussion Clubs: Informal Networks and Advocacy (Les clubs de discussion des femmes : Réseaux informels et plaidoyer)*, 33

## L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

### Chapitre sur la participation des citoyens

- La Bosnie-Herzégovine, *Women Bridging the Ethnic Divide (Les femmes comblent le fossé ethnique)*, 29

## Chapitre sur les élections et les processus électoraux

- La Macédoine, *Domestic Observers Look to New Voters to Change Old Habits (Les observateurs nationaux se tournent vers les nouveaux électeurs pour changer les vieilles habitudes)*, 47

## Chapitre sur les partis politiques

- La Serbie, *Strategic Responses to Women Voters (Les réponses stratégiques à l'électorat féminin)*, 73
- La Serbie, *Making Training Accessible and Expansive: Regional Trainers Model (Le rendre la formation plus disponible et accessible à tous : Modèle de formation des formateurs régionaux)*, 76

## Chapitre sur la gouvernance

- Le Kosovo, *Establishing a Women's Caucus (Établir un caucus de femmes)*, 91
- La Serbie, *Passing a Gender Equality Law (L'adoption d'une loi sur l'égalité des sexes)*, 139
- La Serbie, *Supporting Gender Focal Points (Soutenir les points focaux genre)*, 96
- La Bosnie-Herzégovine, *Women's Multiethnic Political Cooperation (La coopération politique multi-ethnique des femmes)*, 98

## Annexes

- La Roumanie, Annexe 7 : Options de travail avec les intervenants, *Using Networks to Inform Political Participation Efforts (L'utilisation des réseaux pour renseigner les efforts de participation politique des femmes)*, 130
- La Serbie, Annexe 9 : Les meilleures pratiques de formation, *Providing Tools to Manage Personal and Political Demands (Fournir des outils pour gérer les contraintes personnelles et politiques)*, 136
- La Serbie, Annexe 10 : Programmes de mentorat et de réseautage, *Single Party Networks (Les réseaux unipartites)*, 139
- Étude régionale, Annexe 10 : Programmes de mentorat et de réseautage, *Single Party Networks (Les réseaux unipartites)*, 139
- La Roumanie, Annexe 11 : Programmes pour les jeunes, *Youth Programs (Les programmes pour les jeunes)*, 142

## LE MOYEN ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD

### Chapitre sur la participation des citoyens

- Les régions du Maghreb (Algérie, Tunisie, Égypte, Libye, Maroc), *Cultivating the Next Generation of Civic Leaders (Cultiver la prochaine génération de dirigeants civiques)*, 31

### Chapitre sur les élections et les processus électoraux

- Le Yémen, *Observer Coalition Raises Citizen Awareness (Une coalition d'observateurs sensibilise les citoyens)*, 40
- L'Irak, *Women Find Their Voice in a National Platform (Les femmes trouvent leur voix au sein d'une plateforme nationale)*, 45
- Le Yémen, *Promoting the Role of Women in the Election Administration (Promouvoir le rôle des femmes au sein de l'administration électorale)*, 51
- Le Liban, *Media Campaign Motivates Women Voters (Une campagne médiatique qui motive les électrices)*, 52

### Chapitre sur les partis politiques

- Le Maroc, *Using Research to Shape Political Party Programs (L'utilisation de la recherche pour élaborer les programmes pour les partis politiques)*, 62
- L'Irak/Gaza et la Cisjordanie, *Adapting to the Needs of Female Participants (L'adaptation aux besoins des participantes)*, 66
- Le Maroc, *Strategic Responses to Women Voters (Les réponses stratégiques à l'électorat féminin)*, 73

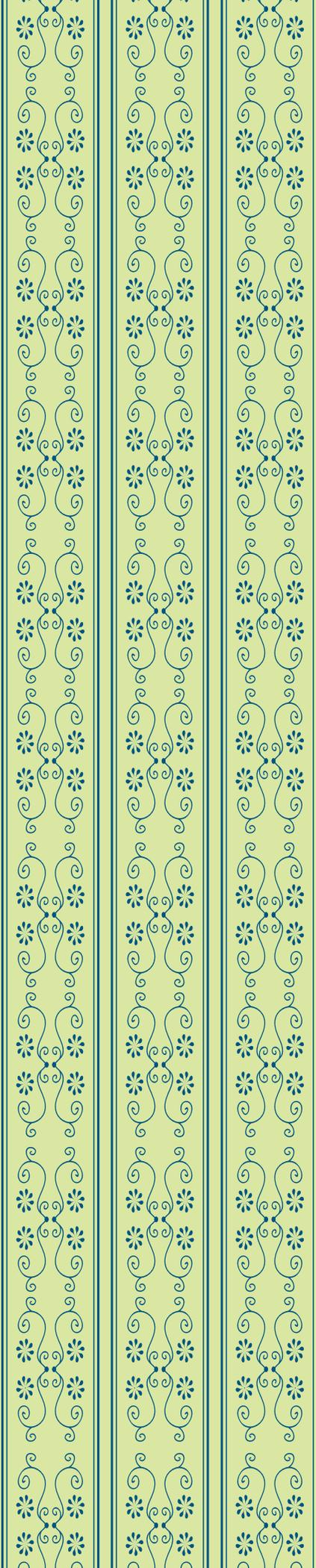
## Annexes

- Le Koweït, Annexe 5 : Dispenser une formation et des programmes de développement des compétences efficaces, *Creating Media Opportunities for Women (La création d'opportunités médiatiques pour les femmes)*, 135
- Les régions du Maghreb (Algérie, Tunisie, Égypte, Libye, Maroc), Annexe 9 : Les meilleures pratiques de formation, *Providing Tools to Manage Personal and Political Demands (Fournir des outils pour gérer les contraintes personnelles et politiques)*, 136
- Étude régionale, Annexe 10: Programmes de mentorat et de réseautage, *(Les programmes de mentorat)*, 140
- Étude régionale, Annexe 11: Programmes pour les jeunes, *Youth Programs (Les programmes pour les jeunes)*, 142









L'Institut National  
Démocratique